

L'ARTILLERIE

DANS LA

BATAILLE DU 18 AOUT

L'ARTILLERIE

DANS LA

BATAILLE DU 18 AOUT

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Emploi de l'Artillerie de campagne à tir rapide. 2e tirage. 1903. Un volume in-8 de 364 pages, avec figures, broché . 5 fr.

Organisation de l'Artillerie de campagne à tir rapide. 1902. Un volume in-8 de 315 pages, broché. . . . . . . 5 fr.

L'Artillerie au début des guerres de la Révolution. 1898. Un volume in-8 de 300 pages, broché. . . . . 4 fr.

Expédition de 1830 et prise d'Alger par les Français. Organisation et rôle de l'artillerie du corps expéditionnaire. 1894. Un volume in-8, avec 4 planches, broché. . . . 2 fr. 50

(Berger-Levrault et Cie, éditeurs)

L'ARTILLERIE

DANS LA

BATAILLE DU 18 AOUT

ESSAI CRITIQUE

Considérations sur l'artillerie de campagne à tir rapide

Par GABRIEL ROUQUEROL

LIEUTENANT-COLONEL D'ARTILLERIE

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ARTILLERIE DU 6e CORPS D'ARMÉE

Avec 7 croquis panoramiques, et 7 plans avec 18 transparents



BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS — 5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY — 18, RUE DES GLACIS

1906

AVANT-PROPOS

La présente étude continue et complète celles qui ont été présentées dans deux volumes précédemment parus, sur l'emploi et sur l'organisation de l'artillerie de campagne à tir rapide. Elle a été conçue dans le même esprit ; son objet est de rechercher et d'apprécier, par l'examen critique de l'emploi de l'artillerie dans le cas concret d'une grande bataille moderne, les modifications que cet emploi peut ou doit subir du fait de la mise en usage du canon à tir rapide.

La guerre de 1870 est la plus rapprochée de nos jours (sauf celle qui vient de se terminer en Extrême-Orient) qui, par l'importance des masses engagées et par la direction imprimée aux opérations (au moins du côté des Allemands), réunisse le mieux les conditions voulues pour un semblable travail.

Mais, si pour l'un des deux adversaires, l'historique du grand état-major allemand fournissait, sous certaines réserves, les éléments indispensables d'une étude de cette nature, pour l'autre les documents faisaient jusqu'ici défaut. Cette lacune a été récemment comblée par la Revue d'histoire.

En ce qui concerne le côté français, l'œuvre de l'état-major de l'armée, pour la rédaction de laquelle ont pu être utilisés non seulement les archives françaises mais encore tous les travaux publiés depuis la guerre, soit en Allemagne, soit en France, paraît avoir réalisé aujourd'hui une mise au point définitive des événements, autant du moins qu'un pareil mot peut être prononcé, lorsqu'il s'agit de faits aussi difficiles à reconstituer que ceux d'un combat (1).

Du côté allemand, la relation officielle primitive du grand état-major a été rectifiée et complétée sur bien des événements, la bataille du 16 août par exemple, par des monographies officielles ultérieures ou par des études privées très documentées; elle ne l'a pas encore été pour la bataille du 18 août, qui a été précisément choisie comme la plus importante et la plus caractéristique de toutes celles de la campagne au point de vue de l'emploi des masses d'artillerie. Les rectifications des inexactitudes de détail, involontaires ou non, qui subsistent dans l'ouvrage allemand, présentent sans doute un grand intérêt, mais elles ne sont pas de nature à avoir une influence appréciable sur les conclusions formulées dans le cours de cette étude, à la suite de la discussion des faits envisagés dans leur

1. Les plans joints à la présente étude sont la reproduction de ceux établis par la *Revue d'histoire;* la seule modification qui y a été apportée consiste dans l'emploi des papillons sur papier calque pour en faciliter l'usage et pour rendre plus saisissants les mouvements successifs de l'artillerie.

ensemble. Quant aux commentaires entremêlés, dans l'historique du grand état-major, au récit des événements, et dont les tendances sont évidemment conformes à la pensée inspiratrice de l'œuvre tout entière, il est facile de les ramener à une appréciation plus vraisemblable.

Quels avantages pratiques, dira-t-on, peut-on retirer de ces études rétrospectives de combats, où les adversaires employaient un armement devenu hors modèle? Pourquoi chercher dans des déductions plus ou moins incertaines et discutables, les renseignements que peuvent nous fournir directement les événements d'hier de la guerre russo-japonaise? L'argument serait certes décisif s'il n'était pas acquis que les principes généraux de la guerre sont indépendants de l'armement, sinon dans leurs conséquences et leur application, du moins en eux-mêmes, et que l'étude des campagnes passées reste toujours un des moyens les plus féconds de préparation du commandement aux combats futurs; si le temps pendant lequel on a attendu les documents relatifs à des faits accomplis en Lorraine n'était pas de nature à laisser quelques doutes sur l'époque à laquelle seront connus avec une précision suffisante les événements qui ont eu pour théâtre les champs de bataille de la Mandchourie. En tout cas, la connaissance impartiale de ceux-ci viendra, à son heure, rectifier ou modifier les conclusions basées sur des actions de guerre antérieures, et donner une

valeur singulière à celles qui se trouveront confirmées.

Et puis, en France, et surtout pour nous — c'est-à-dire pour les hommes de la génération venue au lendemain de la guerre de 1870, et qui, sans y prendre part, en ont entendu tous les échos, — l'étude de cette campagne présente un intérêt poignant et renferme des leçons d'autant plus fortes. L'artillerie française fut certainement inférieure à l'artillerie allemande en matériel et en tactique; elle ne lui céda en rien pour l'habileté manœuvrière et surtout pour la bravoure; parmi tant de souvenirs douloureux, nombreux sont ceux qui peuvent être rappelés avec une légitime fierté.

Un commentateur, dans la tranquillité du cabinet ou dans la calme contemplation d'un champ de bataille devenu un terrain d'étude, a beau jeu à disséquer les actes accomplis, au milieu des agitations et des angoisses de la lutte, par deux adversaires incertains chacun sur les intentions de l'autre, tandis que lui connaît leur situation respective et leurs plus secrets desseins. La question n'est pas de savoir s'il n'aurait pas été inférieur aux hommes dont il discute la conduite, s'il aurait fait plus ou moins bonne figure à leurs côtés; mais bien d'apprécier si ses réflexions ne peuvent pas être de quelque utilité pour le présent et pour l'avenir.

L'artillerie française ne fut pas, en 1870, à hau-

teur de sa tâche ; mais elle ne mérite certainement pas les reproches injustes dont elle a été parfois l'objet ; la responsabilité en incombe bien moins aux hommes qui l'ont dirigée, qu'à l'ambiance dans laquelle eux-mêmes et les générations antérieures avaient vécu. « Il ne leur avait pas été possible, selon l'expression « du général Langlois, de puiser, dans ce milieu mili- « taire, les leçons historiques qui seules auraient guidé « leurs réflexions en vue de la guerre des nations « armées (1). »

Que l'artillerie moderne s'inspire donc des exemples donnés par son aînée ; qu'elle conserve, comme un pieux héritage, l'esprit de dévouement et le souffle d'héroïsme qui animèrent nos batteries sur les hauteurs du Point-du-Jour, d'Amanvillers et de Saint-Privat, et sans lesquels l'armement le plus perfectionné ne servirait de rien et la science militaire la plus consommée resterait vaine.

Châlons-sur-Marne, janvier 1906.

---

1. *Enseignements de deux guerres récentes,* par le général H. Langlois, membre du conseil supérieur de la guerre (Avant-propos).

L'ARTILLERIE

DANS LA

BATAILLE DU 18 AOUT

CHAPITRE PREMIER
ORGANISATION ET ARMEMENT

---

§ 1er — ORGANISATION

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Armée française. — L'organisation de l'armée de Metz avait été établie d'après les bases suivantes : cinq corps d'armée (la Garde impériale, les 2e, 3e, 4e et 6e corps), une réserve générale d'artillerie, deux divisions de cavalerie et un grand parc d'artillerie.

Les corps d'armée, sans compter la Garde, qui avait une organisation spéciale, étaient de deux types ; d'une façon générale, ceux du premier type (2e et 4e) devaient comprendre normalement trois divisions d'infanterie, une division de cavalerie de

deux brigades (sans artillerie), une réserve d'artillerie de six batteries (2 de 4, 2 de 12, 2 à cheval), et un parc d'artillerie; ceux du second type (3e et 6e) comprenaient quatre divisions d'infanterie, une division de cavalerie de trois brigades (sans artillerie), une réserve d'artillerie de huit batteries (2 de 4, 2 de 12, 4 à cheval) et un parc d'artillerie.

La Garde comprenait deux divisions d'infanterie, une division de cavalerie de trois brigades avec deux batteries à cheval, une réserve d'artillerie de six batteries à cheval et un parc d'artillerie.

La réserve générale d'artillerie comprenait seize batteries, dont huit batteries de douze et huit batteries à cheval.

Les divisions de cavalerie non rattachées à des corps d'armée comprenaient deux brigades à deux régiments et deux batteries à cheval.

Une division d'infanterie, en ne tenant pas compte des éléments secondaires ou administratifs, se composait de deux brigades d'infanterie et d'un bataillon de chasseurs (sauf pour quelques divisions qui n'en possédaient pas) rattaché à une des deux brigades, d'une artillerie divisionnaire (3 batteries) et d'une réserve divisionnaire de munitions d'infanterie.

Les régiments d'infanterie étaient à trois bataillons de guerre, les bataillons, à six compagnies de guerre. Les régiments de cavalerie étaient soit à quatre escadrons (cavalerie de ligne et de réserve),

soit à cinq escadrons de guerre (cavalerie légère et de la Garde).

Par suite de différents incidents, une partie des troupes du 6e corps ne put rejoindre Metz, et le grand parc ne fut pas constitué. Enfin, le 2e corps, le 18 août, était privé de sa 3e division, formant la garnison de Metz, mais se trouvait renforcé d'autre part de la brigade mixte Lapasset, du 5e corps. La pièce annexe n° 2 donne la composition réelle de l'armée le 18 août au matin.

Armée allemande. — Les forces allemandes qui opéraient autour de Metz, sur la rive gauche de la Moselle, et qui prirent part à la bataille du 18 août, se composaient des Ire et IIe armées allemandes (8 corps d'armée et 3 divisions de cavalerie.)

La Ire armée comprenait les VIIe et VIIIe corps d'armée et la 1re division de cavalerie [1] ; elle fut renforcée dans la soirée du 18 par le IIe corps (soit au total 3 corps d'armée et 1 division de cavalerie).

La IIe armée comprenait cinq corps d'armée (la Garde prussienne, les IIIe, IXe, Xe, XIIe, et deux divisions de cavalerie, les 5e et 6e) [2].

---

1. Le Ier corps d'armée et la 3e division de cavalerie, qui faisaient partie de la Ire armée, étaient restés sur la rive droite de la Moselle pour surveiller la place de Metz.

2. La IIe armée comprenait en outre le IVe corps ; mais ce corps d'armée se trouvait trop éloigné le 18 août pour prendre part à la bataille.

Le corps d'armée allemand (type normal) comprenait, en laissant de côté les éléments secondaires :

2 divisions d'infanterie ;
1 bataillon de chasseurs ;
1 artillerie de corps { 1 groupe monté de 4 batteries ; 1 groupe à cheval de 2 ou 3 batteries ;
1 parc d'artillerie.

Deux corps d'armée (la Garde et le XIIe) possédaient en outre une division de cavalerie.

Une division d'infanterie comprenait (sauf quelques exceptions) :

2 brigades d'infanterie ;
1 régiment de cavalerie ;
1 groupe d'artillerie montée de 4 batteries.

La division hessoise comprenait toutefois une brigade de cavalerie, avec une batterie à cheval, au lieu d'un régiment de cavalerie.

Les brigades d'infanterie étaient en principe à deux régiments, et les régiments à trois bataillons (sauf quelques exceptions dans la Garde, le XIIe corps et la division hessoise).

Les bataillons étaient à quatre compagnies.

Les divisions de cavalerie se composaient de deux ou trois brigades (de 2 ou 3 régiments) et d'une ou deux batteries à cheval.

Le tableau suivant donne la composition des deux armées, en bataillons, escadrons et bouches à feu (pour l'artillerie française, les mitrailleuses sont comptées avec les canons) :

		Composition réelle			Composition prévue		
		Bataillons (1)	Pièces	Escadrons	Bataillons	Pièces	Escadrons
Armée française	Garde impériale	24	72	30	24	72	30
	2e corps	32	78	18	39	90	18
	3e —	52	120	21	52	120	31
	4e —	39	90	18	39	90	18
	6e —	40	78	15	49	120	26
	1re division de cavalerie (2)	»	»	»	»	12	20
	3e —	»	12	16	»	12	16
	Réserve générale d'artillerie	»	72	»	»	96	»
	Totaux	187	522	118	203	612	159
Armée allemande	Garde prussienne	29	90	32	29	90	32
	IIe corps	25	84	8	25	84	8
	IIIe —	25	84	8	25	84	8
	VIIe —	25	84	8	25	84	8
	VIIIe —	25	90	8	25	90	8
	IXe —	23	90	12	23	90	12
	Xe —	25	84	8	25	84	8
	XIIe — (saxon)	29	96	24	29	96	24
	1re division de cavalerie	»	6	24	»	6	24
	5e —	»	12	36	»	12	36
	6e —	»	6	20	»	6	20
	Totaux	206	726	188	206	726	188

1. L'effectif des bataillons allemands atteignait 1000 hommes, celui des bataillons français ne dépassait pas en moyenne 600. D'après les situations du 1er août, le total de l'infanterie des 2e (y compris la 3e division de Laveaucoupet), 3e et 4e corps (130 bataillons) était de 76093 (troupe et officiers); ce qui donne un effectif moyen de 600 hommes par bataillon en nombre rond.
2. La 1re division de cavalerie avait été rattachée au 6e corps.

PROPORTION DE L'ARTILLERIE

Armée française. — D'après la composition normale des corps d'armée, la proportion prévue de l'artillerie était de (1) :

2,9 par bataillon 4,1 par 1 000 fusils (2)	en ne comptant pas les 4 batteries affectées aux divisions de cavalerie.
3 par 1 000 hommes	pour l'effectif total prévu de l'armée, y compris les divisions de cavalerie, et en tenant compte de l'artillerie de ces divisions.

Dans l'intérieur des corps d'armée, c'est-à-dire en faisant abstraction de la réserve générale d'artillerie, la proportion prévue d'artillerie était de 2,3 par bataillon (sauf pour le 6e corps, où il aurait été de 2,4, et pour la Garde, où il s'élevait jusqu'à 3).

A la suite des modifications apportées dans la composition des corps d'armée (surtout des 2e et 6e), l'armée française comprenait, le 18 août au matin,

1. Il faut remarquer que les quatre-vingt-seize pièces de la réserve générale étaient destinées à l'ensemble de l'armée du Rhin, et non pas seulement aux corps opérant autour de Metz (c'est-à-dire aux 1er, 5e et 7e corps, et à la 2e division de cavalerie en plus).

2. En comptant les bataillons à 700 hommes, chiffre que le commandement français semble avoir espéré atteindre, mais qui ne fut jamais obtenu.

seize bataillons et quatre-vingt-dix pièces de moins que dans l'organisation prévue.

La proportion réelle de l'artillerie était donc la suivante :

2,8 par bataillon	chiffre inférieur à celui prévu, à cause d'un déficit en batteries proportionnellement supérieur au déficit en bataillons.
4,7 par 1 000 fusils [1] 3,2 par 1 000 hommes	chiffres supérieurs à ceux prévus, à cause d'un déficit dans les effectifs prévus.

Ces chiffres, sauf le second, diffèrent fort peu de ceux qui se rapportent à la composition prévue.

Les opérations de la mobilisation et de la concentration continuant à se poursuivre dans l'armée française au cours même des opérations, les corps reçurent, pendant les premiers jours du mois d'août, des réservistes qui vinrent combler une partie des vides déjà faits ; il est donc impossible de se rendre compte exactement de l'augmentation de la proportion de l'artillerie provenant de la diminution des effectifs par suite des opérations de guerre. On peut, néanmoins, s'en faire une idée si on considère que l'effectif de l'infanterie des 1re et 2e divisions du 2e corps avait subi, du 1er au 18 août avant la bataille, une diminution de 1 537 hommes (14 773 — 13 236),

1. En comptant les bataillons à 600 hommes.

soit de plus de 10 °/₀, après dix-sept jours de campagne et deux combats meurtriers (6 et 16 août).

Armée allemande. — La proportion de l'artillerie dans l'armée allemande était, au début des opérations (organisation prévue et réalisée), de :

3,4	pièces par bataillon en moyenne		variant de 3,1 pour la Garde à 3,9 pour le IX[e] corps ;
3,4	—	par 1 000 fusils ;	
3	—	par 1 000 hommes (environ).	

Artillerie divisionnaire. — Artillerie de corps. — Réserves d'artillerie. — En faisant abstraction des batteries attachées aux divisions de cavalerie, l'artillerie était répartie, en moyenne, dans les corps d'armée à raison de :

$\frac{4}{7}$ comme artillerie divisionnaire $\frac{3}{7}$ comme artillerie de corps	dans les corps d'armée allemands ;
$\frac{3}{5}$ comme artillerie divisionnaire $\frac{2}{5}$ comme réserve d'artillerie	dans les corps d'armée français.

Les appellations d'artillerie de corps et de réserve d'artillerie, qui servaient à désigner une certaine fraction d'artillerie attribuée aux corps d'armée, ne

provenaient pas d'une simple différence de terminologie; elles répondaient à une conception essentiellement différente de l'emploi de cette artillerie.

De plus, cette différence de principe se trouvait encore accentuée par ce fait que, tandis que dans l'armée allemande la totalité de l'artillerie était répartie dans les corps d'armée, dans l'armée française une fraction sensiblement égale au sixième de la totalité de l'artillerie de l'armée (non compris les batteries des divisions de cavalerie) formait la réserve générale d'artillerie, en dehors des corps d'armée.

ORGANISATION D'ENSEMBLE DE L'ARTILLERIE

Artillerie française [1]. — L'organisation du temps de paix n'ayant pas été arrêtée en prévision de

---

1. Les troupes d'artillerie comprenaient sur pied de paix :

20 régiments :
- 15 d'artillerie montée numérotés de 1 à 15 (ou plus exactement régiments mixtes de 12 batteries, dont 4 à pied [de 1 à 4] et 8 montées [de 5 à 12]);
- 1 d'artillerie-pontonniers n° 16 ;
- 4 d'artillerie à cheval numérotés de 17 à 20 à 8 batteries.

10 compagnies d'ouvriers.
6 — d'artificiers.
1 compagnie d'armuriers.
2 régiments du train d'artillerie à 12 compagnies. A la mobilisation, les compagnies du train se dédoublaient en compagnie principale (capitaine en premier et lieutenant en premier) et compagnie *bis* (capitaine en second et lieutenant en second ou sous-lieutenant.)

la formation des corps d'armée sur pied de guerre, les batteries de l'artillerie d'un même corps d'armée (sauf pour la Garde, qui était le seul corps organisé dès le temps de paix) provenaient de trois et même quatre régiments différents ; les officiers supérieurs avaient ainsi sous leurs ordres des batteries qui leur étaient totalement inconnues; cette mesure était surtout sensible dans les réserves d'artillerie des corps d'armée.

Toutefois, la réserve générale, constituée par deux régiments, présentait une homogénéité comparable à celle du temps de paix.

Les états-majors de l'artillerie des corps d'armée se trouvaient naturellement constitués par ceux des commandements d'artillerie du pied de paix [1].

Les unités de ravitaillement étaient attelées par le train d'artillerie ; les troupes de cette sorte de subdivision d'arme n'avaient à remplir que le rôle de convoyeurs, toutes les questions techniques et tactiques entrant dans les attributions des officiers d'artillerie des états-majors des parcs.

Enfin, les équipages de ponts étaient servis par les compagnies de pontonniers qui faisaient, à cette époque, partie de l'artillerie, et étaient attelés par le train d'artillerie, dans les mêmes conditions que les unités de ravitaillement.

---

1. Il existait douze de ces commandements (dont celui de la Garde), ayant chacun sous son autorité une école d'artillerie, plus le commandement de l'artillerie en Algérie.

Artillerie allemande. — Les corps d'armée allemands comprenaient sur pied de paix une brigade d'artillerie, commandée par un général-major ou colonel et constituée par la réunion d'un régiment d'artillerie de campagne de quinze batteries, généralement, et d'un régiment ou d'une portion de régiment d'artillerie de place; le régiment d'artillerie de campagne portait le numéro du corps d'armée; à la mobilisation, il formait les sections de munitions [1] pour constituer le parc.

COMPOSITION DE LA BATTERIE

Artillerie française. — La batterie française comprenait :

	PIÈCES	CAISSONS	VOITURES diverses	TOTAL des voitures
	—	—	—	—
Canon de 4. . .	6	8	4	18
Canon de 12. . .	6	12	4	22
Mitrailleuses . .	6	8	4	18

La batterie se fractionnait en batterie de combat

1. On a adopté l'appellation de *sections* au lieu de celle de *colonnes* de munitions, afin de désigner des organes similaires par les mêmes vocables; de même, on a renoncé à l'appellation d'*Abtheilung* pour celle de *groupe*.

(6 pièces et 6 caissons) et réserve, analogue à notre échelon d'aujourd'hui. Dans une même division d'infanterie, les réserves des batteries étaient réunies, pendant les marches et les combats, aux voitures de munitions d'infanterie et de cavalerie, de manière à former un parc ou réserve divisionnaire, dont on parlera plus tard, commandé par un des capitaine en second des batteries et placé sous la direction immédiate du commandant de l'artillerie de la division.

La batterie comprenait quatre ou cinq officiers :

1 capitaine en premier;

1 capitaine en second;

1 lieutenant en premier;

1 ou 2 lieutenants en second ou sous-lieutenants [1].

Le capitaine commandant et les lieutenants marchaient avec la batterie de combat; le capitaine en second, lorsqu'il n'était pas détaché comme adjoint à un officier supérieur, marchait avec la réserve de la batterie.

Artillerie allemande. — La batterie comprenait six pièces, six caissons et quatre voitures diverses. Dans la formation normale, les voitures autres que les pièces formaient deux échelons; le premier, comprenant trois caissons, était placé sous les ordres

1. Cinq officiers pour les batteries de mitrailleuses et les batteries à cheval des divisions de cavalerie.

du maréchal des logis chef et restait à proximité immédiate des pièces ; le second, constitué par le reste des voitures, suivait, sous les ordres du capitaine d'arme, sous-officier chargé des détails dans la batterie, comme le sont nos adjudants.

Le cadre-officiers de la batterie comprenait trois officiers (1 capitaine et 2 lieutenants) qui marchaient avec les pièces.

GROUPEMENT DES BATTERIES

Artillerie française. — Les batteries étaient groupées soit par trois, pour l'artillerie divisionnaire, chaque groupe constituant l'artillerie divisionnaire, soit par deux, pour les réserves d'artillerie. Ces derniers groupements s'appelaient division ; ils étaient placés chacun sous les ordres d'un chef d'escadron.

Artillerie allemande. — Les batteries étaient, à part quelques exceptions dans le IXe et XIIe corps de composition spéciale, groupées soit par quatre (pour les batteries montées), soit par deux ou trois pour les batteries à cheval.

L'organisation du commandement dans les différents groupements de batteries était beaucoup plus fortement constituée dans l'armée française que

dans l'armée allemande [1]. Dans la seconde, par exemple, une artillerie divisionnaire composée de

1.

			OFFICIERS			GARDES d'artillerie
			généraux	supérieurs	subalternes	
Grand quartier général.	France		»	»	»	»
	Allemagne		1 (1)	1	1	»
Commandement de l'artillerie d'une armée.	France		1 (2)	8	4	4
	Allemagne		1 (3)	1	2	»
Commandement de l'artillerie d'un corps d'armée.	France	corps à 2 et 3 divisions	1 (4)	1	2 ou 3	1
		corps à 4 divisions	1 (5)	5	1	1
	Allemagne		1 (6)	»	2	»
Commandement d'une artillerie divisionnaire.	France		»	2 (7)	(a)	»
	Allemagne		»	1 (8)	(a)	»
Commandement d'une artillerie de corps.	Allemagne		»	3 (9)	(a)	»
Commandement de la réserve et du parc d'artillerie dans un corps d'armée de 4 divisions.	France		1 (10)	1	(a)	»
Commandement de la réserve d'artillerie d'un corps d'armée.	France	corps à 3 divisions	»	4 (11)	(a)	»
		corps à 4 divisions	»	7 (12)	(a)	»
Commandement du parc d'un corps d'armée.	France (b)		»	2 (13)	1 ou 2	3 à 5
	Allemagne		»	1 (14)	»	»
Commandement de la réserve générale d'artillerie.	France		1 (15)	1	(a)	»

1. Général de Hindersin, inspecteur général de l'artillerie. — 2. Général de division. — 3. Lieutenant-général, inspecteur d'artillerie. — 4. Général de brigade. — 5. Général de division. — 6. Général-major ou colonel. — 7. 1 lieutenant-colonel, 1 chef d'escadron. — 8. Lieutenant-colonel ou major. — 9. Dont le colonel commandant le régiment d'artillerie du corps d'armée, commandant l'artillerie de corps. — 10. Général de brigade. — 11. Dont 1 colonel commandant la réserve et 3 chefs d'escadron. — 12. Dont 1 colonel commandant la réserve, 2 lieutenants-colonels et 4 chefs d'escadron. — 13. Dont le colonel directeur. — 14. Major ou capitaine. — 15. Général de division. — a. Adjoints pris dans les batteries. — b. L'état-major du parc de la Garde était un peu différent.

quatre batteries était commandée par un seul officier supérieur (généralement du grade de major), tandis que le commandement d'une artillerie divisionnaire française, comprenant trois batteries seulement, comportait deux officiers supérieurs : un lieutenant-colonel commandant l'artillerie et un chef d'escadron commandant en second, commandant supérieur des batteries. En réalité, ces deux officiers supérieurs se doublaient, le nombre de batteries étant vraiment trop restreint pour justifier leur présence simultanée. De plus, la composition, absolument hétérogène, d'une artillerie divisionnaire en deux batteries de 4 et une batterie de mitrailleuses, fut une des causes qui, venant s'ajouter à celles dues à des idées erronées sur l'emploi de l'artillerie, s'opposèrent à ce que ce groupement de batteries jouât le rôle d'unité tactique. Ce fut, au contraire, celui qu'en règle générale les groupes allemands de quatre batteries, tant de l'artillerie divisionnaire que de l'artillerie de corps, s'attachèrent à remplir, malgré leur lourdeur et leur peu de maniabilité.

UNITÉS DE RAVITAILLEMENT — PARCS

Armée française. — La base de la composition des parcs était la suivante :

Caissons d'artillerie (1) :	dont la moitié dans les parcs des corps d'armée, et la moitié au grand parc.
De 12 : 4 caissons par bouche à feu	
De 4 : $\frac{3}{5}$ caisson par bouche à feu	
Caissons d'infanterie :	
En nombre suffisant pour compléter l'approvisionnement à 200 cartouches par fantassin	

Un parc de corps d'armée était fractionné en plusieurs subdivisions attelées chacune par une compagnie du train d'artillerie, savoir :

Une subdivision pour chaque division d'infanterie (munitions d'artillerie et d'infanterie, y compris la réserve divisionnaire);

Une subdivision pour la réserve d'artillerie et la division de cavalerie ;

Une subdivision pour l'équipage de ponts.

---

1. *Observations sur le service de l'artillerie en campagne*. Ministère de la guerre. Paris, Dumaine. 1869.
Note ministérielle du 17 décembre 1867.
Rapport du 25 novembre 1867 au ministre, approuvé le 17 décembre 1867. Archives de la section technique. Cartons 3-*b*-101-*a*, 2-*b*-2-*c*.

La réserve divisionnaire (munitions pour armes portatives), pour une division d'infanterie de treize bataillons, comprenait vingt voitures [1] sous les ordres d'un lieutenant, sous-lieutenant ou adjudant.

Les parcs divisionnaires devaient se tenir aussi rapprochés que possible des troupes et se réapprovisionner au parc du corps d'armée.

Le parc d'un corps d'armée de trois divisions d'infanterie comprenait deux cent cinquante voitures environ, soit cinquante voitures en moyenne par subdivision; on voit combien ces subdivisions étaient plus lourdes que nos sections de munitions ou de parc actuelles qui, suivant leur espèce, comprennent de vingt-trois à vingt-neuf voitures.

Tout en étant un organe de corps d'armée, le parc, indépendamment des fractions organiquement rattachées aux divisions d'infanterie sous le nom de réserves divisionnaires, avait une organisation répondant à une conception assez nette d'un service divisionnaire de ravitaillement.

Le grand parc de campagne devait être formé d'une partie attelée et d'une partie non attelée; il devait compléter l'approvisionnement à environ quatre cents coups par bouche à feu et deux cents cartouches par homme; il ne fut jamais organisé.

1. 14 caissons à deux roues, 5 caissons à quatre roues, 1 chariot.

Approvisionnements en munitions. — *Munitions d'artillerie (par bouche à feu)*

		BATTERIES			PARC de corps d'armée[2]	TOTAL	GRAND PARC	TOTAL	OBSERVATIONS
		Batterie de combat[1]	Réserve de batterie[1]	Total					
France	4	104	48	212	91,7	303,7	(a)	(400)[b]	(a) Pour mémoire ; le grand parc ne fut jamais formé.
	12	72	57	129	108,4	232,4	(a)	(400)[b]	(b) Chiffre théorique approximatif.
	Mitrailleuses	»	»	324(c)	384	708	»	»	(c) 418 boîtes à balles, dont 15 boîtes rouges (à balles multiples) et 403 boîtes vertes (ordinaires).
Allemagne	8	»	»	157	100	257	220	477	
	9	»	»	133	105	238	200	438	
France. — Organisation actuelle		»	»	312	189,5	501,5	»	»	

1. Les chiffres inscrits dans cette colonne sont ceux donnés par la note ministérielle du 17 décembre 1867 (Archives de la Section technique, carton 3-*b*-101-*a*) ; ils sont légèrement supérieurs à ceux du tableau de l'annexe n° 4, parce que ces derniers ne tiennent pas compte des boîtes à mitrailles.

2. Les chiffres inscrits dans cette colonne, en ce qui concerne le 4 et le 12, résultent de ceux du tableau de l'annexe n° 4, lesquels sont donnés par la composition réelle des parcs (non compris les boîtes à mitrailles). Ces chiffres se rapprochent beaucoup de ceux résultant de la donnée suivante indiquée par la note ministérielle du 17 décembre 1867 pour servir de base à la composition des parcs, savoir :

Pour le 4 : $\frac{3}{5}$ caissons par bouche à feu }
Pour le 12 : 4 caissons par bouche à feu } dont la moitié aux parcs de corps d'armée et la moitié au grand parc pour les bouches à feu des corps d'armée, et en totalité au grand parc pour celles de la réserve générale.

Munitions d'infanterie (par homme)

	SUR L'HOMME	PARC du corps d'armée			GRAND PARC	TOTAL
		Réserve divisionnaire	Parc	Total		
France (a)	90	30 (b)	20	50	»	(200) (c)
Allemagne	80	85	»	85	»	165
France. — Organisation actuelle	120	65,5 (d)	110,4	295,9	»	»

(a) Note du commandant Jamont (Archives de la Section technique).
(b) 24 seulement d'après la note ministérielle du 17 décembre 1867, chiffre théorique approximatif.
(c) Dont 20 à la partie mobile du grand parc (note ministérielle du 17 décembre 1867.) Pour mémoire ; le grand parc ne fut jamais formé.
(d) Voitures de compagnie ; plus, pour mémoire, 2,5 dans les fourgons à bagages.

Armée allemande. — Le groupe des sections de munitions d'un corps d'armée, ou autrement dit le parc, était formé de neuf sections de munitions dont cinq d'artillerie et quatre d'infanterie.

Les sections de munitions allemandes comprenaient vingt-cinq voitures [1] environ ; plus légères, plus nombreuses que les massives subdivisions du parc français, qui portaient à la fois des munitions d'artillerie et des munitions d'infanterie, elles se prêtaient beaucoup mieux que celles-ci aux opérations du ravitaillement. Le parc allemand était donc essentiellement un organe de corps d'armée, et c'est en définitive sur son organisation qu'a été calquée celle de nos parcs actuels.

1. Vingt-quatre pour les sections de munitions d'artillerie et vingt-sept pour les sections de munitions d'infanterie.

§ 2. — ARMEMENT

Canons. — Renseigne

				PROJECTILES					
		POIDS de la voiture		Obus ordinaire			Obus à balles ou shrapnels		
	CALIBRE	Pièce	Caisson	Poids	Nombre d'éclats	Fusée	Poids	Nombre de balles	Fusée
Français(1) 4	86,5	1 297	1 385	4,00	22(4)	F()	4,640	85	F(5)
Français(1) 12	121,3	1 937	1 844	11,450	22(4)	F(3)	11,700	150	F(3)
Allemands(2) 8cm	78,5	1 561	1 965	4,250	30	P	4,250	90	F(6)
Allemands(2) 9cm	91,5	1 835	2 212	6,900	30 à 40	P	6,900	180	F(6)
Canon Schneider mod. 1895(7)	75	1 727	2 013	»	»	»	6,500	300(7)	F

1. Canons en bronze se chargeant par la bouche.
2. Canons se chargeant par la culasse, en bronze ou acier (8cm) mod. 1867 et 1869, en
3. Fusée réglée à deux distances seulement à 1 200 et 2 800 m.
4. Éclats dangereux à 300 ou 400 m dans la direction du tir, et à 200 m à droite et à gauche.
5. Fusée réglée à quatre distances, à partir de 500 m jusqu'à 1 300 m, destinée à donner les
6. Fusée réglée à toutes les distances, mais la partie supérieure de la fusée ne se mettait en
7. Le tableau d'où sont extraites les données relatives au canon Schneider ne donne pas le les différents types de canons de campagne à tir rapide. Il en est de même pour les écarts

---

1. *Les Artilleries de campagne de l'Europe en 1874*, par H. LANGLOIS, *Observations sur le service de l'artillerie de campagne*. Ministère de la *Aide-mémoire d'artillerie*.
Artillerie prussienne, par E. JOUFFRET, capitaine d'artillerie. — *Revue*
Renseignements numériques concernant divers systèmes d'artillerie de

EFFICACITÉ DU TIR

ments numériques ([1])

VITESSE INITIALE	VITESSE DU TIR (nombre de coups par minute)	ÉCARTS PROBABLES					
		à 1000 m		à 1500 m		à 2000 m	
		en hauteur	en direction	en hauteur	en direction	en hauteur	en direction
325	2	1,57	1,26	3,42	2,14	6,57	3,25
288	2	1,28	0,87	2,71	1,39	5,22	2,01
369	2	0,75	0,67	1,42	1,18	2,55	1,78
331	2	0,43	0,52	1,03	0,95	1,90	1,42
560	20	0,2(7)	0,3(7)	0,3(7)	0,4(7)	0,6(7)	0,6(7)

acier (9^{cm}) mod. 1861.

effets de la mitraille jusqu'à cette dernière distance.
place qu'au moment du tir.
nombre de balles; on a pris le chiffre de 300 dont se rapproche généralement celui réalisé dans
probables; on a pris les données se rapportant à un autre type de canon à tir rapide.

capitaine d'artillerie. — Paris, Berger-Levrault et Cie, 1875.
guerre. — Paris, Dumaine, 1869.

d'*Artillerie*, numéro d'octobre 1872.
campagne. — *Revue d'Artillerie*, numéro de septembre 1897.

Il est difficile d'établir une comparaison précise entre la puissance de deux armes et surtout entre leur valeur pratique sur le champ de bataille. Néanmoins, les renseignements réunis dans le tableau ci-dessus fournissent, à ce sujet, quelques éléments d'appréciation assez nets sur les canons employés en 1870 par les artilleries française et allemande.

On a cru utile d'y joindre les mêmes éléments relatifs à un type de canon de l'artillerie actuelle, pour se rendre compte de l'augmentation de puissance du canon depuis la guerre, et apprécier les modifications que cette augmentation apporte à l'emploi de l'artillerie.

D'une façon générale, en 1870, le réglage de la fusée française à deux distances seulement (1 200-2 800) était fort préjudiciable au bon emploi de l'artillerie. Pour que le tir eût quelque efficacité, il fallait que l'objectif fût précisément placé à la distance correspondant à l'évent (modifiée suivant les conditions extérieures, atmosphériques ou autres).

Dans les « Observations sur le service de l'artillerie en campagne » il était dit que l'on *devait s'abstenir de tirer au delà de 2 000 m;* les distances moyennes de tir, ajoutait-on, étaient de 1 500 à 1 800 m. Cette recommandation, dans un texte officiel, est assez curieuse; elle comporte la condamnation de la fusée fusante réglée à deux distances, l'une inférieure, l'autre supérieure aux distances moyennes de tir.

En ce qui concerne le réglage du tir, il n'aurait

pu présenter quelque intérêt et quelque utilité que dans deux zones assez étroites et voisines, l'une de la distance de 1 200 m, l'autre de la distance de 2 800 m; mais l'opération, même restreinte à ces circonstances exceptionnelles, n'aurait pas été possible avec les obus fusants de l'époque; il fallait y employer des obus percutants. On paraît ne pas y avoir pensé jusqu'aux premières sanctions du champ de bataille, et un ordre de l'artillerie de l'armée, en date du 23 août, donna à ce sujet, entre deux combats, les prescriptions suivantes : « Le moyen le « plus pratique consiste à régler le tir d'après l'ob- « servation des points de chute fournis par les pre- « miers coups tirés. Or, au delà d'une certaine dis- « tance, il est quelquefois difficile d'observer les « points de chute des projectiles ordinaires, et il « devient tout à fait indispensable de recourir à « l'emploi des fusées percutantes.

« Mais l'opération de dévisser une fusée fusante « et de visser à sa place une fusée percutante pré- « sente des difficultés au moment de l'action, et il « importe d'avoir quelques projectiles armés de fu- « sées percutantes. En conséquence, on fera pré- « parer à l'avance dans chaque batterie trois projec- « tiles par pièce avec des fusées percutantes, en leur « assignant dans le coffre de l'avant-train une place « bien déterminée [1]. »

---

1. Journal du lieutenant Palle.

En réalité, l'artillerie française ne réglait pas, et ne pouvait pas régler son tir; d'ailleurs, l'eût-elle pu, les obus ordinaires fusants avec leur vingtaine d'éclats n'auraient eu qu'une bien faible efficacité; quant aux obus à balles, ils n'entraient qu'en une très faible proportion dans les approvisionnements.

Le tir fusant n'est susceptible de produire de grands effets que si le projectile est organisé en conséquence et s'il est muni d'une fusée précise, fonctionnant à toutes les distances; or ces conditions n'étaient pas encore réalisées en 1870, pas plus dans l'artillerie française que dans l'artillerie allemande.

Il n'est donc pas étonnant que certaines batteries en soient arrivées, comme le fit la $\frac{7}{8}$ 4 (1re division du 6e corps), après avoir épuisé ses obus ordinaires, à tirer leurs obus à balles comme boulets pleins [1]. Mais le tir à ricochet, ou à boulets roulants, ne convient pas pour les projectiles ogivaux; les obus entre 2 000 et 2 400 m ne ricochaient plus, s'enfonçaient dans le sol et perdaient toute efficacité [2]; on peut donc affirmer que ce tir était inférieur à celui de l'artillerie lisse.

L'emploi du tir percutant, lorsqu'il put être exceptionnellement exécuté, donna des résultats très appréciables; c'est ainsi qu'une pièce de la $\frac{7}{2}$ 4 (bri-

1. *Historique du 8e régiment d'artillerie.*
2. *Observations sur le service de l'artillerie en campagne.*

gade Lapasset), ayant à tirer à 3 200 m des obus percutants contre des colonnes ennemies défilant dans la plaine, sur la rive droite de la Moselle, semble, malgré la grande distance et à l'étonnement de son personnel, avoir été susceptible de produire quelque effet : « Les éclatements sont très précis, « dit l'*Historique du 2e régiment d'artillerie*, et l'en« nemi paraît être inquiété. »

L'artillerie allemande, qui se servait d'obus percutants, réglait son tir d'une façon remarquable pour l'époque; depuis 1866, et sous l'énergique impulsion du général de Hindersin, elle avait appris à tirer. Mais ses projectiles étaient le plus souvent inoffensifs; ils s'enfonçaient dans le sol, faisaient fougasse ou n'éclataient pas. Sur le champ de bataille du 18 août, la nature molle des terres labourées, la contre-pente du terrain, qui venait s'ajouter à l'angle de chute des projectiles, étaient particulièrement défavorables au tir de l'artillerie allemande. Les Historiques français sont unanimes à cet égard [1]. Le sol avait beau être défoncé par les obus, le tir de l'ennemi avait beau être réglé, « les éclats ne fai« saient aucun mal; on n'avait à craindre que les « coups de plein fouet », raconte le capitaine Mignot, qui commandait la $\frac{5}{11}$ M. « Les obus, en écla-

1. Voir en particulier les *Historiques des 11e, 17e et 19e régiments d'artillerie.*

« tant, dit d'autre part l'*Historique* du 17[e] régiment, « faisaient plus de bruit que de mal. » Comme on l'a fait remarquer pour le tir de l'artillerie française, le tir de l'artillerie lisse à boulets roulants, du moins aux petites distances, eût peut-être été aussi efficace.

Quoi qu'il en soit, on s'explique ainsi comment chacun des deux adversaires put rester exposé, parfois pendant plusieurs heures, sur un terrain découvert, au feu de l'artillerie de l'autre, sans être exterminé.

L'emploi de la fusée percutante ne constituait pas le seul élément de supériorité du matériel allemand sur le matériel français.

Un simple coup d'œil jeté sur le tableau des écarts probables montre que les canons allemands possédaient à 2 000 m une justesse double de celle des canons français à la même distance, et sensiblement supérieure à celle de ces mêmes canons à 1 500 m; ils possédaient eux-mêmes à 1 500 m une justesse à peu près égale à celle des canons français à 1 000 m.

On peut donc dire que, toutes choses égales d'ailleurs, les distances de tir, pour des justesses équivalentes, dépassaient de 500 à 700 m dans l'artillerie allemande celles de l'artillerie française. C'étaient des conditions de supériorité véritablement écrasantes, surtout avec un matériel pour lequel les distances

moyennes de tir étaient comprises entre 1 000 et 2 000 m.

Sans faire entrer en ligne de compte l'effet moral [1], très appréciable, produit sur chaque adversaire par le tir des canons lourds de l'artillerie opposée, il faut bien reconnaître que le canon de 12 français, surtout aux distances, relativement grandes pour l'époque, de 2 000 m, se trouvait en état de soutenir la lutte avec les canons allemands; le 4, à de pareilles distances, était tout à fait insuffisant.

Quant à l'élément moral, il est prudent de ne pas le négliger complètement lorsqu'on étudie la question non pas du canon normal de campagne, mais celle des bouches à feu plus puissantes destinées à compléter, en nombre restreint, l'artillerie de petit calibre.

S'il est difficile d'apprécier la puissance relative des canons allemands et français en usage en 1870, l'opération présente encore plus de difficultés lorsqu'il s'agit de comparer l'artillerie de cette époque à l'artillerie actuelle. On sait que, d'après des expé-

1. Chaque adversaire était porté à attribuer à l'autre des canons d'un calibre supérieur à celui des pièces dont il se servait réellement. — « Les effets produits par la batterie prussienne de position « de Flavigny (le 16 août), qui était armée de canons de 12, redon- « nait à ce calibre supérieur une faveur nouvelle, » peut-on lire dans le journal du général Soleille. Or, on sait que l'obus du canon lourd allemand 9c (le plus fort calibre de campagne) ne pesait que 6kg,900.

riences exécutées par la commission d'études pratiques de tir de Poitiers en 1890-1891, le rapport des effets obtenus avec le canon de 90^{mm} à ceux des canons allemands de 1870 aurait été de 60 à 1. L'augmentation de rapidité du tir, les perfectionnements des organes de pointage et de repérage, la protection donnée au personnel par le bouclier ont encore accru, dans des proportions très notables depuis dix ans, la puissance de l'artillerie ; il n'existe donc pour ainsi dire pas de commune mesure entre celle-ci et la puissance de l'artillerie en 1870. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'artillerie à tir rapide, ayant la libre disposition de ses feux, détruira sûrement et rapidement tout objectif un peu considérable se présentant à découvert, jusqu'à une distance de 2 500, 3 000 m et même au delà, suivant les circonstances.

MITRAILLEUSES OU CANONS A BALLES [1]

Renseignements numériques [2]

Nombre de tubes			25
Balle.	Poids	gr	54,2
	Diamètre	mm	13,6

1. L'appellation réglementaire était celle de canon à balles.
2. *Instruction sur le service des canons à balles*. Paris, Imprimerie nationale, 1870.
Aide-mémoire d'artillerie.

Distance de tir.	Tables de tir : jusqu'à . .	m	2 800
	Hausse : jusqu'à . . .	—	3 000
	Portée extrême	—	3 400
Vitesse de tir (nombre de coups à la minute).			5

Les balles étaient contenues dans des boîtes de vingt-cinq.

La pièce était construite de façon à permettre le fauchage. Néanmoins, on avait estimé que dans les tirs à très petites distances la dispersion ainsi obtenue n'était pas encore suffisante; le colonel de Reffye, l'inventeur de la mitrailleuse, avait donc imaginé la balle multiple, formée de trois balles agglomérées, pour produire les effets de la mitraille contre les attaques rapprochées et en cas de surprise [1]. Les boîtes à balles multiples n'entraient qu'en très faible proportion dans les approvisionnements [2].

« Le but du canon à balles était de porter la « balle à des distances que le fusil d'infanterie et la « mitraille du canon ne pouvaient franchir [3]. » L'idée de disposer d'un instrument producteur de mitraille, placé lui-même hors de la portée efficace de la mousqueterie ou de la mitraille de l'adversaire, était sans doutes éduisante. Aujourd'hui, où le canon à tir rapide envoie la mitraille avec beaucoup plus

1. Rapport du colonel de Reffye, 11 janvier 1875. — Archives de la Section technique, carton 4-6-28.

2. Sur les quatre-vingt-une boîtes à balles que contenait un coffre, huit seulement étaient à balles multiples.

3. *Règlement sur le service des canons à balles*, 1875.

de certitude, d'intensité et de rapidité, à des distances supérieures à 2 500 m, tout en conservant les propriétés du canon pour le réglage et pour le tir percutant, le problème de la mitrailleuse se présente sous un tout autre aspect [1].

On se faisait en France, en 1870, avant l'expérience du champ de bataille, une illusion de principe sur la valeur du nouvel engin, uniquement connu par les résultats obtenus sur les polygones : « Dans les luttes entre les batteries, déclarait l'ins-« truction sur le service des canons à balles, l'avan-« tage semble devoir rester au canon à balles, si « l'on arrive à régler son tir avant que l'adversaire « ait réglé le sien. »

Après la sanction de la guerre, le rapport de l'enquête sur l'organisation de l'artillerie s'exprimait à ce propos dans les termes suivants : « Il est difficile « d'observer les effets produits par les canons à « balles et d'en régler rapidement le tir [2]. »

La méthode de réglage préconisée était celle du tir progressif (salves successives pour déterminer la hausse) ; la difficulté résidait dans l'observation des points de chute.

Avant la guerre, l'instruction sur le service des

1. Voir : *Organisation de l'artillerie de campagne à tir rapide*, p. 73 et suivantes.

2. *Revue d'Artillerie*, numéros d'avril 1873 et d'avril 1874.

canons à balles donnait les indications suivantes relativement aux distances de tir :

Contre l'infanterie.	Tirailleurs.	1 000 m
	Troupes nombreuses.	1 400-2 000
(les canons à balles étant eux-mêmes hors de portée de la mousqueterie ennemie.)		
Contre des colonnes d'infanterie ou de cavalerie		2 400
Contre l'artillerie		1 800-2 500

FUSILS

L'infanterie française était armée du fusil Chassepot, et l'infanterie allemande du fusil Dreyse.

Le tir du fusil Dreyse avait une efficacité très inférieure à celle du chassepot; au delà de 600 m il n'en possédait plus aucune. C'était la distance extrême à laquelle on considérait que *des masses de cavalerie pouvaient encore souffrir du feu de bons tireurs.* On considérait que *la distance la plus grande d'un tir pratique contre l'artillerie en batterie était de 450 m;* et il était recommandé à l'infanterie de choisir pour tirer contre les batteries les moments où *s'exécutaient les mouvements d'avant-trains* (1).

Il était admis que l'on pouvait tirer jusqu'à 115 m contre des fantassins abrités, ne montrant que la

1. Description du matériel d'artillerie prussien, d'après l'ouvrage du capitaine *Schott Grundriss der Waffenlehre.* Traduit de l'allemand. Paris, Dumaine, 1869, p. 123.

Fusils. — Renseignements numériques

	CALIBRE	POIDS DE LA BALLE	VITESSE INITIALE	ZONE DANGEREUSE pour le fantassin (a)			VITESSE DU TIR	HAUSSE MAXIMA	PORTÉE MAXIMA	OBSERVATIONS
				à 400 m	à 600 m	à 1 000 m				
	mm	gr	m (b)	m	m	m	(c)	m	m	
Fusil français mod. 1866, Chassepot.	11,15	25	403	78	42	18	6 à 7	1 200 (d)	2 700	(a) 1m,70 de hauteur pour le fusil allemand. 1m,60 de hauteur pour le fusil français. (b) A 25 m de la bouche. (c) Nombre de coups à la minute. (d) Après la guerre, le fusil fut muni d'une hausse à rallonge allant jusqu'à 1 600 m. Pendant le siège de Metz, on avait déjà construit des hausses à rallonge dont on avait muni quelques fusils destinés aux meilleurs tireurs.
Fusil allemand, Dreyse.	15,4	31	275	59,7	36,1	18,8	5 à 6	750	1 350 à 1 500	
Fusil français mod. 1886 M.	8	15	610	400	104	35	8 à 12	2 000	3 220	

tête, et jusqu'à 300 m contre une colonne par sections.

Le tir du chassepot était efficace contre des troupes un peu nombreuses et particulièrement contre l'artillerie jusqu'à 1 000 ou 1 200 m; il était extrêmement puissant à 400 et 500 m.

D'une façon générale, l'infanterie, avec le fusil actuel, paraît pouvoir reporter respectivement à 800 ou 1 000 m, et 1 200 ou 1 500 m, les effets qu'elle obtenait à 500 et 1 000 m avec le chassepot.

Depuis 1870, tout compte fait, l'augmentation de puissance aurait été notablement plus grande pour le canon que pour le fusil.

Si le canon allemand était très supérieur au canon français, le contraire se produisait pour le fusil. En tenant compte de l'efficacité relative des différentes armes, on arrive donc à cette conclusion que l'infanterie allemande, pour lutter contre l'infanterie française, n'avait qu'un parti à prendre : s'avancer rapidement pour traverser la zone dans laquelle le fusil Dreyse était impuissant contre le chassepot. D'autre part, l'infanterie française, se tenant hors de la portée du feu de mousqueterie allemande, était capable de tenir tête à elle seule, sans le secours de sa propre artillerie, à l'artillerie ennemie.

CHAPITRE II

SITUATION GÉNÉRALE DES DEUX ARMÉES ALLEMANDE ET FRANÇAISE DANS LA MATINÉE DU 18 AOUT SITUATION PARTICULIÈRE DE L'ARTILLERIE

---

§ Ier. — ARMÉE FRANÇAISE

SITUATION GÉNÉRALE LE 17 AU SOIR

Nous n'avons pas à rechercher ni à apprécier les considérations qui décidèrent le commandant en chef de l'armée française à se retirer sous Metz après la bataille du 16 août : motifs officiellement invoqués et d'une valeur plus que discutable (ravitaillement en vivres et munitions, réorganisation de l'armée), inertie motivée par la conscience de son insuffisance dans le commandement d'une armée, raisons complexes, restées assez confuses; peu nous importe pour le sujet spécial traité ici. Nous prenons l'armée dans la situation où elle se trouvait au moment où la bataille allait s'engager.

L'armée française qui, pour la bataille du 16, occupait le front ferme de Grizières, Gravelotte, face au sud, avait, dans la journée du 17, exécuté une conversion à droite, en retraite; elle était venue occuper une position perpendiculaire au front allemand, avec lequel elle se trouvait en contact en un seul point, vers les bois de Vaux et des Ognons; *partout ailleurs* le contact avait été perdu par les Allemands.

Toute la journée, de l'aube à la nuit close, avait été employée à l'exécution de marches dont la longueur variait de 5 à 12 km suivant les corps d'armée; celles-ci s'étaient effectuées dans des conditions lamentables, dues surtout à l'imprévoyance du commandement, et sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister; on sait qu'à cette époque, dans l'armée française, les états-majors ne paraissaient pas se douter qu'il existât des règles techniques et tactiques pour la préparation et l'exécution des mouvements ordonnés à une armée de 150 000 hommes.

Les positions occupées s'étendaient sur un front de 11 km environ, de la hauteur située au nord-ouest de Rozérieulles jusqu'à Roncourt; naturellement fortes, elles furent encore renforcées sur certains points par des travaux de fortification de campagne.

Le 2e corps se trouvait à la gauche de l'armée, sur les hauteurs du Point-du-Jour; il avait sa droite au coude de la route de Metz à Gravelotte (front de 1 500 m). Plus au nord étaient placés : le 3e corps,

occupant les fermes de Moscou, Leipzick et la Folie (front de 3 500 m); ensuite, après un intervalle de 800 m, le 4e corps, occupant Montigny-la-Grange, Amanvillers et s'étendant au nord jusqu'au delà du tournant de la voie ferrée, en arrière du mamelon 328 (front de 2 500 m); enfin, le 6e corps, se reliant par sa gauche au 4e corps et s'étendant par Jérusalem et Saint-Privat jusqu'à Roncourt (front de 2 500 m).

La Garde (divisions d'infanterie et réserve d'artillerie) était campée sur les plateaux du mont Saint-Quentin et de Plappeville; la réserve générale d'artillerie [1] se trouvait, auprès d'elle, sur les glacis du Saint-Quentin. La division de cavalerie de la Garde, celle du 2e corps ainsi que la 3e division de cavalerie (de la réserve de cavalerie) étaient réunies près de Longeau dans la vallée de Châtel-Saint-Germain.

Dans les 2e et 3e corps, on commença dès le 17 à organiser défensivement la position au moyen de

---

1. Les $\frac{5\text{-}6\text{-}7\text{-}8}{13}$ 12, laissées à Metz, avaient rallié la réserve générale dans l'après-midi du 17.

Les $\frac{9\text{-}10}{13}$ 12 et $\frac{7\text{-}8}{18}$ c de la réserve générale, mises le 16 août à la disposition du 6e corps, étaient restées affectées à ce corps; par conséquent, le 17 au soir, la réserve générale d'artillerie, réunie au Saint-Quentin, comprenait douze batteries dont six du 13e régiment et six du 18e régiment.

(Dans les désignations des batteries, les numérateurs indiquent le numéro des batteries, les dénominateurs celui des régiments; les facteurs indiquent le calibre des pièces [4-12], ou la nature des batteries [M, mitrailleuse, c, à cheval].)

tranchées-abris pour l'infanterie et d'épaulements rapides pour l'artillerie; aux 4e et 6e corps, on n'exécuta aucun travail de cette nature. Il est vrai que ces deux derniers corps d'armée étaient arrivés très tard dans l'après-midi sur leurs emplacements, et même, pour certaines troupes, au commencement de la nuit; mais le lendemain matin on ne fit également rien dans cet ordre d'idées. Et pourtant, bien plus qu'aux 2e et 3e corps[1], les travaux de défense auraient été utiles aux 4e et 6e, dont les positions étaient naturellement moins fortes, surtout au 6e placé à l'extrême droite de l'armée.

Sauf à la brigade Lapasset qui, rompant avec les errements alors suivis dans l'armée française, avait fait occuper des points d'appui (Sainte-Ruffine, Jussy) placés à 1 500 m en avant de sa position, il n'existait aucune organisation des avant-postes; quelques grand'gardes avaient seulement été jetées à des distances variables en avant du front de bandière des bivouacs, au sentiment des commandants des brigades et des régiments. En certains endroits, ces grand'gardes faisaient complètement défaut; en d'autres, elles faisaient double emploi, s'enchevêtrant avec celles des corps voisins ou leur faisant face, ou bien encore elles étaient placées face en arrière, vers l'est.

1. On peut remarquer que les commandants des 2e et 3e corps sortaient, l'un, le général Frossard, du génie, l'autre, le maréchal Lebœuf, de l'artillerie.

Enfin, bon nombre de bivouacs se trouvaient installés sur la crête, ou même en avant, de façon à s'étaler aux vues du côté de l'ennemi.

Si l'organisation des avant-postes était incohérente et d'une insuffisance notoire, le service d'exploration n'existait pas; les divisions de cavalerie tout entières, pratique à laquelle les habitudes prises dans la guerre spéciale d'Afrique n'étaient sans doute pas étrangères, bivouaquaient derrière et contre l'infanterie.

COUP D'ŒIL SUR LE CHAMP DE BATAILLE

Le terrain présente une inclinaison générale de l'est à l'ouest, en sorte que les hauteurs occupées par la défense dominent les emplacements sur lesquels devaient déboucher et se déployer les troupes de l'attaque.

La position française peut se diviser en deux parties essentiellement différentes, au double point de vue topographique et tactique, et qui constituent presque deux champs de bataille distincts.

La première, située au sud, et sur laquelle étaient venus s'établir les 2[e] et 3[e] corps, est comprise entre les deux ravins boisés de la Mance et de Châtel-Saint-Germain, distants de 2 à 3 km; elle a une longueur de 5 km.

Le ravin de la Mance, profond et encaissé, n'est franchissable par l'artillerie et la cavalerie que sur

la chaussée de Gravelotte. C'est à cet endroit que les taillis présentent leur moindre largeur, 200 m environ; si on se dirige soit vers le nord, soit vers le sud, ces taillis s'élèvent graduellement sur les pentes du ravin, augmentant de largeur, pour venir se souder, d'une part, au bois de Génivaux et, d'autre part, à celui de Vaux.

Le fond du ravin, desséché et suffisamment large, à l'abri des feux de la défense comme de l'attaque, était favorable aux rassemblements de l'infanterie.

Les emplacements que les troupes de la défense pouvaient occuper sur les plateaux ou sur les crêtes, largement arrondies, étaient limités à l'est par la lisière des bois du ravin de Châtel; ces troupes, par suite du peu de profondeur du terrain, se trouvaient ainsi accumulées sur un espace étroit, exposées aux coups longs dirigés contre la ligne de défense.

Si le 2e corps disposait de routes et de chemins de dégagement suffisamment nombreux en arrière vers le ravin de Châtel, il n'en était pas de même pour le 3e corps; celui-ci, en effet, ne possédait que la route (doublée d'un chemin) de Leipzick à Châtel.

Du plateau du Point-du-Jour, occupé par le 2e corps, se détachent deux crêtes formant entre elles un angle de 45° environ et faisant face, l'une à Gravelotte, l'autre au bois de Vaux.

A l'extrémité nord de la position du 3e corps et en avant d'elle, le bois des Génivaux, qui s'avance comme un bastion, sépare le terrain des attaques

dirigées d'une part sur Amanvillers au nord, et, d'autre part, sur le Point-du-Jour au sud; son occupation permettait à une défense active de faire déboucher des contre-attaques sur chacune des parties du champ de bataille.

La seconde partie des positions françaises, plus au nord, comprenait les hauteurs d'Amanvillers et de Saint-Privat; elle était occupée par les 4e et 6e corps.

Cette partie est moins resserrée que la première contre les bois situés à l'est. Au point de vue de la facilité des dégagements vers l'arrière, les 4e et 6e corps se trouvaient mieux partagés que les 2e et 3e; le 4e possédait plusieurs routes et chemins; quant à l'unique route de Saulny, qui aboutit à Saint-Privat, où était placé le centre du 6e corps, elle se trouvait au milieu d'une longue coupe de bois, de 200 m de largeur, praticable à toutes les armes.

Les terrains de l'attaque, en avant des hauteurs d'Amanvillers et de Saint-Privat, présentent entre eux une certaine analogie; l'un et l'autre se trouvent limités, à 2 500 ou 3 000 m à l'ouest des positions françaises, le premier par le ravin largement ouvert de Vernéville, prolongement du ravin de la Mance, le second par le ravin plus encaissé qui est situé à l'ouest d'Habonville et par celui qui de Sainte-Marie se dirige vers Homécourt.

Le petit plateau sur lequel se trouve le bois de la

Cusse, et qui se rattache aux hauteurs principales, présente une importance tactique qui, sur le terrain, saute aux yeux; placé entre les deux grandes cuvettes d'Habonville et de Vernéville, qu'il commande, il forme une sorte de seuil entre les deux terrains de combat d'Amanvillers et de Saint-Privat, ayant sur chacun d'eux une action de flanc fort efficace, et subdivisant en deux zones la partie nord du champ de bataille. Bien que des déboisements aient été effectués depuis 1870, l'examen des plans joints à l'Historique du grand état-major allemand, établis par conséquent peu de temps après la guerre, montre que ces modifications ne sont pas de nature à infirmer la portée des observations formulées sur le terrain en son état actuel. Les boqueteaux séparés dont se compose le bois de la Cusse présentent des couverts favorables à la marche de l'infanterie, sans cependant constituer des obstacles sérieux ; leur disposition permet de placer quelques pièces, voire même quelques batteries, de manière à produire, soit au sud soit au nord, cette action de flanc qui a été précédemment signalée. D'autre part, le bois de la Cusse masque à l'attaque la partie des hauteurs comprise entre les mamelons 331 et 328.

La zone située au sud du bois de la Cusse offre ce caractère particulier qu'elle se compose de plusieurs croupes parallèles, venant se souder à la hauteur principale; entre les croupes, se trouvent des vallons ou couloirs enfilés par les feux des troupes

placées à leur origine, mais parfaitement défilés des feux de celles (artillerie ou infanterie) établies sur les autres parties de la ligne de défense; enfin, la courbure du terrain, à la partie supérieure des croupes, et dans le sens de la longueur, est telle que des assaillants placés sur une croupe se trouvent défilés précisément des défenseurs postés à sa jonction avec les hauteurs, tout en étant battus des autres parties des hauteurs.

La zone située au nord du bois de la Cusse présente les mêmes caractères, mais très atténués; les couloirs et les croupes dont il vient d'être question deviennent ici de faibles ondulations ou plissements, conservant néanmoins, quoique à un degré moindre, les propriétés tactiques signalées. Il serait donc tout à fait inexact de se faire du « glacis de Saint-Privat » l'idée d'un plan incliné et découvert, que pourrait faire naître cette appellation. Dans le sens transversal des ondulations, les croupes, très peu accentuées, présentent en divers endroits des emplacements favorables à l'installation de l'artillerie. Une grande croupe cotée 333, 326, 320, qui se détache à Saint-Privat de la ligne principale des hauteurs, forme avec celle-ci et le plateau de la Cusse une grande cuvette qui est comme l'épanouissement initial du ravin d'Habonville. Les défenseurs de la croupe 333-326-320 sont pris d'enfilade et même de revers par les ennemis qui occuperaient le plateau de la Cusse.

Le glacis proprement dit de Saint-Privat, pour conserver une expression consacrée par l'usage, mais impropre, est partagé en deux parties par la chaussée de Briey, entre Saint-Privat ou, plus exactement, entre Jérusalem et Sainte-Marie-aux-Chênes. Les bouquets de gros arbres qui bordent la route, bien que gênants très certainement pour la vue, ne constituent pas un masque assez sérieux pour entraver l'action des feux; mais, par leur seul aspect, ils s'imposent, en quelque sorte fatalement, à l'attaque ainsi qu'à la défense, comme une ligne de démarcation des zones d'action des troupes.

Il a paru utile d'entrer dans ces détails topographiques; il suffira en effet, plus tard, de les rappeler pour expliquer certaines manœuvres ou certains incidents du combat, qu'il ne serait pas possible de comprendre sans leur intervention.

Au nord-ouest de Roncourt, c'est-à-dire au delà et en avant de l'extrême droite de la position française, le terrain devient plus accidenté que celui de Saint-Privat, dont il est la continuation, tout en conservant la même configuration générale, jusqu'au moment où il s'abaisse pour former la vallée de l'Orne; de plus, il est couvert de plusieurs bois et boqueteaux; il est donc essentiellement favorable à la coopération des deux armes en vue de la manœuvre.

L'extrême gauche de la position française, aux

carrières du Point-du-Jour, se trouvait à 800 ou 1 000 m de la lisière du bois de Vaux, dont elle était séparée par un terrain découvert. Une attaque de flanc de ce côté, et dont se préoccupa beaucoup le commandant du 2ᵉ corps, n'était pourtant pas à craindre. La défense pouvait, en effet, faire agir contre la lisière du bois de Vaux son infanterie (partie nord-ouest de la croupe 342) et son artillerie (croupe 334). Quant à l'attaque, elle ne pouvait amener de l'artillerie sur la croupe 342 que par l'unique chemin venant d'Ars (le chemin du moulin de la Mance étant impraticable aux voitures), ou sur la croupe 305, par Vaux; le débouché de l'artillerie était impossible dans le premier cas, sous les feux combinés d'infanterie et d'artillerie du 2ᵉ corps, et, dans le second cas, sous les feux directs de l'artillerie du 2ᵉ corps et ceux d'enfilade du Saint-Quentin, comme on le verra plus tard. L'infanterie de l'attaque, ainsi réduite à ses seules forces (dreyse contre chassepot et artillerie), était hors d'état de déboucher du bois de Vaux, et l'assaillant, de ce côté, ne pouvait entretenir qu'une fusillade sans intérêt.

DISPOSITIONS PRISES DANS LA MATINÉE DU 18

2ᵉ corps. — La 1ʳᵉ division campait en première ligne sur la hauteur du Point-du-Jour, la 2ᵉ en seconde ligne, avec la réserve d'artillerie, sur la

croupe 346; la brigade Lapasset était établie face au sud, sur la croupe 332. La division de cavalerie se trouvait à Longeau.

Deux grand'gardes étaient placées dans le bois de la Mance, au sud de la chaussée, face à Gravelotte, et deux autres sur les pentes de la rive gauche du ravin, dans les sablières et dans les carrières du Point-du-Jour.

Dès l'aube, l'attention était éveillée par la reprise de la fusillade aux avant-postes; de plus, des mouvements de troupes (c'était en effet celles du VIIe corps allemand) étaient signalés dans le ravin d'Ars. Bientôt, dans le courant de la matinée, on aperçut, des hauteurs du Point-du-Jour, des troupes en marche se dirigeant du bois des Ognons vers le nord, sur le plateau de Gravelotte (c'était la 14e division d'infanterie prussienne); enfin, on crut voir une ligne d'épaulements de batteries au sud du village (c'était le résultat d'une illusion, comme il sera expliqué plus tard au cours du récit des événements).

Des dispositions furent donc prises, sur l'initiative des généraux en sous-ordre, pour parer à une surprise que l'on croyait imminente. Pendant que l'on continuait les travaux de défense et que l'infanterie se déployait suivant la pratique en usage, les trois batteries de la 1re division $\left(\frac{5\text{-}12}{5}\ 4 - \frac{6}{5}\ M\right)$ s'établissaient face à l'ouest au plateau de Gravelotte, le long de la grande route, de part et d'autre du Point-

du-Jour, derrière des épaulements rapides ; les trois batteries de la 2e division $\left(\frac{7\text{-}8}{5}\ 4 - \frac{9}{5}\ M\right)$ s'installaient de leur côté sur le front même du bivouac de l'infanterie, derrière l'abri naturel formé par la levée de terre de la voie romaine, face au sud-ouest, vers le bois de Vaux.

Un peu plus tard, les deux batteries de 12 de la réserve venaient s'établir, la $\frac{11}{5}$ 12 à la gauche des batteries de la 1re division, pour les renforcer, la $\frac{10}{5}$ 12 sur la croupe 334 de Rozérieulles, en avant et à gauche des batteries de la 2e division, pour battre le terrain découvert compris entre le bois de Vaux et Jussy.

La batterie de la brigade Lapasset, $\frac{7}{2}$ 4, était placée à l'extrémité de la croupe 334 de Rozérieulles, face à Jussy.

La ligne de défense faisant face à Gravelotte se trouvait établie sur la crête, pour la partie située au sud du Point-du-Jour, et légèrement en avant (de 100 à 300 m) pour celle située au nord [1].

---

1. Tel était le cas de la $\frac{5}{5}$ 4 ; les observations formulées plus loin à propos de la position de l'artillerie du 3e corps s'appliquent donc également à cette batterie. Du reste, on verra que la $\frac{5}{5}$ 4 dut, presque aussitôt après l'ouverture du feu, abandonner cette place trop dangereuse.

Tous les mouvements préparatoires avaient été exécutés sans qu'on cherchât à les dissimuler à l'ennemi ; ils étaient terminés vers 11 heures, lorsque le commandant du 2e corps, qui n'avait pas quitté son cantonnement de Châtel-Saint-Germain, arriva sur le terrain.

3e corps. — Au 3e corps, le commandement était averti dès 6 heures du matin des mouvements des troupes allemandes dans la direction de Doncourt, par des observations faites de la hauteur même où se trouvait le quartier général, près de l'Arbre-Mort. L'organisation défensive ébauchée la veille était complétée ; les fermes étaient mises en état de défense ; des tranchées étaient creusées pour l'infanterie ; des épaulements rapides étaient construits pour l'artillerie, avec l'aide des compagnies du génie, sur les emplacements reconnus par le général de Rochebouët, commandant l'artillerie du corps d'armée.

Les quatre divisions d'infanterie campaient sur le plateau, dans l'ordre naturel de leurs numéros, de la droite à la gauche, de la Folie au coude de la route du Point-du-Jour ; la division de cavalerie et la réserve d'artillerie se trouvaient en arrière du centre du corps d'armée.

Dans la matinée, le maréchal Lebœuf était renseigné par sa cavalerie sur la marche des colonnes allemandes (IXe et VIIe corps) ; des hauteurs de

Moscou, on apercevait d'ailleurs le défilé des troupes de ce dernier corps derrière Gravelotte.

Devant l'imminence d'une attaque, le maréchal faisait déployer son corps d'armée et donnait des ordres pour faire occuper en force le bois des Génivaux, dans lequel on s'était contenté jusque-là de placer quelques grand'gardes.

Un bataillon occupait la ferme de Saint-Hubert, détachant une compagnie en avant, sur la chaussée dans le ravin; un autre bataillon était placé dans les bois de la Mance, au nord de la chaussée. Enfin, onze bataillons occupaient le bois des Génivaux; il y avait donc là une force suffisante pour posséder non seulement une puissance défensive très sérieuse, mais encore pour faire sentir une action offensive inquiétante pour l'assaillant. Malheureusement, les bataillons, appartenant à trois divisions différentes, n'avaient pas de liens tactiques entre eux; l'unité de commandement et de direction n'existait pas; il n'y eut pas d'organisation défensive du bois, et moins encore d'action offensive.

Les trois batteries de la 4e division (Aymard) s'étaient installées sur la ligne de feu de l'infanterie, en avant de la crête, mais en s'abritant derrière des épaulements rapides; à droite, la $\frac{9}{11}$ 4, au sud et près de la ferme de Moscou, bien abritée, avec ses caissons derrière la ferme; à l'extrême gauche, la $\frac{10}{11}$ 4,

et au centre la batterie de mitrailleuses; toutefois, les épaulements destinés à couvrir cette dernière batterie ne purent être achevés avant l'ouverture du feu.

Les trois batteries de la 3ᵉ division (Metman) étaient en position au nord de la ferme de Moscou. Les deux batteries de 4 $\left(\frac{6-7}{11}\,4\right)$, placées en avant de la crête, étaient abritées par des épaulements construits en hâte; quant à la batterie de mitrailleuses $\left(\frac{5}{11}\,M\right)$, elle devait se retirer bientôt derrière la crête, avant que la bataille fût engagée.

Les batteries de la 2ᵉ division (Nayral) $\left[\frac{9}{4}\,M - \frac{11\text{-}12}{4}\,4\right]$ restaient provisoirement sur leurs emplacements de bivouac, près de l'Arbre-Mort.

Deux batteries de la 1ʳᵉ division (Montaudon) $\left[\frac{6}{4}\,4 \text{ et } \frac{8}{4}\,M\right]$ furent amenées à 11 heures et demie sur le mamelon 343 entre la Folie et Montigny-la-Grange, d'où elles prirent part au combat livré par le 4ᵉ corps; la 3ᵉ batterie $\left(\frac{5}{4}\,4\right)$, fortement éprouvée dans son personnel (1), au cours des batailles précédentes,

1. Le capitaine de Picciotto avait été tué, le lieutenant en premier Clerget-Vaucouleur grièvement blessé et fait prisonnier le 14 août. Le lieutenant en second Jourdy avait été blessé d'un éclat d'obus le 16 au soir; après avoir été évacué le 17 sur Metz et s'y être fait panser, il se mettait le 18 à la recherche de sa batterie, qu'il retrouvait vers 4 heures du soir.

resta, peut-être pour ce motif, toute la journée en réserve derrière la ferme de Leipzick.

La réserve d'artillerie était maintenue rassemblée derrière le centre du corps d'armée.

Le déploiement prématuré des troupes sur la ligne de défense, d'un usage courant dans l'armée française en 1870, doit, on le sait, être évité, avant que la direction de l'attaque ait été éventée; il est entendu, du reste, que les emplacements à occuper auront, en tout état de cause, été reconnus et préparés à l'avance.

Ce principe général s'applique à toutes les troupes; il est de règle presque absolue (et il est spécialement question ici de l'artillerie), lorsqu'il s'agit d'une unité isolée, d'un effectif relativement faible, qui peut voir déboucher l'attaque dans des directions très divergentes. Il n'en est plus de même dans le cas d'une grande unité encadrée qui verra nécessairement l'attaque se produire, si toutefois elle se produit, normalement à son front. Il n'y a pas lieu de rappeler quelles sont les opérations qui constituent la préparation de l'occupation d'une position éventuelle d'artillerie (reconnaissance des emplacements, défilements, abris naturels et artificiels, répartition et repérage du tir, etc...). Nous tenons ces opérations pour faites, en faisant remarquer seulement qu'elles sont d'autant plus importantes que le matériel est plus perfectionné et plus puissant; il s'agit seulement

d'apprécier si les emplacements devront ou non être occupés à l'avance par l'artillerie.

Le déploiement préventif de l'artillerie dans la défensive présente beaucoup moins d'inconvénients pour l'artillerie que pour l'infanterie; une fois la mise en batterie exécutée et le matériel amené sur ses emplacements éventuels de combat, le personnel peut être rassemblé en arrière et mis au repos; il n'en sera résulté aucune fatigue supplémentaire appréciable. De plus, l'artillerie déployée préventivement reste disponible dans la main du commandement; elle peut, suivant la tournure des événements, être rapidement retirée de ses positions et être transportée ailleurs.

Cette pratique offre même l'avantage de supprimer, au moment de l'arrivée de l'ennemi, les mouvements de voitures qu'il est pratiquement impossible de masquer complètement pour une longue ligne d'artillerie, et qui constituent pour elle une période excessivement critique. Mais tout cela n'est vrai que sous la condition, *sine qua non,* que les emplacements éventuels de l'artillerie soient défilés de toutes les positions que pourra occuper l'artillerie ennemie, et même des postes d'observation placés à proximité de ces positions. Une pareille condition n'est généralement réalisable que pour de grandes unités encadrées, placées sur des positions dominantes; tel était en effet le cas de l'armée française le 18 août.

Une artillerie qui *se déploierait aujourd'hui, pré-*

ventivement, sans s'être assurée d'un défilement rigoureux et complet, s'exposerait à se faire surprendre et détruire par l'artillerie ennemie avant d'avoir pu riposter efficacement.

En 1870, le canon était incomparablement moins puissant qu'aujourd'hui, et les batteries du 3e corps purent impunément occuper à l'avance les épaulements construits en avant de la crête; si les servants y trouvèrent une protection suffisante, les attelages non abrités eurent fort à souffrir (1). Cette disposition était sans doute motivée par la faiblesse des portées des canons de l'époque, avec lesquels, des crêtes de Moscou, on n'aurait pas pu contre-battre les batteries ennemies placées sur le plateau de Gravelotte; elle répondait sans doute aussi à la préoccupation de battre les pentes du terrain sur chacune des rives de la Mance, en vue de la participation de l'artillerie au combat de l'infanterie.

Quoi qu'il en soit, des batteries ainsi placées, en supposant bien entendu que tous les attelages eussent été renvoyés au loin en arrière des crêtes, se trouveraient aujourd'hui mises en fâcheuse situation par la puissance de l'artillerie ennemie; en cas d'infériorité, elles seraient *immobilisées,* à moins de disposer d'itinéraires *défilés* pour se retirer de la lutte et regagner les crêtes, conditions exceptionnellement fa-

1. On sait toutefois que la $\frac{9}{11}$ 4 put abriter ses attelages derrière les bâtiments de la ferme de Moscou.

vorables, qui ne se présentaient d'ailleurs pas sur les hauteurs du Point-du-Jour et de Moscou; *en cas de retraite,* elles seraient perdues; de toutes manières, leur ravitaillement pendant le combat serait impossible.

D'autre part, quelques canons à tir rapide, qu'on sacrifierait au besoin, pourraient, ainsi placés en avant de la crête, rendre aujourd'hui d'inappréciables services en raison de leur puissance individuelle; c'est un cas dans lequel l'utilisation de cette puissance se trouvera justifiée. Il conviendra également d'examiner si, dans de semblables circonstances et suivant le terrain, il ne serait pas avantageux de remplacer ces canons à tir rapide par des mitrailleuses, plus faciles à transporter, à masquer, à ravitailler et à retirer enfin du feu.

Les observations qui précèdent sur le déploiement préventif de l'artillerie s'appliquent également à l'artillerie du 2e corps; celles qui concernent spécialement la position des batteries en avant des crêtes pourraient aussi se rapporter à la $\frac{5}{5}$ 4, de la 1re division, placée au nord du Point-du-Jour.

4e corps. — Le 4e corps était bivouaqué sur le plateau d'Amanvillers : au nord du village et *face à l'est,* la 1re division d'infanterie (de Cissey), avec la division de cavalerie [1]; au sud du village, face à

1. Fort heureusement, la 1re division d'infanterie et la division de

l'ouest et s'étendant jusqu'à Montigny qu'elle occupait, la 2e division d'infanterie (Grenier), avec la réserve d'artillerie; la 3e division (de Lorencez) était placée en arrière sur la croupe de la ferme de Saint-Vincent, face au sud-est, c'est-à-dire dans la direction du Saint-Quentin.

Aucune mesure d'organisation défensive de la position n'avait été prise.

Le service d'exploration se réduisait à l'envoi d'un escadron, du côté de Gravelotte, et de quelques patrouilles de cavalerie au delà de Vernéville.

Le service de sécurité (en laissant de côté certaines dispositions prises sur les derrières, en raison de craintes motivées par des renseignements erronés) était constitué par trois grand'gardes placées l'une à la ferme Champenois, une autre à 500 m au nord de la ferme, sur la croupe 326, la troisième à 500 m à l'ouest de Montigny.

Malgré une insuffisance aussi notoire du service des renseignements, le général commandant le 4e corps fut assez exactement tenu au courant de l'approche de l'ennemi dans la matinée du 18. Néanmoins, la situation ne lui parut pas de nature à faire prendre des dispositions en vue du combat. Se confinant dans une attitude expectante, il se contenta d'aviser

---

cavalerie, placées dans une dépression de terrain, en arrière de la crête, échappaient aux vues du côté de l'ennemi. Au moment où le 4e corps se porta sur sa position de combat, ces deux divisions firent demi-tour et la division de cavalerie vint se placer à l'est de l'infanterie.

les généraux de division d'avoir à se tenir prêts à résister en cas d'attaque ; il leur prescrivait, en même temps, de ne pas communiquer aux troupes de nouvelles qui pourraient troubler leur quiétude et produire de l'agitation. Seule, la réserve d'artillerie attela ses pièces à toute éventualité et se tint prête à marcher.

6e corps. — Le 6e corps, arrivé sur ses positions le 17 au soir, dans la nuit, se trouvait dans des conditions plus défavorables que les autres corps d'armée ; de plus, il était dépourvu d'outils pour procéder à une organisation défensive, et on ne pensa pas à en réquisitionner dans les villages.

Le 18 au matin, le maréchal commandant le 6e corps se contenta de faire apporter quelques rectifications aux bivouacs, pris dans l'obscurité, et dont une partie continua d'ailleurs à s'étaler aux vues, en avant des crêtes, du côté de l'ennemi.

Le corps d'armée était bivouaqué sur deux lignes ; en première ligne se trouvaient deux divisions, la troisième (Lafont de Villiers) au nord de Saint-Privat et la quatrième (Levassor-Sorval) au sud ; la première division (Tixier) était placée en deuxième ligne derrière la division Lafont de Villiers ; le 9e régiment d'infanterie, le seul de la deuxième division ayant pu rejoindre Metz, se trouvait à la droite de cette dernière, face à Roncourt. La division de cavalerie du Barail (constituée par la réunion du

2ᵉ chasseurs d'Afrique et du 2ᵉ chasseurs [1]) était bivouaqué le long de la route de Saint-Privat à Sainte-Marie-aux-Chênes; ses deux batteries étaient placées derrière la division Lafont de Villiers.

Les deux divisions d'infanterie de première ligne étaient formées par brigades déployées, placées l'une derrière l'autre, avec l'artillerie [2] entre les brigades.

---

1. En réalité, c'est la brigade de Bruchard tout entière (2ᵉ, 3ᵉ et 10ᵉ chasseurs), prélevée sur la division de cavalerie du 3ᵉ corps, qui devait être réunie au 2ᵉ chasseurs d'Afrique pour former la division de cavalerie du 6ᵉ corps.

Dans la matinée du 18 août, le maréchal Lebœuf avait été invité à compléter la cavalerie du 6ᵉ corps en mettant à la disposition du maréchal Canrobert les deux autres régiments de la brigade de Bruchard (3ᵉ et 10ᵉ chasseurs); mais le 10ᵉ chasseurs fournissait la cavalerie divisionnaire ainsi que l'escorte du maréchal commandant le 3ᵉ corps; le général de Bruchard rejoignit donc le général du Barail vers 2 heures de l'après-midi, avec le 3ᵉ chasseurs seulement.

2. La plus grande partie de l'artillerie du 6ᵉ corps n'avait pas pu rejoindre Metz; il y avait été pourvu le 16 août par un prélèvement de quatre batteries fait sur la réserve générale (2 de 13 et 2 à cheval); le 18 au matin, la composition de l'artillerie était la suivante :

1ʳᵉ division	6 batteries	$\frac{5\text{-}7\text{-}8}{8}$ 4 entrant dans la composition normale de la division, $\frac{12}{8}$ 4 la seule batterie de la 2ᵉ division (Bisson) qui ait rejoint, $\frac{9\text{-}10}{13}$ 12 de la réserve générale.
3ᵉ —	3 —	$\frac{5\text{-}6\text{-}7}{14}$ 4 entrant dans la composition normale de la division.
4ᵉ —	2 —	$\frac{7\text{-}8}{18}$ c de la réserve générale.
Division de cavalerie .	2 —	$\frac{5\text{-}6}{19}$ c entrant dans la composition normale de la division du Barail.
Total.	13	

Il n'y avait pas de réserve d'artillerie.

Le service de sécurité se réduisait à trois grand'-gardes placées à 500 m ou 1 000 m en avant du front de bandière du camp.

Les reconnaissances de cavalerie du 6e corps envoyées à la pointe du jour n'avaient rapporté aucun renseignement.

Un peu après 9 heures, le maréchal donnait l'ordre au 2e chasseurs de partir en reconnaissance; entre 10 et 11 heures, il commençait à être renseigné d'une façon assez précise sur la présence de l'ennemi du côté de Batilly (c'était la Garde prussienne) et de la vallée de l'Orne (c'était le XIIe corps saxon); néanmoins, il ne crut pas devoir modifier le dispositif de son corps d'armée.

Garde. — 3e division de cavalerie. — Réserve générale d'artillerie. — Aucune disposition particulière ne fut prise dans la Garde au cours de la matinée du 18. Le maréchal Bazaine donna bien l'ordre vers 10 heures de porter une brigade de voltigeurs sur l'éperon de Châtel, derrière le 3e corps; mais, par suite de différentes circonstances sans intérêt pour le sujet spécial qui nous occupe, cet ordre ne reçut son exécution que dans le courant de l'après-midi. La troisième division de cavalerie et la réserve générale d'artillerie restèrent dans leurs camps.

Le maintien de réserves d'une pareille importance, derrière la gauche du front de combat de l'armée,

répondait sans aucun doute à la préoccupation d'une attaque de l'ennemi par la vallée supérieure de la Moselle, qui hantait l'esprit du maréchal Bazaine.

Un examen un peu attentif du terrain montre que, pour parer à une pareille éventualité, il n'était nul besoin d'immobiliser des forces aussi considérables. Nous avons déjà vu que le 2e corps, en raison de conditions topographiques très avantageuses, se trouvait singulièrement fort contre une attaque venant du bois de Vaux; l'ennemi ne pouvait également pas prononcer une attaque importante sur Rozérieulles et Sainte-Ruffine, le long de la Moselle, puisqu'il n'y aurait pas disposé de positions convenables pour y déployer et faire agir efficacement son artillerie.

Au contraire, le mont Saint-Quentin (1), bien que non terminé et insuffisamment approvisionné, donnait un appui des plus sérieux à la défense sur ce

1. Situation de l'armement du fort Saint-Quentin à la date du 16 août :

DÉSIGNATION DES CALIBRES		NOMBRE	OBUS ordinaires chargés	BOITES à mitraille	GARGOUSSES
24	de place	3	157	20	157
	de siège	5	»	»	»
12	de place	1	»	»	»
	de siège	9	767	230	350
	de campagne	5	»	»	103
4	de campagne	4	180	70	100
	de montagne	3	»	»	190
Obusiers	de 22	3	40	40	130
	de 16	4	257	40	50
Mortiers de 15		5	»	»	»

front d'attaque éventuel; son artillerie avait une action efficace, comme les événements le prouvèrent, sur ce terrain, où il prenait en flanc toute attaque qui aurait tenté de se porter contre la gauche ou sur les derrières du 2e corps.

Il semble donc qu'une brigade renforcée par deux ou trois batteries, placée vers Sey et formant ainsi en arrière un échelon débordant, aurait largement suffi pour compléter l'action de flanc du Saint-Quentin et donner une complète sécurité à la gauche du 2e corps.

Les réserves massées au Saint-Quentin et à Plappeville seraient donc devenues disponibles; leur place était marquée à la droite du front de bataille, puisque les positions de gauche, très fortes par elles-mêmes, étaient abondamment garnies de troupes et de plus étaient peu favorables à la manœuvre; au contraire, la droite était plus faible, surtout en artillerie, et le terrain s'y prêtait aux manœuvres. Il est vrai que, pour le malheur de nos armes, la défensive passive seule importait alors au haut commandement français.

Ces développements tactiques d'ordre général ont paru justifiés ici; ils servent en effet à commenter et discuter une décision du commandant en chef de l'armée française, qui eut pour conséquence de maintenir vingt-quatre batteries (1) dans l'inaction

1. 10 batteries de la réserve générale, 12 batteries de la Garde,

la plus funeste. Quels services n'eût pas rendu cette masse d'artillerie débouchant sur le champ de bataille, en temps utile, là où le besoin de son appui se faisait impérieusement sentir !

Cet exemple caractéristique montre le danger des réserves d'artillerie, qui se trouvent fatalement exposées à rester inutilisées ou à être employées beaucoup trop tardivement.

Le maréchal Bazaine se préoccupait également de l'éventualité d'une attaque par la vallée inférieure de la Moselle, où ne se trouvait pas un escadron ennemi ; cette préoccupation se traduisit même dans les instructions, ou plutôt les avis, donnés aux commandants des corps d'armée. Le commandant en chef de l'armée avait pourtant sous la main, à Longeau, trois divisions de cavalerie dont il ne fit rien, et qui auraient rapidement éclairci la situation dans la vallée de la Moselle, sur la rive gauche, au sud et surtout au nord de Metz.

---

2 batteries de la 3e division de cavalerie. A vrai dire, quelques batteries furent employées, mais les unes trop tardivement, les autres sans aucune utilité ; 12 batteries ne tirèrent pas un seul coup de canon. (Quant aux six batteries à cheval de la réserve générale maintenues au Saint-Quentin, elles ne tirèrent que quelques coups dans la direction de la Maison-Rouge.)

SERVICE DU RAVITAILLEMENT EN MUNITIONS[1]

Arsenal de Metz. — Parc mobile de Plappeville. — On sait qu'en raison de la rapidité avec laquelle les événements se précipitèrent au début de la guerre, et aussi du manque de prévisions arrêtées dès le temps de paix, le grand parc de campagne, à peine en voie de formation, n'existait pour ainsi dire pas. L'arsenal de Metz, placé à moins de 10 km du champ de bataille, était indiqué pour en tenir lieu; sa situation exceptionnellement favorable le rendait éminemment propre à remplir ce rôle ; malheureusement, le service du ravitaillement était organisé sur des bases absolument défectueuses et les munitions faisaient défaut.

L'arsenal était hors d'état de pourvoir aux besoins de l'armée[2]; le 18 août, après avoir fourni aux corps d'armée les quelques caissons dont il sera

1. Dans ce chapitre, il est exclusivement question des munitions d'artillerie; par conséquent, il n'a été tenu compte ni des munitions d'infanterie ni des voitures de service. De plus, dans les calculs des munitions d'artillerie, on a négligé les boîtes à mitraille, qui ont été tirées en très petit nombre et dans des cas exceptionnels; enfin, le chargement des coffres, suivant la règle adoptée par la *Revue d'Histoire*, a été décompté sur le pied de trente-sept coups par coffre de 4, de dix-sept coups par coffre de 12 et de trente-six boîtes à balles par caisse blanche de canon à balles. Les chiffres ainsi obtenus ont une exactitude plus que suffisante pour le but qu'on se propose dans le présent travail.

2. Lettre du général Soleille au général Susane, directeur de l'ar-

question plus tard, et avant d'avoir reçu les derniers trains de munitions arrivant par Thionville, il ne disposait que de quinze caissons de 12, et de trente-deux caissons de 4 [1].

Pendant la journée du 17, la direction d'artillerie de Metz n'avait procédé à aucune distribution de munitions; toutefois, dans le courant de l'après-midi, en exécution des instructions données par le général Soleille, commandant l'artillerie de l'armée, un parc mobile de cinquante-cinq voitures de munitions d'artillerie [2], constitué par les soins du colonel directeur d'artillerie de Girels, était venu, sous les ordres du commandant Maignien, s'établir sur le plateau de Plappeville.

Le parc mobile n'avait délivré aucune munition dans la soirée du 17; il ne devait procéder aux distributions que d'après un état de répartition arrêté par l'état-major de l'artillerie de l'armée. Cet état, on le fera observer incidemment, ne pouvait tenir compte que des consommations antérieures au 18, et nullement de celles occasionnées par la grande ba-

---

tillerie au ministère de la guerre (*Revue d'Histoire,* décembre 1904, p. 730.)

1. *Idem,* soit 794 coups de 12 et 3840 coups de 4 (chiffres donnés par le général Soleille; ils comprennent sans doute les boîtes à mitraille).

2. Soit : 30 caissons / 6 avant-trains } de 4. . . . . 3552 coups,
11 caissons de 12 . . . . 561 —
8 chariots pour munitions de canons à balles. . . . . . . 4608 boîtes à balles.

taille qui se donnait pendant l'accomplissement des formalités jugées nécessaires pour l'exécution de l'opération ; celle-ci ne commença donc que le 18, à 4 heures du soir, après que le commandant Maignien, qui s'était rendu à l'état-major de l'artillerie pour y prendre des ordres, eut été mis en possession de l'état en question, et fut revenu auprès de son parc.

Toutefois, sur les demandes réitérées du maréchal Canrobert, le maréchal Bazaine avait, sur ces entrefaites, envoyé au 6e corps, dans l'après-midi, comme on le verra plus tard au cours du récit des événements, un petit convoi de voitures de munitions [1] prélevées sur le parc mobile, sous les ordres du commandant Abraham.

Ce fut la seule utilité du parc mobile. Le service rendu, encore qu'incomplet et insuffisant, fut à la vérité des plus précieux ; mais, bien loin de justifier la constitution et le fonctionnement du parc mobile, il en fait ressortir les vices d'une façon saisissante ; il confirme en même temps la justesse de cette règle fondamentale, suivant laquelle toute unité de ravitaillement doit pousser des échelons en avant dans les directions où le besoin de munitions peut

1. Soit : 8 caissons de 4 ;
4 — de 12 ;
4 — de cartouches d'infanterie.
Les attelages étaient fournis par la réserve générale d'artillerie. Ordre du général Soleille au général Canu. (*Revue d'Histoire*, décembre 1904, p. 735.)

se faire sentir. C'est le principe même du système du ravitaillement de l'arrière vers l'avant, le seul qui rende possible l'arrivée des munitions en temps utile sur la ligne de combat.

La droite de la ligne de bataille de l'armée française se trouvait à 12 km de la place de Metz, tandis que la gauche s'en trouvait éloignée de 8 seulement. De plus, les corps d'armée de gauche et du centre étaient pourvus de leur parc, et la distance qui séparait les combattants des magasins de la place n'était pas suffisante pour nécessiter la création d'un autre échelon intermédiaire de ravitaillement. Au contraire, le corps d'armée placé à l'extrême droite ne possédait pas de parc; il était de première urgence de lui en constituer un et de le pousser sur Woippy et Saulny. Tel aurait dû être l'emplacement et le rôle du parc mobile.

Enfin, pour compléter l'organisation du service de ravitaillement en munitions et en faciliter le fonctionnement, il aurait pu y avoir avantage à faire installer par la direction d'artillerie un dépôt de munitions en dehors de la place, en avant du fort Moselle, afin d'éviter les encombrements de voitures sur les ponts et dans les rues.

Parcs des corps d'armée. — Comme on le sait, les parcs du 6e corps et de la réserve générale d'artillerie n'avaient pas pu rejoindre l'armée.

Les autres parcs se trouvaient le 17 au soir sur les emplacements suivants :

Parc du 2ᵉ corps. Au Ban-Saint-Martin.	Le parc du 2ᵉ corps avait stationné, pendant une partie de la journée du 17, entre Moulins-les-Metz et Maison-Neuve, pour distribuer les munitions qui lui restaient aux batteries campées sur le plateau du Point-du-Jour; dans la soirée, craignant d'être surpris par les coureurs ennemis répandus dans la vallée de la Moselle, il s'était transporté au Ban-Saint-Martin.
Parc du 3ᵉ corps. Sur le plateau de Leipzick.	Le parc du 3ᵉ corps s'était établi le 17 vers 1 heure de l'après-midi sur le plateau des fermes de Moscou et de Leipzick, contre le chemin qui conduit de Châtel-Saint-Germain à Vernéville. Les caissons vides furent dirigés sur Plappeville le 18 au matin.
Parc du 4ᵉ corps. A l'est d'Amanvillers.	Les voitures pleines (1/3 environ du parc) étaient placées en arrière de la crête Montigny-Amanvillers, dans le ravin. Les voitures vides avaient été dirigées le 17 au soir sur l'arsenal, d'où elles devaient revenir pleines, le 18 dans l'après-midi, sous les ordres du commandant Voisin.

Parc de la Garde. — Plappeville.

Aucune disposition d'ensemble n'avait été prise par l'état-major de l'armée en vue d'assigner aux corps d'armée les emplacements de leurs parcs et de leur affecter des routes de ravitaillement et d'évacuation vers l'arrière, sur la place de Metz; des me-

sures différentes avaient été prises dans chaque corps d'armée, et aucune d'elles ne répondait aux besoins de la situation. Les convois des divers corps s'engageaient donc sur les mêmes routes, et le 18, dès 7 heures du matin, le maréchal Lebœuf « signalait « à l'attention du maréchal Bazaine les difficultés « que ces convois éprouvaient à parvenir aux corps « par l'unique voie de Châtel. Ne pourrait-on, ajou- « tait le commandant du 3e corps, réapprovisionner « les 2e et 3e corps d'armée par Longeville, Moulins « et Rozérieulles? Jusqu'à présent, cette route me « paraît rester en notre pouvoir. J'avais prescrit à « nos convois de la prendre ; mais l'autorité militaire « à Metz s'y est opposée, m'assure-t-on, à cause de « quelques coups de canon à grande distance que « les convois pourraient recevoir à Longeville [1]. »

Les considérations qui ont été développées à propos des préoccupations exagérées du commandement français, relativement à la sécurité du flanc gauche de l'armée, font ressortir la justesse de l'observation du maréchal Lebœuf. En supposant que les convois se trouvassent néanmoins exposés, entre Moulins et Longeville, au feu à grande distance de l'artillerie ennemie, il était possible d'affecter au 2e corps la route Longeau-Lessy-Plappeville; le 3e corps aurait disposé de l'itinéraire Châtel-Saint-

---

1. Note du maréchal Lebœuf au maréchal Bazaine (*Revue d'Histoire*, juillet 1904, p. 233.)

Germain-Lessy-Chalet Billaudel-Lorry, le 4e corps de la route Amanvillers-Lorry, et le 6e corps de la route Saint-Privat-Saulny [1]. Chaque corps d'armée aurait eu ainsi sa ligne de ravitaillement distincte; quelques mesures locales faciles à prévoir auraient suffi pour éviter les croisements et encombrements de voitures à Lessy et Lorry.

Les emplacements des parcs des corps d'armée étaient tout indiqués pour le 17 au soir et le 18 au matin : à Plappeville pour le 2e corps, à Lorry et Vigneulles pour les 3e et 4e, à Saulny (parc mobile) pour le 6e, avec des échelons avancés poussés vers les troupes sur chaque ligne de ravitaillement; toutes les voitures vides rigoureusement refoulées sur Metz.

Le maintien des voitures pleines des parcs à proximité immédiate des troupes combattantes, comme cela eut lieu le 17 au soir dans les 3e et 4e corps, sur les positions de Leipzick et d'Amanvillers, était une mesure défectueuse par elle-même, au point de vue tactique; de plus, leur renvoi précipité vers l'arrière dans la matinée du 18 devait être une cause de désordre et d'erreurs regrettables; c'est ainsi qu'au 4e corps le parc exécuta son mouvement « sans aviser les réserves des batteries, ce

1. Ces itinéraires, y compris la route Moulins-Longeville, sont, dans leur ensemble, ceux indiqués dans l'ordre rédigé avant la bataille par l'état-major de l'armée, en vue de la retraite sur Metz, et qui fut adressé le soir aux corps d'armée, pendant la retraite même, comme si la bataille n'avait pas eu lieu.

« qui causa de grandes inquiétudes au sujet du rem-
« placement des munitions [1]. »

Dans le même ordre d'idées, il n'était pas rationnel d'envoyer des voitures vides de Metz sur le plateau de Plappeville, c'est-à-dire de l'arrière vers l'avant, comme cela eut lieu pour le parc du 2e corps dans la matinée du 18, sous le prétexte de les ravitailler au parc mobile ; ces voitures auraient dû être ravitaillées directement à l'arsenal, ou bien, si l'opération ne pouvait être exécutée faute de munitions, être maintenues au Ban-Saint-Martin.

La situation des parcs en munitions de 4 et de 12 était la suivante, le 18 avant le commencement de la bataille [2] :

PARCS		NOMBRE de coups	% DE L'APPROVISIONNEMENT normal des parcs	OBSERVATIONS
2e corps	4	»	»	1. Y compris les 1 570 coups de 4 et les 482 coups de 12 touchés le 18 au matin par le commandant Voisin à l'arsenal de Metz.
	12	113	8	
3e corps	4	5809	75	
	12	772	62	2. Y compris les 1 108 coups touchés directement à l'arsenal de Metz dans la journée du 18.
4e corps	4	3474 (1)	63	
	12	845 (1)	68	
Garde	4	3213 (2)	58	

1. *Historique du 1er régiment d'artillerie.*
2. Voir pièce annexe n° 4.

Batteries. — La situation des munitions existant dans les coffres des batteries était la suivante le 18 au matin :

CORPS D'ARMÉE		NOMBRE de coups	°/o DE L'APPROVISIONNEMENT normal des batteries	OBSERVATIONS
2e corps	4	7 085 (1)	68	1. Y compris la batterie $\frac{7}{2}$ 4 de la brigade Lapasset. 2. Ce °/o est aussi élevé parce que le 18 au matin le 6e corps reçut les 2 batteries à cheval $\frac{5\text{-}6}{19}$ de la division de cavalerie du Barail, qui avaient leur approvisionnement au complet. Mais le °/o, en faisant abstraction de ces deux batteries, était de 67 seulement.
	12	1 462	100	
3e corps	4	13 431	83	
	12	908	62	
4e corps	4	10 691	94	
	12	1 281	87	
6e corps	4	9 131	72 (2)	
	12	1 168	80	
Garde	4	11 470	100	
Réserve générale	4	4 519	65	
	12	3 861	89	
3e division de cavalerie	4	1 134	50	

Les consommations de la journée du 16 avaient été les suivantes :

CORPS	°/o DE L'APPROVISIONNEMENT TOTAL des batteries et parcs (pour les corps d'armée qui en possédaient)	
	4	12
2e corps	53	52
3e corps	18	36
4e corps	20	36
6e corps	42	20
Garde	26	»
Réserve générale	34	36
3e division de cavalerie	50	»

On peut donc dire qu'il restait encore assez de munitions à l'armée française pour livrer deux grandes batailles comme celle du 16 août; néanmoins, par suite de l'absence du grand parc et de l'insuffisance des approvisionnements de l'arsenal de Metz, les préoccupations du commandement français d'éviter toute consommation inutile étaient très justifiées.

Le canon à tir rapide possède une capacité consommatrice de munitions effrayante. A la vérité, il n'est pas redevable de sa puissance seulement au nombre considérable de projectiles qu'il est susceptible d'envoyer dans un temps donné; le mode d'emploi de ces projectiles, leur envoi par rafales, interviennent également dans la question, comme facteurs fort importants.

Quoi qu'il en soit, la rapidité du tir, propriété caractéristique de la puissance du canon moderne, constitue en même temps un danger dont la pensée véritablement angoissante doit dominer les préoccupations de tous les officiers d'artillerie, depuis les chefs de section jusqu'au commandant de l'artillerie de l'armée.

Aux consommations justifiées par les circonstances viendront s'ajouter celles dues à un gaspillage inévitable, quelque sévères que soient les mesures prises pour l'éviter, quelque confiance que l'on puisse avoir dans l'habileté technique, le sang-froid et le coup d'œil tactique du personnel.

Si les munitions viennent à faire défaut sur un point du champ de bataille, les inconvénients seront d'autant plus grands que le canon est lui-même devenu plus puissant; l'annihilation subite d'un moyen d'action extrêmement énergique sur lequel on était en droit de compter, en face d'un ennemi muni d'engins similaires, pourra entraîner un désastre irréparable.

Ainsi, on est fondé à dire que l'importance du service de ravitaillement en munitions a grandi en raison même de l'accroissement de la rapidité du tir et de la puissance du canon.

§ 2. — ARMÉE ALLEMANDE

SITUATION GÉNÉRALE LE 17 AU SOIR

Le 17 au soir, à la suite des mouvements de concentration exécutés pendant la journée, les forces allemandes des Ire et IIe armées se trouvaient réunies face au nord dans la région Ars-sur-Moselle, Hannonville, Chambley et Gorze.

Le IXe corps, sur le plateau situé à l'ouest du bois de Vionville, formait la droite de la IIe armée; puis venaient, de la droite à la gauche:

Le IIIe corps, ayant une division à Vionville et l'autre en arrière à Chambley, avec la 6e division de cavalerie;

Le Xe corps, à Tronville, avec la 5e division de cavalerie derrière lui;

Le XIIe corps, saxon, à Mars-la-Tour, Puxieux et la ferme de Mariaville, avec la division de cavalerie à Parfondrupt;

La Garde, entre Hannonville et Latour-en-Woëvre, poussant vers Porcher une brigade d'infanterie avec un régiment de cavalerie et deux batteries; une brigade de cavalerie (dragons) se trouvait à Tronville, avec le Xe corps, et une autre (uhlans) à Saint-Mihiel.

La ligne des avant-postes de la IIe armée s'étendait des bois de Saint-Arnould, où elle se reliait avec les avant-postes de la Ire armée, au ruisseau de Longeau, en passant par la lisière nord du bois de Tronville.

Le IIe corps se trouvait à Pont-à-Mousson; le IVe était trop éloigné pour avoir une action sur le champ de bataille du 18 août.

Dans la Ire armée, le VIIe corps se trouvait à Ars-sur-Moselle, le VIIIe à Gorze. La ligne des avant-postes s'étendait de Vaux, par la lisière est du bois de Vaux et la lisière nord du bois des Ognons, jusqu'au bois de Saint-Arnould.

La 1re division de cavalerie cantonnait à Corny.

Le Ier corps et la 3e division de cavalerie avaient la mission de surveiller la place de Metz sur la rive droite de la Moselle.

Les quartiers généraux d'armée se trouvaient : celui de la IIe armée à Buxières, celui de la Ire armée à Ars-sur-Moselle. Le grand quartier général (qui avait quitté les hauteurs de Flavigny le 17 à 2 heures de l'après-midi) s'était transporté à Pont-à-Mousson.

L'Historique officiel allemand constate, sans toutefois y insister, que le contact avait été « momentanément perdu » sur le front de la IIe armée ; mais, par une diversion euphémique, il se félicite de ce que « le mouvement rétrogade de l'armée française soit venu augmenter la distance entre les deux armées. On avait ainsi, déclare-t-il, le temps et les moyens de se préparer à tête reposée pour l'action décisive momentanément ajournée [1]. »

Quant aux renseignements émanant des avant-postes de la Ire armée, ils ne fournissaient aucune indication précise sur la direction prise par le gros des forces ennemies, puisqu'ils pouvaient tout aussi bien se rapporter à une arrière-garde laissée devant Metz. Le grand état-major allemand se trouvait dans la plus complète incertitude à cet égard ; disposant de cinq divisions de cavalerie (1re, 5e, 6e, saxonne, la Garde), il avait perdu la trace d'une armée de 150 000 hommes, dont les éléments les plus éloignés s'étaient retirés à 10 km du champ de bataille du 16 août !

1. Pages 639 et 645.

Le 17 août, à 2 heures de l'après-midi, le général de Moltke avait adressé de Flavigny, avant de partir pour Pont-à-Mousson, l'ordre suivant aux commandants des Ire et IIe armées :

« Demain 18, à 5 heures du matin, la IIe armée « rompra par échelons par la gauche pour s'avancer « entre l'Yron et le ruisseau de Gorze (direction gé« nérale entre Ville-sur-Yron et Rezonville). Le « VIIIe corps appuiera ce mouvement à l'aile droite « de la IIe armée. Le VIIe corps aura pour première « mission de couvrir la marche de la IIe armée « contre toute tentative venant de Metz. Les instruc« tions ultérieures de Sa Majesté dépendront des dis« positions prises par l'adversaire. Les communica« tions adressées au roi devront être dirigées, au « début, sur la hauteur au sud de Flavigny. »

Le dispositif adopté permettait à l'armée allemande, son front de bataille restant provisoirement face au nord, de parer aux éventualités qui pourraient se produire dans les deux hypothèses envisagées par le grand état-major allemand : la retraite de l'armée française sur la Meuse, son repliement sous Metz.

Dans le premier cas, les forces allemandes réunies livraient bataille à l'armée française dans des conditions stratégiques défavorables pour cette dernière, placée le dos à la frontière belge ; dans le second cas, l'armée allemande, marchant par échelons la gauche en avant, exécutait un changement de front à droite, le VIIe corps formant pivot à l'aile droite.

En exécution de l'ordre du grand quartier général rapporté ci-dessus, le commandant de la Ire armée prescrivait au VIIe corps de se trouver formé sous les armes le 18, à partir de 5 heures du matin, et de se maintenir à tout prix sur ses positions.

Ce corps d'armée, dont le rôle était pourtant considérable dans l'exécution de la manœuvre projetée, sans liaison avec le VIIIe, se serait trouvé en dangereuse posture, dans le cas d'une attaque française; aussi, le général Steinmetz, préoccupé de cette situation, avait-il pris en même temps certaines dispositions en vue de faire éventuellement soutenir le VIIe corps par le Ier corps et la 3e division de cavalerie. Quant au VIIIe corps, son commandement avait été momentanément enlevé au commandant de la Ire armée, et son emploi était réservé au grand quartier général; les instructions reçues à ce sujet spécifiaient que le VIIIe corps devait régler ses dispositions sur celles de la IIe armée, avec laquelle il se trouvait directement en contact.

Le commandant de la IIe armée, pendant tout le cours de la matinée du 17, était resté en communication verbale avec le grand état-major; aussi avait-il pu, avant même la réception de l'ordre pour la journée du 18, prendre des dispositions préliminaires conformes à la directive qu'il allait recevoir, quitte à les compléter ensuite par des prescriptions de détail. C'est ainsi que les troupes des IXe,

XIIe corps et de la Garde reçurent l'ordre d'être rassemblées le 18 à 5 heures du matin, prêtes à rompre; plus tard, les commandants des Xe, XIIe corps et de la Garde furent invités à se trouver à Mars-la-Tour le 18 à 5 heures du matin, ceux des IIIe et IXe corps à Vionville à 5 heures et demie, pour recevoir les instructions verbales du commandant de l'armée.

Le IIe corps devait se mettre en marche de Pont-à-Mousson sur Buxières à 4 heures du matin.

MOUVEMENTS EXÉCUTÉS DANS LA MATINÉE DU 18

Le 18, à 6 heures du matin, le grand quartier général revenait s'installer sur la hauteur au sud de Flavigny.

A la Ire armée, où l'on se trouvait en contact avec l'ennemi, la situation ne s'était pas modifiée pendant la nuit; les rapports signalaient le maintien des camps français sur les hauteurs de Leipzick et du Point-du-Jour, ainsi que l'occupation de ces dernières par des forces importantes d'artillerie et d'infanterie; une fusillade assez vive était échangée aux avant-postes.

Dans le VIIe corps, le gros de la 14e division avait commencé à se masser dès 5 heures du matin au

nord du bois des Ognons; la 26e brigade d'infanterie, avec une batterie, était maintenue à Ars-sur-Moselle, pendant que les autres éléments du corps d'armée étaient successivement acheminés sur le plateau de Gravelotte.

Le commandant du VIIIe corps, se conformant à l'esprit des instructions reçues, portait, vers 6 heures, son corps d'armée de Gorze sur Rezonville, où il lui faisait prendre une position expectante, en liaison avec le IXe corps, déjà en marche, comme il va être expliqué.

Le commandant de la IIe armée avait, en effet, donné à ses commandants de corps d'armée, respectivement convoqués comme on le sait à Mars-la-Tour et à Vionville, des instructions verbales pouvant se résumer ainsi [1] :

« La IIe armée continuera aujourd'hui son mou-
« vement en avant. Sa mission est toujours de cou-
« per l'adversaire de Verdun et de Châlons, et de
« l'attaquer partout où elle le trouvera. A cet effet,
« le XIIe corps formera l'extrême gauche, ayant en
« arrière et à droite, la Garde, suivie elle-même en
« arrière et à droite, du IXe corps. Le XIIe corps se
« dirigera sur Jarny, la Garde sur Doncourt; le IXe
« corps, passant entre Vionville et Rezonville, lais-
« sera Saint-Marcel immédiatement sur sa gauche.

1. *Grand état-major allemand*, p. 654.

« Le IIIe corps suivra le IXe, en se tenant entre lui et « la Garde. La 6e division de cavalerie recevra ses « ordres du général commandant le IIIe corps. *L'ar- « tillerie de corps de ce dernier demeure à la dispo- « sition du commandant de la IIe armée comme ré- « serve générale d'artillerie.* Le Xe corps, auquel on « a adjoint la 5e division de cavalerie, suivra le « XIIe corps de manière à maintenir son itinéraire « entre celui-ci et la Garde. L'ennemi paraissait hier « soir en retraite sur Conflans. Les trois divisions qui « bivouaquaient hier autour de Gravelotte se sont « aussi probablement repliées. S'il en était autrement, « le général de Steinmetz les attaquerait, et, dans « ce cas, le IXe corps pourrait être appelé à s'enga- « ger le premier. On ne peut pas préciser si tout « cela amènera pour la IIe armée un changement de « front à droite ou à gauche. Pour le moment, il « ne s'agit que d'une marche en avant de 8 km à « peine. Elle devra s'exécuter, non pas en colonnes « de marche, longues et minces, mais *par divisions « massées, l'artillerie de corps entre les deux divi- « sions de chaque corps d'armée.* »

En résumé, la IIe armée devait marcher en échelons, la gauche en avant, avec trois corps d'armée en première ligne, deux corps d'armée et deux divisions de cavalerie en deuxième ligne.

Il n'y a pas lieu d'étudier l'exécution des mouvements prescrits, pas plus que les modifications de

détail qu'ils durent subir par suite de différentes circonstances ou de la configuration du terrain, par exemple les croisements des colonnes du XIIe corps et de celles de la Garde à Mars-la-Tour.

Au point de vue de l'artillerie, nous ne retiendrons des instructions du prince Frédéric-Charles que deux points : l'attribution du rôle de réserve générale d'artillerie à l'artillerie de corps du IIIe corps, et l'exécution d'une marche tactique par des masses d'artillerie en formation de rassemblement.

Cette conception de l'emploi de l'artillerie des corps d'armée de deuxième ligne s'impose d'elle-même, par la force des événements ; elle permet d'engager sans appréhension, dès le début du combat, dans des conditions qui seront étudiées et discutées plus tard, la totalité de l'artillerie des corps de première ligne ; nous verrons que le 18 août elle fut d'une application générale dans les corps d'armée allemands ; tantôt, ce fut pour remplacer sur la ligne de combat des batteries désemparées des corps de première ligne, tantôt pour renforcer ou prolonger la ligne de feu, ou bien encore pour aller occuper des positions plus en avant et même pour accompagner l'infanterie déjà engagée. Grâce à l'organisation de l'artillerie de corps, il est possible d'enlever momentanément aux corps de deuxième ligne la moitié de leur artillerie, sans toucher à la constitution organique des divisions ; mais les artilleries divisionnaires elles-mêmes peuvent être appe-

lées à jouer le rôle de réserve, et il est indispensable que l'esprit des chefs des grandes unités, corps d'armée et surtout divisions, soit familiarisé dès le temps de paix avec cette éventualité.

Dans les marches exécutées le 18 août par les corps d'armée allemands, l'usage des routes et des chemins fut, autant que possible, réservé à l'artillerie ; l'exposé des faits n'en laisse pas moins ressortir l'obligation pour l'artillerie de se mouvoir, dans certaines éventualités, en masses et en formations serrées (hors des vues et de la portée des canons de l'ennemi, bien entendu) ; la nécessité s'impose donc, comme corollaire, de fournir à l'artillerie les moyens nécessaires pour l'exécution de ces mouvements.

A ce point de vue, il ne suffit pas de réglementer les mouvements de manœuvre d'une batterie, surtout lorsque la batterie ne compte que quatre pièces ; il convient encore de prévoir ceux d'un nombre de pièces plus considérable, de l'unité tactique tout au moins, c'est-à-dire du groupe. Il ne saurait être question de rétablir le formalisme étroit des anciennes évolutions de parade ; il s'agit seulement de doter les troupes d'un code de manœuvres à esprit large, sans en proscrire de parti pris les *mouvements carrés,* qui permettent à un groupement un peu nombreux de batteries de se mouvoir, sans désordre et rapidement, sur un terrain de superficie relativement restreinte. Ceci est si vrai qu'aujourd'hui, lorsque deux ou trois groupes se trouvent réunis, les officiers en sont

réduits, pour manœuvrer, à faire usage d'anciennes terminologies de mouvements abrogés.

Pour provoquer une réaction indispensable à des errements tenaces et surannés, pour faire pénétrer chez le personnel, à toute l'échelle hiérarchique, l'esprit des nouvelles méthodes de manœuvres, le règlement, par la force même des choses, devait tomber dans l'excès opposé. Le résultat a été obtenu ; un courant d'idées a été produit dans le sens désiré. Un autre inconvénient apparaît déjà ; une autre appréhension commence à se faire sentir : celle de voir, quand auront disparu les officiers qui ont appris à manœuvrer à l'école des anciens règlements, une masse de quelques batteries incapable de se mouvoir.

Pendant les premières heures de la matinée du 18, le grand quartier général allemand se confirmait « dans l'opinion que le gros des forces françaises « avait rétrogradé sur Metz et que la droite de la « position ennemie devait se trouver à peu près à « Amanvillers [1] ». Il traduisait ces idées dans l'ordre suivant, expédié à 10h30 au commandant de la IIe armée : « D'après les divers renseignements « recueillis, tout fait supposer que l'ennemi veut se « maintenir entre le Point-du-Jour et Montigny-la-« Grange. Quatre bataillons français ont pénétré

1. *Grand état-major allemand*, p. 658.

« dans le bois des Génivaux; Sa Majesté estime « qu'il convient de porter le XII[e] corps et la Garde « dans la direction de Batilly, de manière à joindre « l'adversaire à Sainte-Marie-aux-Chênes, s'il se retire « sur Briey, ou à l'aborder à Amanvillers, s'il reste « sur les hauteurs. L'attaque aura lieu simultané- « ment, savoir : pour la I[re] armée par le bois de Vaux « et Gravelotte, pour le IX[e] corps contre le bois de « Génivaux et Vernéville, pour l'aile gauche de la « II[e] armée par le nord. »

En ce qui concerne la I[re] armée, il lui était prescrit de « n'entamer l'action que quand, à sa gauche, « la II[e] armée aurait gagné du terrain et serait en « mesure de s'engager aussi (1) ».

Le commandant de la II[e] armée, qui avait été précédemment orienté par des communications émanant du grand quartier général, avait « expédié à « 10 heures l'ordre au IX[e] corps de se porter dans « la direction de Vernéville et de la Folie, et, *dans « le cas où l'ennemi y aurait sa droite, d'entamer « l'action en déployant d'abord une nombreuse artil- « lerie*. La Garde était invitée à continuer sur Ver- « néville et à y prendre position pour soutenir le « IX[e] corps. L'intention du prince Frédéric-Charles « était de porter le III[e] corps sur la ferme de « Caulre; quant au XII[e], il devait être maintenu pro- « visoirement à Jarny (2). »

1. *Grand état-major allemand*, p. 663.
2. *Grand état-major allemand*, p. 665.

Une heure plus tard, c'est-à-dire vers 11 heures, le prince Frédéric-Charles recevait l'ordre du grand quartier général expédié à 10h30. Sur ces entrefaites, divers renseignements étaient venus éclairer le commandement allemand sur la situation, mais sans élucider complètement celle-ci ; si, d'une part, en effet, « il était établi que l'ennemi n'était pas « en retraite sur la Meuse, il ressortait d'autre part « des communications reçues que la droite française « s'étendait peut-être encore au delà d'Amanvil- « lers [1] ». Le fait, bien qu'énoncé sous une forme dubitative, n'en était pas moins d'une importance capitale ; le IXe corps, en exécutant sur la Folie le mouvement qui lui avait été prescrit, risquait en effet de venir buter contre le front de la position française. Aussi le commandant de la IIe armée fut-il amené à envoyer, vers 11h30, des ordres répondant à la nouvelle situation, et dont le sens général différait sensiblement des instructions envoyées à 10h30 par le grand quartier général. « Dans le cas où la droite « française se prolongerait plus au nord, le IXe corps « était invité à différer son attaque sur la Folie, « jusqu'à ce que la Garde fût en mesure de s'enga- « ger sur Amanvillers. Ce dernier corps devait « accélérer son mouvement par Vernéville, prendre « ensuite, si faire se pouvait, par Habonville, puis « aborder la droite ennemie par Amanvillers, con-

1. *Grand état-major allemand*, p. 666.

« jointement avec le IXe corps. Le XIIe corps avait « ordre de marcher sur Sainte-Marie-aux-Chênes.....

« En seconde ligne, le Xe corps devait venir sur « Saint-Ail, pendant que le IIIe suivrait de Vionville « sur Vernéville. Le IIe corps, en marche de Pont-« à-Mousson sur Buxières, était invité à venir sur « Rezonville, pour y former la réserve de droite de « la ligne générale de bataille (1). »

Ces ordres étaient à peine expédiés que la canonnade retentissait du côté de Vernéville; le bruit du combat devenant de plus en plus vif, le prince Frédéric-Charles se dirigeait immédiatement de Vionville sur Saint-Marcel, puis de là sur Vernéville. « A ce moment, le roi se trouvait encore sur « la hauteur de Flavigny. On y entendait égale-« ment le bruit de la canonnade, et on croyait y « reconnaître la préparation de l'attaque de flanc « projetée; cependant, en vue d'empêcher que la « Ire armée » (le grand quartier général se méfiait sans doute de l'ardeur bien connue de son chef) « ne s'engageât prématurément dans cette action, « l'avis suivant était expédié au général de Stein-« metz :

« Le combat partiel que l'on entend en ce moment « en avant de Vernéville n'exige pas que la Ire armée « s'engage tout entière. Elle évitera de montrer des « forces considérables et se bornera, le cas échéant,

1. *Grand état-major allemand*, p. 667.

« à faire agir son artillerie pour préparer l'attaque « ultérieure [1]. »

Ainsi, le grand état-major allemand, sans être préalablement fixé sur la position exacte de la droite française, sans l'avoir fait reconnaître par la nombreuse cavalerie dont il disposait, conservait la conception toute théorique d'une « attaque simultanée » de front et de flanc; l'effort sur la droite française devait être prononcé par la IIe armée, tandis que la Ire armée « avait pour mission de se borner d'abord « à tenir sans cesse en haleine le front des fortes « positions de l'aile gauche ennemie [2] ». Déjà même le grand quartier général croyait, suivant les expressions mêmes de l'Historique officiel, reconnaître dans la canonnade de Vernéville « la préparation de l'at- « taque de flanc projetée »; les événements se chargeraient de lui infliger bientôt un cruel démenti.

Par suite des dispositions prises de part et d'autre par chacun des deux adversaires, la IIe armée allemande allait être amenée à s'engager, sur la partie nord du champ de bataille, au nord du bois des Génivaux, contre les 4e et 6e corps d'armée français, la Ire armée, sur la partie sud (bois des Génivaux et de la Mance), contre les 2e et 3e corps.

---

1. *Grand état-major allemand,* p. 667.
2. *Grand état-major allemand,* p. 668.

SERVICE DU RAVITAILLEMENT EN MUNITIONS[1] PARCS DES CORPS D'ARMÉE PARC DE RÉSERVE

La Garde. — Le 17 août, le premier échelon (1re S. M. A. et 1re, 2e S. M. I.) se trouvait à Hagéville ; le deuxième (2e, 3e, 4e, 5e, S. M. A. — 3e, 4e S. M. I.) à Dieulouard, respectivement à 10 et 40 km d'Hannonville.

IIe corps. — Le parc était beaucoup trop éloigné du champ de bataille du 18 août pour pouvoir y arriver en temps utile.

IIIe corps. — Le premier échelon, après avoir distribué ses munitions aux batteries, sur le champ de bataille du 16, et leur avoir cédé les hommes et les chevaux de remplacement qu'il put leur procurer, avait, dans la nuit du 16 au 17, rétrogradé (15 km) sur Vandières, au sud de Pagny.

Le deuxième échelon, qui se trouvait le 16 au matin sur la rive droite de la Moselle, en face de Pagny, n'avait pas pu utiliser le pont de bateaux trop faible jeté dans les environs de Champey ; il avait donc, dans la journée, remonté la rivière jus-

1. D'après Hoffbauer, 1er vol., p. 130.

qu'à Pont-à-Mousson, et s'était rendu par Onville jusqu'aux Baraques-Sainte-Marie, près de Buxières (32 km), où il avait ravitaillé les batteries dans la nuit du 16 au 17 et dans la journée du 17; les voitures vides avaient ensuite retrogradé sur Vandières (15 km) dans la soirée du 17.

Le 18, les voitures vides des deux échelons étaient dirigées de Vandières sur Herny.

Par suite, dans la journée du 18, le III[e] corps devait se trouver privé de son parc (de ses sections d'artillerie du moins); aussi lui en fut-il constitué un provisoire au moyen de deux sections de munitions d'artillerie empruntées, l'une au IX[e], l'autre au II[e] corps; la seconde ne devait arriver aux Baraques que le 19 août; mais la première, dès le 18, était employée, sur cet emplacement, à la reconstitution du deuxième échelon du parc du III[e] corps.

VII[e] et VIII[e] corps. — Les premiers échelons des parcs des VII[e] et VIII[e] corps se trouvaient le 17 août respectivement à Ancy-sur-Moselle, à 34 km au sud d'Ars, pour le VII[e] corps, et à Gorze ou Novéant (probablement) pour le VIII[e] (1).

IX[e] corps. — Le parc du IX[e] corps paraît avoir bivouaqué le 17 avec les troupes du corps d'armée sur le plateau au sud de Rezonville. A la suite des

1. Hoffbauer ne donne aucun renseignement sur les emplacements des deuxièmes échelons des VII[e] et VIII[e] corps.

prélèvements opérés et des distributions effectuées après la bataille du 16, la fraction prussienne de parc se trouvait réduite à une section de munitions d'artillerie et à une demi-section de munitions d'infanterie.

X^e corps. — Pendant la bataille du 16, les batteries du Xe corps avaient été ravitaillées par les sections de munitions du IIIe corps.

Par suite de différentes circonstances, le premier échelon du parc du Xe corps n'arriva que le 17 de grand matin à Tronville; il y fut suivi par le deuxième échelon. C'est là qu'il fut procédé, le 17, au ravitaillement et à la reconstitution des batteries.

Les IIIe et X^e corps avaient été très éprouvés par la bataille du 16 août; ils avaient, presque avec leurs seules forces, soutenu la lutte. Aussi, les ressources de leurs parcs avaient-elles été insuffisantes pour remplacer les munitions consommées par les batteries [1]; il fallut faire largement appel aux parcs des

1 Le nombre de coups tirés dans la bataille du 16 est, d'après Hoffbauer (1er vol. p. 179) :

IIIe corps	11 565 dont 19 boîtes à mitraille;
X^e —	6 421
VIIIe —	900
IXe —	103
Garde $\left(\frac{1}{6}\ c\right)$.	82
5e division de cavalerie $\left(\frac{1}{4}\ c\right)$.	585
	19 657

autres corps d'armée, en particulier à ceux de la Garde et du IXe corps.

Ces renseignements, tout incomplets qu'ils soient, sur le fonctionnement du service de ravitaillement à la veille de la bataille du 18 août, suffiseut à préciser le sens dans lequel s'exerçaient les préoccupations constantes du commandement allemand à ce sujet : rapprocher le plus possible les unités de ravitaillement des troupes combattantes; exécuter le service de l'arrière vers l'avant; ne jamais laisser les corps dépourvus des organes de ravitaillement. Il est intéressant à ce propos de mettre les dispositions prises le 17 août à l'égard du IIIe corps allemand, qui avait épuisé ses munitions, en parallèle avec la situation du 6e corps français.

Hoffbauer ne donne pas d'indications précises sur la situation des munitions le 17 août; mais, de l'ensemble des renseignements qu'il fournit, on peut inférer avec quelque vraisemblance que, d'une manière générale, le 18 au matin, les batteries étaient pourvues de leurs approvisionnements complets, et que les premiers échelons des parcs (entrant dans la composition normale des corps d'armée ou provisoirement constitués) se trouvaient soit avec les troupes, soit à leur proximité immédiate.

La situation était donc rassurante, au moins avec l'armement de l'époque, c'est-à-dire avec le canon à tir lent; mais on sait au prix de quels efforts et

grâce à quelles heureuses dispositions elle avait pu être obtenue; et cependant, deux corps d'armée seulement avaient été engagés à fond dans la journée du 16, et le lendemain 17 l'armée allemande n'avait exécuté que quelques mouvements de concentration, les corps qui s'étaient battus restant stationnaires. On peut se faire ainsi une idée des difficultés qu'éprouverait, après une grande bataille, le ravitaillement en munitions d'une armée qui devrait continuer le lendemain à se battre ou à manœuvrer, de la longueur des parcours qu'auraient à exécuter les unités de ravitaillement, de l'activité et de l'initiative dont auraient à faire preuve leurs chefs.

La prévision et l'exécution des mesures de coordination nécessitées par le fonctionnement régulier d'un service aussi important impliquent l'existence, auprès du commandement, dans les corps d'armée et dans les armées, d'un commandement spécial d'artillerie fortement constitué.

Parc de réserve. — Le parc de réserve se trouvait le 17 au soir à Herny.

CHAPITRE III

COMBAT DU IXe CORPS ET DE L'ARTILLERIE DU IIIe CORPS ALLEMAND CONTRE LE 4e CORPS FRANÇAIS

L'artillerie du IXe corps allemand reçoit l'ordre de s'engager. — Le 18 août, à 8h45 du matin, le IXe corps allemand était rassemblé autour de la ferme de Caulre, se couvrant du côté de Vernéville par une grand'garde (4 bataillons, 1 régiment de cavalerie, 1 batterie) établie en halte gardée entre les bois Doseuillons et de Bagneux. Les rapports de la cavalerie signalaient l'abandon de Vernéville par l'ennemi, ainsi que la présence de camps français à Saint-Privat-la-Montagne et à Montigny-la-Grange. Bientôt, le général de Manstein, commandant le IXe corps, recevait l'ordre d'armée, daté de 10 heures du matin, lui enjoignant de se diriger sur Vernéville et la Folie et, « dans le cas où l'ennemi « aurait sa droite à ce dernier point, d'entamer l'ac- « tion en déployant d'abord une nombreuse artille- « rie [1] »; il remettait donc aussitôt son corps d'ar-

1. *Grand état-major allemand*, p. 665.

mée en marche, en prescrivant à son avant-garde (général de Blumenthal) de se diriger sur la Folie, d'occuper ce point, mais de ne pas le dépasser.

A son arrivée à Vernéville, le général de Blumenthal constatait *de visu* la présence de nombreuses troupes françaises autour de Montigny; reconnaissant donc avec raison l'impossibilité d'exécuter immédiatement l'ordre reçu, avec les seules troupes dont il disposait, il se contentait de diriger trois bataillons sur Chantrenne et le bois des Génivaux, points d'appui intermédiaires entre Vernéville et la Folie; le reste de l'avant-garde était maintenu en réserve à Vernéville. Ces dispositions judicieuses étaient conformes à l'esprit de l'ordre du corps d'armée, dont elles préparaient l'exécution ultérieure par des forces plus importantes.

Sur ces entrefaites, le général de Manstein, devançant le gros de ses troupes, arrive à Vernéville; de la hauteur du télégraphe, située à l'ouest du village, il aperçoit sur les hauteurs de Montigny les bivouacs français, où semblait régner une inconsciente quiétude; « ne voulant dans aucun cas, dit l'Historique « du grand état-major allemand, laisser échapper « l'occasion de surprendre l'ennemi, il prend la ré« solution d'attaquer sur-le-champ et vigoureuse« ment [1] ». En conséquence, il donne au général de Puttkammer, commandant l'artillerie du corps

1. *Grand état-major allemand*, p. 674.

d'armée, l'ordre « de porter l'artillerie de la 18e di« vision et l'artillerie de corps en face des positions « d'Amanvillers et de Montigny-la-Grange, puis « d'entamer énergiquement l'action ».

Nous n'avons pas à examiner si la vue du spectacle qui se déroulait sous les yeux du général commandant le IXe corps était de nature à justifier sa décision d'attaquer *immdiatement et vigoureusement;* si cette décision, pour qui connaissait la présence d'un camp français à Saint-Privat, n'allait pas à l'encontre des intentions du commandement supérieur, dont l'ordre avait subordonné le mouvement sur la Folie au cas restrictif où « l'ennemi y aurait sa « droite [1] ». Au reste, le commandant du IXe corps ne prit sans doute pas spontanément sa décision à son arrivée sur la hauteur de Vernéville; il en avait eu probablement l'idée première en donnant à son avant-garde, une heure auparavant, l'ordre de s'emparer de la Folie. Quoi qu'il en soit, nous ne discuterons ici que l'opportunité et l'exécution de l'ordre

1. Ces intentions, bien évidentes dans l'ordre expédié à 10h30 par le grand quartier général, furent explicitement confirmées dans un second ordre envoyé de Vionville à 11h30 au prince Frédéric-Charles, alors que le commandant de la IIe armée, commençant enfin à être mieux éclairé sur la situation de l'armée française, soupçonnait de son côté que celle-ci pût étendre sa droite au nord de Montigny. D'après ce second ordre, « dans le cas où la ligne « de bataille de l'adversaire se prolongerait au nord au delà du front « du IXe corps, ce dernier devait attendre pour s'engager sérieuse« ment que la Garde entrât en ligne par Amanvillers ». (*Grand état-major allemand,* supplément, p. 181.) Cet ordre parvint, il est vrai, au destinataire alors que la bataille était déjà engagée.

donné par le général commandant le IXe corps, au point de vue spécial de l'emploi et de la conduite de l'artillerie.

Tout d'abord, il convient de signaler la conception erronée que se faisait en 1870 le commandement allemand de l'engagement de la masse d'artillerie. L'idée, inexacte, d'après laquelle le déploiement et la mise en action d'une nombreuse artillerie peuvent être réalisés sans engager nécessairement l'infanterie et, par suite, la bataille, se retrouve au début de presque toutes les grandes batailles.

Les Allemands appliquèrent le plus souvent, pendant cette guerre, avec une décision et une vigueur remarquables, le principe de la communauté et de la simultanéité d'action des deux armes, infanterie et artillerie, au cours du combat; mais, restriction singulière, ils ne semblent pas en avoir tenu compte pour l'engagement même du combat. Leur préoccupation constante était de faire arriver en ligne, le plus rapidement possible, leur masse d'artillerie, sans, pour ainsi dire, d'action préliminaire d'infanterie. Cette conception de l'engagement de la bataille avait peut-être été mûrement réfléchie comme question de principe; elle pouvait avoir été inspirée par le désir de mettre à profit la puissance de l'artillerie allemande, de façon à obtenir sur l'artillerie française une supériorité immédiate, de nature à contre-balancer, dans le cours ultérieur de la lutte,

l'infériorité du fusil Dreyse par rapport au chassepot. A coup sûr, elle répondit souvent, dans la pratique, à la satisfaction naturelle et inconsidérée de surprendre à coups de canon un ennemi qui ne se gardait pas.

Dès le début du combat, s'affirme la nécessité de la coopération des deux armes; l'artillerie ne peut se déployer et s'engager que sous la protection de l'infanterie, qui aura préalablement occupé des points d'appui judicieux; réciproquement, celle-ci ne peut progresser et conduire une action tant soit peu vigoureuse sans l'appui de l'artillerie. L'action d'une arme se lie d'une façon intime et continue à celle de l'autre, ou plutôt s'enchevêtre avec elle; ce fait est indépendant de l'importance numérique des troupes.

Sans doute, quelques batteries, quitte à être sacrifiées, peuvent, sans dessaisir le commandement de son indépendance, s'engager au même titre que les premières troupes d'infanterie de l'avant-garde. Mais il n'en va plus de même pour la masse d'artillerie; le déploiement de celle-ci doit être précédé de l'occupation par l'infanterie de points d'appui d'autant plus importants que la masse d'artillerie est elle-même plus considérable, et pour la possession desquels l'avant-garde, renforcée peut-être par d'autres troupes, aura dû s'engager plus ou moins à fond. On est donc en droit d'affirmer que l'action de la masse d'artillerie ne prélude pas à la bataille, comme

paraissaient le croire les Allemands en 1870, mais bien qu'elle l'engage d'une façon définitive. La pratique constante du déploiement immédiat de la masse d'artillerie dénote chez eux, à cette époque, l'absence de la notion du combat d'avant-garde (infanterie et artillerie), précédant ce déploiement et lui assurant la zone indispensable de sécurité et de manœuvre.

Si avec, ou plutôt malgré de pareils procédés, ils obtinrent des succès, la cause en est due à la supériorité de leur artillerie et, surtout, à la tactique de leur adversaire, obstinément défensive sur des positions linéaires. C'est peut-être précisément dans la connaissance de cette tactique, confirmée par les premières rencontres, qu'il faut chercher la justification du commandement allemand. Néanmoins, malgré un concours de circonstances si exceptionnellement favorables, l'application pour ainsi dire schématique de la règle de l'entrée en action immédiate de la masse d'artillerie coûta souvent fort cher aux Allemands; elle aboutit parfois à de véritables désastres; le cas du IXe corps en est un exemple caractéristique.

Les observations formulées sur la façon dont les corps d'armée allemands engageaient leur masse d'artillerie se rapportent exclusivement à « l'excès d'audace et d'initiative [1] » par lequel, suivant l'expres-

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 880.

sion employée par l'Historique du grand état-major, l'artillerie allemande se laissait emporter au delà de « l'alignement des troupes », c'est-à-dire à la précipitation irréfléchie et imprudente avec laquelle elle procédait à son déploiement, sans que les fusils de l'infanterie lui eussent préalablement assuré sa zone de sécurité. Mais ces observations n'atteignent pas, en quoi que ce soit, le principe même de la mise en action, dès le début du combat, de la totalité de l'artillerie des corps d'armée de première ligne. Ce mode d'emploi des masses d'artillerie constituait une véritable doctrine pour l'état-major allemand; il contribua puissamment, comme le constate l'Historique officiel [1], aux succès des armes allemandes. L'unité de vues était si complète à cet égard dans les états-majors et dans les troupes, à tous les degrés hiérarchiques, que les chefs arrivant successivement sur le terrain, depuis le général d'avant-garde jusqu'au commandant de l'armée, non seulement confirmaient les mesures prises dans cet ordre d'idées par leurs subordonnés, mais encore leur donnaient plus d'ampleur, par l'emploi des moyens plus considérables dont ils disposaient. L'artillerie une fois établie formait comme « la charpente fixe de l'ordre de bataille »; à l'abri de ce puissant barrage protecteur, la masse d'infanterie pouvait se rassembler et manœuvrer en vue de l'attaque.

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 880 et 881.

L'augmentation de puissance acquise par l'artillerie depuis 1870 est-elle de nature à modifier cette conception de l'emploi de la masse d'artillerie au début de la bataille ? On connaît la thèse — la loi mathématique, pourrait-on dire — qui attribue à une batterie de canons à tir rapide une puissance destructive *absolue* sur un front de largeur déterminée, et qui, conséquence logique, répudie la concentration des feux comme une opération non seulement inutile, mais encore fautive au premier chef; ses préconisateurs veulent bien amener à pied d'œuvre, dès le début de la bataille, sinon la totalité, du moins une notable partie de la masse d'artillerie, en tenant le reste en réserve; mais ils se font de l'entrée en action de cette masse une idée toute différente.

Dominés par la hantise de la puissance du canon actuel, après avoir placé leur artillerie sur des positions soigneusement défilées (précaution indispensable aujourd'hui, et sur laquelle tout le monde est du reste d'accord), ils affectent chaque batterie à la *destruction de tous* les objectifs qui se présenteront dans une bande de terrain d'une largeur dûment calculée; ils recommandent à l'artillerie, de peur qu'elle ne révèle prématurément sa présence et qu'elle ne s'expose aux coups de l'artillerie adverse, d'attendre, pour ouvrir le feu, que celle-ci se soit elle-même démasquée; ils lui conseillent, lorsque des batteries ennemies auront bien voulu révéler leur présence, de ne leur opposer successivement qu'un nombre

égal de batteries ; ils lui affirment que, par ce procédé, l'extrême puissance de son matériel et la préparation technique impeccable de son personnel lui assureront la supériorité sur son adversaire ; ils n'admettent pas qu'un événement tactique puisse venir s'opposer à la réalisation de cette supériorité. Théoriquement, en poussant le raisonnement à l'extrême, le succès final devrait nécessairement appartenir à celle des deux artilleries qui serait la plus nombreuse, fût-ce d'une seule batterie.

Cette conception vraiment trop simpliste dérive de l'idée erronée qui s'était formée, à l'origine, non pas de la puissance intrinsèque du canon à tir rapide sur un polygone d'expériences, mais du rendement pratique de cette puissance sur un champ de bataille. L'outil est merveilleux, le fait est incontestable ; mais il est présomptueux d'affirmer que tous les ouvriers appelés à s'en servir seront de premier ordre, capables d'en faire un usage parfait, dans les conditions tactiques, techniques et morales les plus diverses et les plus difficiles ; il est également dangereux d'escompter l'infériorité professionnelle de l'ennemi. Dans ce système du « goutte à goutte », il n'y a aucune raison valable pour attribuer *a priori* la supériorité constante du feu des batteries à un adversaire plutôt qu'à l'autre ; et une artillerie, même plus nombreuse que son adversaire, s'exposerait à se faire détruire morceau par morceau.

Deux artilleries opposées, imbues d'une pareille

doctrine, risqueraient fort de rester silencieuses l'une en face de l'autre, chacune derrière son couvert, et de laisser, sans tirer un seul coup de canon, l'affaire se décider entre les infanteries; elles failliraient ainsi à leur premier devoir. Quant aux procédés tels que celui des batteries d'amorce, préconisés pour inviter l'artillerie ennemie à se révéler, ils rentrent dans la catégorie des expédients fort ingénieux, susceptibles d'être utilisés dans certaines circonstances particulières, mais dont l'emploi ne saurait en aucune façon être généralisé.

La puissance d'une arme, à quelque degré qu'elle ait été portée, n'est jamais absolue, mais bien relative; celle du canon à tir rapide est même, comme nous le verrons plus tard, neutralisatrice plutôt que destructrice. C'est une erreur de croire que des moyens d'action, parce qu'ils sont individuellement très puissants, peuvent être disséminés, être employés successivement ou séparément, modes d'utilisation qui procèdent tous de la même idée. La question est d'opposer à l'ennemi des moyens plus puissants que ceux dont il dispose, et non autre; seule, la concentration, non pas seulement des moyens, c'est-à-dire la réunion plus ou moins complète de la masse d'artillerie, ainsi que le concède la théorie précédemment exposée, mais encore la concentration des feux, qu'elle se refuse à admettre, permet d'atteindre ce résultat. Une raison, dans un autre ordre d'idées, pour porter immédiatement en

ligne la totalité de l'artillerie, est la suivante : si on n'employait tout d'abord qu'une fraction de l'artillerie, sous prétexte que sa puissance est suffisante, il faudrait la répartir sur tout le front des positions, pour lui permettre de faire sentir efficacement son action sur le terrain à battre (couloirs, couverts, etc.); on serait ainsi amené à l'étaler, à exagérer les intervalles. Par suite, lorsque d'autres unités d'artillerie, suivant les éventualités de la lutte, seraient amenées en ligne, il se produirait sur tout le front cet enchevêtrement de batteries et de pièces inévitable pour les premiers groupes arrivés, si préjudiciable à la direction tactique et technique du tir, et qu'il importe de limiter le plus possible.

Enfin, l'extension des fronts, grâce à l'augmentation des portées efficaces des canons actuels, permet l'exécution des tirs obliques. L'importance de pareils tirs est évidente contre tout objectif, quel qu'il soit; elle devient capitale lorsqu'il s'agit de battre un objectif tel que l'artillerie à boucliers, couvert contre les coups dirigés normalement à son front; elle suffirait à elle seule, dans bien des circonstances, à justifier la concentration des feux.

Par concentration, il ne faut pas entendre une accumulation inconsidérée de moyens, dût-elle se trouver hors de toute proportion avec l'effet à produire. Le principe de l'économie des forces a toujours trouvé son application dans la conduite de l'artillerie, comme dans celle des autres armes; il a,

sans aucun doute, par suite de l'utilisation des propriétés du canon à tir rapide, acquis une importance inconnue jusqu'ici; mais on ne saurait raisonnablement baser tout un système d'emploi de l'artillerie sur ce fait, vrai dans certaines limites, d'ailleurs assez étroites, que la rapidité du tir remplace la concentration [1]. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que l'application du principe d'économie des forces sera une question de tact et de mesure; elle nécessitera chez les officiers d'artillerie un sens tactique développé, une habileté technique sûre d'elle-même, et constituera une des tâches les plus délicates de leur rôle.

C'est surtout dans les affaires de détail, dans les combats d'avant-garde (on reviendra plus tard sur ce cas particulier) que le principe de l'économie trouvera son application justifiée, parfois imposée

1. Sans entrer dans une discussion détaillée de la question, il suffira de citer les arguments suivants (en laissant de côté ceux tirés de l'exagération de la puissance pratique attribuée au canon à tir rapide), pour établir que cette affirmation ne peut être acceptée sans les restrictions les plus formelles :

Supposons qu'un canon à tir rapide tire quatre, cinq, six fois plus vite qu'un canon à tir lent, il serait inexact de dire que le tir de cette pièce remplace la concentration du tir de quatre, cinq, six canons à tir lent; en effet, si la pièce unique est mise hors de combat ou de service, c'est la totalité de l'efficacité du tir qui disparaît; si le même accident survient à l'une des pièces à tir lent, l'efficacité est seulement diminuée de 1/4, de 1/5 ou de 1/6.

D'autre part, comme un champ de bataille n'affecte pas la forme d'un terrain idéalement uni et découvert, la pièce unique ne pourra pas faire sentir son action sur bien des points battus par plusieurs des canons à tir lent.

par les circonstances. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de la rencontre des deux masses ennemies principales.

Sous peine de s'exposer à des discussions oiseuses, on ne saurait supposer que l'un des deux adversaires dispose d'une supériorité numérique disproportionnée en artillerie; pratiquement, on peut admettre que, si les deux artilleries ne sont pas égales, l'une est au maximum égale au double de l'autre. Dans l'hypothèse de cette dernière proportion, qui se trouvera rarement réalisée, la concentration aurait pour effet, théoriquement du moins, de produire le tir des batteries à raison de deux contre une en moyenne, condition parfaitement acceptable au point de vue de l'exécution technique des feux.

L'assaillant, pour prendre la supériorité sur son adversaire, aura donc tout intérêt, comme autrefois, à amener en ligne le plus tôt possible la totalité de son artillerie; seulement, au lieu de la placer à découvert sur les positions, sans souci du défilement, il devra, comme on l'a déjà dit, et c'est là une condition imposée par la puissance du canon actuel, masquer ses batteries.

Sans doute, les officiers d'artillerie devront, pendant les moments qui précéderont l'ouverture du feu, procéder à une préparation et à une répartition du tir, sur lesquelles on reviendra à propos de la défensive, et qui doivent être d'autant plus minu-

tieuses et plus complètes que le matériel est plus puissant et plus perfectionné. Mais il est facile de se rendre compte de la façon dont, fatalement, par la force même des choses, s'effectuera dans la réalité l'ouverture du feu par la masse d'artillerie. Au moment où cette masse prendra position, elle aura immédiatement devant elle des objectifs, infanterie et artillerie, provenant de la prise de contact antérieure des deux armées, c'est-à-dire du combat des avant-gardes; elle-même, quelque soin qu'elle ait mis à se défiler, soit par suite des circonstances topographiques ou tactiques, soit par suite d'erreurs commises dans la manœuvre, ne sera pas toujours parvenue à cacher complètement les mouvements de toutes ses batteries à l'artillerie ennemie; réciproquement, celle-ci, sur un front étendu, celui d'un corps d'armée par exemple, n'aura pas réussi à masquer toutes ses pièces. Un nombre plus ou moins considérable de batteries seront donc amenées de chaque côté à ouvrir immédiatement le feu. Mais, sous prétexte qu'un objectif se démasque sur un emplacement qui n'est pas compris dans sa zone spéciale de surveillance, une batterie s'abstiendra-t-elle de diriger son feu sur lui, même si elle se trouve inoccupée, même si cet objectif est mal vu ou pas vu du tout par la batterie à laquelle il revient d'après la répartition schématique des zones d'action? Évidemment, il est de toute nécessité, avec le canon à tir rapide, de proscrire d'une façon

absolue et d'éviter, par tous les moyens possibles, les tirailleries inutiles qui produisent, comme double résultat, d'une part, un gaspillage inadmissible de munitions et, d'autre part, dans l'exécution d'ensemble des feux, un désordre très préjudiciable à leur efficacité (on y pourvoira par une forte direction tactique du tir, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir). Mais on ne saurait arguer de tels arguments pour repousser le parti indiqué par le simple bon sens : ne pas hésiter, si on dispose de moyens suffisants, à accabler les objectifs successifs sous des forces supérieures ; en un mot, faire de la concentration des feux ; les premières destructions partielles ainsi obtenues commenceront l'usure de l'ennemi et diminueront sa force. La durée de chacune de ces actions, et finalement celle de l'ensemble de la lutte sera d'autant plus courte que la supériorité du feu sera plus grande. Une sage concentration, on ne saurait trop le dire, ne conduit pas au gaspillage des munitions; la question est de savoir s'il n'est pas préférable de consacrer une certaine quantité de munitions à l'obtention immédiate d'un résultat positif, premier gage du succès, plutôt que de s'exposer à y atteindre plus tard, au prix peut-être de douloureux sacrifices. Au seul point de vue de la consommation des munitions, une succession de concentrations de feux, judicieusement exécutées, doit se traduire, pour l'ensemble de la bataille, par une économie de projectiles. Aussi, d'une manière générale, la masse d'artillerie, aussitôt

amenée en position, sera entraînée à ouvrir le feu avec toutes ses pièces et avec une telle rapidité, le feu se propageant de proche en proche aussitôt ouvert, que, à moins de jouer sur les mots, on peut dire que cette ouverture de feu sera immédiate.

L'expression « entrée en action immédiate de la masse d'artillerie » ne signifie pas une mise en batterie instantanée et simultanée de la totalité des vingt-deux ou vingt-trois batteries d'un corps d'armée; elle doit être prise dans un sens plus large. Il s'agit de faire converger le plus tôt possible (ce qui ne veut pas dire à des allures désordonnées), sur les positions une fois indiquées par le commandement, les divers groupements tactiques d'artillerie du corps d'armée, et de leur faire ouvrir le feu sans désemparer, comme le firent les Allemands d'une façon constante en 1870; il s'agit, en même temps, de faire arriver ces groupements tactiques sur leurs emplacements de combat, dans des conditions de sécurité suffisantes, ce que les Allemands négligèrent souvent de faire. Mais, objectera-t-on, à moins de circonstances exceptionnellement heureuses, sur lesquelles on ne saurait raisonnablement compter, une partie des batteries ainsi engagées dès le début seront plus ou moins complètement mises hors de cause, détruites ou neutralisées par le feu de l'ennemi. Au moyen de quelles ressources les remplacera-t-on ? Avec quelles batteries surtout renforcera-t-on l'artillerie des corps de première ligne, ainsi entrée im-

médiatement et en totalité en action, pour lui permettre de remplir ses missions successives au cours du développement de la lutte ? Ce rôle de réserve d'artillerie incombe à l'artillerie des corps de deuxième ligne. C'est celui que le prince Frédéric-Charles avait attribué, comme nous l'avons vu, à l'artillerie de corps du IIIe corps dans ses dispositions pour la journée du 18 ; c'est celui que nous verrons jouer aux artilleries du IIe et surtout du Xe corps allemand.

En résumé, en laissant de côté les considérations spéculatives basées sur la puissance de l'arme considérée isolément, et en se plaçant sur le terrain des réalités probables et fort complexes du champ de bataille, il semble que la physionomie de l'engagement de l'artillerie ne différera pas essentiellement, sous les réserves précédemment formulées (le défilement par exemple) de celle que présentaient, du côté des Allemands, les grandes batailles de 1870. Toutefois, encore moins qu'à cette époque, l'entrée en action de la masse d'artillerie ne constituera aujourd'hui une sorte de lever de rideau de la bataille, et ne donnera lieu à ce duel d'artillerie que l'on a essayé de rénover. Certainement, dès le début, la lutte sera caractérisée par le tir de l'artillerie contre l'artillerie; mais les autres armes, sans y avoir une action prépondérante, y interviendront également. Ensuite, la lutte d'artillerie continuera jusqu'à la fin, en passant par de nombreuses péri-

pêties, au milieu des événements les plus divers dont l'ensemble forme la bataille. L'artillerie allemande en 1870, grâce à son matériel et à sa tactique, grâce aussi, malheureusement, à la tactique de son adversaire, annihila le plus souvent, dès le début, après une courte lutte, l'artillerie française. Aujourd'hui, il n'en serait sûrement pas ainsi; une artillerie, même ayant eu le dessous, momentanément neutralisée, mais non détruite, restera toujours menaçante; au moyen de quelques batteries remises en état ou appelées des corps de deuxième ligne, elle conservera la faculté de rentrer en action, à un moment donné, d'une façon très efficace, grâce à la puissance individuelle et instantanée du canon à tir rapide.

Ouverture du feu par l'artillerie allemande (11h45). Déploiement de l'artillerie de la 18e division et de l'artillerie de corps du IXe corps allemand (11h45-midi et demi). — Dans le seul but de surprendre le camp français, la batterie d'avant-garde de la 18e division $\left(\frac{1}{9}\right)$, avec une hâte inconsidérée, prend position sur la croupe du cimetière de Vernéville, à l'est du village, et ouvre le feu à 11h45 contre la gauche des bivouacs de la division Grenier. La distance de tir (3 000 m) est trop grande pour l'artillerie allemande de l'époque; le seul résultat obtenu est de faire courir aux armes

le 4e corps français. La relation officielle allemande ne paraît pas se douter de la faute commise, lorsqu'elle dit que la batterie d'avant-garde était « la « seule que l'on eût sous la main », comme pour défendre l'artillerie du reproche d'avoir ouvert le feu avec une seule batterie.

Aujourd'hui, avec le canon à tir rapide, une ouverture de feu aussi intempestive et exécutée dans des conditions aussi peu réfléchies exposerait l'assaillant à une destruction totale. D'autre part, une batterie à tir rapide, surprenant un rassemblement ennemi considérable qui ne se garde pas, peut, en ayant soin de prendre une *position masquée,* sans courir elle-même de danger sérieux, lui infliger en quelques minutes des pertes désastreuses, avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître et de riposter; il existe donc là un élément d'appréciation sinon nouveau, du moins devenu singulièrement important, de nature à justifier des ouvertures de feu qui eussent été autrefois prématurées, mais sous la condition expresse, bien entendu, que ces ouvertures de feu n'iront pas à l'encontre des intentions du commandant des troupes.

Le mamelon 331, qui se trouve à la jonction de la croupe 326 avec la ligne principale de hauteurs, cachait les camps français d'Amanvillers aux vues d'un observateur placé à Vernéville. A l'assaillant, hypnotisé par cette idée préconçue que les camps

de Montigny formaient l'aile droite française, la croupe 326 devait donc paraître une excellente position de flanc contre ces camps. C'est effectivement sur elle que le général de Manstein ordonne de diriger les trois batteries divisionnaires qui marchaient avec le gros de la 18e division. Les batteries débouchent de Vernéville, franchissent le petit ruisseau qui coule au fond de la cuvette 304-309, et s'engagent dans le couloir défilé compris entre le bois de la Cusse et la croupe 326. « Là, dit la relation du « grand état-major allemand, le général de Puttkam- « mer en personne faisait converser les batteries à « droite par batterie; celle de l'avant-garde suivait « le mouvement et se plaçait à la gauche du groupe. « Bientôt après, l'artillerie de corps débouchait aussi « au trot et, conversant à droite, venait prolonger « la ligne des pièces vers le nord. La IVe batterie « lourde, arrivée la dernière, formait l'extrême gau- « che. La direction générale de cette longue ligne « de bouches à feu faisait face au sud-est, comme « l'exigeait la disposition du terrain; seule, la batte- « rie à cheval avait avancé un peu l'épaule droite (1). » Dans ce vaste mouvement de sur la droite en bataille, chaque batterie ayant fait face à Montigny, l'ensemble de la ligne des pièces affectait la forme d'une crémaillère.

Par les termes ambigus de sa rédaction, l'Histo-

1. *Grand état-major allemand,* p. 674.

rique allemand semble attribuer à une nécessité topographique la disposition fichante dans les positions françaises que prit l'artillerie du IXe corps; en réalité, les motifs invoqués sont une explication de la formation adoptée, mais n'en sont nullement une justification.

Le dispositif de marche du IXe corps étant celui de troupes massées, l'artillerie s'était trouvée pour ainsi dire à pied d'œuvre, lorsque le général de Manstein lui avait donné l'ordre de se déployer; à midi et demi, c'est-à-dire trois quarts d'heure après que le premier coup de canon avait été tiré par la batterie d'avant-garde à Vernéville, neuf batteries prussiennes se trouvaient en position à 1 500 m au nord-est du village.

L'exécution avait suivi la conception avec une telle précipitation que les batteries avaient été lancées dans le vallon compris entre le bois de la Cusse et la croupe 326, avec deux escadrons de cavalerie divisionnaire pour tout soutien. Le général commandans la 18e division (de Wrangel), sentant aussitôt combien était précaire la sécurité de cette masse d'artillerie, s'empresse de diriger de Vernéville deux compagnies sur le bois de la Cusse, et deux autres sur la ferme de l'Envie, de façon à occuper ces deux points d'appui et à encadrer le terrain sur lequel se déployaient les batteries.

Les deux premières compagnies pénètrent dans le bois de la Cusse, que les Français avaient négligé

d'occuper; elles en gagnent la lisière nord et engagent de là un combat en dehors de la zone d'action de la 18e division, sans par conséquent remplir la mission qui leur avait été assignée.

Pendant ce temps, les deux autres compagnies, après avoir reçu quelques coups de fusil partis des hauteurs de Montigny, atteignaient sans aucune difficulté la ferme de l'Envie, que les Français avaient également omis d'occuper. Quant à la grand'garde française de Champenois, surprise par le canon de Vernéville, elle s'était blottie au fond du creux dans lequel elle se trouvait; placée à égale distance (250 à 300 m) de la grande batterie de la croupe 326, qui tirait par-dessus sa tête, et des deux compagnies de la ferme de l'Envie, dont elle était séparée par la croupe 313, elle ne tenta aucune action ni d'un côté ni de l'autre; et cependant, une attaque dirigée au moment opportun contre l'artillerie aurait probablement transformé en une perte complète et irréparable le désastre que subit plus tard celle-ci.

L'impartialité oblige à reconnaître que les compagnies allemandes de l'Envie ne se préoccupaient pas, de leur côté, de déloger la compagnie française de Champenois, dont la seule présence constituait une menace des plus dangereuses pour l'artillerie; le mouvement de ces compagnies avait au reste été facilité par l'arrivée, à la ferme de Chantrenne et dans les bois des Génivaux, des bataillons d'avant-garde envoyés par le général de Blumenthal. Ces

derniers n'avaient eux-mêmes pas rencontré de difficultés sérieuses à leur marche; les compagnies françaises qui garnissaient la lisière des bois, estimant leur position très en l'air en présence des forces ennemies supérieures qui débouchaient, avaient cru devoir se replier après une fusillade de quelques instants.

Quoi qu'il en soit, la situation de l'artillerie du IXe corps continuait à paraître si peu rassurante que le général de Manstein, dès l'arrivée de la tête du gros de la 18e division à Vernéville, s'empressait d'en diriger les deux premiers bataillons sur le bois de la Cusse, renforçant ainsi les dispositions provisoires prises par le général de Wrangel. L'un des bataillons suit les traces des compagnies qui le précèdent et va, avec elles, s'engager dans un combat excentrique; l'autre vient seul occuper des parcelles de bois face à Amanvillers.

En résumé, la manœuvre exécutée par la masse d'artillerie du IXe corps consistait à se lancer à plus de 1000 m en avant de l'infanterie, sans s'être tout d'abord assuré, par les fusils de cette infanterie, de la possession des points d'appui indispensables, et à venir à l'aveugle, sans reconnaissance préalable, avec un soutien dérisoire de cavalerie, occuper une crête fichant en plein dans les positions ennemies. Elle n'était pas audacieuse, ni même téméraire, comme les relations officielles allemandes se sont plu à le répéter; elle témoigne de la méconnaissance

ou du moins d'un oubli complet des règles de la conduite de l'artillerie ; elle constitue une faute lourde.

Des hauteurs de Vernéville, on n'apercevait, il est vrai, que les bivouacs sud de la division Grenier ; mais le commandement avait été informé de la présence de camps français à Saint-Privat. Il ne paraît pas avoir arrêté son attention sur ce renseignement de première importance ; et cependant, le simple bon sens, à défaut de la vue, devait faire admettre la possibilité de l'existence de camps français intermédiaires entre Montigny et Saint-Privat. Un examen rapide mais raisonné de la situation et du terrain (que la vue embrasse parfaitement dans tous ses détails de la hauteur de Vernéville) aurait montré la nécessité, avant de lancer en avant la masse d'artillerie, de faire occuper par l'infanterie les bois de la Cusse, les fermes de Champenois et de l'Envie, de se rendre compte, au moyen de reconnaissances, de la position de la croupe 326 par rapport aux hauteurs occupées par l'ennemi. Le commandement, mieux éclairé, aurait sans doute alors modifié sa décision, ou aurait tout au moins sursis à son exécution immédiate.

Certainement, le commandement demeure responsable de la décision prise, mais la responsabilité, dans une certaine mesure, doit être partagée par le général commandant l'artillerie du corps d'armée, dont le rôle, en semblable circonstance, est celui

d'un auxiliaire autorisé, placé sous les ordres du général commandant le corps d'armée, pour préparer et diriger l'action d'ensemble de l'artillerie. Or, ce rôle, le général de Puttkammer ne le remplissait pas en « s'occupant en personne à faire converser « les batteries à droite », comme le relate avec quelque complaisance inconsciente l'Historique allemand; c'était là un poste de jalonneur; tout au plus de quelque officier adjoint.

La manœuvre fut brillamment exécutée, comme sur le terrain de manœuvre; elle ne put l'être que parce que les Français avaient négligé de prendre les mesures de sécurité les plus élémentaires, et elle n'en reste pas moins une faute. Cette faute initiale, malgré les mesures prises ensuite pour y remédier, ne va pas tarder à être chèrement payée. Dès le premier coup de canon, la liberté de manœuvre du général commandant le corps d'armée se trouvait enchaînée; le combat livré par le IXe corps aura pour objet de dégager son artillerie, de lui conquérir de haute lutte cette zone de sécurité qu'il aurait, avant toute chose, fallu lui assurer.

Riposte du 4e corps français. Déploiement de l'artillerie française (11h45-1 heure). — Un peu avant midi, les troupes de la division Grenier se rendaient aux faisceaux pour répondre à l'appel, lorsque le premier coup de canon tiré par la batterie d'avant-garde du IXe corps allemand vint alerter

dans ses bivouacs le 4ᵉ corps français. Quelques minutes auparavant, des patrouilles de cavalerie étaient arrivées au galop au quartier général, à Amanvillers, pour apprendre l'occupation de Vernéville par l'ennemi. Aussitôt, les fantassins prennent leurs fusils et les canonniers attellent leurs pièces; la réserve d'artillerie, par suite d'une heureuse inspiration de son chef, se trouvait déjà attelée et prête à rompre. Les troupes n'ont qu'à faire 400 ou 500 m pour se porter, des emplacements de bivouac sur ceux de combat, à la crête militaire. Pendant que la division Grenier, suivant les errements de l'époque, procède au déploiement de ses quatre régiments d'infanterie coude à coude, sur une ligne mince de 2 km de front, le général Laffaille, commandant l'artillerie du 4ᵉ corps, dispose les batteries de la réserve sur cette ligne en certains endroits, légèrement en arrière en d'autres, et les fait entrer immédiatement en action.

Les deux batteries de 4 $\left(\frac{6\text{-}9}{8}\ 4\ \text{Maringer-Masson}\right)$ s'établissent sur le mamelon 331, c'est-à-dire à l'origine même de la croupe 326, sur laquelle les batteries allemandes sont en train de prendre position; les deux batteries de 12 se séparent pour se placer, l'une $\left(\frac{11}{1}\ 12\ \text{Florentin}\right)$ à mi-distance d'Amanvillers et de Montigny, l'autre $\left(\frac{12}{1}\ 12\ \text{Gastine}\right)$ à hauteur

de cette dernière ferme; quant aux batteries à cheval, l'une $\left(\frac{5}{17}\text{ c Cahous}\right)$ s'installe entre les deux batteries de 12, l'autre $\left(\frac{6}{17}\text{ c Albenque}\right)$ ne trouvant pas de place disponible par suite des larges intervalles pris par les batteries déjà établies, vient prendre position au sud de Montigny. Sur ces entrefaites, l'artillerie divisionnaire de la division Grenier avait attelé ses pièces; la batterie de mitrailleuses $\left(\frac{5}{1}\text{ M de Saint-Germain}\right)$ s'était portée à la gauche de la $\frac{11}{1}$ 12 et s'était placée sur la croupe qui s'avance de Montigny sur la ferme Champenois, précédant même l'arrivée de la $\frac{5}{17}$ c de la réserve. Les deux batteries de 4 prolongeaient au nord les batteries de 4 de la réserve; la $\frac{7}{1}$ 4 (Prunot), arrivée la première, se plaçait immédiatement à la droite de celles-ci; la $\frac{6}{1}$ 4 (Erb) prenait ensuite position encore plus à droite et s'étendait jusqu'au chemin creux, dans lequel elle installait sa section de droite.

Au nord d'Amanvillers, à la droite de la division Grenier, les troupes de la 1re division [1] du 4e corps se trouvaient dès le matin prêtes à marcher, d'après

1. Les troupes de la 1re division qui faisaient face à l'est durent d'abord faire demi-tour, comme on l'a dit, pour faire face à l'ennemi.

les ordres spéciaux donnés par le général de Cissey; les batteries étaient attelées. Au premier coup de canon, une brigade se porte de 1 km en avant pour venir sur ses emplacements de combat, prolongeant le front de la division Grenier, avec laquelle elle se relie; l'autre brigade se déploie en deuxième ligne; l'artillerie divisionnaire occupe le mamelon 328 en prenant de larges intervalles, à gauche la $\frac{5}{15}$ 4 (Boniface) près de la voie ferrée, à droite la $\frac{12}{15}$ M (Reuflet) [1], au centre la $\frac{9}{15}$ 4 (Gibouin).

A la gauche du 4e corps, le général Montaudon, commandant la 1re division du 3e corps, averti dès 11h30, par sa cavalerie divisionnaire, de l'arrivée de l'ennemi dans les environs de Vernéville, avait donné des ordres pour faire occuper le mamelon 343 par de l'infanterie et de l'artillerie ($\frac{6}{4}$ 4 — $\frac{8}{4}$ M Crassous-Barbe) [2].

Au cours de la lutte engagée par l'artillerie, et sur laquelle on reviendra, la ligne des pièces françaises déjà en action se trouvait successivement renforcée par l'arrivée de plusieurs batteries; ce sont d'abord deux batteries de la 3e division du

1. Le capitaine commandant Bottard avait été grièvement blessé le 16 août; le capitaine Reuflet était le capitaine en second.

2. La troisième batterie divisionnaire ($\frac{5}{4}$ 4) resta toute la journée, comme on l'a dit déjà, en réserve derrière la ferme de Leipzick.

4[e] corps (de Lorencez) appelées de la ferme Saint-Vincent par le général de Ladmirault; l'une $\left(\frac{8}{1}\right.$ M Guérin), s'établit dès midi 45 dans un espace laissé libre sur le mamelon 331, entre les batteries de 4 de la division Grenier et les batteries de 4 de la réserve, à 700 ou 800 m à peine de l'extrême gauche de l'artillerie allemande, qu'elle n'aperçoit d'ailleurs pas, à cause de la configuration du terrain; l'autre $\left(\frac{10}{1}\right.$ 4 Desveaux$\left.\right)$ avait été dirigée au sud de Montigny, mais ne trouvant pas de place, elle s'installe sur la chaussée même qui mène au château (1).

Bientôt, quatre batteries de la réserve du 3[e] corps viennent prendre position, les deux batteries montées de 4 du commandant Dauvergne $\left(\frac{7\text{-}10}{4}\right.$ 4 Lécrivain-Margot) sur le mamelon 343, et les deux batteries à cheval du commandant Bobet $\left(\frac{3\text{-}4}{17}\right.$ c Limbourg-Loire), amenées au galop par le lieutenant-colonel Delatte, entre le mamelon et Montigny.

Il est vrai que, profitant de l'arrivée des batteries de la réserve du 3[e] corps, les deux batteries de la division Montaudon $\left(\frac{6}{4}\right.$ 4-$\frac{8}{4}$ M$\left.\right)$, qui avaient épuisé la

1. La troisième batterie $\left(\frac{9}{4}\right.$ 4 Baritot$\left.\right)$ de la division Lorencez n'arriva en ligne que plus tard, comme on le verra dans la suite du récit.

plus grande partie de leurs munitions dans un tir d'ailleurs fort peu efficace, et dont les mitrailleuses encrassées fonctionnaient mal, se retiraient momentanément de la lutte pour se réapprovisionner et remettre leurs pièces en état.

Finalement, un peu après 1 heure, quinze batteries françaises (sans compter les trois batteries de la division de Cissey, qui prenaient part à la lutte engagée sur un autre champ d'action au nord de la voie ferrée) se trouvaient opposées aux neuf batteries allemandes en position sur la croupe 326. Elles formaient deux groupements séparés par un intervalle de 300 m environ, l'un à droite, comprenant cinq batteries en avant d'Amanvillers, l'autre à gauche, fort de dix batteries, en avant et au sud de Montigny.

Le déploiement de l'artillerie du 4e corps offre un exemple, trop rare du côté français en 1870, de la mise en action immédiate de la totalité de l'artillerie d'un corps d'armée, ou plus exactement, dans le cas qui nous occupe, de la totalité moins une batterie ($\frac{9}{1}$ 4 Baritot, de la division Lorencez); bien plus, l'artillerie du 4e corps fut renforcée par six batteries du 3e corps. C'est donc bien le principe de l'emploi de la masse d'artillerie, dès le début, qui s'affirme dans une application caractéristique. Bien entendu, tout comme il a été expliqué à propos de l'artillerie de l'attaque, il ne saurait être question, dans la

défense, d'une ouverture de feu instantanée et simultanée par la masse d'artillerie; mais, de même que l'attaque et pour les mêmes motifs, la défense se trouvait et se trouvera encore, avec le canon à tir rapide, entraînée par la force des choses à engager, dès le début, la totalité de l'artillerie de ses corps de première ligne.

Fait singulier, la conception première, conforme aux vrais principes de l'emploi de l'artillerie, suivant laquelle se déploya l'artillerie du 4e corps, ne répond pas du tout à la doctrine officielle notifiée à l'armée française à la veille des hostilités. L' « Instruction tactique » adressée le 1er août 1870 par le major général aux commandants des corps d'armée contient en effet, dans un paragraphe relatif à l'emploi de l'artillerie, les lignes suivantes, dont la brièveté témoigne à la fois le manque de justesse et l'imprécision des idées à cet égard : « Dès que l'ennemi est signalé, les batteries divisionnaires se « portent en avant et ouvrent le feu...

« L'action des batteries de réserve doit être courte « et décisive. Les batteries s'engageront de près « dès que le commandant de corps d'armée l'or« donnera [1]. » C'est le système de l'emploi de la masse, avec l'artillerie lisse, dans les batailles du premier Empire; c'est aussi celui de l'entrée en ac-

1. *Revue d'Histoire*, mars 1901, p. 594. — Cette instruction devait être distribuée aux officiers; le 2e corps en reçut 1 270 exemplaires.

tion successive de l'artillerie, contraire à la judicieuse utilisation des grandes portées des canons rayés.

Malheureusement, l'artillerie du 4e corps français, si elle eut une conception très juste de l'emploi de la masse, en fit une application défectueuse ; les fautes et les erreurs commises dans l'exécution, et qui firent perdre en grande partie le bénéfice des résultats sur lesquels on aurait été en droit de compter, se rapportent, pour une part, au défaut de direction tactique des batteries, et pour une autre, à la constitution organique de l'artillerie.

Il serait sans intérêt de rappeler les considérations développées dans le précédent chapitre sur le déploiement préventif de l'artillerie. Le seul fait à retenir est le suivant : que les batteries viennent occuper à l'avance leurs emplacements de combat, aménagés ou non par des travaux préparatoires, ou bien qu'elles restent en arrière, prêtes à se porter sur ces emplacements au moment où l'attaque se prononcera, dans tous les cas, il est indispensable que le terrain soit reconnu et le tir préparé par les officiers d'artillerie ; il est également indispensable que les batteries, si elles sont maintenues en arrière, soient prêtes à se porter en avant au premier signal et à entrer en action immédiatement.

En rendant hommage à ce sujet à la rapidité et à l'à-propos avec lesquels la réserve d'artillerie du 4e corps se déploya sur le front de la division Gre-

nier, on peut exprimer le regret que les autres batteries du corps d'armée n'aient pas subi l'impulsion d'une initiative semblable. L'Historique allemand constate, que dès le début de l'action « la situation « de l'artillerie de corps du IXe corps allemand de« vint immédiatement fort précaire, en raison de « l'extrême promptitude avec laquelle les masses « françaises s'étaient engagées [1] ». Quels effets considérables aurait produits cette masse de quinze batteries françaises, si, au lieu d'être péniblement formée au bout de plus d'une heure, elle était entrée tout entière en action quelques minutes après la surprise, surprenant à son tour l'ennemi par une subite riposte formidable !

Mais cette erreur ne fut pas la plus regrettable.

Dans la description du champ de bataille, on a insisté sur la disposition du terrain en couloirs et croupes perpendiculaires aux hauteurs occupées par la défense. Les troupes, s'étant portées par alerte sur une position non étudiée à l'avance, choisirent chacune leurs objectifs au gré des circonstances et de leur sentiment : dans les couloirs, si elles se trouvaient par hasard placées à leur origine, ou bien sur les croupes. Le champ de bataille se trouvait de la sorte partagé en compartiments séparés, où se livraient des combats sans liaison les uns avec les autres, et sans qu'une direction commune se fît

1. *Grand état-major allemand*, p. 676.

sentir. Cette observation générale, qui concerne les deux armes, prend une importance particulière lorsqu'elle s'applique à l'artillerie, et qu'il s'agit de l'emploi des feux.

Pour prendre l'exemple le plus typique, les emplacements situés entre les mamelons 331 et 328, et d'où l'on aurait pris de revers la croupe 326 et enfilé le couloir compris entre cette croupe et le bois de la Cusse, restèrent inoccupés [1]. Quatre-vingt-dix bouches à feu avaient été accumulées sur un front de 2 000 m en avant d'Amanvillers et de Montigny ; pas une pièce ne fut amenée dans le large intervalle de 600 à 800 m qui séparait la droite de cette puissante ligne de feu de la gauche de l'artillerie de la division de Cissey ; or, c'est précisément dans cet intervalle que se trouvait une position d'une valeur décisive pour la lutte engagée avec l'artillerie allemande de la croupe 326. Bien plus, la $\frac{5}{15}$ 4, qui formait la gauche de l'artillerie de la division de Cissey, voyait la batterie placée à l'extrême gauche de la ligne allemande ; mais, constatant « que cette batterie était déjà presque éteinte « par d'autres batteries du 4e corps placées à gauche « d'Amanvillers [2] », elle paraît ne pas s'en être au-

1. Jusqu'à l'arrivée du moins de la 3e batterie de la division Lorencez ($\frac{9}{1}$ 4 Baritot).

2. *Historique du 15e régiment d'artillerie.* — *Revue d'Histoire*, août 1904, p. 472.

trement inquiétée. « N'ayant rien à craindre de ce « côté » et préoccupée surtout de la lutte qui se déroulait au nord du bois de la Cusse, elle se contentait de faire envoyer quelques coups de canon par sa section de gauche à la malheureuse batterie prussienne, aux trois quarts détruite, et qui essayait de ramener ses débris.

Il fut donc constaté, par les acteurs eux-mêmes du combat, qu'une artillerie placée sur le mamelon 328, occupé par les batteries de la division de Cissey, pouvait intervenir d'une façon très efficace contre l'artillerie allemande en position au sud du bois de la Cusse. En réalité, cette observation si essentielle au point de vue de l'emploi de l'artillerie du 4e corps ne fut pas utilisée; elle ne le fut pas, parce qu'elle n'avait pas été faite en temps utile par un chef chargé de la direction d'ensemble de cette artillerie.

L'organisation défensive de la position occupée n'était pas indispensable pour l'artillerie, parce que le défilement des pièces n'était pas alors nécessaire et que, de plus, nombre de celles-ci, en raison de la disposition du terrain, pouvaient se procurer une protection naturelle assez satisfaisante; mais, ce qui était indispensable, on ne saurait trop le répéter, c'était de reconnaître le terrain et de préparer le tir; les reconnaissances auraient dû être exécutées dans la matinée du 18, en supposant qu'on n'eût pas pu y procéder le 17 au soir, par suite de l'arrivée

tardive des troupes. En réalité, l'artillerie du 4e corps se déploya en une ligne ininterrompue de batteries en avant du front Montigny-Amanvillers, uniquement parce qu'elle se trouvait rassemblée en arrière, et qu'au moment de la surprise elle se porta en position en avant droit devant elle ; elle ne se doutait pas de l'existence des emplacements d'où on battait les couloirs que l'ennemi pouvait utiliser ; ceux situés à l'origine du ravin de l'Envie et sur les pentes nord du mamelon 343 furent, il est vrai, occupés par des batteries du 3e corps ; mais ceux situés entre les mamelons 331 et 328, et sur l'importance desquels on s'est longuement arrêté, restèrent inoccupés.

De ce côté, objectera-t-on, l'artillerie de la division de Cissey se trouvait en situation de remplir, jusqu'à un certain point tout au moins, le rôle des batteries absentes ; le fait est matériellement exact, mais les batteries de la division de Cissey étaient insuffisantes pour soutenir le combat que livrait cette division au nord du bois de la Cusse. Comment donc aurait-on raisonnablement pu demander à son chef de se priver bénévolement d'une partie de son artillerie, au profit des troupes engagées dans le combat qui se livrait au sud du bois ? Aussi, et il ne pouvait pas en être autrement, l'action de l'artillerie de la division de Cissey, due au reste à l'initiative d'un capitaine, fut-elle insignifiante dans cette dernière direction.

En tout cas, une entente préalable aurait été nécessaire entre les différents commandants de troupes intéressés, ainsi qu'entre les commandants de leur artillerie. La réserve d'artillerie, à la disposition exclusive du général commandant le 4e corps, devait avoir pour rôle d'envoyer des batteries sur les emplacements laissés inoccupés par les artilleries divisionnaires. Son emploi judicieux aurait donné à l'ensemble de la ligne d'artillerie l'unité d'action nécessaire pour obtenir de grands résultats. C'est aujourd'hui le rôle de l'artillerie de corps; le général commandant l'artillerie a pour devoir, sous l'autorité du général commandant le corps d'armée, de préparer et de diriger cette unité d'action. Il ne s'agit pas seulement ici de la direction d'ensemble des batteries du corps d'armée, mais bien encore de celles des corps d'armée voisins, quand celles-ci coopèrent momentanément à une action commune; tel était le cas des batteries du 3e corps placées sur le mamelon 343, et qui auraient dû être placées sous les ordres du général commandant l'artillerie du 4e corps.

La direction d'ensemble, dans l'emploi d'une masse d'artillerie, ne peut se faire efficacement sentir que si celle-ci est douée d'une forte organisation tactique; or, cette condition essentielle préjuge à la fois l'existence d'une unité tactique (qui, à proprement parler, n'existait pas en 1870 dans l'artillerie française), et l'attribution aux chefs d'artillerie, à

toute l'échelle hiérarchique, d'une action tactique qui y était également inconnue, sauf de trop rares exceptions. Comme conséquence, les liens tactiques doivent être respectés, autant que les circonstances le permettent, entre les différentes unités, dans l'artillerie de même que dans les autres armes. Or, dans le premier déploiement, on voit sur la ligne d'artillerie française un mélange de batteries montées et à cheval de 4, de batteries de 12, de mitrailleuses, séparées de leurs chefs naturels, dans un enchevêtrement dû au hasard et au manque de direction, nullement justifié par des nécessités tactiques ni imposé par les événements.

L'utilisation des propriétés du canon à tir rapide, qui est susceptible de se manifester sous les formes les plus différentes, depuis l'emploi de la masse jusqu'à celui de la puissance individuelle de l'arme, pour certains cas particuliers, n'exige pas seulement, chez les capitaines et le personnel exécutant, des capacités techniques bien plus développées qu'autrefois; on peut dire encore, avec plus de raison peut-être, que l'augmentation de puissance du matériel a pour corollaire un accroissement proportionnel des capacités tactiques des chefs de l'artillerie.

Pour ces motifs, les reconnaissances tactique et technique des positions, la répartition des rôles entre les groupements tactiques de l'artillerie, enfin la préparation technique du tir doivent être exécutées avec beaucoup plus de soin et d'une façon beaucoup

plus complète qu'autrefois. Un examen détaillé de ces opérations n'aurait pas sa place ici; il convient toutefois de préciser les points essentiels qui peuvent servir à les caractériser, et auxquels la mise en usage du canon à tir rapide a donné une importance toute particulière. On peut remarquer, en même temps, qu'on ne saurait considérer comme d'une application normale, dans la guerre de campagne et surtout dans l'offensive, certaines opérations délicates et compliquées de préparation technique du tir que permettent les organes perfectionnés du nouveau matériel, mais qui seront réalisables seulement dans des cas particuliers, comme celui de la défense de positions organisées à l'avance.

La reconnaissance tactique de la position et la répartition des rôles entre les groupements tactiques de l'artillerie ne présentent pas généralement de difficultés bien sérieuses d'exécution dans la défensive; le commandement a, en effet, indiqué à l'avance la position à occuper, et les chefs subordonnés de l'artillerie disposent de tout le temps nécessaire pour prendre sans précipitation les mesures préparatoires opportunes. Il n'en est pas de même dans l'attaque; le commandement sera en effet amené à prendre sa décision d'après des événements et des circonstances ignorés parfois de lui un instant auparavant, et immédiatement après devra commencer l'exécution des mesures propres à assurer la réalisation de cette décision.

« Le général d'artillerie et son major, écrivait du « Puget, au dix-huitième siècle, doivent se donner « beaucoup de mouvement pour bien connaître le « champ de bataille [1]. » Ce conseil, donné en trois lignes par un artilleur de l'époque du canon lisse, définit le rôle de tous les chefs tactiques (c'est-à-dire des officiers supérieurs) d'artillerie dans l'emploi du canon à tir rapide. Ceux-ci, pour être à même de bien remplir leur tâche, devront arriver sur la position aussi longtemps que possible avant leurs batteries, et cette nécessité de premier ordre détermine leur place dans les colonnes de marche.

Tout ce que pourra faire, avant l'engagement de la masse, le commandant de l'artillerie d'un corps d'armée le mieux doué au point de vue du coup d'œil militaire et au point de vue physique, sera de parcourir aux allures vives le front de déploiement du corps d'armée, de se faire une idée de l'emploi d'ensemble des groupements tactiques d'artillerie du corps d'armée, puis de soumettre ses observations et propositions au général commandant le corps d'armée. Les conditions de l'engagement et de l'emploi de la masse d'artillerie sont un des éléments essentiels de la décision que prendra le commandement pour fixer le rôle des grandes unités tactiques du corps d'armée, et arrêter le plan d'attaque.

Les commandants des groupements tactiques de

---

1. Du Puget, p. 50.

l'artillerie procéderont d'après le même principe vis-à-vis de leurs chefs immédiats (le général commandant l'artillerie pour l'artillerie de corps, les généraux de division pour les artilleries divisionnaires), en entrant toutefois dans les détails que comporte la diminution du rôle à remplir dans une zone plus restreinte. Les commandants d'artillerie divisionnaire, s'ils apprécient l'opportunité d'une intervention ou d'une coopération non prévues des groupements tactiques d'artillerie voisins, tout en rendant compte de la situation à leur chef hiérarchique, le général de division, devront porter le renseignement à la connaissance du général commandant l'artillerie. Cet officier général est particulièrement qualifié en effet pour, suivant les circonstances, prendre ou provoquer de la part du général commandant le corps d'armée les dispositions utiles, en vue d'assurer cette intervention ou cette coopération. La tâche de coordination dans l'emploi des groupements d'artillerie est une des attributions les plus difficiles et les plus délicates des chefs de l'artillerie ; elle caractérise leur véritable rôle tactique.

Une fois la position occupée et le feu ouvert, un chef d'un rang élevé ne pourra pas parcourir les emplacements de combat d'une longue ligne d'artillerie engagée contre l'artillerie ennemie, sans s'exposer à une perte certaine. Mais, se plaçant dans une situation qui lui permette de suivre le développement de la lutte et de se maintenir au courant des intentions

du commandement, il continuera à diriger en conséquence l'action d'ensemble de ses batteries.

Une batterie en position voit, au cours du combat, se présenter successivement ou simultanément, dans la zone de ses feux efficaces, un nombre d'objectifs d'autant plus considérable que la portée de son tir est plus grande ; si donc son rôle ne lui a pas été exactement défini, si, par suite du manque d'une direction d'ensemble, elle ne connaît pas d'une façon précise sa mission particulière, elle sera tout naturellement disposée à diriger son feu contre ces objectifs ; elle y sera d'autant plus incitée que, confiante à bon droit dans la puissance de son arme, elle espérera les anéantir, les uns après les autres, en quelques minutes. La généralisation de cette manière d'opérer conduirait à un gaspillage effréné de munitions et à l'épuisement rapide des coffres ; or, cette question vitale des munitions est précisément celle, la seule pourrait-on dire, qui donne de graves préoccupations dans l'emploi du canon à tir rapide. Ainsi, on voit apparaître comme une nécessité de premier ordre la répartition rigoureuse des rôles entre les unités composant les groupements d'artillerie, depuis ceux qui comprennent vingt-cinq, trente batteries et même davantage jusqu'à l'unité tactique, c'est-à-dire le groupe.

Mais cela ne signifie pas que les unités d'artillerie n'auront jamais à intervenir en dehors des zones d'action qui leur auront été assignées, et des rôles

qui leur ont été attribués. On a vu, au contraire, à propos de la concentration des feux dans l'emploi de la masse, que cette éventualité doit entrer dans les prévisions normales; tel aurait été par exemple le cas de l'intervention de l'artillerie de la division de Cissey contre l'artillerie allemande de la croupe 326. Il importe seulement de soumettre l'exécution de pareilles pratiques à un contrôle assez sérieux, à une direction assez énergique et avisée, pour prévenir ou arrêter les abus et les inconvénients qui ont été signalés.

Dans la zone d'action qui lui a été désignée, chaque chef d'un groupement répartit les rôles entre les groupements subordonnés; seul, en règle générale, il a qualité pour changer les objectifs indiqués par lui aux échelons inférieurs. En fin de compte, la batterie, instrument ou unité technique de tir, se trouve avoir un rôle nettement défini et généralement simple; sauf le cas d'extrême urgence, elle ne peut prendre d'autres objectifs que ceux qui lui ont été assignés, que sur l'ordre du chef de groupe. Le même principe doit être observé dans les groupements plus nombreux; à toute l'échelle hiérarchique, chaque chef de groupement ne prendra d'objectifs autres que ceux qui lui ont été attribués, que sur l'ordre du chef du groupement supérieur, sauf, bien entendu, dans les cas urgents, dans lesquels les chefs jouissent d'une initiative d'autant plus grande que leur grade est plus élevé.

Cette méthode de la division du travail, appliquée à l'exécution des reconnaissances comme à l'emploi des feux, est la seule qui puisse rendre possible et effective la direction d'une masse d'artillerie. Il ne faudrait pas conclure de la nécessité de donner une direction d'ensemble à la masse d'artillerie, par l'intervention hiérarchique des chefs particuliers de l'arme, que les grandes unités tactiques de troupes, auxquelles sont organiquement affectées un certain nombre de batteries, se trouveront dépossédées de ces batteries d'une façon systématique. Il se présentera certainement des circonstances dans lesquelles une ou même deux artilleries divisionnaires se trouveront momentanément placées sous le commandement du général commandant l'artillerie par le général commandant le corps d'armée, pour un déploiement général ou pour une mission déterminée ; mais, inversement, il arrivera qu'une fraction et même la totalité de l'artillerie de corps, avec le général commandant l'artillerie, seront, dans des conditions analogues, placées sous les ordres des généraux de division.

Les batteries françaises du 4e corps, en occupant leurs positions, prirent de larges intervalles et espacèrent leurs pièces. Cette disposition fort judicieuse pour éviter les pertes se recommande d'elle-même aujourd'hui, en présence d'une puissante artillerie ennemie à tir rapide. Mais il est essentiel de distin-

guer les cas et de faire des réserves expresses sur cette question, qui ne doit pas être envisagée seulement au point de vue de la vulnérabilité, comme on le fait trop souvent.

S'il s'agit d'une grande unité tactique isolée (une division par exemple) occupant un front relativement étendu, ou bien d'une prise de contact dans un combat d'avant-garde, l'espacement des batteries et des pièces est tout indiqué, bien entendu dans les limites imposées par les nécessités de l'exercice du commandement; cette disposition a pour objet non seulement de diminuer les pertes et de tromper l'ennemi sur l'importance des forces qui lui sont opposées, mais encore de permettre de battre efficacement les différentes parties du terrain (couloirs, couverts, points d'appui, etc.) sur lesquelles l'artillerie doit faire sentir son action. Dans le cas de la bataille, c'est-à-dire du combat du corps d'armée encadré, le cas normal en définitive, celui qui doit nous préoccuper par conséquent, d'autres considérations interviennent qui aboutissent à des conclusions opposées.

On peut admettre que la zone affectée au déploiement d'un corps d'armée aura un front de 2 à 4 km; mais la totalité de ce front ne se prêtera pas à l'installation de l'artillerie, en raison de différentes circonstances (terrain découvert battu par l'artillerie ennemie ou impraticable, présence de localités, etc., etc.). Par suite, l'artillerie d'un corps d'armée ne disposera

le plus souvent que de la place nécessaire pour le déploiement de ses batteries à intervalles normaux. Si donc les premières batteries arrivées sur la position se sont largement espacées, si les pièces ont pris entre elles de grands intervalles, les batteries suivantes devront nécessairement intercaler leurs éléments dans ceux déjà placés [1]. Il en résultera un enchevêtrement des groupes, des batteries et même des pièces, préjudiciable à la direction tactique et technique de l'artillerie. On a fait remarquer l'aspect, dû, il est vrai, à bien d'autres causes qu'à la seule augmentation des intervalles, que présentait sous ce rapport la ligne d'artillerie du 4e corps [2]. Il est bien certain que le mélange des unités est inévitable surtout au cours du combat, lors des changements de position ou de l'arrivée des batteries de renfort; aussi doit-on s'attacher d'autant plus à le réduire au strict minimum dans le déploiement initial.

Les unités d'infanterie, dira-t-on, se trouvent, elles aussi, mélangées sur la ligne de feu; l'artillerie

---

1. « Il y a (au moment de l'occupation de la position) trop d'ar-« tillerie, et celle qui arrive ne peut prendre place. » (*Journal de campagne du lieutenant Palle*) $\left[\frac{9}{8}\right.$ 4 de la réserve du 4e corps$\left.\right]$.

« La batterie $\left(\frac{8}{1}\right.$ M de la 3e division du 4e corps$\left.\right)$ avait si peu de « place qu'elle put à peine prendre 12 à 14 m d'intervalle par sec-« tion. » (*Historique du 1er régiment d'artillerie.*)

2. Pour être juste, il faut toutefois ajouter que cet enchevêtrement n'alla pas jusqu'au mélange des pièces.

n'a qu'à subir une nécessité du combat qu'elle partage avec les autres armes. Sans doute; mais il existe à cet égard une différence essentielle entre les deux armes. La ligne de feu d'infanterie, une fois formée, ne manœuvre plus; elle pousse droit devant elle; son commandement se répartit tout naturellement entre les chefs présents des diverses unités qui sont venues se fondre les unes avec les autres. Les manœuvres sont exécutées par les formations à rangs serrés, ou réserves successives, qui suivent la ligne de feu et qui, elles, restent dans la main de leurs chefs naturels. L'artillerie, au contraire, n'acquiert toute sa puissance que lorsqu'elle est tout entière déployée; elle n'a pas alors seulement à tirer ou à marcher droit devant elle; elle doit manœuvrer pendant tout le cours du combat, qu'il s'agisse d'exécuter des déplacements ou d'approprier l'emploi des feux aux circonstances. Il existe donc un intérêt majeur à respecter l'autonomie des unités d'artillerie, tactiques (au moins du groupe, à défaut des groupements supérieurs) et surtout techniques (c'est-à-dire de la batterie). Voilà pourquoi, si, dans la prise de contact de l'ennemi, les premières batteries et les premiers groupes sont amenés à s'étaler pour bien remplir leur rôle et pour diminuer leur vulnérabilité, il est en même temps essentiel que les chefs de l'artillerie, tout en procédant aux préliminaires de l'engagement, ne perdent pas de vue les nécessités du déploiement ultérieur de la masse. Les

quelques unités qui se trouveront enchevêtrées seront placées dans des conditions tactiques et techniques défavorables; c'est une nécessité qu'on ne saurait éluder complètement, à laquelle on doit s'attendre, et dont il faut s'ingénier à réduire les inconvénients par toutes les mesures de détail possibles. Force sera alors de répartir les différents éléments d'artillerie mélangés entre les officiers présents, tout comme pour une ligne d'infanterie.

Situation respective des deux artilleries française et allemande jusqu'à 1 heure. — La direction générale de la ligne d'artillerie allemande était perpendiculaire à celle de la ligne française ; la distance entre les batteries allemandes et françaises variait de 800 à 2 000 m.

En raison de la disposition du terrain, les batteries françaises qui voyaient le mieux les pièces allemandes étaient celles de la partie sud de la ligne, du côté de Montigny, les plus éloignées par conséquent (1 500 à 2 000 m). Les batteries les plus rapprochées (1 500 à 800 m) voyaient peu ou point la ligne d'artillerie allemande; ce dernier cas se présentait en particulier pour les batteries placées à la naissance même de la croupe 326. Aussi, par suite des circonstances, ce furent les batteries françaises de la crête de Montigny qui soutinrent surtout la lutte avec les batteries allemandes du IXe corps; elles arrivèrent assez rapidement en position pour ouvrir le feu pen-

dant que les Allemands exécutaient leurs mouvements entre Vernéville et la croupe 326, mais ne purent les en empêcher. Après avoir tiré contre les troupes d'infanterie qui débouchaient de Vernéville, elles prirent pour objectif les batteries allemandes qui surgissaient successivement sur la croupe 326, et leur produisaient l'effet d'être placées à la lisière du bois de la Cusse (1).

Les deux batteries de la division Montaudon, après avoir consommé la plus grande partie de leurs munitions dans un tir à grande distance (3 000 m) contre l'infanterie prussienne de Vernéville, se retiraient vers 1 heure, comme on l'a déjà dit. Les deux batteries montées de 4 de la réserve du 3[e] corps, qui se plaçaient sur le mamelon 343, formèrent alors l'extrême gauche de la ligne française; elles avaient pour objectif l'artillerie de la 18[e] division prussienne, c'est-à-dire la droite de la ligne allemande (1 900 m). Les deux batteries à cheval de la réserve du 3[e] corps (commandant Bobet, lieutenant-colonel Delatte) qui venaient ensuite, tiraient contre l'artillerie de corps du IX[e] corps allemand, c'est-à-dire contre la gauche de la ligne ennemie (1 500 à 1 800 m); ces deux dernières batteries s'étaient placées, d'après les indica-

1. Pour un observateur placé sur les pentes du mamelon 343, la croupe 326 se profile exactement sur la lisière du bois de la Cusse; l'auteur de ces lignes, bien que prévenu, y a été trompé en regardant l'échafaudage d'un monument en construction (à la mémoire du 9[e] régiment d'artillerie allemand) sur la croupe 326, et qui lui paraissait s'élever dans une clairière du bois de la Cusse.

tions du général de Berkheim, à 25 m en arrière de la crête « de façon que chaque bouche à feu arasât « cette crête et ne fût pour ainsi dire pas aperçue de « l'ennemi »; elles purent, grâce à cette disposition, « supporter, sans trop souffrir, une pluie de projec« tiles pendant le temps nécessaire pour consommer « tous leurs obus ordinaires dans un tir fait au com« mandement des chefs de section (1) ».

Les deux batteries à cheval $\left(\frac{5\text{-}6}{17}\right.$ c, commandant Poilleux$\left.\right)$ et les deux batteries de 12 $\left(\frac{11\text{-}12}{1}\right.$ 12, commandant Ladrange) de la réserve du 4e corps, ainsi que la batterie de mitrailleuses de la division Grenier $\left(\frac{5}{1}\right.$ M, de Saint-Germain$\left.\right)$, s'attaquaient au centre de la ligne d'artillerie allemande (1 500 à 1 700 m). Pour compléter l'énumération des dix batteries qui formaient le groupement d'artillerie placé en avant de Montigny, il faudrait citer encore la $\frac{10}{1}$ 4 (Desveaux) de la division de Lorencez; placée dans l'avenue du Château, cette batterie, dont les vues étaient masquées par les arbres, se contentait de tirer « au jugé (2) » contre l'artillerie allemande.

Dans le groupement de droite de l'artillerie, en

1. Rapport du lieutenant-colonel DELATTE.
2. *Historique du 1er régiment.*

avant d'Amanvillers, les quatre batteries de 4 partageaient leur feu entre l'infanterie allemande qui se montrait dans le bois de la Cusse et les parties de la ligne d'artillerie ennemie qu'elles pouvaient apercevoir; les résultats obtenus par ce dernier tir n'étaient certainement pas ceux que l'on aurait atteints si les emplacements des batteries avaient été judicieusement choisis dans une reconnaissance préalable de la position. Par contre, il se trouva que de l'emplacement où vint s'intercaler la batterie de mitrailleuses de la division de Lorencez $\left(\frac{8}{1}\text{ M Guérin}\right)$ on voyait à 700 ou 800 m la batterie de gauche $\left(\frac{IV}{9}\right)$ de la ligne prussienne; il est permis d'attribuer ce fait heureux au hasard, puisque les mitrailleuses, aussitôt après leur arrivée sur la position, commencèrent à tirer contre l'infanterie ennemie du bois de la Cusse. Ce ne fut qu'au bout de quelques minutes qu'elles changèrent d'objectif pour tirer contre la batterie allemande; celle-ci, comme nous le verrons plus tard, fut alors détruite en quelques instants.

Les neuf batteries allemandes, lorsque, vers midi et demi, elles eurent achevé leur déploiement, avaient neuf batteries françaises en face d'elles; une demi-heure plus tard, elles en avaient quinze. L'artillerie prussienne, malgré la supériorité de son matériel,

avait donc à soutenir contre l'artillerie opposée une lutte d'autant plus inégale que celle-ci, placée sur une hauteur dominante, « trouvait à se défiler der-« rière les crêtes, tandis qu'elle-même manquait « totalement d'abri (1) ». Nous connaissons malheureusement les causes pour lesquelles l'artillerie française ne retira pas, dans sa lutte contre l'artillerie allemande, les avantages que lui donnaient sa supériorité numérique et sa position. Au reste, aucune des deux artilleries ne se cantonnait dans la lutte engagée avec l'artillerie ennemie; dès les premiers coups de canon tirés, et malgré la précipitation mise par les Allemands à lancer leur masse d'artillerie en avant, l'intervention de l'infanterie, de part et d'autre, empêchait le combat de prendre le caractère exclusif d'un duel d'artillerie. Nous connaissons les objectifs d'infanterie que les batteries françaises avaient pris à partie. Quant aux batteries allemandes, elles tenaient sous leur feu l'infanterie française déployée en avant de Montigny le long de la route bordée d'arbres et lui infligeaient des pertes sensibles; elles ne tiraient pas ou fort peu contre les troupes de droite de la division Grenier, qu'elles voyaient mal, et dont elles étaient, fort heureusement pour elles-mêmes, incomplètement vues.

Si l'artillerie française se trouvait hors d'atteinte des balles de l'infanterie allemande, l'artillerie alle-

1. *Grand état-major allemand*, p. 676.

mande souffrait au contraire cruellement des feux de mousqueterie à grande distance. Ainsi apparaît, comme on le verra d'ailleurs dans tous les autres engagements, l'importance du rôle que l'infanterie française, grâce à la supériorité de son fusil, aurait pu jouer dans la lutte contre l'artillerie, et dont, malheureusement, on ne sut pas assez profiter, par suite d'un manque d'accord dans l'action réciproque des deux armes, et aussi en raison de l'absence de l'esprit d'offensive du côté des Français.

L'artillerie allemande, isolée, sans appui de son infanterie, exposée aux feux combinés d'infanterie et d'artillerie de l'ennemi, s'était immédiatement trouvée dans une position critique.

Au sud, les deux bataillons dirigés sur Chantrenne par le général de Blumenthal se trouvaient arrêtés dans un combat engagé avec les défenseurs (infanterie du 3e corps français) des bois des Génivaux et de la Charmoise ; les deux compagnies de la ferme de l'Envie constituaient une protection tout à fait insuffisante. Au nord, du côté du bois de la Cusse, la sécurité resta confiée à deux escadrons de cavalerie jusque vers 1 heure, à l'arrivée de l'un des deux bataillons envoyés par le général de Manstein.

Dans cette lutte, l'artillerie de la 18e division prussienne, la plus éloignée des positions ennemies, n'était pas trop maltraitée ; elle avait même obtenu un avantage marqué sur les deux batteries de la division

Montaudon ; mais la situation de l'artillerie de corps du IX[e] corps n'allait pas tarder à devenir intenable. « Dès le début, au moment de l'occupation de la « position, le colonel de Iagemann, commandant de « cette artillerie, avait été blessé d'une balle ; le « major de Gayl, commandant du premier groupe « monté, avait été frappé à mort ; leurs deux officiers « adjoints avaient également été atteints. En dépit « de la grêle de projectiles qui l'accablait de trois « côtés, le capitaine Kœnig s'était maintenu à son « poste avec la batterie à cheval qui formait primi- « tivement l'aile gauche de la ligne, et il avait même « canonné avec un incontestable succès quelques « batteries ennemies moins bien abritées. Quand la « IV[e] batterie lourde, arrivant à son tour, s'était éta- « blie à l'extrême gauche, elle avait été prise d'en- « filade par un feu si violent qu'il lui avait été im- « possible de se maintenir. Le capitaine Werner I « avait donc fait marcher sa batterie en retraite, « converser ensuite à droite ; puis, s'avançant de « 200 pas environ vers l'ennemi, il avait pris une « nouvelle position face à Amanvillers et séparée par « une certaine distance de la ligne des pièces, avec « laquelle elle formait un angle obtus (1). »

Cette situation périlleuse empirait d'instant en instant, sous l'intensité croissante des feux de l'artillerie et de l'infanterie françaises.

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 677.

Catastrophe de la IV° batterie de l'artillerie de corps du IX° corps allemand vers 1h15. — Vers 1 heure, la IVe batterie lourde, aperçue et mitraillée par la batterie de canons à balles de la division de Lorencez, est décimée en quelques minutes; elle perd 3 officiers, 44 hommes et tous ses chevaux, sauf 8. Bien plus, une chaîne épaisse de tirailleurs (du 13e régiment d'infanterie française), qui avait jusque-là échappé à la vue de la batterie allemande, à cause de la forme arrondie du terrain, surgit à 500 m d'elle sur la crête militaire. Le capitaine Werner, blessé, au prix d'efforts désespérés, peut atteler deux pièces qu'il ramène vers le bois de la Cusse : « Les derniers chevaux tombent « en arrivant à la lisière du bois, ce sont les fantas« sins embusqués sur ce point qui achèvent de mettre « en sûreté les deux pièces sauvées [1]. » Les quatre autres canons étaient restés abandonnés sur le terrain; à cette vue, le chasseur Hammoniaux, du 5e bataillon, suivi de deux de ses camarades, s'était de lui-même élancé dans la batterie désemparée; sur ses talons, accourait le lieutenant Parent (du 13e régiment) dont la section fusillait les deux escadrons de soutien de l'artillerie allemande et les forçait à tourner bride. Le lieutenant rendait aussitôt compte des événements à ses chefs et demandait des attelages pour emmener les pièces tombées entre ses

1. *Grand état-major allemand,* p. 683.

mains ; malheureusement, on ne lui envoya que deux attelages, sous les ordres du lieutenant Palle, du 8e régiment d'artillerie. Deux pièces seulement purent donc être enlevées et conduites à Amanvillers [1] ; les deux autres restèrent sur le terrain avec les caissons abandonnés, au milieu des fluctuations du combat, jusqu'à ce que l'issue de la lutte ait permis aux Prussiens de les reprendre.

Cependant, le bataillon envoyé par le général de Manstein pour couvrir l'artillerie du côté du bois de la Cusse avait croisé les deux escadrons de soutien en retraite et avait pénétré dans le bois ; la compagnie de tête, sur l'invitation du général de Puttkammer, essaie d'en déboucher « pour donner de l'air à « l'artillerie compromise [2] » ; sous les feux combinés d'artillerie et d'infanterie de la défense, elle est obligée de se rejeter sous le couvert. L'Historique allemand attribue « au mouvement audacieux de « cette poignée d'hommes et à la fusillade entretenue à la lisière du bois de la Cusse par les tirailleurs prussiens, le temps d'arrêt marqué dans « l'offensive française [3] ». Cet arrêt, hélas ! n'était dû qu'à l'absence du sentiment offensif dans l'armée française ; ou plutôt, l'apparition de quelques isolés en avant de la crête militaire fit croire, chez

1. Les deux pièces, conservées à Metz, firent retour à l'Allemagne après la capitulation.
2. *Grand état-major allemand,* p. 683.
3. *Grand état-major allemand,* p. 683.

les Allemands, tant cette éventualité redoutée leur paraissait indiquée, à une offensive qui en réalité ne se produisit pas. Peut-être aussi le désir de mieux mettre en relief les mérites de l'infanterie prussienne n'est-il pas étranger à la version émise après coup par la relation officielle du grand état-major.

Quoi qu'il en soit, à ce moment, la plus grande partie des troupes allemandes qui occupaient le bois de la Cusse se trouvaient engagées dans le combat qui se livrait au nord de ce bois avec la division de Cissey. La division Grenier, soutenue par quinze batteries, n'avait devant elle qu'une infanterie numériquement très inférieure et une artillerie fort ébranlée; dans un mouvement offensif un peu vigoureux, elle pouvait faire une proie de cette artillerie et infliger au IXe corps allemand un échec peut-être irréparable. Le mouvement se réduisit à la pointe hardie exécutée par les trois chasseurs du 5e bataillon et par la section du lieutenant Parent; celle-ci, une fois son trophée recueilli, fut ramenée en arrière, et les troupes demeurèrent enracinées sur leurs emplacements.

Situation de l'artillerie allemande entre 1^{h}30 et 2^{h}30. — « La situation des batteries prus-« siennes, notamment celle de l'artillerie de corps, « n'en était pas moins de plus en plus critique. A la « deuxième batterie à cheval, qui, depuis la dispa-

« rition de la IVe batterie lourde, formait de nouveau « l'extrême gauche, les pertes croissaient dans une « proportion inquiétante ; cependant, elle continuait « son feu sans interruption. Les autres batteries de « l'aile gauche avaient également beaucoup souffert ; « le lieutenant-colonel Darapsky, qui avait succédé « au colonel de Iagemann dans le commandement de « toute l'artillerie de corps, était blessé, son officier « adjoint avait été tué. Le premier groupe monté « était moins directement exposé au feu de l'infante- « rie, grâce à la position de l'aile droite et à un pli de « terrain, à peine sensible, il est vrai, qui couvrait « sa gauche ; mais ses pertes, quoique moins fortes, « ne laissaient pas d'être fort sérieuses aussi. Le « major de Gayl ayant été tué, et les plus anciens « commandants de batterie étant tous blessés, le com- « mandement était passé, sur ce point, au capitaine « d'Eynatten.

« Bien que fort horriblement maltraitée par la « supériorité des feux de l'adversaire, l'artillerie « prussienne n'en continuait pas moins une vigou- « reuse canonnade. Mais la physionomie du combat « et la configuration du terrain rendaient difficile « le réapprovisionnement des pièces en temps utile, « surtout à l'aile gauche, en sorte que vers 2 heures « de l'après-midi c'était à peine si l'artillerie de corps « se trouvait en mesure de combattre [1]. »

1. *Grand état-major allemand*, p. 683.

Sur ces entrefaites, la division hessoise s'était engagée au nord du bois de la Cusse contre la division de Cissey et les troupes de l'aile gauche du 6ᵉ corps français; elle occupait le bois avec la masse de son infanterie, et pourtant (nous reviendrons plus tard sur ce fait au point de vue de l'emploi de l'artillerie), elle n'intervenait, dans la lutte angoissante qui se déroulait au sud, que par quelques fractions d'infanterie envoyées sur les lisières est et sud-est.

Pendant ce temps, la préoccupation dominante du commandement était de dégager l'artillerie, « de lui « donner de l'air »; le but ne pouvait être atteint qu'au moyen de mouvements offensifs exécutés par l'infanterie. Aussi, les généraux de Manstein et de Wrangel, placés, le premier près de la lisière du bois de la Cusse, le second près de Vernéville, s'employaient-ils avec anxiété à diriger des troupes vers le bois, par le couloir défilé situé en arrière de la croupe 326. Les craintes du général commandant le IXᵉ corps allemand étaient telles qu'il faisait mettre le village de Vernéville en état de défense par les pionniers de la 18ᵉ division.

Situation de l'artillerie française entre 1ʰ30 et 2ʰ30. — La situation de la ligne d'artillerie placée sur le front de la division Grenier s'était fort peu modifiée; il s'était seulement produit quelques changements de position de batteries, sans influence sur l'action d'ensemble de l'artillerie.

La batterie de mitrailleuses de la division Grenier $\left(\frac{5}{1}\right.$ M de Saint-Germain$\left.\right)$, sur laquelle plusieurs batteries allemandes avaient concentré leur feu, s'était retirée derrière la crête; puis, passant derrière la batterie Florentin $\left(\frac{11}{1}\right.$ 12 de la réserve du 4[e] corps$\left.\right)$, elle était venue se placer près des deux batteries de 4 de sa division $\left(\frac{6\text{-}7}{1}\right.$ 4 Erb-Prunot$\left.\right)$; de sa nouvelle position, elle ouvrait le feu à 2 000 m contre l'infanterie prussienne qui s'avançait de Vernéville vers le bois de la Cusse. De son côté, la batterie Prunot $\left(\frac{7}{1}\ 4\right)$ se portait à la droite de son groupe pour mieux battre le bois. Au même moment, la batterie Masson $\left(\frac{9}{8}\right.$ 4 de la réserve du 4[e] corps$\left.\right)$, placée en contre-bas et au sud du mamelon 331, trouvant ses vues insuffisantes et ne pouvant pas se porter sur le mamelon lui-même, à cause de l'accumulation des batteries qui s'y trouvaient déjà, venait chercher une position du côté de Montigny; elle était ainsi amenée à s'installer précisément sur l'emplacement abandonné par la batterie de Saint-Germain.

A l'extrémité gauche de la ligne, les deux batteries de la division Montaudon $\left(\frac{6}{4}\right.$ 4 Crassous, $\frac{8}{4}$ M Barbe$\left.\right)$ rentraient en ligne après avoir réapprovisionné leurs

coffres et remis leur matériel en état. Les quatre batteries de la réserve du 3e corps $\left(\frac{7\text{-}10}{4}\right.$ 4 Lécrivain-Margot, $\frac{3\text{-}4}{17}$ c Limbourg-Loire$\left.\right)$, établies entre celles-ci et Montigny, continuaient à combattre l'artillerie allemande de la croupe 326. Les deux batteries montées $\left(\frac{7\text{-}10}{4}\ 4\right)$ du commandant Dauvergne, placées à découvert, avaient été sensiblement éprouvées; après s'être retirées momentanément à la lisière des bois, à l'est de leur position, pour se refaire, elles avaient bientôt repris leurs emplacements. Les deux batteries à cheval du lieutenant-colonel Delatte $\left(\frac{3\text{-}4}{17}\ c\right)$, abritées par un rideau de peupliers placé 300 m en avant d'elles, souffraient peu du tir de l'artillerie ennemie.

Entre temps, la 3e division du 4e corps (de Lorencez), appelée par le général de Ladmirault, était venue vers 2 heures renforcer la division Grenier. Sa troisième batterie $\left(\frac{9}{1}\right.$ 4 Baritot$\left.\right)$, qui était restée provisoirement près de la ferme Saint-Vincent, s'installait un peu au hasard, après avoir reçu des ordres contradictoires, au nord-ouest d'Amanvillers, entre les divisions Grenier et de Cissey; elle prenait de larges intervalles pour diminuer les pertes dues au tir dirigé sur elle par l'artillerie hessoise, aperçue au delà

du bois de la Cusse, et s'engageait dans le combat livré par la division Cissey au nord de ce bois. Cette batterie se trouva ainsi fortuitement placée à peu de distance d'un emplacement d'où elle aurait pris à revers l'artillerie prussienne de la croupe 326; faute de reconnaissance, faute aussi de direction d'ensemble d'artillerie, elle ne fut pas appelée à exercer cette action considérable.

Échec de l'artillerie de corps du IXe corps allemand, 2h30. — « Dès 2 heures, l'artillerie « de corps du IXe corps allemand se trouvait presque « hors d'état de combattre. Chaque instant pouvait « ramener une catastrophe comme celle survenue « à la IVe batterie lourde [1]. Bientôt, le lieutenant- « colonel Darapsky reconnaissait la nécessité de la « ramener derrière le bois de la Cusse pour la re- « mettre en état de continuer la lutte. Vers 2h30 « il lui donnait l'ordre de quitter cette position si « longuement et si bravement maintenue. La retraite « s'effectuait sous la conduite de ses chefs, par bat- « terie et par l'aile gauche, lentement et en bon « ordre [2]. »

Pendant que l'opération s'exécute, les Allemands, sous l'impression sans doute dont il a été parlé à propos de la catastrophe de la IVe batterie, croient

1. *Grand état-major allemand*, p. 692.
2. *Grand état-major allemand*, p. 693.

voir dans des mouvements non coordonnés de quelques tirailleurs, et peut-être aussi dans un léger déplacement en avant exécuté par la batterie de mitrailleuses de la division de Lorencez $\left(\frac{8}{1}\text{ M Guérin}\right)$, une menace pour leurs batteries. Dans cet instant, un bataillon appelé de Vernéville arrivait dans le couloir défilé, à hauteur et en arrière de la gauche de la position de l'artillerie; « on ne pouvait songer, « dit l'Historique allemand, à protéger efficacement « l'artillerie qu'en ripostant par une offensive sé« rieuse [1]. » Le bataillon est donc lancé sur l'emplacement qu'avait occupé la IVe batterie lourde; il franchit quelques centaines de mètres et vient tomber sous les feux d'infanterie et d'artillerie de la défense, ceux des batteries de 4 de la division Grenier $\left(\frac{6}{1}\text{ 4 Erb, }\frac{7}{1}\text{ 4 Prunot}\right)$ et, surtout, ceux de la batterie de mitrailleuses de la division de Lorencez $\left(\frac{8}{1}\text{ M Guérin}\right)$ que le général Lafaille venait précisément de faire porter d'une cinquantaine de mètres en avant, sur la crête militaire, pour mieux voir les pentes descendantes. L'intrépide bataillon est décimé en quelques minutes, et ses débris se réfugient dans le bois de la Cusse. « Grâce à cet effort désespéré, « déclare l'*Historique du grand état-major,* le mou-

1. *Grand état-major allemand,* p. 692.

« vement offensif de l'adversaire avait été arrêté, et « le péril imminent pour les batteries se trouvait « écarté au moins pour le moment[1]. »

Dans cette circonstance, comme dans l'épisode de la catastrophe de la IVe batterie lourde, les Allemands ont encore pris leurs appréhensions pour une réalité, et nous avons vu à quoi, malheureusement, s'était réduit le mouvement offensif des Français. Les batteries prussiennes purent effectuer leur retraite, malgré le lamentable état dans lequel se trouvaient la plupart d'entre elles : « Les pertes de la 2e batterie « à cheval étaient si fortes, en hommes comme en « attelages, qu'on en était réduit, pour emmener un « canon dont les six chevaux manquaient, à l'atteler « sous le feu même de l'infanterie ennemie, derrière « une autre pièce. Les 3e et 4e batteries légères ne « se retiraient qu'à grand'peine. La IIIe batterie « lourde amenait précisément les avant-trains quand « de l'infanterie ennemie fond sur elle » (en réalité, il ne s'agissait que de quelques tirailleurs isolés énergiques). « Le capitaine Roerdansz ouvre alors « un feu à mitraille; bien que son chef fût mortelle- « ment blessé d'une balle, et que deux autres officiers « eussent été atteints également, la batterie continue « néanmoins à tirer avec succès, et ce n'est qu'au « bout d'un certain temps qu'elle se met en devoir « de suivre le mouvement. Une seule pièce, attelée

1. *Grand état-major allemand*, p. 693.

« de trois chevaux blessés, restait derrière **la hauteur;**
« ce n'est que plus tard, et avec l'aide d'hommes « du 84e régiment d'infanterie, que l'on arrivait à la « mettre en sûreté.

« A l'aile gauche du premier groupe monté (de « la 18e division), la IIe batterie lourde se conformait « au mouvement rétrograde de l'artillerie de corps. « Les pertes étaient telles dans cette batterie, dont « le chef était blessé, et qui, par deux fois, avait « épuisé ses munitions, que, même avec le concours « du premier échelon de caissons, il n'était pas pos- « sible d'emmener tout le matériel. Force était de « laisser sur place cinq voitures de munitions et « d'approvisionnements; quelques pièces demeu- « raient aussi dans le bois de la Cusse.

« Après le départ de ces cinq batteries, il ne restait « donc plus, vers 3 heures, sur le front primitive- « ment si long de cette ligne de bouches à feu, que « trois batteries de ce qui avait formé l'aile droite, « la 1re et la 2e légères et la Ire lourde. Le capitaine « d'Eynatten, auquel le commandement était échu « sur ce point, n'en ordonnait pas moins une con- « version à gauche sur la batterie du centre, en s'a- « vançant de 200 pas environ, pour canonner plus « efficacement les colonnes d'infanterie françaises « qui s'étaient établies dans les dépressions de ter- « rain et dans les plis de la croupe (1) ». Les trois

1. *Grand état-major allemand*, p. 693.

batteries restantes ainsi placées voyaient mieux, des abords de la ferme Champenois, par où aurait pu se produire une attaque fort dangereuse de l'infanterie française. Le mouvement prescrit par le capitaine d'Eynatten était en lui-même fort judicieux et parfaitement justifié par les circonstances ; son exécution en présence, d'une part, de l'artillerie et de l'infanterie ennemie en position et, d'autre part, de la retraite des cinq batteries qui formaient la gauche de la ligne prussienne, témoigne, chez l'officier qui l'a conçu et dirigé, d'une grande énergie et d'un sentiment très exact de la situation. Toutefois, il est juste d'ajouter, à l'encontre des affirmations de la relation officielle allemande, qu'ici encore, comme dans les cas précédents, il n'y eut pas, à proprement parler, d'offensive de la part de l'infanterie française.

Aujourd'hui, dans des circonstances semblables, l'artillerie, pour canonner l'infanterie ennemie, devrait se porter en avant de la crête, comme le firent les batteries du capitaine d'Eynatten; toutefois, différence essentielle due à l'emploi du canon à tir rapide, le mouvement ne pourrait s'exécuter que sous la protection de contre-batteries restées en position masquée, et assez puissantes pour neutraliser les feux de l'adversaire.

Engagement de l'artillerie de la division hessoise (1 heure). — L'attention du général de Manstein semble s'être portée, dès le commence-

ment du combat, sur les événements qui se déroulaient au nord du bois de la Cusse et s'y être absorbée. Bientôt, comme le fait remarquer l'*Historique du grand état-major,* le général « savait d'une façon « certaine que l'aile droite de l'ennemi se prolongeait « bien au delà d'Amanvillers. A ce moment, il était « en possession de l'ordre d'armée donné un peu « avant midi, prescrivant au IX[e] corps et à la Garde « d'attaquer de concert la droite de l'ennemi. » L'*Historique* conclut que : « Tous ses efforts devaient donc « tendre à s'élever lui aussi vers le nord autant que « les circonstances le comportaient (1). »

Cette affirmation ne paraît pas être une conclusion bien logique des termes de l'ordre d'armée, puisque celui-ci spécifiait en même temps que la Garde devait se porter de Vernéville sur Amanvillers; si l'exécution de cet ordre n'avait pas été modifiée par les chefs subordonnés, à la suite d'une connaissance plus exacte de la situation de l'armée française, les colonnes de la Garde seraient donc venues buter dans la gauche du IX[e] corps. Mais l'observation n'en reste pas moins fort juste, en ce sens que « s'élevant « vers le nord », le général commandant le IX[e] corps, et ce devait être pour lui une préoccupation primordiale, demeurait lié avec la Garde. L'occupation du contrefort du bois de la Cusse, dont on a précédemment fait ressortir la valeur tactique, présentait le

1. *Grand état-major allemand,* p. 686.

double avantage de favoriser une attaque contre les hauteurs d'Amanvillers et d'établir une solide soudure avec la Garde. Quant à l'idée première d'une attaque sur la Folie, il ne pouvait plus en être question, pour le moment, en raison de la marche des événements. Ces considérations devaient nécessairement amener le général de Manstein à faire du bois de la Cusse le principal centre d'action de son corps d'armée. Ce sont elles sans doute qui, pendant la première partie de la bataille, détournèrent les regards du commandant du IXe corps du large intervalle de 2 km qui séparait Chantrenne du bois de la Cusse; au milieu, son artillerie se trouvait isolée, sans autre soutien sur son front que les deux compagnies de l'Envie, et aurait pu être, dans cette direction, à la merci de l'offensive d'un adversaire plus actif.

Quoi qu'il en soit, toute la division hessoise, dont la tête d'avant-garde allait atteindre Vernéville vers midi et demi, était dirigée vers Anoux-la-Grange, en contournant par l'ouest le bois Doseuillons, puis, en passant au sud d'Habonville, vers les parties nord-est du bois de la Cusse. Plus tard, il fallut, comme on le verra par la suite du récit, détacher des fractions d'infanterie hessoise dans la direction du sud vers Champenois.

Les deux batteries d'avant-garde $\left(\frac{1-I}{h}\right)$ venaient prendre position, vers 1 heure, le long de la route

de Vernéville à Habonville et engageaient la lutte avec les batteries de la division de Cissey, en position sur le mamelon 328. Malgré la distance de tir considérable (2 500 à 3 000 m) les batteries allemandes subissaient quelques pertes ([1]); une pièce de la 1re batterie légère était même mise hors de service. « Le « lieutenant-colonel Stumpff, commandant l'artillerie « de campagne hessoise, s'était avancé avec le major « Herget, chef du groupe, pour se rendre compte « de la situation. Son intention était d'appeler également sur ce point les trois autres batteries de « la division qui avaient *suivi directement l'avant-« garde,* puis de se porter en avant par échelons.

« Mais le général de Manstein arrivait sur ces « entrefaites; afin d'obtenir un résultat plus prompt, « il prescrivait de mettre immédiatement les cinq « batteries en position à l'est d'Habonville, sur la « longue croupe coupée par le chemin de fer. Toute « l'artillerie montée hessoise s'établissait donc face « au nord-est, à cheval sur la tranchée de la voie « ferrée.

« La 1re batterie légère, qui s'était d'abord en-« gagée à la gauche de la batterie de droite, s'in-« tercalait ensuite entre les deux batteries de gauche, « d'où elle avait de meilleures vues sur l'ennemi ([2]). »

---

1. Pour certaines pièces, la distance devait correspondre à l'évent de 2800 m de la fusée française, c'est ce qui expliquerait les pertes subies par l'artillerie hessoise, malgré la grande distance de tir.
2. *Grand état-major allemand,* p. 686.

Nous voyons donc ici le général commandant le IX[e] corps affirmer de nouveau l'idée bien nette de lancer la masse d'artillerie immédiatement en avant. Heureusement pour l'artillerie hessoise, et contrairement à ce qui s'était passé pour l'artillerie de corps, la position qui lui était assignée était déjà occupée et protégée par de l'infanterie (fractions de la 18[e] division), et se trouvait avantageusement orientée par rapport aux lignes françaises. Mais, au point de vue général de l'emploi de l'artillerie du IX[e] corps, cette précipitation, avec laquelle les cinq batteries hessoises furent jetées vers les positions ennemies, dans un bond de 1 km, indique le manque de coordination qui se produisait dans l'action des groupements tactiques de l'artillerie.

A 600 ou 700 m seulement de la position qu'allaient occuper ces batteries, symétriquement à elle par rapport au grand mouvement de terrain du bois de la Cusse, se trouve, au sud du bois, une crête secondaire orientée N.-E.-S.-O. La reconnaissance du terrain aurait montré que des batteries établies sur cette crête flanquaient la gauche de l'artillerie de corps placée sur la croupe 326. L'intervention d'une partie de l'artillerie hessoise arrivant au sud du bois de la Cusse à 1 heure (et elle pouvait y être), aurait évité peut-être le désastre de l'artillerie prussienne; elle modifiait, en tout cas, complètement les conditions de la lutte, au grand avantage des Allemands.

Au lieu de cela, l'artillerie hessoise tout entière alla s'engager au nord du bois, dans un combat où elle obtint, il est vrai, un premier succès rapide et facile, mais sans avoir une action quelconque sur les événements où neuf batteries prussiennes faillirent être détruites.

La position prise par l'artillerie hessoise faisait face au nord-est, tandis que l'artillerie prussienne de la croupe 326 était tournée vers le sud-est; cette orientation relative des deux lignes de l'artillerie allemande eut des conséquences fâcheuses qui se firent sentir au cours ultérieur du combat, et que signale l'Historique du grand état-major : « Entre ces deux « lignes, dit-il, le village d'Amanvillers et ses abords « immédiats se trouvaient en quelque sorte dans un « secteur sans feu [1]. » La remarque est fort juste; mais l'Historique ne recherche pas les causes auxquelles on doit attribuer cette fâcheuse disposition et ne signale pas non plus la non-intervention, encore plus regrettable, de l'artillerie hessoise dans la lutte qui se déroulait au sud du bois de la Cusse.

Particularité singulière, le vide qui existait dans l'artillerie allemande, entre les positions hessoise et prussienne, correspondait précisément au vide analogue que présentait la ligne d'artillerie française entre les mamelons 331 et 328; des deux côtés, l'erreur avait été la même, et elle était due à la même

1. *Grand état-major allemand*, p. 690.

cause : manque d'une direction d'ensemble de l'artillerie du corps d'armée.

La détermination des emplacements à occuper par l'artillerie sur la position du bois de la Cusse, face au sud-est et à l'est, exigeait une reconnaissance minutieuse ; à cause de la configuration du terrain et de la présence de nombreux boqueteaux, ces emplacements sont fort restreints. Or, avec le canon à tir lent en usage en 1870, l'artillerie, pour produire des résultats de quelque importance, devait comprendre un groupement assez considérable de pièces ; cette idée correspondait de plus à la notion de la masse, en honneur dans l'armée allemande. Ce sont peut-être les raisons pour lesquelles le commandement allemand ne songea pas à diriger une partie de l'artillerie hessoise sur le front sud de la position du bois de la Cusse. En tout cas, détail typique à noter, le général de Manstein se tint, pendant la plus grande partie de la bataille, à proximité des emplacements qui auraient pu être occupés ; mais, placé lui-même à 500 m plus au nord, de l'autre côté des bois de la Cusse, absorbé sans doute par la pensée de la coopération de la Garde, dont il devait suivre les progrès avec angoisse, il n'assista pas aux péripéties du drame qui se déroulait sur la croupe 326.

Aujourd'hui, avec le matériel actuel, les considérations précédentes, qui auraient pu à la rigueur être invoquées pour motiver la non-occupation des emplacements d'artillerie à la lisière sud du bois de la

Cusse, perdraient toute valeur; ce serait, en effet, un cas particulier dans lequel l'application de la puissance individuelle du canon à tir rapide se trouverait pleinement justifiée (sous la condition expresse, toujours sous-entendue, d'éviter l'émiettement des pièces). Au besoin, quelques travaux d'aménagement, rapides et faciles, en raison de la nature du bois de la Cusse, permettraient d'embusquer à la lisière de certains boqueteaux un nombre très restreint de pièces, mais ayant une action considérable.

Pendant que l'infanterie hessoise prenait possession du bois de la Cusse, l'artillerie de la division engageait le combat avec les batteries de la division de Cissey du 4e corps (de 1 300 à 1 600 m), et avec quelques batteries du 6e corps français installées plus au nord; mais bientôt ces dernières durent contrebattre l'artillerie de la Garde prussienne, en sorte que les cinq batteries hessoises n'eurent affaire qu'aux trois batteries de la division de Cissey; « l'épais nuage de fumée qui tourbillonnait sur le « sol gênait tout d'abord le pointage des pièces « hessoises et leur permettait difficilement de rec- « tifier le tir; cependant, on ne tardait pas à recon- « naître les bons résultats, en dépit de cet incon- « vénient. Mais l'action de l'artillerie française se « faisait également sentir; la batterie de droite, « notamment, avait beaucoup à souffrir sur sa droite « d'un feu de flanc de l'infanterie ennemie, venant

« du sud de la voie ferrée [1] » (feu de mousqueterie à grande distance de 1 200 à 1 300 m).

L'artillerie hessoise avait cependant apporté un léger secours à l'artillerie prussienne, dont l'efficacité toutefois ne fut d'abord guère appréciable : c'était l'arrivée sur le champ de bataille de la batterie à cheval. Celle-ci, lorsque la canonnade se fit entendre du côté de Vernéville, se trouvait avec la brigade de cavalerie hessoise qui couvrait le flanc gauche de la division ; aussitôt, sur l'ordre du général de Schlottheim, commandant la brigade, elle marche au canon et vient s'établir à l'est du village, sur l'emplacement même qu'avait occupé la $\frac{I}{9}$ lourde, de l'avant-garde de la 18e division prussienne, avant de se porter sur la croupe 326 ; immédiatement prise à partie à 2800 m par la $\frac{9}{8}$ 4 (Masson) de la réserve du 4e corps français, qui était venue, après un changement de position, s'établir au nord de Montigny, à l'abri d'une haie, « elle subit des pertes sensibles et « abandonne temporairement la position [2] ».

Retraite de l'artillerie de la division de Cissey vers 3 heures. — Les deux batteries de

---

1. *Grand état-major allemand,* p. 688.
2. *Grand état-major allemand,* p. 695.
Il est à remarquer que la distance de 2 800 m correspondait exactement à l'évent de la fusée française.

4 de la division de Cissey, voyant apparaître l'artillerie de la Garde prussienne du côté de Saint-Ail (de 2 000 à 2 500 m) et croyant, d'autre part, que leur lutte contre les batteries hessoises produisait peu de résultats, avancèrent leur gauche et se mirent à canonner le nouvel objectif qui se présentait à elles; la batterie de mitrailleuses $\left(\frac{12}{15}\text{ M Reuflet}\right)$ continua à tirer sur l'infanterie ennemie dans le bois de la Cusse. L'artillerie hessoise, ainsi débarrassée du feu des batteries françaises, qui, de plus, dans leur nouvelle position, lui présentaient le flanc, s'empressa de diriger contre elles un tir fort efficace. La $\frac{5}{15}$ 4 (Boniface), placée à gauche et par conséquent la plus exposée, se reporta derrière la crête; puis elle vint occuper un peu plus au nord un emplacement abrité contre le feu des batteries hessoises, et d'où elle put continuer quelque temps encore à lutter avec l'artillerie de la Garde. La $\frac{9}{15}$ 4 (Gibouin) se maintenait en position; mais, bientôt, le manque de munitions commençant à se faire sentir, elle crut devoir se retirer pour se ravitailler à la réserve. Le mouvement fut suivi d'abord par la $\frac{5}{15}$ 4, qui venait d'achever de consommer ses munitions, puis par la $\frac{12}{15}$ M qui, restée sur la position, dut amener les avant-trains à son tour, après avoir essayé de continuer la lutte.

Les batteries se retirèrent près du bois de Saulny, sur la route de Briey, pour se ravitailler ; il fallut un certain temps pour retrouver les réserves, restées plus en arrière, et procéder à l'opération. Bref, les batteries ne furent en état de se reporter en avant que vers 4 heures.

Ainsi, à partir de 3 heures, la division de Cissey se trouva sans artillerie. La seule batterie du 4e corps en état de lui porter un appui était la $\frac{9}{1}$ 4 (Baritot) de la division de Lorencez, établie entre les mamelons 331 et 328. Cette situation ne laissait pas d'être critique, dans l'éventualité d'une attaque prononcée par la division hessoise avec l'appui de ses cinq batteries.

Est-il besoin de remarquer encore ici que, si une partie de la réserve d'artillerie du 4e corps avait été dirigée, dès le début, à la droite de la division Grenier, ces batteries, après avoir efficacement coopéré à l'écrasement de la ligne d'artillerie prussienne de la croupe 326, se seraient trouvées disponibles pour renforcer la division de Cissey contre les batteries hessoises ?

Tel est un des rôles de l'artillerie de corps : de renforcer alternativement les divisions, de leur apporter, suivant les circonstances de la lutte, le supplément de force nécessaire pour obtenir le succès. Mais, encore une fois, pour que ce rôle fût

rempli par la réserve d'artillerie du 4[e] corps, il aurait fallu qu'une direction d'ensemble se fît sentir dans l'emploi de l'artillerie du corps d'armée.

L'infanterie allemande assure à l'artillerie du IX[e] corps la sécurité sur son front (3-4 heures). — A partir de 3 heures, l'infanterie allemande exécute, sur tout le front du IX[e] corps, des mouvements ayant pour but de donner de l'air à l'artillerie, de lui procurer la zone de sécurité et de manœuvre qui lui avait manqué au début de l'engagement.

A l'extrême gauche, c'est la division hessoise qui, croyant voir une attaque de la Garde se prononcer contre Saint-Privat, esquisse elle-même, au nord de la voie ferrée, une attaque prématurée. Le mouvement offensif est arrêté par le commandement, lorsque celui-ci s'aperçoit que l'attaque de la Garde ne se produit pas, mais il a pour résultat de donner une sécurité entière aux batteries hessoises, en portant de l'infanterie en avant de leur position.

D'autre part, le général de Manstein prend des dispositions en vue d'assurer la sécurité de l'artillerie placée sur la croupe 326. En réalité, cette artillerie, depuis l'échec survenu une heure auparavant, se trouvait réduite à trois batteries; mais le commandant du corps d'armée, placé à ce moment au nord

du bois de la Cusse, ignorait [1] encore ce grave événement.

Un bataillon hessois est dirigé du bois de la Cusse sur la droite des batteries de la 18e division, en position sur la croupe 326, avec ordre d'enlever la ferme Champenois.

Un autre bataillon est lancé du même bois vers la gauche de ces batteries; ce dernier se porte, malgré de dures pertes, bien au delà de l'emplacement qu'avait occupé la $\frac{IV^e}{9}$ batterie lourde, et se couche, déployé à quelques centaines de mètres des lignes françaises. C'était la réédition, mais cette fois couronnée de succès, du mouvement exécuté par un bataillon prussien au moment de l'échec de l'artillerie de corps. Les Hessois réussirent-ils là où les Prussiens avaient échoué, parce qu'ils n'avaient pas été, comme ceux-ci, fauchés par les mitrailleuses? Le fait est possible, car l'Historique allemand ne mentionne pas que le bataillon hessois ait eu à souffrir du feu de l'artillerie française.

Quant à l'enlèvement de la ferme Champenois, il avait été préparé, sur l'ordre du général de Putkammer, par les trois batteries de la 18e division restées sur la croupe 326 et par la batterie à cheval hessoise qui, après s'être reconstituée, était venue se placer

1. *Grand état-major allemand*, p. 697.

avec cinq pièces [1] « en avant et à droite des trois « premières batteries, c'est-à-dire sur le versant sud-« ouest de la croupe qui porte à sa partie supérieure « la ferme de Champenois [2] ». Cette dernière batterie se trouvait alors « en présence d'un feu violent « de mousqueterie qui blessait mortellement son « chef, le capitaine de Schœfer, et qui mettait une « seconde pièce hors de combat [3] ».

Sous le feu d'artillerie, exécuté à moins de 1 000 m, la ferme de Champenois est bientôt en flammes; la compagnie d'infanterie française qui l'occupait se retire, chassée par l'incendie; le bataillon hessois qui avait passé par l'Envie peut donc, sans coup férir, occuper le point d'appui abandonné par le défenseur.

Vers 4 heures, ces différents mouvements, les uns exécutés, les autres en cours d'exécution, donnèrent enfin à l'artillerie sur le front du IXe corps, toute la sécurité désirable. Ils s'étaient produits après l'échec de l'artillerie du IXe corps, qu'ils auraient dû au contraire prévenir; mais ils vont permettre aux Allemands de procéder à la reconstitution d'une puissante ligne d'artillerie qui rétablira leurs affaires jusqu'ici fort compromises.

---

1. La sixième pièce, laissée en chemin, rejoignit ultérieurement la ligne d'artillerie hessoise au nord du bois de la Cusse.
2. *Grand état-major allemand,* p. 695.
3. *Grand état-major allemand,* p. 695.

Entrée en ligne de l'artillerie du IIIe corps allemand à 3^h30. — L'artillerie du IIIe corps allemand était déjà, en effet, entrée en ligne pendant l'enlèvement de Champenois, et dans les circonstances suivantes.

Le prince Frédéric-Charles, au bruit de la canonnade qui se faisait entendre dans la direction de Vernéville, avait quitté vers midi son quartier général de Vionville et s'était porté par Saint-Marcel sur Vernéville, puis sur Habonville. Aussitôt après s'être rendu compte de la physionomie du combat, il avait envoyé à l'artillerie de corps du IIIe corps, dont il s'était réservé la disposition exclusive, l'ordre de diriger ses « quatre batteries montées sur Vernéville et « de les y mettre en position pour renforcer le « IXe corps [1] ».

Le général de Bulow, commandant l'artillerie du IIIe corps, avait été touché par cet ordre à Saint-Marcel, vers 2^h 30 [2] ; « il fait immédiatement rompre « au trot sur Vernéville, non seulement les quatre « batteries montées, mais encore les deux batteries « à cheval [3]. » L'initiative prise par le général

1. *Grand état-major allemand*, p. 704.

2. L'artillerie de corps, d'après l'ordre de marche du IIIe corps, aurait dû marcher entre les deux divisions d'infanterie; mais, par suite d'un retard occasionné par la répartition entre les batteries des 171 chevaux de remplacement destinés à combler les vides occasionnés par les pertes subies le 16 août, elle se trouvait derrière la division de queue; ce retard explique comment l'artillerie de corps, bien qu'ayant pris le trot, arriva à Vernéville une demi-heure après l'avant-garde de la division de tête.

3. *Grand état-major allemand*, p. 704.

commandant l'artillerie du IIIe corps est à retenir; elle procède du même sentiment que celui qui fit envoyer au canon, par le général de Schlottheim, la batterie à cheval hessoise. C'est cet esprit d'offensive à outrance, dont étaient imbus les officiers allemands à toute l'échelle hiérarchique, qui amenait cet afflux de troupes sous lequel devaient nécessairement succomber les défenseurs passifs des positions françaises.

Le groupe à cheval de l'artillerie de corps reste provisoirement disponible à Vernéville, pendant que le groupe monté, sous la conduite du capitaine Stumpff, va se mettre en position, vers 3h30, au sud-est du village, étendant sa droite jusqu'à la lisière du bois des Génivaux. Le feu est immédiatement ouvert contre les batteries françaises établies en avant de Montigny et sur le mamelon 343, puis dirigé contre l'infanterie. Les batteries prussiennes attribuaient une certaine efficacité à leur propre tir, tandis qu'elles-mêmes souffraient fort peu d'un feu de mousqueterie, pourtant assez vif, venant du bois de la Charmoise.

Cependant, le général de Puttkammer avait commencé à préparer l'attaque de Champenois; « sur sa « demande, les deux batteries lourdes, formant la « gauche de la ligne d'artillerie du IIIe corps, « gagnent du terrain dans la direction du nord-est. « La IVe lourde franchissait même le ravin situé en « avant et accompagnait, jusque sous le feu des

« tirailleurs ennemis, l'infanterie engagée contre « Champenois (1). » Le tir de mousqueterie à longue portée de la ligne d'infanterie française déployée le long du chemin en avant de Montigny devient dangereux; sur l'ordre du colonel de Dresky, commandant l'artillerie de corps, le capitaine Fromm rétrograde; il vient d'abord installer sa batterie à côté de la batterie à cheval hessoise, au sud-est de Champenois, puis, sur de nouveaux ordres, il va se placer à la gauche de son groupe, qui s'était maintenu sur la hauteur entre Vernéville et le bois des Génivaux, à peu près sans changement. Le colonel de Dresky avait seulement fait avancer l'aile gauche de la ligne primitive pour mieux battre la lisière du bois ainsi que les batteries françaises du mamelon 343, dont le tir lui paraissait particulièrement gênant.

Peu après l'entrée en action du groupe monté de l'artillerie de corps, le général d'Alvensleben, commandant le IIIe corps d'armée, « avait fait également « avancer le groupe à cheval, avec mission de ren- « forcer directement l'aile gauche de l'artillerie de « la 18e division, encore en position sur la croupe « 326. Les deux batteries étaient arrivées, au prix « de mille difficultés, sur l'emplacement qui leur « avait été assigné. La 3e à cheval s'était établie à « la gauche et sur le prolongement des batteries « divisionnaires, et c'est pendant ce mouvement

1. *Grand état-major allemand*, p. 704.

« que le major Lentz, commandant du groupe à « cheval, avait été grièvement blessé d'un coup de « feu. La 1re à cheval, manquant de l'espace néces-« saire pour se déployer, s'était portée en avant et à « gauche de la 3e batterie. Toutes deux étaient arri-« vées encore à temps pour appuyer par quelques « obus l'attaque exécutée contre Champenois ; mais, « inquiétées sur leur gauche par le feu de mousque-« terie de la défense, vivement canonnées par une « batterie de mitrailleuses, elles avaient dirigé leur « tir dans cette direction. »

Après l'exécution de ces divers mouvements, cinquante-huit pièces allemandes se trouvaient donc en action sur la partie du champ de bataille comprise entre les bois de la Cusse et des Génivaux (3 batteries de la 18e division, 6 batteries du IIIe corps, 4 pièces de la batterie à cheval hessoise). Bientôt après, arrivaient successivement deux batteries de l'artillerie de corps du IXe corps, qui étaient allées se reconstituer et se ravitailler, à l'abri, dans le bois de la Cusse. C'est d'abord la 2e batterie à cheval, qui a emprunté les attelages du deuxième échelon de voitures et qui, dès 4 heures, accourt avec ses six pièces sur son ancien emplacement; puis, presque au même instant, la 3e légère, qui est parvenue à reconstituer cinq pièces, se place à la droite de l'artillerie de la 18e division.

Enfin, la 5e batterie légère de la Garde, qui avait

été mise à la disposition du IXe corps avec la 3e brigade d'infanterie de la Garde, dans des conditions qui seront relatées plus tard, ne tardait pas à arriver à son tour sur la croupe 326. D'autre part, la 3e légère de l'artillerie de corps du IXe corps, après s'être remise en état, s'était portée à l'aile droite de l'artillerie hessoise, sur l'avis qu'un renfort était nécessaire sur ce point.

Quant aux autres batteries du IXe corps qui avaient été mises hors de combat, dans le désastre de la croupe 326, elles ne reparurent pas [1].

En résumé, vers 5 heures, les Allemands avaient en ligne dix-neuf batteries (6 au nord du bois de la Cusse, 13 au sud, soit au total 106 pièces en tenant compte des batteries incomplètes) sur le front du IXe corps.

Cette masse d'artillerie avait pu se déployer et

1. *Grand état-major allemand*, p. 705.

Les IIe et IVe lourdes n'avaient pas pu réussir à se reconstituer. La IIIe lourde avait bien pu mettre en état quatre de ses pièces ; mais, à son retour, elle faisait fausse route, essuyait une violente fusillade en cherchant à déboucher sur la lisière orientale du bois de la Cusse, et se voyait finalement contrainte à faire demi-tour.

La mésaventure arrivée à la IIIe lourde contient une leçon de choses qu'il importe de signaler, à propos de l'organisation du service des agents des officiers d'artillerie (jalonnement des itinéraires, sécurité d'une batterie en marche); ce service est d'autant plus important aujourd'hui que les surprises à grande distance par une artillerie très puissante sont plus à craindre. En l'espèce, il s'agissait, pour la IIIe lourde, de regagner une position connue en partant d'un emplacement qu'elle venait d'occuper pendant une heure; l'opération ne devait pas, malgré la présence des bois, être bien malaisée.

faire sentir très efficacement l'action de son feu, parce que l'infanterie, par la conquête préliminaire de certains points, pour laquelle elle s'était sacrifiée au besoin, lui avait assuré la zone de manœuvre et de sécurité indispensable. A son tour, l'artillerie va permettre à l'infanterie épuisée du IXe corps de conserver les positions occupées et d'attendre que le moment soit venu de prendre l'offensive, lorsqu'elle aura reçu un renfort de troupes fraîches et lorsque, surtout, les corps d'armée de gauche auront prononcé leur attaque. Cette alternance concordante des efforts des deux armes est typique dans la deuxième partie du combat livré par le IXe corps allemand; malheureusement pour lui, elle ne s'était pas produite au début, et c'est la cause de ses premiers et graves échecs.

L'emploi, qui a été fait par le haut commandement, de l'artillerie de corps du IIIe corps est véritablement celui d'une réserve d'artillerie. Dans la pensée du général commandant la IIe armée, cette artillerie avait dû constituer ce que nous appelons aujourd'hui une artillerie d'armée (question des calibres à part).

Cet exemple montre qu'il n'est nul besoin de constituer organiquement, dans les corps d'armée, ni même dans les armées (restriction faite pour l'artillerie dite lourde) des réserves d'artillerie. L'inconvénient majeur de ces réserves serait de s'opposer

à la mise en œuvre, dès le début de la bataille, de la totalité de la puissance de l'artillerie des corps de première ligne, mise en œuvre aussi indispensable, on ne saurait trop le répéter, aujourd'hui, avec le canon à tir rapide, qu'en 1870.

Ce rôle de réserve incombera à l'artillerie des corps de deuxième ligne et tout particulièrement à leur artillerie de corps, sans porter atteinte à la constitution des divisions; l'artillerie ainsi amenée devra être placée sous les ordres des généraux commandant les unités déjà engagées.

Les manœuvres exécutées par l'artillerie du IIIe corps contiennent un épisode instructif; c'est celui de la IVe batterie lourde qui, lancée en avant pour accompagner l'infanterie allemande dans son attaque sur Champenois, après avoir erré à l'aventure, sans trouver l'occasion de s'employer utilement, faute d'emplacement convenable, se vit obligée de revenir en arrière sur sa position primitive.

L'idée du mouvement en avant, celle des batteries, d'accompagnement, est aussi vraie aujourd'hui qu'il y a trente-cinq ans; elle est indépendante des perfectionnements apportés au matériel. Mais, avec les armes actuelles, fusils et canons, une batterie marchant à découvert constitue un objectif d'une vulnérabilité extrême aux grandes distances ; l'artillerie ne doit donc pas sans nécessité absolue s'exposer, en pareille formation, au feu de l'ennemi.

Sauf les cas d'exceptionnelle urgence, dans lesquels disparaissent les considérations de sécurité personnelle, une batterie désignée pour accompagner l'infanterie ne se lancera en avant qu'après s'être assurée, par des reconnaissances préalables, des itinéraires plus ou moins défilés à suivre, ainsi que des emplacements à occuper éventuellement. Si elle reconnaît qu'en marchant sur les pas de l'infanterie, elle ne trouvera pas à s'employer faute d'itinéraire ou de position convenables, et qu'au contraire, en se maintenant sur sa position, elle peut utilement appuyer la marche de l'infanterie grâce à la grande portée de ses pièces, elle n'aura qu'un parti à prendre : rester en place, ou se contenter de se porter légèrement en avant sur la crête militaire, si elle n'y est déjà, pour bien voir le terrain de combat de l'infanterie. Bien entendu, dans tous les cas, de puissantes contre-batteries doivent protéger contre les feux de l'artillerie ennemie les batteries d'accompagnement qui, de leur côté, doivent se consacrer exclusivement à leur mission spéciale.

Une batterie qui se risquerait aujourd'hui, comme le fit la IVe lourde, à cheminer à l'aventure derrière l'infanterie, courrait au-devant d'une destruction totale et certaine, sans aucun profit d'ailleurs pour cette infanterie.

Échec de l'artillerie française (4-5 heures). — A partir de 4 heures les batteries françaises, dont

quelques-unes avaient été fort maltraitées et avaient épuisé la plus grande partie de leurs munitions, commençaient à se retirer de la lutte.

L'artillerie allemande avait obtenu ce résultat par la convergence des feux de ses deux lignes de bouches à feu, de la croupe 326 et de la hauteur de Vernéville. Les deux lignes étaient séparées par un intervalle de plus de 1 200 m; certaines batteries tirant sur le même objectif étaient donc distantes l'une de l'autre de plus de 2 km; il y eut cependant une convergence réelle des feux de l'artillerie allemande contre l'artillerie française en avant de Montigny. Cette convergence constituera aujourd'hui un des moyens d'action les plus efficaces de l'artillerie, en soumettant le personnel ennemi aux effets d'un tir oblique, contre lequel les boucliers offrent une protection très précaire. C'est au commandement supérieur de l'artillerie, dans le corps d'armée, qu'il appartient de réaliser la convergence, autrement dit la concentration des feux, au mieux des circonstances tactiques et des conditions topographiques.

A l'extrême gauche de la ligne française, dans l'artillerie du 3e corps, la $\frac{6}{4}$ 4 (Crassous) avait, lors d'un précédent retour sur la position, cédé sa place derrière un épaulement à la $\frac{8}{4}$ M (Barbe); néan-

moins, bien que placée à découvert, elle subissait peu de pertes parce que la batterie de mitrailleuses et les deux batteries à cheval placées à sa droite attiraient sur elles le feu de l'artillerie allemande, la première à cause du crépitement significatif de ses machines, les deux autres à cause de la visibilité de leurs pelotons de chevaux. Malgré ces conditions favorables, dès 4 heures, la $\frac{6}{4}$ 4 croyait devoir se retirer. La $\frac{8}{4}$ M, grâce à la protection de ses épaulements, put rester en place pendant une heure encore, malgré la concentration des feux à laquelle elle se trouvait en butte; elle se retira alors auprès de la $\frac{6}{4}$ 4 pour remettre de nouveau en état ses culasses encrassées.

Les deux batteries montées de 4 ($\frac{7}{4}$ 4 Lécrivain, $\frac{10}{4}$ 4 Margot) et les deux batteries à cheval ($\frac{3}{17}$ c Limbourg, $\frac{4}{17}$ c Loire), de la réserve du 3[e] corps, s'étaient déjà retirées pour se refaire et pour se ravitailler. Les batteries à cheval n'avaient plus que vingt coups par pièce dans leurs coffres; elles ignoraient d'ailleurs où se trouvaient leurs réserves ainsi que le parc du corps d'armée [1]. De ces quatre bat-

1. Rapport du lieutenant-colonel Delatte. — D'après les Histo-

teries, seule la batterie Margot revint plus tard en ligne au nord de son emplacement primitif, pour recommencer la lutte avec l'artillerie ennemie de la croupe 326.

Des deux batteries à cheval de la réserve du 4e corps, l'une $\left(\frac{5}{17}\right.$ c Cahous$\left.\right)$, après avoir subi des pertes énormes, avait dû, vers 4h30, sur l'ordre formel du général Laffaille, et pour éviter une destruction complète, amener ses avant-trains; vu le manque de chevaux, elle dut effectuer la retraite en deux voyages, et en y employant les attelages de sa réserve. L'autre batterie $\left(\frac{6}{17}\right.$ c Albenque$\left.\right)$, défilée derrière la crête au sud de Montigny et en partie masquée par le rideau de peupliers du chemin de la Folie, n'avait pas subi jusque-là de pertes bien sensibles; après la retraite des batteries du 3e corps placées à sa gauche, elle se trouvait seule à supporter le feu de l'ennemi; de plus, ses coffres étaient à peu près vides; elle profitait donc de la rentrée en ligne de la batterie Margot pour se retirer et aller se ravitailler; après s'être procuré quatre caissons, elle revenait à son tour vers 5 heures sur la position.

La batterie de la division de Lorencez $\left(\frac{10}{1}\right.$ 4 Des-

---

riques des batteries, il ne serait plus resté que quatre à cinq coups par pièce. Le général de Berckheim, à qui s'adressa le lieutenant-colonel Delatte, lui fit savoir que les *réserves de ces batteries* se trouvaient à Lorry avec le parc du 3e corps.

veaux), cachée derrière les arbres qui lui masquaient les vues, n'avait pas beaucoup souffert du feu de l'ennemi; après avoir presque épuisé ses munitions dans son tir *au jugé,* sans doute peu efficace également, elle s'était retirée.

Sur ces entrefaites, la batterie Masson $\left(\frac{9}{8}\right.$ 4 de la réserve du 4e corps), qui avait déjà changé une première fois de position vers Montigny, et qui avait mis à mal la batterie à cheval hessoise, se porte au sud du village pour se rapprocher des batteries du IIIe corps allemand avec lesquelles elle engage la lutte; ses munitions sont épuisées vers 4^{h}30, et elle se replie sur Amanvillers pour chercher à se ravitailler. Au même moment, l'autre batterie montée de 4 de la réserve du 4e corps $\left(\frac{6}{8}\right.$ 4 Maringer$\left.\right)$ se retirait également, après avoir subi de lourdes pertes et avoir épuisé ses munitions. Le mouvement de retraite venait de commencer lorsque le commandant Heurtevent-Prémer tombait de cheval, frappé à mort par un éclat d'obus.

Les deux batteries de 12 de la réserve du 4e corps avaient d'abord pris une part active à la lutte soutenue contre les batteries prussiennes de la croupe 326; après la disparition partielle et momentanée de celles-ci, la $\frac{11}{1}$ 12 (Florentin) dirigea son tir, d'abord contre les rassemblements d'infanterie qui se mon-

traient dans les clairières du bois de la Cusse, puis, *à toute volée* [1], contre les batteries du IIIe corps allemand, à leur apparition au sud de Vernéville. Ce dernier tir, suivant toute évidence, produisait peu de résultats, et le général Laffaille prescrivait, au bout de quelques minutes, au commandant Ladrange, d'interrompre le feu jusqu'à nouvel ordre, mais de maintenir ses batteries en place. C'est le premier exemple du côté français — et il restera malheureusement sinon isolé du moins fort rare — de batteries maintenues sur leur position de combat, sans tirer, en attendant que le moment opportun se présente de reprendre le feu. « Inaction sous le danger, mé« ritoire de la part de la troupe » dit l'*Historique du 1er régiment ;* certes oui, mais inaction temporaire, peut-on ajouter, à laquelle les batteries allemandes, pénétrées du rôle de l'artillerie, n'hésitèrent pas à se soumettre en maintes circonstances en 1870 et qui, aujourd'hui, avec le mode d'emploi des feux du canon à tir rapide, sera de règle.

Quant aux six batteries placées en avant d'Amanvillers, elles s'étaient successivement retirées de la lutte ; prises à partie par l'artillerie hessoise, après la retraite des batteries de la division de Cissey, elles avaient subi des pertes sérieuses ; de plus, leurs munitions étaient presque épuisées. Les batteries

1. *Historique du 1er régiment d'artillerie.*

allemandes, au contraire, abritées, soit derrière le remblai du chemin de fer, soit par des parcelles de bois, avaient peu souffert.

La $\frac{8}{1}$ M (Guérin), de la division de Lorencez, après avoir, par son intervention opportune, décidé de l'écrasement de la gauche de l'artillerie ennemie de la croupe 326, avait pris pour objectif l'infanterie allemande du bois de la Cusse, qui « se rejetait « dans les fourrés après chaque décharge des ca- « nons à balles [1] ». Elle avait ensuite dirigé son tir contre les batteries du IIIe corps à leur apparition sur la crête du cimetière de Vernéville, mais la distance (2 600 m environ) était beaucoup trop considérable pour des mitrailleuses ; le tir était trop court et, de toute évidence, inefficace. Le général Laffaille avait donc prescrit à la batterie de ménager ses munitions, et celle-ci s'était retirée vers 4 heures.

Une demi-heure plus tard, la $\frac{9}{1}$ 4 (Baritot), de la même division Lorencez, après avoir cruellement souffert du tir d'écharpe exécuté à faible distance (1 200 à 1 500 m) par les batteries hessoises, se repliait également vers Amanvillers, « n'ayant plus « une voiture intacte [2]), abandonnant quatre cais-

1. *Historique du 1er régiment d'artillerie.*
2. *Historique du 1er régiment d'artillerie.*

« sons démolis [1] et obligée de traîner deux pièces « à bras pendant plus de 300 m [2] ».

Pendant ce temps, les trois batteries de la division Grenier avaient, sous une pluie d'obus, abandonné une position devenue intenable. Le chef d'escadron Vigier, qui avait déjà eu un cheval tué sous lui, est de nouveau renversé par un projectile avec un bras et une jambe fracassés. Pendant que la $\frac{7}{1}$ 4 exécute son mouvement de retraite, vers 4 heures, le capitaine en premier Prunot est blessé d'un éclat d'obus, le lieutenant en premier Miciol a les deux jambes emportées; néanmoins la batterie peut se retirer du côté d'Amanvillers, où le capitaine en second Mathieu reconstitue une section avec les éléments restés valides; le reste est renvoyé à Metz sous les ordres de l'adjudant.

La section de droite de la batterie Erb $\left(\frac{6}{1}\,4\right)$, installée dans le chemin creux, avait été écrasée par un feu d'enfilade de l'ennemi et avait dû se retirer. Le mouvement est suivi, à $4^{h}30$, par les deux autres sections et par la batterie de mitrailleuses $\left(\frac{5}{1}\text{ M de Saint-Germain}\right)$, qui venait de perdre en

1. Un caisson, traversé par un projectile ennemi, avait fait explosion.
2. *Historique* du capitaine Migurski, capitaine en second de la $\frac{9}{1}$ 4.

quelques instants ses deux lieutenants (Genet et Feldmann) blessés par des éclats d'obus.

En définitive, vers 5 heures du soir, sur les vingt et une batteries françaises qui s'étaient trouvées engagées sur le front de combat du 4e corps, *quatre* seulement restaient en position avec des coffres presque vides; en face, se trouvaient dix-neuf batteries allemandes, dont un bon nombre presque intactes. Ces chiffres ont une éloquence brutale.

C'est une douloureuse leçon que le spectacle de cette artillerie française maîtresse du champ de bataille deux heures auparavant, et abandonnant maintenant le terrain, batterie par batterie. La situation de celles restant en position devenait de plus en plus critique, à mesure que le départ de leurs voisins les laissait exposées à la concentration des feux ennemis; tandis que la ligne d'artillerie allemande, sans cesse renforcée par l'arrivée de batteries fraîches ou reconstituées, prenait une supériorité de plus en plus écrasante.

Nous avons déjà vu comment et pourquoi le 4e corps français perdit sans retour, entre 1^{h}30 et 2^{h}30, l'occasion qui s'offrait à lui d'infliger au IXe corps allemand un échec sanglant. Les causes n'en sont pas imputables à telle ou telle arme; elles sont d'un ordre beaucoup plus général; elles tiennent à l'erreur, ou, à plus proprement parler, à l'absence de doctrine dont était entachée l'éducation

tactique de l'armée française en 1870; l'artillerie, comme l'infanterie, comme la cavalerie, était atteinte de ce défaut qui rendit impuissante la plus brillante valeur, et stériles les plus beaux dévouements. Mais nous n'avons à nous occuper ici que du rôle et de l'emploi de l'artillerie.

Nous savons que, dans le premier acte du combat, la puissance de la ligne d'artillerie française ne fut pas portée au degré auquel elle aurait dû atteindre, et que la cause en est le manque de direction d'ensemble de l'artillerie.

Nous savons également que, dans l'exploitation des succès partiels obtenus, soit par l'artillerie, soit par l'infanterie, il n'y eut pas de concordance dans les efforts des deux armes. La physionomie donnée au combat par cette succession d'actions séparées de l'artillerie et de l'infanterie, est très nettement exprimée dans le Journal de marche de la division de Cissey : « La lutte, y est-il dit, commence par « un long combat d'artillerie dont la division est « obligée de supporter passivement les effets... La « bataille présente donc, jusqu'à 4^{h}30 du soir, une « succession d'efforts de la part de notre artillerie « pour contrebattre l'artillerie prussienne. » C'est, au contraire, grâce à cette concordance des efforts que le IXe corps allemand parvint à rétablir sa situation qui fut presque désespérée à un certain moment de la journée.

Plus tard, lorsque l'artillerie allemande commença

à prendre la supériorité sur l'artillerie française, celle-ci aurait pu certainement lutter avec moins de désavantages qu'elle ne le fit, si une direction d'ensemble s'était fait sentir pour procéder à une répartition judicieuse des rôles entre les différents groupements d'artillerie, d'après leur situation respective vis-à-vis des groupements ennemis. Les résultats fort sensibles obtenus par les batteries de la division de Cissey contre les deux batteries d'avant-garde de la division hessoise, et par la batterie Masson $\left(\frac{9}{8}\,4\right)$ contre la batterie à cheval hessoise, à des distances variant entre 2 500 et 3 000 m, montrent, par exemple, qu'il aurait été possible de profiter de la puissance particulière du 4 à cette distance (à cause de l'évent), de sa supériorité occasionnelle sur le matériel allemand placé à découvert.

Mais les batteries, comme le fait ressort de presque tous les Historiques, agissaient individuellement, chacune pour son compte, sans aucun lien tactique entre elles ; l'action des officiers supérieurs, surtout en ce qui concerne la direction tactique du tir, est tout particulièrement bien difficile à déterminer. Les déplacements des batteries, pour arriver sur la ligne de feu ou pour la quitter, paraissent même avoir été souvent laissés à l'initiative des capitaines commandants. Une pareille manière de procéder était la négation même de toute direction d'ensemble.

Suivant les errements en usage dans l'artillerie française en 1870, une batterie, lorsqu'elle avait subi des pertes qu'elle jugeait sérieuses, ou bien lorsqu'elle se trouvait sur le point de manquer de munitions, amenait ses avant-trains, et se retirait, au moins temporairement, pour *se remettre en état* et *se ravitailler ;* ces termes se trouvent reproduits dans tous les Historiques, avec une telle uniformité qu'ils en prennent comme une signification réglementaire.

Les réserves, au moyen desquelles s'exécutaient les opérations de reconstitution et de ravitaillement, se trouvaient en arrière des batteries, souvent sans liaison avec elles; ces dernières risquaient donc d'être remises en état fort tardivement pour revenir au feu, quand toutefois elles pouvaient y revenir en temps utile.

Il faut ajouter que ce système du relèvement, sur la ligne de feu, des troupes engagées, n'était pas spécial à l'artillerie ; il était également en usage dans l'infanterie.

Quoi qu'il en soit, à la suite du départ presque général de l'artillerie française, l'infanterie du 4e corps va être seule à supporter le poids du combat; et ce poids lui sera d'autant plus lourd que l'adversaire aura toute latitude pour réunir contre elle les efforts combinés de son artillerie et de son infanterie. L'abandon de la lutte par l'artillerie est

signalé dans les Historiques de tous les corps, et on n'a pas de peine à imaginer, sous la sécheresse du compte rendu officiel, l'impression produite par ce départ. Néanmoins, les idées étaient telles en 1870 dans l'armée française, que l'on n'y supposait pas qu'il pût en être autrement; l'infanterie, si elle souffrait cruellement de cette situation angoissante, la subissait comme un fait inéluctable; elle attendait le retour de l'artillerie avec une résignation et une fermeté admirables, dont seules sont capables de vieilles troupes : « Les heures s'écoulent, lit-on dans « l'*Historique du 5[e] bataillon de chasseurs à pied;* « nous attendons la rentrée en ligne de notre artil- « lerie à laquelle les munitions doivent arriver de « Metz. » Cette rentrée ne pouvait et ne devait, hélas ! se produire que pour protéger une retraite inévitable.

Les Allemands, au contraire, avaient généralement pour règle de maintenir au feu les troupes engagées, malgré les pertes subies et malgré le manque de munitions; c'est ainsi, par exemple, que les batteries hessoises (1[re] lourde et 1[re] à cheval), qui avaient vidé leurs coffres et qui, étant isolées, n'avaient pas pu se ravitailler, reçurent du général de Puttkammer l'ordre de rester en position ([1]). Si donc l'artillerie de corps du IX[e] corps se retira du combat, dans les conditions que l'on connaît, ce

1. HOFFBAUER, 2[e] vol., p. 97.

mouvement fut sans doute dû à l'appréhension, du reste fort justifiée, du commandement, de laisser ces batteries désemparées à la merci de la moindre menace d'offensive de l'infanterie française.

Tel n'était pas le cas des batteries françaises; si plusieurs d'entre elles subirent des pertes comparables à celles des batteries allemandes, d'autres, en revanche, souffrirent peu. De plus, la durée de la lutte soutenue par les batteries françaises est à peu près double de celle au bout de laquelle l'artillerie de corps du IX[e] corps allemand se retira; or, on sait que la rapidité avec laquelle se produisent les pertes, intervient comme un élément essentiel de désorganisation matérielle et morale d'une troupe. Enfin, la disposition de l'artillerie sur les hauteurs d'Amanvillers, derrière des rideaux d'arbres ou à la crête d'un plateau dominant ([1]), donnait une sécurité relative aux mouvements exécutés en arrière. Toutes les conditions étaient donc beaucoup plus favorables à la reconstitution et au ravitaillement sur place pour les batteries françaises que pour les batteries allemandes.

La règle est formelle aujourd'hui; une batterie en position ne doit, au cours du combat, changer

---

1. C'est sans doute en partie à cette disposition que les pertes en attelages furent (sauf pour la batterie Cahous et deux ou trois autres) inférieures à celles de l'artillerie allemande. Celle-ci se trouvait au contraire dominée par l'artillerie française; en outre, elle souffrit beaucoup, comme on le sait, du tir de la mousqueterie française.

d'emplacement que pour un motif tactique, et jamais sous prétexte de reconstitution ou de ravitaillement.

Pendant l'exécution des mouvements d'avant-trains, soit pour occuper une position, soit surtout pour la quitter, l'artillerie ne se trouve pas seulement dans un complet état d'inutilisation et d'impuissance ; elle passe par un moment de crise d'une gravité parfois extrême. Il importe donc au plus haut point de réduire le nombre de ces mouvements au strict indispensable.

Sur une position découverte les mouvements ne peuvent s'exécuter que sous la protection de contre-batteries neutralisant l'artillerie ennemie. Sur une position défilée ils présentent infiniment moins de danger, en supposant (cas fort rare) qu'ils échappent complètement aux vues de l'ennemi ; pour peu qu'ils soient éventés, ils n'en restent pas moins très vulnérables aux coups d'une artillerie à tir rapide adverse qui a réglé son tir sur la crête.

C'est pourquoi une batterie courra les plus grands dangers à venir réoccuper une position qu'elle aura une fois abandonnée, et qui aura été, par conséquent, repérée par l'ennemi.

D'autre part, l'adjonction des boucliers à l'artillerie améliore notablement les conditions de reconstitution sur place d'une batterie qui a souffert et qui a eu le dessous ; il s'agit seulement de procéder d'une façon lente et discrète, de manière à ne pas

éveiller l'attention de l'adversaire, et de maintenir le personnel, au fur et à mesure de sa réorganisation, tapi derrière les boucliers jusqu'au moment de la reprise du feu.

Les déplacements exécutés par les batteries françaises donnèrent à leurs adversaires, habitués à la conception et à l'emploi de la masse, une impression que l'Historique allemand a définie d'une formule bien caractéristique : « C'était comme un échafaudage mobile [1] », dit-il, en constatant le fait mais sans l'apprécier ni en rechercher les causes. Sans doute, l'échafaudage mobile était parfaitement justifié à Saint-Privat, où, comme nous l'apprendrons dans la suite du récit, l'artillerie du 6e corps français chercha à suppléer par sa mobilité au nombre qui lui manquait. Il n'en était pas de même sur les hauteurs d'Amanvillers. Là, l'échafaudage mobile fut la conséquence d'une conduite défectueuse de l'artillerie ; c'était, en effet, le cas ou jamais, pour le 4e corps, de constituer, à la manière allemande, « la charpente fixe de son ordre de bataille [2] », avec les vingt et une batteries [3] dont il disposait.

Situation vers 5 heures. — Sur le front des positions françaises, en avant d'Amanvillers et de

1. *Grand état-major allemand*, p. 880.
2. *Grand état-major allemand*, p. 880.
3. Y compris les six batteries du 3e corps.

Montigny, toute l'artillerie avait disparu, sauf quatre batteries qui n'allaient pas tarder à se retirer à leur tour; par contre, les trois batteries de la division de Cissey revenaient s'établir sur le mamelon 328, à peu de distance au nord de leurs premiers emplacements.

Certains régiments d'infanterie, engagés depuis le commencement de l'action et à court de cartouches, avaient été relevés par des bataillons frais sur la ligne de déploiement initial. Mais la situation de l'infanterie était loin « d'être ébranlée [1] », comme se le figuraient à tort les Allemands; en réalité, elle était presque intacte.

La retraite générale (exception faite pour les batteries de la division de Cissey) de l'artillerie française, deux heures avant le premier mouvement de recul de l'infanterie, avait été beaucoup trop prématurée. Il pouvait être prudent de prévoir l'occupation d'une position de repli à l'est d'Amanvillers; mais une partie des batteries auraient dû rester, ou tout au moins revenir sur leurs positions (comme le firent les batteries de la division de Cissey) et s'y maintenir jusqu'au dernier moment.

On chercherait vainement une justification de ce départ de l'artillerie dans la supériorité de l'artillerie ennemie et dans l'absence d'objectifs d'infanterie.

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 707.

L'artillerie française, même si elle se reconnaissait hors d'état de soutenir la lutte contre l'artillerie allemande, aurait dû néanmoins maintenir en position quelques batteries ; celles-ci, placées de façon à être soustraites, dans la mesure du possible, au tir des batteries adverses, auraient eu pour mission de reprendre le feu au moment propice. Quant à l'absence d'objectifs, il est vrai qu'en raison des formes du terrain, les premières lignes d'infanterie allemande échappaient aux vues de l'artillerie installée sur les crêtes du plateau d'Amanvillers ; toutefois, celle-ci, en tirant à grande distance dans le bois de la Cusse, aurait pu contrarier les attaques prussiennes qui partaient de ce bois.

Il est de règle de battre toujours l'objectif le plus menaçant, c'est-à-dire les premières lignes d'infanterie de l'attaque. Mais, d'autre part, une attaque ne peut réussir que si elle est organisée en profondeur. Dans le cas où il n'est pas possible d'atteindre les premières lignes du dispositif, on aura donc encore quelque chance d'arrêter l'attaque en battant les lignes plus éloignées, c'est-à-dire en empêchant la profondeur de se produire.

De toute façon, ne serait-ce qu'au point de vue moral, on ne peut admettre que l'artillerie tout entière se retire sur des positions situées à près de 2 km de celles occupées par l'infanterie, et deux heures avant que celle-ci commence elle-même à se retirer.

Du côté des Allemands, une puissante artillerie comprenant dix-neuf batteries avait pris possession du champ de bataille. Néanmoins, le IXe corps « se « bornait à conserver les positions enlevées », comme le dit l'Historique allemand; il serait plus juste de dire; le terrain gagné, car aucune position n'avait encore été enlevée. En réalité, l'infanterie était épuisée, et « on manquait de troupes fraîches « pour poursuivre l'offensive ». Cette accalmie répondait du reste aux intentions du commandement en chef, qui étaient « d'attendre pour agir que le « corps d'armée de l'aile gauche eût complètement « débordé la longue ligne de bataille française [1] ».

Pendant ce temps, « l'artillerie allemande, à peu « près seule, continuait un feu mesuré [2] ».

Cette conception d'un tir lent et continu, après les crises violentes, et pendant les suspensions momentanées de la lutte, faisait partie de la doctrine allemande de l'emploi de l'artillerie en 1870; nous la retrouverons dans toutes les circonstances analogues; loin de perdre de sa valeur, elle s'est, depuis cette époque, singulièrement confirmée.

Durant les longs intervalles qui sépareront les instants très courts pendant lesquels il enverra ses rafales à toute vitesse, le canon à tir rapide ne devra pas, en effet, sous un prétexte d'économie de

1. *Grand état-major allemand*, p. 707.
2. *Grand état-major allemand*, p. 809.

munitions, se renfermer dans un silence complet. Au moyen d'un tir lent et continu, il soutiendra le moral des troupes amies par la manifestation de sa puissance présente et agissante; il maintiendra en même temps l'ennemi dans un état moral de dépression et d'énervement, par la menace constante de l'envoi d'une rafale, tout en s'opposant matériellement à sa reconstitution.

Attaque et échec de l'infanterie allemande (3e brigade de la Garde et trois bataillons hessois) contre les hauteurs d'Amanvillers, vers 6 heures. — Un peu après 5 heures, le prince Frédéric-Charles, qui se tenait près du bois de la Cusse, apercevant le déploiement de la 4e brigade de la Garde du côté de Sainte-Marie, en conclut que le moment est venu de passer à une offensive générale. En exécution de ses instructions, le général de Manstein ordonne donc à la 3e brigade de la Garde, maintenue jusque-là en réserve à Habonville, de se porter sur Amanvillers, et aux bataillons hessois, disponibles dans le bois de la Cusse (au nombre de trois), d'attaquer les positions françaises de part et d'autre de la voie ferrée.

Ces mouvements devaient amener les Hessois sur la division de Cissey, et la 3e brigade de la Garde sur la division de Lorencez (renforcée de plusieurs bataillons de la division Grenier). Au moment où

l'attaque se prononçait, c'est-à-dire vers 6 heures, le général de Ladmirault, comptant sans doute sur l'arrivée imminente de la division de grenadiers de la Garde ([1]), avait porté en première ligne presque toute son infanterie, ne conservant en réserve que cinq bataillons à Amanvillers et Montigny.

Quelle était, à ce moment, la situation respective de chacun des adversaires ? Quelle était surtout son action sur le terrain de l'attaque ?

Du côté des Français, les quatre batteries, qui se maintenaient encore à 5 heures en avant de Montigny, s'étaient successivement retirées. A l'extrémité nord du 4[e] corps, les trois batteries de la division de Cissey, revenues sur le mamelon 328, se trouvaient absorbées dans la lutte qu'elles soutenaient avec peine contre l'artillerie hessoise; préoccupées des événements pleins de menaces qui se passaient à leur droite, elles n'intervinrent pas dans l'affaire, et les quelques obus qu'elles envoyèrent à la 3[e] brigade de la Garde, au moment où celle-ci franchissait la voie ferrée pour se porter d'Habonville dans les bois de la Cusse, étaient simplement des coups trop longs destinés aux batteries hessoises. Le front

1. Les grenadiers de la Garde, dont le général de Ladmirault avait demandé l'envoi avec instance, se trouvaient à ce moment sur le plateau Saint-Vincent; on verra, dans une autre partie du récit, l'emploi qui fut fait de cette division.

de combat du 4[e] corps présentait donc cette particularité qu'il était constitué par une ligne de feux d'infanterie très puissante et presque intacte, sans artillerie.

L'artillerie allemande formait trois groupements de batteries, comme à 5 heures. Celui du sud (artillerie de corps du III[e] corps) était engagé dans le combat qui se livrait dans les bois des Génivaux et de la Charmoise, et qui n'était pas sans donner des inquiétudes aux Allemands; il se trouvait du reste à une trop grande distance (3 km au moins) des positions contre lesquelles se portait la 3[e] brigade de la Garde, et aurait, par suite, été hors d'état d'appuyer efficacement l'attaque.

Le groupement du centre, placé sur la croupe 326, faisant face au sud-est, restait étranger à une action qui se développait derrière lui, et continuait à canonner l'infanterie française placée en avant de Montigny.

Seul, le groupement du nord (artillerie hessoise) était en situation, tout en maîtrisant l'artillerie de la division de Cissey, à laquelle il était très supérieur, de coopérer à l'attaque exécutée par l'infanterie. Mais, absorbée, tout comme l'artillerie opposée, par le combat qui se livrait au nord du bois de la Cusse, l'artillerie hessoise ne paraît pas avoir songé à faire sentir son action sur le terrain au sud de la voie ferrée; au reste, cette action, bien que possible, au-

rait été fort restreinte, à cause des masques interposés par les bois.

Ici, apparaît encore l'importance des emplacements situés au sud des bois de la Cusse, presque symétriques de ceux des batteries hessoises, et que l'artillerie allemande négligea de faire occuper; leur occupation aurait permis de supprimer cette sorte d'angle mort, dépourvu de feux d'artillerie, que les bois de la Cusse créaient, au grand bénéfice de la défense, en avant d'Amanvillers, entre le mamelon 331 et la voie ferrée.

En résumé, dans l'attaque exécutée par la 3e brigade de la Garde contre la division de Lorencez, l'affaire fut uniquement traitée entre les deux infanteries, sans coopération de l'artillerie, pas plus d'un côté que de l'autre. Les troupes de l'attaque, décimées par le feu de mousqueterie de la défense, s'avancent jusqu'à 300 ou 400 m des lignes françaises; là, elles se couchent, se cramponnent au terrain, hors d'état de pousser plus loin. Le résultat est ce qu'il devait être : malgré la solidité et la bravoure déployées de part et d'autre, il reste négatif; il consiste dans l'immobilisation réciproque des deux lignes opposées.

L'attaque hessoise, qui pouvait être exécutée avec la coopération des deux armes, échoua complètement; cet échec peut, jusqu'à un certain point, avoir été entraîné par celui de la 3e brigade de la Garde; mais il est très probable aussi que, dans la circons-

tance, l'infanterie ne fut pas appuyée, comme elle aurait dû et comme elle aurait pu l'être, par l'artillerie hessoise.

Pour expliquer l'insuccès de l'attaque, la relation officielle allemande fait observer que « le village « d'Amanvillers, situé sur le revers oriental du pla- « teau et point d'appui de la défense, n'avait pas « encore été canonné par l'artillerie du IX[e] corps (1) ». Il est vrai que le village d'Amanvillers, par sa position en arrière des crêtes, échappait (sauf dans ses parties élevées) aux vues et aux coups directs de l'artillerie du IX[e] corps; il est vrai également qu'il constituait pour la défense un point d'appui très fort. Mais le premier objectif de l'attaque n'était pas le village lui-même d'Amanvillers; il s'agissait d'abord d'enlever les crêtes ouest du plateau, qui étaient garnies d'une nombreuse infanterie, sans artillerie. Ce premier objectif, on le sait, pouvait être battu par la puissante artillerie dont disposait le IX[e] corps, si celle-ci avait été plus judicieusement employée; de plus, le bombardement, très exécutable, et l'incendie d'Amanvillers, pendant la première phase de l'attaque, auraient constitué une préparation, incomplète, il est vrai, mais compatible avec les circonstances, de l'attaque ultérieure du village.

Bien plus, un seul bataillon français restait en

1. *Grand état-major allemand*, p. 810.

réserve à Amanvillers, au moment où se produisit l'attaque allemande; par conséquent, celle-ci, après avoir enlevé les premières lignes ennemies, aurait eu de grandes chances, en se portant à la suite des défenseurs repoussés, d'arriver du même élan jusqu'à Amanvillers, de prendre pied dans la partie occidentale du village; en tout cas, elle aurait pu gagner assez de terrain pour permettre à quelques batteries de venir couronner les crêtes et de coopérer à la continuation de la lutte.

En réalité, pendant cette période du combat, l'aspect général de la lutte est caractérisé par l'absence d'accord entre l'action de l'infanterie et celle de l'artillerie. Il ne pouvait pas en être autrement du côté français, puisque, par suite de la déplorable façon dont on y entendait l'emploi de l'artillerie, il n'y en avait plus à ce moment; du côté allemand, il n'en était pas de même. La sorte d'indépendance, presque complète, dans laquelle les deux armes agissaient l'une vis-à-vis de l'autre, ne fut certainement pas sans contribuer à l'allure stationnaire du combat. L'artillerie du IXᵉ corps avait subi, au début de l'engagement, un désastre, parce qu'elle n'avait pas attendu la coopération de l'infanterie; c'est maintenant au tour de l'infanterie d'aller au-devant d'un échec sanglant, parce qu'elle s'engage sans l'appui *combiné à l'avance* de l'artillerie.

Du reste, bien que le village d'Amanvillers, dans ses parties basses tout au moins et sur sa lisière

ouest, ne pût être battu par les batteries placées sur le front du IX[e] corps, depuis et y compris le bois de la Cusse jusqu'au bois des Génivaux, ce fait matériel ne pourrait être invoqué pour justifier la non-coopération de l'artillerie à l'attaque dirigée contre lui par l'infanterie.

Dans la pratique, et aujourd'hui encore plus qu'autrefois, en raison de l'augmentation de puissance et de portée du canon, les objectifs ne remplissent pas les conditions théoriques voulues pour permettre à cette puissance de s'exercer avec toute son efficacité meurtrière; au surplus, dans le cas exceptionnel où de pareilles conditions se trouveraient réalisées, s'il s'agit de points d'appui ou de localités, le premier soin de la défense sera de n'y point se maintenir. Néanmoins, l'artillerie a pour devoir strict d'apporter son concours à l'infanterie, quelque défectueuses que soient les conditions dans lesquelles elle se trouve au point de vue de l'utilisation de son feu; elle n'y trouvera jamais une excuse à sa non-coopération, et elle doit s'ingénier à tirer de la situation le meilleur ou le moins mauvais parti possible. C'est au commandement qu'il appartient de rechercher ou de créer, au besoin, les situations favorables à l'emploi combiné des deux armes.

Ces observations font ressortir incidemment la différence essentielle qui existe entre l'efficacité pratique d'une arme, sur le champ de bataille, et son

efficacité théorique sur le champ de tir d'expériences.

Dans le cas d'Amanvillers, on vient de le voir, le concours de l'artillerie aurait pu être obtenu dans une attaque directe, en prenant d'abord pour premier objectif les lignes d'infanterie placées en avant du village.

Si une semblable opération ne paraissait pas exécutable au commandement, ou si elle ne pouvait être menée à bonne fin, l'assaillant pouvait recourir à une attaque latérale soit au sud, soit au nord. Il est évident, en effet, qu'en amenant du canon soit sur le mamelon 343 au sud de Montigny, soit sur la croupe 326 au sud-ouest de Jérusalem, elle obligeait la défense à évacuer le plateau d'Amanvillers et le village lui-même. La première manœuvre pouvait être exécutée au moyen d'une attaque dirigée par l'Envie, Chantrenne et le bois de la Charmoise sur la Folie, c'est-à-dire au moyen d'une attaque centrale contre les positions françaises; les Allemands semblent en avoir eu un moment l'idée; elle exigeait la coopération de toute l'artillerie en action au sud du bois de la Cusse jusqu'au bois des Génivaux, et placée sous la direction d'ensemble du général commandant l'artillerie du IXe corps.

La seconde manœuvre devait être la conséquence d'une attaque conduite par le corps d'armée placé à la gauche du IXe, c'est-à-dire par la Garde. En-

suite, pour l'attaque d'Amanvillers, *l'infanterie du IXe corps,* partant du bois de la Cusse, aurait été appuyée *par l'artillerie de la Garde.* C'est le point que l'on voulait faire ressortir : la coopération, en vue d'un but commun, de l'infanterie et de l'artillerie de deux corps d'armée différents, chacune opérant sur le terrain de son corps d'armée. Une pareille éventualité n'a été rendue possible que par les grandes portées efficaces du canon ; elle exige *une haute direction d'ensemble de l'artillerie d'une armée.*

Cette attaque par le nord était la plus rationnelle ; elle répond à la physionomie des événements qui se produisirent réellement sur cette partie du champ de bataille. Toutefois, il n'y eut pas, à proprement parler, d'attaque *combinée* d'après cette conception, comme le montrera la suite du récit ; la retraite des défenseurs d'Amanvillers se trouva tout naturellement entraînée par celle des troupes du 6e corps français placées à leur droite.

Situation de l'artillerie allemande vers 7 heures. — Bien que l'attaque de l'infanterie hessoise et celle de la 3e brigade de la Garde « n'aient « abouti à aucun résultat sérieux, dit l'Historique « du grand état-major, toute la gauche du IXe corps « en avait profité cependant pour s'avancer sensi- « blement vers l'est. Par suite, les deux lignes d'ar- « tillerie de ce corps d'armée se trouvaient am-

« plement couvertes et plus en mesure d'agir « vigoureusement [1] ».

Ce résultat était sans doute appréciable, mais il était la conséquence non voulue d'une opération manquée; il était surtout hors de proportion avec les pertes supportées par l'infanterie.

Lors du désastre de l'artillerie de corps du IXe corps sur la croupe 326, de l'infanterie avait été lancée en avant dans le but de sauver l'artillerie d'une situation presque désespérée, de lui donner de l'air; c'était une mission de sacrifice. Aussi, on a pu dire avec raison que, dans cette circonstance, l'infanterie, bien que ne recevant pendant l'exécution de l'opération aucun appui de l'artillerie, agit néanmoins en combinaison avec elle, puisque la coopération des deux armes comportait une action successive et non simultanée.

Pour les attaques conduites respectivement par la 3e brigade de la Garde et par les troupes hessoises, les conditions étaient toutes différentes; le but était tout autre. Dans l'exécution, l'artillerie aurait dû intervenir pour appuyer l'infanterie.

Quoi qu'il en soit, l'artillerie bénéficia de l'attaque, même infructueuse, exécutée par l'infanterie. Les 2e et IIe batteries hessoises, voyant en effet le terrain dégagé, s'avancent jusque sur la croupe 315 et prennent position à la droite des batteries de la 1re di-

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 816.

vision de la Garde; leur mouvement est d'ailleurs facilité par l'intervention, déjà commencée, de celles-ci contre la droite du 4e corps français. Plusieurs pièces des batteries hessoises se trouvaient à ce moment hors de combat; par contre, une pièce de la batterie à cheval hessoise et quatre pièces de la 3e légère du IXe corps, après s'être remises en état, étaient rentrées en action à droite de la ligne d'artillerie hessoise; celle-ci, en définitive, continuait à disposer d'un nombre de bouches à feu à peu près égal à celui qu'elle possédait au début de l'action. Au centre du IXe corps, le mouvement exécuté par la 3e brigade de la Garde avait permis au 1er bataillon de chasseurs hessois, à bout de forces et de munitions, de se retirer de la lutte après avoir rempli, à lui seul, pendant près de trois heures, la lourde tâche de couvrir le flanc gauche de la grande batterie de la croupe 326. En avant de cette ligne d'artillerie, désormais mieux couverte, une seconde ligne s'était constituée sur la croupe 313, entre les fermes Champenois et l'Envie, et où se trouvait déjà la batterie à cheval hessoise, par l'arrivée successive de plusieurs batteries; c'était d'abord la 5e batterie de la Garde (qui avait abandonné sa position à l'extrême gauche de la batterie de la croupe 326), puis les Ire, IIe et VIe batteries du IIIe corps (batteries divisionnaires). Ces deux lignes d'artillerie, par suite de la configuration du terrain, étaient orientées face au sud-est et entretenaient un feu

lent et continu contre l'infanterie déployée en avant de Montigny (c'était la brigade Pradier, de la division Grenier, renforcée par quelques bataillons de la division de Lorencez).

Quant à l'artillerie de corps du III[e] corps allemand, placée sur la crête du cimetière de Vernéville, elle venait d'abandonner vers 7 heures son objectif (c'est-à-dire l'infanterie) pour canonner, sur l'ordre du général Alvensleben, le bois de la Charmoise.

Tous les efforts des bataillons allemands de Chantrenne avaient, en effet, échoué contre ce bois, occupé par une partie de la division Montaudon (droite du 3[e] corps français). L'artillerie de corps du III[e] corps allemand faisait connaître, d'autre part, qu'elle était vivement battue de ce côté, et le commandement en vint à se préoccuper de l'éventualité d'une offensive française par les bois des Génivaux, entre le IX[e] corps et la I[re] armée. En conséquence, le groupe monté de l'artillerie de corps du III[e] corps se porte en avant et exécute un changement de front à droite pour battre son nouvel objectif; il est bientôt renforcé par la V[e] batterie de la 6[e] division. C'était à ce moment que trois autres batteries divisionnaires du III[e] corps (I[re], II[e] de la 5[e] division, et VI[e] de la 6[e] division) prenaient position sur la croupe 313.

Par suite de ces mouvements, le III[e] corps allemand, rassemblé à l'ouest de Vernéville, *sans qu'un seul de ses bataillons ait été engagé, se trouvait*

démuni de toute son artillerie (sauf les quatre batteries légères divisionnaires), au profit du IXe corps; le rôle d'artillerie de réserve joué par l'artillerie du IIIe corps est donc très nettement indiqué à la fin de la journée. Seules, ces quatre batteries, avec la batterie à cheval de la 6e division de cavalerie, restaient inemployées, sur cette partie du champ de bataille, en arrière du IXe corps.

Fin du combat (7-9 heures.) — La retraite du 6e corps français découvrait la droite de la division de Cissey, qui se trouvait canonnée en flanc par l'artillerie de la Garde prussienne. Ce fut, dit l'Historique du 15e régiment d'artillerie, « le moment le plus terrible de la journée : Les « munitions sont épuisées et les trois batteries « de la division de Cissey amènent leurs avant- « trains. A la 5e batterie, un obus brise l'avant-train « d'une pièce, dont tous les servants avaient été « tués ou blessés, et qui doit être abandonnée [1] » ; le lieutenant Duprez avait été blessé, et le capitaine Boniface tué. A la 12e batterie, trois caissons sont laissés sur le terrain faute d'attelages. Finalement,

---

1. Cette pièce fut ramenée par une autre batterie (Rapport du général Laffaille). C'est probablement le canon (le *Filtre*, n° 119) que la batterie Cahous $\left(\frac{5}{17}\,c\right)$, en se retirant sur Amanvillers, rencontra « trainée par des hommes d'infanterie, à l'aide d'un cheval de pay- « san », qu'elle accrocha derrière un caisson et ramena à Metz. (*Historique du 17e régiment d'artillerie*.)

l'artillerie de la division de Cissey abandonne pour la seconde fois, et d'une façon définitive, la position des Mares; elle se retire près des carrières de la Croix, où elle se réunit à l'artillerie du 6e corps.

L'infanterie de la division de Cissey, privée de son artillerie, attaquée de front par les Hessois, menacée sur sa droite par les progrès de la Garde prussienne, exposée à un feu des plus violents, n'avait qu'un parti à prendre : celui de la retraite. C'est ce qu'elle fit, en se retirant du côté des carrières de la Croix, poursuivie par des projectiles de l'artillerie ennemie qui allongeait son tir par-dessus la crête des Mares. Le départ de la division de Cissey découvre à son tour la droite de la division de Lorencez; mais déjà les lignes d'infanterie placées en avant d'Amanvillers avaient eu à souffrir cruellement du tir des batteries de la Garde prussienne qui, de la croupe 320-333, les prenait d'enfilade et de revers. On peut même supposer que le feu était beaucoup plus dangereux pour les défenseurs du plateau d'Amanvillers que pour ceux de la crête des Mares et du mamelon 328, bien plus rapprochés cependant de l'artillerie ennemie; le fait tient à ce que les seconds étaient couverts des coups directs par les crêtes mêmes du mamelon 328, tandis que les premiers, placés dans la large dépression comprise entre les mamelons 328 et 331, se trouvaient complètement à découvert. La division de Lorencez se retire donc sur Amanvillers, et la 3e brigade de

la Garde prussienne, reprenant l'offensive, s'avance jusque sur les emplacements évacués par les défenseurs.

Sur ces entrefaites, la nuit était venue; il était 8 heures, et l'arrivée dans les environs d'Amanvillers du 41e régiment d'infanterie, mis à la disposition du général de Ladmirault par le maréchal Lebœuf, commandant le 3e corps, allait permettre à la division de Lorencez d'exécuter, pendant les premières heures de la nuit, son mouvement de retraite sur le plateau de la ferme Saint-Vincent. Le maréchal Lebœuf avait également envoyé au général commandant le 4e corps deux bataillons du 71e régiment d'infanterie et deux batteries de la réserve du 3e corps $\left(\frac{1-2}{17}\text{ c}\right)$. Les bataillons furent placés sur la lisière du bois des Rappes, face à Amanvillers. Les batteries, par suite de circonstances restées inexpliquées, ne parvinrent pas à destination; au reste, leur arrivée à la nuit close sur le plateau d'Amanvillers n'aurait pu être d'aucune utilité.

La brigade Pradier resta sur ses positions et bivouaqua en avant et autour de Montigny; elle ne devait se retirer que le lendemain matin à 6h 30.

A partir de 5 heures ou 5h 30 du soir, l'artillerie du 4e corps français, à l'exception des batteries de la division de Cissey, n'avait, nous le savons déjà,

pris aucune part à la lutte; elle s'était retirée vers la lisière des bois de Saulny et, placée au sud de l'artillerie du 6e corps, elle conserva un rôle expectant, sur lequel on reviendra à propos de cette dernière.

Quant à la situation de l'artillerie allemande du IXe corps, elle n'avait pas subi de modifications sensibles depuis 5 heures.

Au nord du bois de la Cusse, la ligne d'artillerie hessoise, au fur et à mesure de la retraite des troupes françaises, s'était seulement portée sur la croupe 315, sur laquelle s'étaient déjà établies les 2e et IIe batteries; à la tombée de la nuit, les 1re, 2e et IIe batteries seules restèrent sur cette position et les autres rétrogradèrent dans le bois de la Cusse. Au sud du bois, la masse d'artillerie répartie sur les deux crêtes 326 et 313 continua son feu lent contre l'infanterie française de Montigny; mais les compagnies allemandes de Champenois et de la Folie continuant, de leur côté, à rester terrées dans leurs bas-fonds, l'affaire se passa exclusivement entre l'artillerie allemande, d'une part, et l'infanterie française d'autre part; résultat : immobilisation réciproque des deux armes et maintien du *statu quo*.

Plus au sud encore, le groupement d'artillerie de la crête du cimetière de Vernéville était resté confiné dans le combat excentrique du bois de la Charmoise. Le IIIe corps allemand, après avoir été vraisemblablement destiné à prononcer une attaque

sur la Folie, avait été acheminé de Vernéville vers le sud, en arrière du bois des Génivaux, pour arrêter le mouvement offensif de l'ennemi que craignait le commandement allemand ; la contre-attaque française ne se produisant pas, le combat était devenu stationnaire sur toute cette partie du champ de bataille du IXe corps.

CHAPITRE IV

COMBAT DE LA GARDE PRUSSIENNE, DU XIIe CORPS (SAXON) ET DU Xe CORPS (PRUSSIEN) CONTRE LE 6e CORPS FRANÇAIS

Déploiement de l'artillerie du 6e corps français. — Aux premiers coups de canon entendus du côté de Vernéville, le maréchal Canrobert se contenta de faire prendre les armes à la 4e division (Levassor-Sorval), et de la porter de quelques centaines de mètres en avant; les deux batteries de la division $\left(\frac{7\text{-}8}{18}\right.$ c commandant Kesner$\left.\right)$ venaient s'établir sur la croupe 333-326; à ce moment, on n'apercevait encore aucun ennemi. La division de cavalerie abandonnait son bivouac, en avant de Saint-Privat, pour se porter sur un emplacement défilé, sur le plateau entre ce village et Roncourt.

Vers midi 45, des batteries ennemies (de la Garde prussienne) étaient apparues au sud d'Habonville, puis, après avoir, au bout de quelques minutes, abandonné leur position, étaient réapparues au sud de Saint-Ail. D'autres batteries (hessoises), après avoir également essayé d'ouvrir le feu d'une première

position prise à côté des batteries précédentes, au sud d'Habonville, étaient venues s'établir à la lisière nord du bois de la Cusse, de part et d'autre de la voie ferrée. Des fractions d'infanterie se montraient à la même lisière.

En présence de cette menace venant d'Habonville, les deux batteries du commandant Kesner avaient appuyé à gauche en s'avançant sur la croupe 333-326, pour mieux voir le terrain dans cette direction. En outre, les six batteries de la 1re division (lieutenant-colonel de Montluisant) avaient été appelées pour soutenir la 4e division. Trois d'entre elles $\left(\frac{7\text{-}8}{8}\ 4\right.$ Oster, Flottes, $\left.\frac{9}{13}\ 12\right.$ Lequeux$\left.\right)$, sous les ordres du commandant Vignotti, venaient s'installer sur la croupe 333 pour renforcer les batteries du commandant Kesner; deux $\left(\frac{7}{8}\ 4, \frac{9}{13}\ 12\right)$ s'établissaient, d'après les indications du maréchal lui-même, sur les emplacements que ces dernières venaient d'abandonner; la troisième prenait position contre la route de Saint-Privat à Sainte-Marie. Ainsi se trouvèrent réunies, sur la partie supérieure de la croupe 333, cinq batteries dont l'ensemble fut désigné sous le nom de « batterie de position ». Les trois autres batteries de la 1re division $\left(\frac{5\text{-}12}{8}\ 4\right.$ Lethierry [1]

1. Le capitaine commandant Abord avait été blessé et fait prisonnier le 14 août. Le capitaine Lethierry était le capitaine en second.

Blondel, $\frac{10}{13}$ 12, Lippmann), conduites par le lieutenant-colonel de Montluisant, s'étaient, pendant ce temps, établies entre la croupe 333 et le mamelon 328. Enfin, une des batteries $\left(\frac{5}{19}\right.$ Jaubert$\left.\right)$ de la division de cavalerie, mise à la disposition de la division Levassor-Sorval, venait s'installer en avant de la batterie de position.

Le commandant du 6e corps, rassuré pour sa droite par les rapports de reconnaissance de sa cavalerie, donnait l'ordre à la 1re division de se porter derrière la 4e et de déployer une de ses brigades. La 3e division déployait de son côté sa brigade de première ligne en avant du front Roncourt — Saint-Privat; elle poussait plus loin sa deuxième brigade dans la direction du sud-ouest, faisant occuper par un régiment (ou plus exactement par deux bataillons et demi du 94e) Sainte-Marie, tandis que l'autre, placé au sud de la chaussée, prolongeait la droite du front de la division Levassor-Sorval.

Les trois batteries de la 3e division, qui devaient un peu plus tard être renforcées par une batterie $\left(\frac{6}{19}\right.$ c Bédarrides$\left.\right)$ de la division de cavalerie, étaient réparties, face au sud-ouest, sur le front de la division; l'une $\left(\frac{5}{14}\right.$ 4 Grimard$\left.\right)$ vint s'établir au sud de la route, en avant de la droite de la batterie de posi-

tion; les deux autres $\left(\frac{6-7}{14}\right.$ 4 Heintz, Delabrousse$\left.\right)$ restèrent au nord de la route et sur la crête du plateau.

En résumé, le front du 6e corps affectait la forme générale d'un angle droit dont le sommet se trouvait sensiblement à mi-distance de Saint-Privat à Saint-Ail; chaque côté avait 2 km d'étendue, à peu près. Celui du sud, constitué par les 1re et 4e divisions (plus un régiment de la 3e) et dix batteries, faisait face au sud-ouest, c'est-à-dire au front, bois de la Cusse — Habonville — Saint-Ail; il se reliait par sa gauche aux troupes de la division de Cissey du 4e corps. Le côté nord, face à l'ouest, était occupé par une brigade de la 3e division, avec un régiment (le 9e, l'unique régiment présent de la 2e division) en deuxième ligne.

Comme le fait observer le commandant Guillemin, les dispositions prises, sans qu'il y ait lieu d'en discuter ici la justesse, répondaient « à la double « préoccupation du commandant du 6e corps de « se tenir prêt à faire face à une attaque débordante « qu'il prévoyait par Sainte-Marie et les bois d'Au-« boué, tout en cherchant à enrayer dès le principe « un déploiement de l'adversaire « sur la droite en « bataille », déploiement dont il découvrait l'origine « aux environs d'Habonville (1) ». Par suite, pour un

1. *Revue d'Histoire*, août 1904, p. 401.

observateur placé à Saint-Privat, et qui s'applique à apprécier le dispositif adopté, en tenant compte de l'état d'esprit dans lequel se trouvait le commandant du 6e corps, l'occupation de Sainte-Marie n'apparaît pas comme celle d'un poste avancé en avant du front de combat du 6e corps, ainsi qu'il est d'usage de le dire. Selon la remarque neuve et fort judicieuse de l'auteur des opérations autour de Metz, le village de Sainte-Marie constituait un véritable point d'appui de la ligne de bataille faisant face à Habonville.

Au centre de la position du 6e corps, le village de Saint-Privat était occupé par trois ou quatre bataillons empruntés à différents corps. En arrière se trouvaient deux régiments de cavalerie et une batterie.

Ainsi, avant que la bataille fût engagée et que la direction de l'attaque fût connue, toutes les troupes du 6e corps, à l'exception d'une brigade, étaient déployées. Les forces avaient été accumulées au sud de Saint-Privat pour parer à une attaque éventuelle du côté d'Habonville et de Saint-Ail; mais, contre une attaque venant à se démasquer au nord de Sainte-Marie, le 6e corps devait être pris au dépourvu.

Il serait sans intérêt de reprendre ici les observations, déjà formulées à propos du combat soutenu par le 4e corps, sur la non-occupation des points d'appui en avant de la position, et, en ce qui concerne spécialement l'artillerie, sur la non-préparation

de l'occupation de cette position. Au point de vue de l'emploi de l'artillerie, les dispositions prises par le 6e corps suggèrent quelques réflexions.

Comme au 4e corps, l'idée de la mise en action, dès le début, de la totalité (exactement douze batteries sur treize) de l'artillerie, est très nette. Mais l'application de ce principe, dans la situation particulière où se trouvait le 6e corps à l'aile droite de la ligne française, fut défectueuse ; le déploiement préventif de la masse était prématuré.

L'accumulation de l'artillerie au sud de Saint-Privat était due à la prévision d'un mouvement prononcé par l'ennemi au sud de la chaussée de Briey. Lorsque l'attaque se développa au nord de Sainte-Marie, du côté de Roncourt, le 6e corps n'eut pour y répondre qu'une quantité d'artillerie insignifiante; il dut transporter au nord de Saint-Privat, comme nous le verrons plus tard, des batteries empruntées à la masse placée au sud du village, et qui se trouva ainsi affaiblie. La manœuvre fit honneur à l'artillerie française ; aujourd'hui, en présence d'un ennemi disposant du canon à tir rapide, elle serait inexécutable, tout au moins pour les batteries placées en avant de la crête. Mais, avec le matériel en usage en 1870, cette « constitution du rideau mobile », dont parle l'*Historique du grand état-major allemand*, répondait parfaitement aux conditions dans lesquelles se trouvait le

6e corps, à la suite des premières dispositions prises; c'était un expédient au moyen duquel l'artillerie s'efforçait de suppléer au nombre par la mobilité. Les changements de position des batteries, qui en étaient la conséquence, se trouvaient donc pleinement justifiés par le but tactique, à l'encontre de ceux qui étaient uniquement motivés par des considérations de ravitaillement ou de reconstitution.

Le 6e corps ne disposait que des deux tiers de l'artillerie qu'il aurait dû normalement posséder. C'était aux corps de deuxième ligne (en l'espèce, la Garde impériale et la réserve générale d'artillerie) qu'incombait la mission de fournir les batteries nécessaires pour constituer au nord de Saint-Privat la masse d'artillerie dont l'absence se fit cruellement sentir. Malheureusement, le renfort envoyé au 6e corps fut, comme on le verra plus tard, tout à fait insuffisant; de plus, il arriva à une heure beaucoup trop tardive, alors que la défaite avait déjà fait son œuvre.

La formation, dès le début, de la masse d'artillerie a pour conséquence d'enlever momentanément à certaines grandes unités tactiques les batteries qui entrent organiquement dans leur composition; de faire agir l'artillerie d'une division (tel était le cas de la 1re division du 6e corps) sur un terrain sur lequel l'infanterie de cette division sera appelée en partie seulement et plus tard.

Les trois batteries du lieutenant-colonel de Montluisant, placées à l'extrême gauche de la ligne d'artillerie du 6ᵉ corps, et dont les vues à l'ouest étaient masquées par la croupe 320-326-333, avaient une zone d'action imposée par la configuration du terrain et qui comprenait : la grande cuvette 308, la lisière nord du bois de la Cusse et le mouvement de terrain situé à l'est d'Habonville, sur lequel allaient apparaître les batteries hessoises; c'était également la zone de l'artillerie de la division de Cissey. Les deux batteries de gauche $\left(\frac{7\text{-}8}{18}\ c\right)$ de la « batterie de « position » installée par le commandant du 6ᵉ corps, et qui étaient placées à la partie supérieure du versant méridional de la croupe 320-326-333, agissaient nécessairement aussi sur la même zone; les deux batteries suivantes $\left(\frac{7}{8}\ 4,\ \frac{9}{13}\ 12\right)$, installées sur la crête même de la croupe en question, étaient à même d'agir à volonté soit sur la même zone, soit sur le terrain situé en avant de Saint-Ail.

En résumé, la masse des sept batteries de gauche du 6ᵉ corps constituait, dans la véritable acception du mot, un groupement, une masse tactique, parfaitement disposée, suivant les intentions du commandement, pour parer à une attaque venant d'Habonville; elle se trouvait dans des conditions qui permettaient de la soumettre à l'action efficace d'une direction d'ensemble unique. Cette direction aurait

dû même logiquement s'étendre aux batteries du 4ᵉ corps placées sur le versant nord du mamelon 328, pour des motifs semblables à ceux qui auraient dû faire passer, sous l'autorité du général commandant l'artillerie du 4ᵉ corps, les batteries du 3ᵉ corps établies au nord du mamelon 343. Il aurait, en effet, été avantageux de placer sous la même autorité toutes les batteries destinées à participer au combat qui devait se livrer au nord du bois de la Cusse, presque indépendant de celui qui venait de commencer au sud. Bien entendu, il en aurait fallu excepter les batteries qui, placées sur le versant sud du mamelon 328, auraient été, comme on l'a plusieurs fois répété déjà, en très heureuse situation pour intervenir dans ce dernier combat.

Ainsi donc, s'il convient de respecter autant que possible, pour bien des motifs évidents par eux-mêmes, l'autonomie des grandes unités tactiques, il n'est pas moins évident que cette autonomie devra être souvent sacrifiée à des considérations tactiques d'ordre supérieur. Le terrain s'impose, en effet, tel qu'il est ; et c'est d'après lui que le commandement doit arrêter la répartition des groupements tactiques, fût-ce au prix de la dislocation temporaire de certaines grandes unités constituées. L'observation s'applique à l'artillerie avec d'autant plus de justesse que celle-ci exerce son action à des distances plus grandes.

Les cinq batteries qui avaient été disséminées sur le front de la 3ᵉ division se trouvaient à des distances très variables de la position principale occupée par le 6ᵉ corps; ainsi, tandis que la $\frac{5}{14}$ 4, placée à la gauche de la division, avait été portée à 1 200 m en avant de Saint-Privat, la $\frac{7}{14}$ 4, placée à la droite, s'était établie sur la crête militaire même du plateau. Cette disposition était motivée par la nécessité où se trouvait l'artillerie française, en raison de la faible portée relative des canons de l'époque, par rapport à l'étendue du terrain à battre, de rapprocher le plus possible les batteries des emplacements éventuels où devaient paraître les objectifs, en profitant de tous les accidents favorables du sol.

L'infériorité de l'artillerie du 6ᵉ corps vis-à-vis de l'artillerie ennemie, contre laquelle elle allait avoir à lutter, se trouvait aggravée par le fait de la pénurie des munitions. On sait que, par suite de l'absence du parc, les batteries n'avaient pas pu être ravitaillées après la bataille du 16. La situation n'était pas, il est vrai, ou plutôt aurait pu ne pas être aussi alarmante que le supposait le commandement. Sur l'ensemble des batteries du corps d'armée, les coffres contenaient encore, en effet, plus des deux tiers de l'approvisionnement normal; mais, aucune opération de nivellement n'ayant été prescrite entre les batte-

ries, certaines d'entre elles possédaient leur complet, tandis que d'autres se trouvaient avoir leurs caissons à moitié vides; ces dernières se présentaient au combat dans des conditions véritablement impressionnantes. L'ordre fut donc donné aux batteries, dès le commencement de la bataille, de ménager les munitions. De plus, très justement préoccupé de l'état de son artillerie, le commandant du 6ᵉ corps, en prenant ses premières dispositions, un peu après midi, avait chargé le lieutenant de Bellegarde de se rendre auprès du maréchal Bazaine, pour l'aviser de l'imminence de l'attaque de l'ennemi et lui demander des munitions; celui-ci répondit qu'une division de la Garde impériale et une batterie de 12 allaient être envoyées au secours du 6ᵉ corps « pour le cas où l'attaque dont il était l'objet de« viendrait plus sérieuse [1] »; il ajouta : « Vous « direz au maréchal Canrobert d'envoyer remplir ses « caissons au parc d'artillerie qui se trouve ici. »

Déploiement de l'artillerie de la Garde prussienne. — La Garde, en exécution des instructions verbales données à Mars-la-Tour, le 18 à 5 heures du matin, par le commandant de la deuxième armée, s'était mise en marche vers 5ʰ30 en une seule colonne; la 1ʳᵉ division marchait en tête, puis venait l'artillerie de corps; la 2ᵉ division se trouvait

1. *Revue d'Histoire*, octobre 1904, p. 102.

en queue. A 11 heures, la 1re division se rassemblait à Doncourt, quand le commandant de la Garde reçut l'ordre d'armée expédié à 10 heures et lui enjoignant de se porter sur Vernéville. Entre temps, il avait appris, par des reconnaissances de cavalerie, la présence de camps français sur les hauteurs de Saint-Privat; il prenait donc l'initiative d'accorder l'exécution des ordres reçus aux circonstances nouvelles et, pendant que de sa personne il se dirigeait sur Habonville par Jouaville, avec la 1re division et l'artillerie de corps, il prescrivait à la 2e division de se porter sur Vernéville par Saint-Marcel. En cours de route, pendant que la marche s'exécutait au bruit de la canonnade de Vernéville, le prince de Wurtemberg recevait, un peu après midi, l'ordre d'armée daté de 11h30 par lequel il était prescrit à la Garde de « s'engager sur Amanvillers en prenant, si faire « se pouvait, par Habonville »; ainsi se trouvaient confirmées les dispositions spontanément prises par le commandant de la Garde.

Le général de Pape, commandant la 1re division, arrivait à midi 45, avec son avant-garde, au sud d'Habonville. En raison de la situation qui se présentait à ses yeux, il prend la résolution « d'en« gager ses quatre batteries, pendant que, sous la « protection de leur feux, la division filerait sur « Sainte-Marie. Devant la position maintenant con« nue de l'adversaire, un mouvement sur Aman« villers devenait en effet impossible, tandis qu'en

« appuyant plus au nord on pouvait espérer trouver « un meilleur point d'attaque. En conséquence, la « 1re batterie légère se porte sur un large dos de « terrain au sud-ouest d'Habonville, et il n'est pas « encore 1 heure lorsqu'elle tire son premier coup « de canon [1] ». A ce moment, les deux batteries de l'avant-garde hessoise s'installaient précisément à sa droite.

Le lieutenant-colonel Bychelberg, commandant l'artillerie de la 1re division de la Garde, amène ses trois autres batteries et les établit à côté de celle déjà en action, en se prolongeant à gauche jusqu'au remblai du chemin de fer.

« Cependant, ajoute la relation allemande, on ne « tardait pas à constater que cet emplacement était « mal choisi, et le groupe, rompant par batterie par « la gauche, remontait vers le nord pour y chercher « une position plus avantageuse. Lancées au galop, « les batteries franchissent, sous une violente canon- « nade, d'abord la profonde tranchée de la voie fer- « rée, dont les talus étaient garnis d'un réseau de fils « métalliques, puis un ravin étroit, aux versants « escarpés, et viennent s'établir au sud-ouest de « Saint-Ail, les batteries légères à droite, les batte- « ries lourdes à gauche. »

Sans contester la vigueur avec laquelle le mouvement fut exécuté par l'artillerie allemande, on peut

1. *Grand état-major allemand*, p. 711.

faire observer du moins que la canonnade française, en raison de la distance à laquelle elle s'exécutait (près de 3 km), devait faire plus de bruit que de mal; quant au « réseau de fils de fer » il n'avait certainement pas été placé par l'ennemi, qui avait négligé de prendre aucune disposition défensive, et il se réduisait vraisemblablement à une très légère clôture. Enfin, il est facile de constater que la traversée de la voie ferrée est des plus aisées, en de nombreux points; de même, si les pentes du ravin d'Habonville sont, en effet, fort raides en certains endroits, elles sont en d'autres très suffisamment praticables. Par conséquent, d'abord la première mise en batterie inopportune, puis les difficultés rencontrées dans l'exécution du changement de position, auraient été évitées au premier groupe d'artillerie de la Garde, si son chef, au lieu d'amener lui-même ses trois dernières batteries, avait précédé sa troupe et avait exécuté ou fait exécuter la reconnaissance préalable du terrain. Telle est la conclusion la plus claire à tirer du récit allemand.

De pareilles pratiques, en présence des canons de 4 et de 12, surtout aux distances auxquelles opéraient les batteries allemandes, ne présentaient pas d'inconvénients graves; aujourd'hui, elles pourraient avoir des conséquences funestes.

Cependant, le prince de Wurtemberg, devançant le gros de la colonne de gauche de la Garde, arrive sur le terrain vers 1 heure, quelques minutes après

le général de Pape. Ignorant encore que l'aile droite française s'étendît jusqu'à Roncourt, il prend la décision de prononcer une attaque sur Saint-Privat avec tout son corps d'armée, ainsi que le lui demandait le commandant du IX[e] corps. « Il approuve entièrement les dispositions prises par le général de « Pape ; puis, remarquant bientôt la nécessité d'un « plus grand déploiement de bouches à feu, il prescrit de faire avancer également l'artillerie de « corps (1) », en recommandant de ne lui faire franchir la voie ferrée que lorsque l'infanterie aurait occupé Saint-Ail. Le colonel de Scherbening, commandant cette artillerie, entendant les premiers coups de canon, avait, de son propre mouvement, fait déboîter ses batteries sur le flanc de la colonne et leur avait fait prendre le trot à travers champs, « les bat« teries marchant en bataille les unes derrière les « autres. Il y avait tant d'espace libre sur le flanc « de la division ! comme lui-même le racontait plus « tard ; si l'on ne veut pas m'employer, on m'arrêtera « bien, ou on me fera attendre (2). »

Le colonel, suivi de sa troupe, arrivait donc sur le terrain au moment où le commandant du corps d'armée l'envoyait chercher ; déjà, les deux batteries légères de l'artillerie de corps prenaient position

1. Cinq batteries (2[e] groupe monté et 2[e] batterie à cheval ; les 1[re] et 3[e] batteries à cheval avaient été affectées à la division de cavalerie de la Garde.)

2. HOHENLOHE, 5[e] lettre.

près du croisement de la voie ferrée avec le chemin de terre venant de Jouaville. Le groupe de la 1re division était en train d'exécuter son changement de position vers le nord ; les cinq batteries de l'artillerie de corps suivent spontanément le mouvement ; elles viennent se placer à l'aile gauche « de la ligne « d'artillerie, qui se prolonge ainsi jusqu'à 450 m au « sud-ouest de Saint-Ail, tandis que la droite va « s'appuyer au nord-ouest d'Habonville [1] ». Il était 1h30.

On ne saurait certes assez louer l'acte de haute initiative prise par le colonel de Scherbening, et qui peut être cité comme un modèle ; grâce à lui, le commandant de la Garde eut sous la main, au moment précis où il voulait l'employer, une force de cinq batteries. Mais on doit reconnaître que la masse d'artillerie de la Garde (9 batteries) fut lancée au nord de la voie ferrée sans que l'infanterie lui ait préalablement assuré sa zone de sécurité, en occupant le point d'appui Saint-Ail, comme l'avait pourtant recommandé le commandant du corps d'armée.

La manœuvre présente la plus complète analogie avec celle qu'exécutait presque dans le même instant la masse d'artillerie du IXe corps au sud du bois de la Cusse ; elle dérivait des mêmes principes et était inspirée par la même conception de l'emploi de l'artillerie.

---

1. *Grand état-major allemand,* p. 712.

La seule couverture de l'artillerie de la Garde qui existât dans les premiers moments, du côté du nord, était constituée par un régiment de cavalerie divisionnaire chargé d'établir la liaison entre la Garde et le XIIe corps. Préoccupé à juste titre de cette situation, le général de Pape s'empresse de faire occuper Habonville, par le bataillon de tête de son avant-garde, et de diriger sur Saint-Ail les bataillons suivants. Ceux-ci, dit la version allemande, parvenus à hauteur du village « aperçoivent au nord-est un gros « d'infanterie ennemie s'approchant au pas de course « pour venir l'occuper; ils parviennent à l'atteindre « avant les Français qui, après une courte fusillade, « se replient sur Sainte-Marie [1] ». En réalité, il s'agissait d'une simple compagnie du 94e, que le colonel de Geslin avait envoyée de Sainte-Marie sur la crête 283 masquant Saint-Ail, et qui se retirait, sur l'ordre envoyé par le général Lafont de Villiers, et malheureusement exécuté à la lettre, *de ne pas dépasser Sainte-Marie* [2]. Quoi qu'il en soit, comme le constate la relation allemande, « la gauche, jusqu'alors en l'air, de l'artillerie, se trouvait désormais « assurée par l'occupation de Saint-Ail [3] ».

Le fait est exact; mais il n'en reste pas moins acquis que cette gauche avait été terriblement compromise; elle aurait pu trouver, sur le rebord du ra-

1. *Grand état-major allemand,* p. 715.
2. *Revue d'Histoire,* août 1904, p. 398.
3. *Grand état-major allemand,* p. 715.

vin de Saint-Ail, un désastre pareil à celui que subissait, dans le même moment, l'artillerie du IXe corps sur la croupe de Vernéville, si l'ordre donné par le colonel de Geslin n'avait pas été si malencontreusement décommandé.

Le général de Pape, jugeant que l'attaque de Saint-Privat devait être précédée de l'enlèvement du point d'appui de Sainte-Marie, occupé par l'ennemi, dirige sur ce dernier village le gros de sa division par le ravin d'Habonville. Le mouvement put être exécuté en toute sécurité par la masse d'infanterie, sous la protection de la masse d'artillerie, à laquelle l'infanterie avait préalablement donné, dans les conditions que l'on connaît, la sécurité nécessaire.

Malgré l'importance des forces accumulées devant Sainte-Marie, et très supérieures à celles du défenseur, pensant sans doute que le village était mis en état de défense, le général commandant la Garde, sur la recommandation verbale du général commandant la IIe armée, donne à la 1re division l'ordre de stopper, jusqu'à l'entrée en ligne du XIIe corps, dont les têtes de colonnes approchaient.

Le prince Frédéric-Charles, qui, comme on le sait, s'était d'abord dirigé sur Vernéville, ne s'y était pas arrêté ; la vue était trop bornée par les bois vers le nord pour lui permettre d'embrasser le champ de bataille de ce côté. Ayant paré au danger d'un mouvement offensif de l'ennemi au sud du bois

de la Cusse, en faisant soutenir le IXe corps par le IIIe, et en faisant mettre à sa disposition une brigade de la 2e division de la Garde (mesure déjà prise du reste à la suite d'une entente entre les deux commandants de corps d'armée intéressés), il tournait toute son attention sur les événements qui allaient se produire au nord du bois. Afin d'être mieux à même de les suivre, il se dirigeait sur Habonville, où il arrivait vers 2 heures; se plaçant sur la hauteur située à l'est du village, il prenait la direction de la bataille ou, plus exactement, celle du combat qui se livrait immédiatement sous ses yeux.

En arrivant à Habonville, le prince Frédéric-Charles avait reçu une communication du grand quartier général prescrivant de ne procéder « à l'at-« taque générale et à fond que quand on serait en « mesure de lancer des forces imposantes sur Aman-« villers ». L'application stricte de cet ordre, donné par le général de Moltke, alors qu'il croyait encore que la droite française s'arrêtait à Montigny, était inexécutable. On ne pouvait songer à faire rompre le combat au IXe corps; il fallait maintenir celui-ci sur ses positions jusqu'à ce que la Garde et le XIIe corps fussent en état de combiner leurs forces en vue de l'attaque de Saint-Privat.

Mais à ce moment le commandant de la IIe armée croyait que la droite française s'arrêtait à Saint-Privat, et il ne se doutait pas qu'elle se prolongeait jusqu'à Roncourt. Les instructions qu'il donna ré-

pondaient donc à la situation telle que l'on pouvait l'envisager de la hauteur d'Habonville; ces ordres s'accordaient d'ailleurs, d'une part, avec les dispositions que l'on connaît, déjà spontanément prises par le commandant de la Garde, et d'autre part, avec celles qu'avait également prises de son côté le commandant du XIIe corps, et que l'on va rapidement exposer.

Entrée en ligne du XIIe corps (saxon). — Le XIIe corps, après avoir exécuté, dans les premières heures de la matinée du 18, la marche qui lui avait été prescrite, commençait, dès 9 heures, à se masser à Jarny, en se couvrant par sa cavalerie.

Les rapports de reconnaissance ayant appris que tout le pays était libre du côté de Briey, et ayant signalé la présence de l'ennemi seulement dans la région Valleroy — Sainte-Marie, le commandant du XIIe corps, prince royal de Saxe, prenait la décision, vers 11h30, de porter son corps d'armée dans cette direction ; les ordres furent donnés en conséquence, et le XIIe corps commença de s'acheminer en plusieurs colonnes vers l'est, le gros de ses forces dirigé sur Sainte-Marie.

Bientôt, le bruit de la canonnade de Vernéville parvenait à Jarny. Le prince royal de Saxe était touché par l'ordre d'armée expédié à 11h40, et qui enjoignait au XIIe corps de marcher sur Sainte-Marie ; il suffisait de prendre quelques mesures de

détail complémentaires pour mettre les dispositions déjà prises d'accord avec les instructions du commandant de la IIe armée. Le commandant du XIIe corps se transportait ensuite avec son état-major sur le mamelon situé entre Jouaville et Batilly ; de ce point, on apercevait les nuages de fumée qui décelaient la présence des lignes françaises jusqu'au nord de Saint-Privat ; d'autre part, l'intensité croissante de la canonnade du côté de Vernéville révélait la gravité du combat au sud du bois de la Cusse ; enfin, les rapports de la cavalerie permettaient d'inférer que la droite française s'étendait jusqu'à Roncourt.

En présence de cette situation, le général commandant le XIIe corps prend, vers 2 heures, la décision d'exécuter un mouvement tournant sur Roncourt avec une partie de son corps d'armée, pendant que l'autre prononcera une attaque sur Saint-Privat en se reliant avec la Garde. En réalité, cet acte de haute initiative était du ressort du commandant de la IIe armée, plutôt que de celui d'un simple commandant de corps d'armée ; ce fut lui qui amena le dénouement de la bataille, c'est-à-dire la victoire pour les Allemands.

La 23e division marchait en plusieurs colonnes ; ses divers éléments devaient converger à Coinville, et se diriger ensuite de ce point sur Roncourt, par Auboué et les bois situés à l'est de ce dernier village.

La 24ᵉ division, suivie de l'artillerie de corps, marchait sur Sainte-Marie par Jouaville et Batilly; elle devait diriger une brigade sur Sainte-Marie et laisser l'autre à l'ouest du bois de Batilly, à la disposition du général commandant le XIIᵉ corps.

Avis de ces diverses dispositions était adressé vers 2ʰ30 au commandant de la IIᵉ armée; à ce moment, la tête de colonne de la 24ᵉ division débouchait à l'est de Batilly.

Déploiement de l'artillerie saxonne. Attaque et enlèvement de Sainte-Marie-aux-Chênes par la 1ʳᵉ division de la Garde prussienne et la 47ᵉ brigade saxonne 2ʰ45-3ʰ30. — Cependant, l'infanterie de la 1ʳᵉ division de la Garde, à l'encontre des ordres donnés, s'était trouvée engagée contre les défenseurs de Sainte-Marie, dans un combat que le commandement, bon gré mal gré, fut obligé de nourrir.

Le général de Pape désirait faire préparer l'attaque du village par l'artillerie, et il ne pouvait y employer ses batteries divisionnaires, placées à l'extrême droite de la ligne d'artillerie; il fait alors appel à l'artillerie de corps de la Garde. Celle-ci, engagée contre l'artillerie et surtout contre l'infanterie française de Saint-Privat, ne peut mettre à la disposition de la 1ʳᵉ division que ses dix pièces de gauche; la 4ᵉ batterie légère et deux sections de la 2ᵉ batterie à cheval exécutent une conversion à

gauche, se portent dans la direction de Sainte-Marie et ouvrent le feu contre le village à 1 400 m. Ce concours est jugé insuffisant, et le général de Pape s'abouche avec le général Nehroff de Holderberg, commandant la 24e division (saxonne), en vue de régler la coopération de celle-ci à l'attaque de Sainte-Marie; la 47e brigade, qui marchait en tête, continue son mouvement vers l'est ; elle descend dans le ravin, puis en suit le fond en se dirigeant vers le nord, dépasse la 1re division de la Garde et vient se former à l'ouest de Sainte-Marie, face au village. Trois batteries divisionnaires (4, III, IV) remontent les pentes est du ravin et s'établissent au nord-ouest de Saint-Ail, à 1 000 m de Sainte-Marie ; la quatrième batterie du groupe (3e légère) est maintenue provisoirement dans le ravin. Un peu avant 3 heures, vingt-huit pièces saxonnes et prussiennes se trouvent donc en action contre Sainte-Marie, à des distances variant de 1 000 à 1 500 m. « C'est « ainsi, fait observer la relation du grand état-major « allemand, que commença la coopération du « XIIe corps et de la Garde [1]. »

Sur ces entrefaites, l'artillerie de corps du XIIe corps était venue déployer ses sept batteries (5, V, VI — 6, VII, VIII, 2 c) sur la hauteur située à l'ouest du ravin, le long du chemin de Batilly à Auboué; son tir portait partie contre Sainte-Marie,

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 718.

partie contre l'infanterie et l'artillerie ennemies dans la direction de Saint-Privat et de Roncourt [1]. Bien plus, trois batteries divisionnaires de la 23e division, se séparant de leur infanterie, étaient venues prendre part à la lutte qui se livrait autour de Saintc-Marie ; c'était d'abord la 1re légère qui, après avoir pris une première position sur la hauteur à l'ouest du ravin, avait cédé sa place, à l'arrivée de l'artillerie de corps, et franchissant le ravin, s'était portée à côté des batteries de la 24e division ; c'étaient ensuite les 2e et IIe batteries qui s'étaient placées à 1 500 m au nord de l'artillerie de corps.

En résumé, vers 3 heures, toute l'artillerie du XIIe corps, sauf trois batteries (la Ire restée avec l'infanterie de la 23e division, la 3e maintenue dans le ravin, et la 1re c attachée à la division de cavalerie saxonne), se trouvait en action.

Le village de Sainte-Marie était entouré au sud et à l'ouest par dix-sept bataillons et quatorze batteries deux tiers, tant de la Garde prussienne que du XIIe corps (saxon) ; sa garnison comprenait deux bataillons et demi du 94e régiment, soutenus en arrière par quelques faibles fractions d'autres corps d'infanterie, et, comme nous le verrons plus tard, sans appui efficace de l'artillerie. « Quand les géné- « raux de Pape et de Nehroff jugent que le tir con- « vergent de l'artillerie a produit un effet suffisant,

1. *Grand état-major allemand*, p. 721.

« ils donnent l'ordre d'attaquer, et toutes les troupes « s'ébranlent à peu près à la fois vers 3 heures [1]. » Devant une attaque prononcée avec de pareilles masses, les défenseurs n'avaient évidemment qu'à battre en retraite. Le village est évacué; les bataillons saxons et prussiens viennent s'y engouffrer et s'y confondre dans une inextricable confusion.

Il est superflu d'insister sur la disproportion des moyens mis en œuvre par l'attaque par rapport à ceux dont disposait la défense dans le combat de Sainte-Marie. En ce qui concerne l'artillerie, il est bien évident qu'aujourd'hui, dans une circonstance analogue, le simple bon sens commanderait de tenir compte de la puissance individuelle du canon pour l'évaluation du nombre de pièces à mettre en ligne.

La préoccupation des Allemands, d'amener dès le début de l'engagement leur masse d'artillerie, s'affirme ici avec d'autant plus de force qu'elle n'était pas entièrement justifiée; c'est la preuve qu'elle provenait chez eux d'un principe tactique absolu. Il est juste de faire remarquer que le déploiement de la masse d'artillerie saxonne s'exécuta en toute sécurité, contrairement à ce qui avait eu lieu pour les masses d'artillerie du IXe corps et de la Garde; mais le fait tient en partie à ce qu'une certaine zone de

---

1. *Grand état-major allemand,* p. 723.

sécurité et de manœuvres se trouvait déjà assurée par l'infanterie de la Garde.

Au point de vue de l'emploi de l'artillerie, de cet épisode de Sainte-Marie deux faits de principe ressortent, qui sont indépendants de l'augmentation de puissance du canon, et peuvent se produire avec le matériel actuel comme avec celui en usage il y a trente-cinq ans. L'artillerie de la 2e division de la Garde prussienne fut engagée dans des conditions telles qu'elle ne put pas coopérer ensuite à la lutte entreprise par l'infanterie de cette division; on fit donc appel d'abord à des batteries de l'artillerie de corps de ce corps d'armée (la Garde), puis à des batteries d'un autre corps (le XIIe), et ce fut à ces dernières qu'incomba finalement le rôle de l'artillerie divisionnaire de la 2e division de la Garde.

Ainsi, il arrivera dans un corps d'armée que les batteries divisionnaires et de corps auront à se substituer réciproquement les unes aux autres; elles seront donc appelées à passer sous l'autorité de chefs tactiques, officiers supérieurs d'artillerie et commandants des troupes, autres que ceux dont elles dépendent organiquement.

D'autre part, c'est à l'artillerie, en raison de la longue portée du canon et de la possibilité pour elle de précéder l'infanterie, qu'incombe le rôle de commencer la coopération des corps d'armée voisins; et cette coopération a pour conséquence de faire passer momentanément sous une direction

d'ensemble unique des batteries appartenant à des corps différents.

Manœuvres et tirs exécutés par l'artillerie française 1h30-2h30. — Les sept batteries de gauche du 6e corps qui étaient placées, comme on l'a expliqué, pour agir dans la direction du bois de la Cusse, prirent tout naturellement pour objectifs l'infanterie et l'artillerie hessoises. Réunies aux trois batteries de la division de Cissey, du 4e corps, elles auraient donc pu lutter, à raison de dix contre cinq, avec les batteries hessoises; malheureusement, il ne paraît pas y avoir eu une direction d'ensemble pour la conduite du feu de cette masse d'artillerie. De plus, la supériorité numérique était loin de compenser l'infériorité du matériel, aggravée encore par le manque de munitions. Le lieutenant-colonel de Montluisant, après avoir constaté l'inefficacité du tir de ses deux batteries de 4 $\left(\frac{5\text{-}12}{8}4\right)$, leur prescrivit de suspendre le feu et de reculer de quelques mètres en arrière de la crête; il ordonna en même temps à sa batterie de 12 d'exécuter un tir lent. Le commandant de l'artillerie de la 1re division jugeait que les distances étaient « énormes ; « 3 500 m environ [1] ». Cette évaluation est assez exacte pour la première position occupée pendant

1. Rapport du lieutenant-colonel de Montluisant.

quelques instants par l'artillerie hessoise et l'artillerie de la 1re division de la Garde (3 000 m); mais elle est très erronée pour la deuxième position, c'est-à-dire pour le véritable emplacement de combat de l'artillerie hessoise (2 000 m). Le lieutenant-colonel de Montluisant ajoute que « les pièces prussiennes « étaient admirablement placées sur une crête verti- « cale derrière un petit épaulement fixe qui avait dû « être élevé pendant la nuit ». Il s'agit donc bien des batteries hessoises qui étaient placées sur la petite crête située à l'est d'Habonville, et non de l'artillerie de la Garde qui, en position au sud de Saint-Ail sur un terrain en contre-pente, ne pouvait pas paraître, à un observateur placé sur les hauteurs de Saint-Privat, occuper une crête. D'épaulement il n'en existait point; l'illusion était peut-être produite par des terrassements provenant de la construction de la voie ferrée. En tout cas, nous verrons que cette illusion fut assez fréquente de la part des artilleurs français.

Bientôt, les batteries du lieutenant-colonel de Montluisant n'eurent plus dans leurs coffres que dix à quinze coups par pièce; néanmoins, elles restèrent en place, en conservant ce petit approvisionnement comme une ressource suprême, et se contentant de tirer un coup tous les quarts d'heure. Les deux batteries de la 4e division $\left(\frac{7\text{-}8}{18}\right.$ c Charpaux, Boyet), à qui le feu des batteries hessoises

avait infligé des pertes très sensibles, s'étaient portées au nord de Saint-Privat et placées de façon à battre les abords de Sainte-Marie; la $\frac{7}{18}$ c, ayant perdu en quelques instants dix hommes et dix-huit chevaux, avait dû emmener deux pièces avec un seul cheval chacune. La seconde batterie de 12 $\left(\frac{9}{13}\right.$ 12, Lequeux), placée sur la croupe 333, continuait à tirer dans la direction du bois de la Cusse, tandis que la $\frac{7}{8}$ 4 (Oster), établie immédiatement à sa droite, après avoir pris pour objectif l'infanterie ennemie débouchant d'Habonville, avait fait un changement de front à droite pour tirer contre les troupes de la 1re division de la Garde prussienne qui se dirigeaient d'Habonville vers Sainte-Marie. Quant aux batteries de la division de Cissey placées à la gauche de l'artillerie du 6e corps, elles se retiraient vers 3 heures, comme on l'a vu dans le chapitre précédent. Par conséquent, dans le secteur sud du champ de bataille du 6e corps, face au bois de la Cusse et aux cinq batteries hessoises, quatre batteries françaises restaient seules en position, à bout de munitions et hors d'état de lutter.

La seconde batterie de la division de cavalerie $\left(\frac{6}{19}\right.$ c Bédarrides$\left.\right)$, provisoirement maintenue en ré-

serve, s'était sur ces entrefaites portée en ligne, sur la crête militaire, entre les $\frac{7}{14}$ 4 et $\frac{6}{14}$ 4 de la 3e division, en sorte que six batteries se trouvaient en position au nord et à l'ouest de Saint-Privat. Par suite, lorsque les neuf batteries de la Garde prussienne vinrent s'établir au sud de Saint-Ail, elles n'eurent à répondre au feu que de cinq batteries, la batterie française établie à l'extrémité nord de la ligne $\left(\frac{7}{14} 4\right)$ étant beaucoup trop éloignée (3 500 m) pour prendre part à la lutte; sur ces cinq batteries, la $\frac{6}{19}$ c était également trop éloignée (3 000 m) pour pouvoir avoir quelque action efficace. La $\frac{5}{14}$ 4 (Grimard) était la plus rapprochée (2 000 m); de plus, elle était bien placée pour battre d'écharpe la ligne d'artillerie prussienne; c'était presque la seule batterie qui pût lutter avec quelque avantage.

Il n'est donc pas étonnant que l'artillerie du prince de Hohenlohe ait été fort peu éprouvée par le feu des batteries françaises, bien que celui-ci ait été conduit au début avec beaucoup de vivacité [1]. En revanche, les batteries prussiennes souffraient très sérieusement du tir des tirailleurs ennemis (de deux ou trois compagnies, pas davantage) embusqués à

1. *Grand état-major allemand*, p. 715.

1 000 ou 1 200 mètres ; ceux-ci, placés hors d'atteinte des balles du fusil à aiguille, pouvaient, avec le chassepot, exécuter un tir à longue portée fort incommode pour l'artillerie allemande. « Néanmoins, « quelque gênants que fussent ces essaims de tirail- « leurs, les canonniers prussiens se bornaient à leur « envoyer de temps à autre quelques projectiles et « ne cessaient pas pour cela de prendre pour ob- « jectif principal l'artillerie adverse [1]. » Cette conduite du feu, parfaitement judicieuse, ne pouvait manquer de produire bientôt ses effets. En raison de la pénurie des munitions et de la supériorité du tir des pièces prussiennes, les batteries françaises ne tardaient pas en effet à ralentir ou à cesser le feu ; plusieurs même se retirèrent. C'était d'abord la $\frac{5}{19}$ c (Jaubert) qui rétrogradait pour s'établir derrière un léger remblai de la route de Briey ; mais l'emplacement était jugé encore trop dangereux, une section seulement était maintenue sur cette position, tandis que les deux autres allaient prendre une position masquée derrière les clôtures basses de la lisière sud de Saint-Privat. Les $\frac{5\text{-}6}{14}$ 4 (Grimard, Heintz) de la 3e division se retiraient bientôt au nord de Saint-Privat et se plaçaient provisoirement en réserve. La $\frac{8}{8}$ 4 (Flottes) de la 1re division, après avoir tiré quel-

1. *Grand état-major allemand*, p. 715.

ques coups de canon, s'était retirée, sur l'ordre du maréchal Canrobert, qui la voyait sans doute trop exposée au tir réglé de l'ennemi; mais elle avait presque aussitôt été reportée en avant et placée au sud de la route.

Ainsi, pendant la préparation de l'attaque de Sainte-Marie, les vingt-deux batteries prussiennes et saxonnes n'avaient en face d'elles que sept batteries françaises $\left(\frac{7\text{-}8}{8}\,4, \frac{5\text{-}6}{19}\,c, \frac{7\text{-}8}{18}\,c, \frac{7}{14}\,4\right)$. Parmi celles-ci, quatre seulement, placées hors d'atteinte de l'artillerie ennemie, se trouvaient en situation d'intervenir dans l'épisode de Sainte-Marie $\left(\frac{7}{14}\,4, \frac{7\text{-}8}{18}\,c, \frac{6}{19}\,c\right)$; encore la $\frac{7}{14}\,4$ n'ouvrit-elle le feu que plus tard, lorsque les Saxons débouchèrent de Sainte-Marie après l'enlèvement du village. Quant aux trois batteries placées en avant de Saint-Privat $\left(\frac{5}{19}\,c, \frac{7\text{-}8}{8}\,4\right)$, elles se trouvaient en fort mauvaise posture devant les neuf batteries de la Garde, de Saint-Ail; lorsque le prince de Hohenlohe fit exécuter à ces dernières le bond en avant qui sera décrit plus tard, les batteries françaises dirigèrent sur elles un feu aussi violent que le leur permettait la pénurie des munitions et qui acheva de vider leur coffres; elles n'eurent plus alors qu'à se retirer derrière la crête.

Toutefois, la $\frac{5}{19}$ c (Jaubert) put se procurer quelques projectiles qu'un officier, sur l'ordre du maréchal, était allé demander au général commandant le 4e corps; une pièce de la section avancée ayant été démontée, les cinq pièces restantes furent réunies sur la chaussée même, les avant-trains et les chevaux abrités derrière les maisons du village; grâce à ces dispositions, le feu put être continué jusqu'au moment où la malheureuse batterie, comme on le verra par la suite, se trouva en proie à un terrible feu d'enfilade exécuté par l'artillerie saxonne.

Après avoir reçu les demandes de secours qui lui avaient été apportées à Plappeville, de la part du maréchal Canrobert, par le lieutenant de Bellegarde, le maréchal Bazaine avait fait donner des ordres pour envoyer au 6e corps deux batteries de 12 de la réserve et un petit convoi de munitions [1] prélevé sur le parc mobile. Par suite de différentes circonstances, qui n'offrent au reste aucun intérêt, les deux batteries $\left(\frac{6-7}{13}\right.$ 12 de Reynaud de Villeverd, Bellorger) sous les ordres du commandant de Contamine [2] ne devaient partir du mont Saint-Quentin qu'entre 3 et 4 heures, pour arriver à Saint-Privat

1. D'après la *Revue d'Histoire*, l'envoi des munitions paraîtrait dû à l'initiative du général Soleille, commandant l'artillerie de l'armée.

2. Les $\frac{6-7}{13}$ 12 ne faisaient pas partie du même groupe (division,

vers 5 heures. Quant au petit convoi de munitions commandé par le commandant Abraham [1], il ne devait quitter Plappeville que vers 5 heures, pour arriver après 6 heures dans les environs de la ferme Marengo [2].

Cependant, aussitôt après le retour du lieutenant de Bellegarde à Saint-Privat, le maréchal Canrobert avait envoyé un second officier (le capitaine de Chalus) au maréchal Bazaine « pour presser l'envoi « d'une colonne de munitions et d'une division « d'infanterie déjà demandées l'une et l'autre »; le commandant du 6e corps ajoutait qu'il tiendrait tant « qu'il aurait des munitions [3] ». Le maréchal, auquel le capitaine de Chalus [4] se présenta vers 3 heures, répondit à cet officier que « la colonne de « munitions était déjà partie et qu'il allait presser le « départ de la division d'infanterie... » « Il finit, « raconte le colonel de Chalus, par me donner ou « me faire donner un petit mot afin qu'on me « délivrât quatre caissons de munitions de 4 au fort « de Plappeville [5]. » En réalité, le petit convoi de

---

suivant l'expression de l'époque); leur réunion tint sans doute à ce que les 5e et 8e batteries, qui formaient respectivement groupe avec les 6e et 7e, avaient été mises en batterie pour tirer dans la direction de la vallée de la Moselle.

1. Voir chapitre II, p. 63.
2. *Revue d'Histoire*, octobre 1904, p. 104.
3. *Revue d'Histoire*, août 1904, p. 422.
4. *Revue d'Histoire*, octobre 1904, p. 111.
5. Exactement : au parc de la Garde impériale. Note du colonel de Vassoigne, directeur du parc de la Garde. (*Revue d'Histoire*, décembre 1904, p. 732.)

munitions ne devait partir que deux heures plus tard; le seul secours immédiat en munitions que put obtenir le commandant du 6e corps consistait dans les quatre caissons emmenés par le capitaine de Chalus. Quatre caissons, pour ravitailler l'artillerie d'un corps d'armée qui, depuis trois heures déjà, se trouvait engagée dans une grande bataille commencée avec des coffres d'un tiers vides!

Quant à la division d'infanterie (de la Garde) dont l'envoi était réclamé par le maréchal Canrobert, nous verrons plus tard les conditions dans lesquelles elle fut mise en route et arriva sur le champ de bataille.

Manœuvres et tirs exécutés par l'artillerie de la Garde prussienne pendant l'attaque et l'enlèvement de Sainte-Marie (2h30-3h30). — Après que les batteries du 6e corps les plus avancées sur les pentes entre Saint-Privat et Saint-Ail se furent retirées, les conditions du tir de l'artillerie de la Garde prussienne contre les pièces françaises devinrent tout à fait défavorables; celles-ci en effet, défilées derrière des crêtes ou masquées par des clôtures, échappaient aux vues et aux coups de leur adversaire; de plus, « une épaisse « fumée qui traînait sur le champ de bataille gênait « le pointage et entravait le réglage du tir des batte- « ries allemandes [1] ». Néanmoins, pour justifier la

1. *Grand état-major allemand*, p. 716.

continuation de ce tir, l'Historique du grand état-major émet la supposition, toute gratuite du reste, qu'il « paraissait ne pas être sans résultat ». Avec l'artillerie à tir rapide, le tir à exécuter dans des circonstances semblables ne serait pas un tir « vigoureux » comme celui qu'entretenaient les Allemands, et qui produirait un gaspillage condamnable de munitions; ce serait un tir lent et continu, comme celui dont l'artillerie du IX[e] corps fit l'usage qu'on sait ([1]).

La raison du *statu quo* momentané de l'artillerie de la Garde est donnée dans la relation officielle allemande: « Il était impossible, y est-il dit, de se « porter plus en avant, tant que l'ennemi resterait « maître de Sainte-Marie et du terrain situé plus au « nord ([2]). » C'est une manifestation concrète du principe de l'accord des deux armes, infanterie et artillerie, de l'alternance des progrès réalisés par chacune d'elles grâce à ceux de l'autre.

« Aussitôt que l'occupation de Saint-Ail et les « progrès de l'avant-garde prussienne eurent assuré « la gauche de la ligne des pièces, le général de « Hohenlohe prescrivit donc à ses batteries un « mouvement en avant ([3]). »

Il faut d'ailleurs ajouter que, si la sécurité de la ligne d'artillerie de la Garde était assurée à gauche, elle ne l'était guère ni sur le front ni à droite.

---

1. Voir chapitre III, p. 195.
2. *Grand état-major allemand*, p. 716.
3. *Grand état-major allemand*, p. 725.

Le bataillon envoyé par le général de Pape à Habonville ayant été dirigé sur Sainte-Marie, l'espace de 2 km compris entre Saint-Ail et le bois de la Cusse paraît avoir été laissé pendant un certain temps [1] sans infanterie, jusqu'à l'arrivée d'un bataillon envoyé par la 2e division. Avec les fusils actuels à longue portée, une pareille situation ne serait pas sans danger; en 1870, elle aurait pu devenir désastreuse en face d'une infanterie nombreuse. D'après les pertes infligées à l'artillerie prussienne par les quelques tirailleurs ennemis embusqués à 1 000 ou 1 200 m en avant d'elle, on peut préjuger le résultat qu'aurait produit un rapide et vigoureux mouvement offensif. Ce mouvement n'aurait pu être appuyé efficacement par l'artillerie, et pour cause (puisque celle-ci avait été réduite au silence); mais il aurait mis aux prises l'infanterie française et l'artillerie allemande, chacune livrée à elle-même. Dans des conditions aussi anormales, une pareille tentative

1. On se rappelle que le général de Pape avait envoyé, au moment de l'arrivée de l'avant-garde de la 1re division, le 1er bataillon de fusiliers à Habonville. Mais ce bataillon avait ensuite suivi le mouvement de la 1re division sur Sainte-Marie, pour en former la réserve immédiate avec deux autres bataillons (*Grand état-major allemand*, p. 723). L'attaque de Sainte-Marie eut lieu vers 3 heures. D'autre part, le bataillon de la 2e division désigné pour remplacer le bataillon de fusiliers arriva à 3h15 à Habonville, d'après l'Historique allemand, p. 736. (La 2e division avait commencé à se rassembler à 2h30 entre Anoux-la-Grange et Jouaville.) Il semble donc qu'il y eut un battement d'une demi-heure au moins entre le départ d'un bataillon et l'arrivée de l'autre, pendant lequel l'artillerie n'eut pas de soutien.

était justifiée par la puissance du chassepot par rapport à celle des canons allemands, et elle pouvait être couronnée de succès. Aujourd'hui, toutes choses égales d'ailleurs, en présence, d'une part, du canon à tir rapide et à boucliers, et du fusil de petit calibre, d'autre part, il semble que l'avantage serait, au contraire, à l'artillerie.

Le bond en avant de 400 à 500 m, prescrit par le général de Hohenlohe et exécuté pendant l'enlèvement de Sainte-Marie, ne pouvait avoir évidemment ni pour but ni pour résultat de mettre l'artillerie prussienne dans de meilleures conditions pour contrebattre les quelques batteries françaises dont le feu n'était pas complètement éteint; celles-ci, en supposant qu'elles eussent été mieux vues des batteries allemandes transportées sur leurs nouveaux emplacements, n'avaient qu'à reculer de quelques mètres pour retrouver leur défilement perdu.

Le bond marquait le progrès réalisé par l'infanterie; malgré le redoublement du feu qu'il provoqua de la part de l'ennemi et les quelques pertes [1] qu'il occasionna, il était parfaitement justifié. Non seulement il devait produire un effet moral puissant, mais encore il sanctionnait matériellement la prise

1. Dans ce mouvement, le capitaine de Niederstetter, commandant la 2e batterie légère, fut tué. Dans un mouvement antérieur, le capitaine de Dawitz, commandant la 1re batterie légère, avait été tué.

de possession du terrain conquis, et allait mettre l'artillerie à même de prendre part d'une façon plus efficace au combat d'infanterie.

Les batteries du prince de Hohenlohe (elles appartenaient, et la remarque est à retenir, non seulement à l'artillerie de corps mais aussi à l'artillerie de la 1re division) « se portèrent en avant par échelons. La manœuvre s'exécuta par l'aile gauche « pour l'artillerie de corps, par le centre pour le « premier groupe monté (1), le prince ayant grand « soin d'en modérer l'allure en raison de la situation « du combat et des lignes épaisses (2) de tirailleurs « que l'on avait devant soi.

« Parvenues sur la hauteur de Saint-Ail, les batte- « ries se remettaient en position face au nord-est. La « ligne tout entière ayant appuyé à droite dans ce « mouvement, la 1re batterie lourde ne trouvait plus « un espace suffisant pour se former à son ancienne « place de bataille, et elle allait s'établir alors à l'ex- « trême droite, se reliant ainsi à l'artillerie hessoise, « en action au nord du chemin de fer (3). »

Une pareille manœuvre d'ensemble, exécutée sous le feu de l'ennemi par une masse de huit batteries, méritait d'être signalée; elle peut être rapprochée des mouvements individuels des batteries en usage dans l'artillerie française. Elle paraît confirmer et

1. C'est-à-dire l'artillerie de la 1re division.
2. Il serait plus exact de dire seulement « des tirailleurs ».
3. *Grand état-major allemand*, p. 725.

justifier les observations précédemment faites sur la nécessité de donner une certaine amplitude aux mouvements de manœuvre de l'artillerie (1).

Échec de la 47e brigade (saxonne). Contre-attaque de la brigade de Sonnay. — Le maréchal Canrobert, voyant la menace d'une attaque allemande se prononcer d'Habonville vers le nord, par Sainte-Marie, avait retiré deux régiments de la division Tixier, placée en seconde ligne derrière sa gauche, pour renforcer sa droite. Il avait pris en même temps le parti de limiter la défense aux hauteurs de Saint-Privat; c'est ainsi que le 94e s'était trouvé abandonné à ses seules forces dans Sainte-Marie.

Cependant, après avoir rallié et reformé les troupes qui étaient entrées dans ce dernier village, les Allemands s'occupent de continuer leur marche. Les bataillons de la Garde occupent Sainte-Marie, pendant que la 47e brigade (saxonne) en débouche vers 4 heures, pour poursuivre le 94e de ligne, en retraite sur Roncourt ; ce mouvement, insuffisamment appuyé par l'artillerie, va aboutir à un échec.

En voyant, en effet, l'infanterie saxonne dessiner sa manœuvre, le général Lafont de Villiers a donné l'ordre à la brigade de Sonnay d'exécuter une contre-attaque en se portant en avant, et en se rabattant ensuite à gauche de façon à prendre, sur les croupes

1. Voir chapitre II, p. 80.

parallèles situées au nord de Sainte-Marie, des emplacements favorables à l'exécution du tir.

Les quelques batteries françaises placées au nord de Saint-Privat, sans se soucier du feu d'ailleurs peu efficace de l'artillerie ennemie, appuient le mouvement en dirigeant leur tir sur les bataillons saxons aventurés dans les ravins au nord de Sainte-Marie. Ce sont les deux batteries $\frac{7\text{-}8}{18}$ c (Charpaux, Boyet) du commandant Kesner, les trois batteries $\frac{5\text{-}6\text{-}7}{14}$ 4 (Grimard, Heintz, Delabrousse) de la division Lafont de Villiers, et enfin la $\frac{6}{19}$ c (Bédarrides) de la division de cavalerie. Malheureusement, les batteries du commandant Kesner devaient se retirer dès 4h30, après avoir épuisé leurs munitions; sur l'ordre du maréchal Canrobert, elles se rendaient à Plappeville pour se réapprovisionner, et disparaissaient ainsi du champ de bataille pour n'y plus revenir. Tel est le résultat que doit nécessairement produire le système du ravitaillement de l'avant vers l'arrière.

Les $\frac{5\text{-}6}{14}$ 4, qui s'étaient momentanément retirées en arrière de la crête Saint-Privat-Roncourt, et qui avaient profité de ce moment de répit pour se réapprovisionner, se reportaient précisément en ligne au moment où se prononçait l'attaque saxonne; elles joignirent donc leurs feux à ceux de la $\frac{7}{14}$ 4 qui

n'avait pas eu jusque-là l'occasion de tirer. Quant à la $\frac{6}{19}$ c (Bédarrides), elle s'était portée en avant, avec un entrain remarquable, sur les pas de l'infanterie; prenant trois positions successives, la dernière à 700 m seulement des tirailleurs ennemis, mais hors de la portée efficace du fusil allemand, elle infligeait des pertes sérieuses à la brigade saxonne et ne contribuait pas peu à son échec. Sa mobilité lui permettait d'échapper au tir de l'artillerie ennemie; au reste, les obus allemands, s'enfonçant sans éclater dans les terres labourées, ne lui occasionnèrent en cette circonstance que des pertes insignifiantes (un homme et un cheval) [1].

La brigade saxonne ne reçut de l'artillerie allemande qu'un secours tout à fait insuffisant. La masse de l'artillerie de la Garde était trop éloignée et, en même temps, trop mal placée, pour lui apporter un appui efficace; quant à la masse de l'artillerie saxonne, son emploi donne lieu à des critiques qui seront formulées plus tard. Les deux seules batteries qui paraissent avoir été en état de soutenir la 47e brigade (saxonne) sont la 4e batterie prussienne, de l'artillerie de corps de la Garde, et la 4e batterie saxonne de la 24e division. La première, après l'enlèvement de Sainte-Marie, était d'abord revenue à

1. *Historique du 19e régiment d'artillerie.*

la gauche de la ligne des batteries de la Garde; mais ne trouvant pas d'emplacement convenable, elle était ensuite allée, sur l'initiative de son capitaine, prendre une position isolée au nord de Saint-Ail, face à la grande route; de là, dit l'Historique allemand, elle prenait part au combat d'infanterie qui se livrait au nord de la chaussée. La seconde, après l'enlèvement de Sainte-Marie également, avait été envoyée au sud du village, par le major Richter, commandant le deuxième groupe saxon ; ainsi placée, « elle canonnait les lignes ennemies entre Saint-« Privat et Roncourt [1] ».

Dans de pareilles conditions, la contre-attaque française, pour laquelle l'infanterie et l'artillerie réunissaient leurs efforts, devait nécessairement avoir raison de l'attaque de l'infanterie saxonne, insuffisamment soutenue par l'artillerie. La 47e brigade (saxonne) se retira donc non sans peine, après avoir subi des pertes lourdes, et après avoir été même un moment sérieusement compromise; à 5 heures, elle se trouvait rassemblée dans le ravin au nord-ouest de Sainte-Marie. La brigade de Sonnay ne poursuivit pas son succès. Elle ne pouvait pas d'ailleurs, avec les moyens dont elle disposait en infanterie et artillerie, songer à reprendre le point d'appui de Sainte-Marie. En plus de la brigade de la Garde qui occupait le village et de la brigade saxonne qui se

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 731.

ralliait au nord, une troisième brigade (appartenant à la Garde) se trouvait rassemblée à l'ouest; enfin, comme nous allons le voir, les batteries saxonnes se démasquaient successivement en face d'elle. Ces raisons auraient certes suffi pour justifier l'arrêt de la brigade de Sonnay, quand bien même elle n'eût pas eu à craindre sur sa droite l'attaque de l'infanterie ennemie, qui déjà apparaissait, mènaçante, dans les bois d'Auboué.

Déploiement de l'artillerie saxonne au nord de Sainte-Marie (4 heures-5h 30). Retraite des batteries françaises. — Aussitôt que le village de Sainte-Marie était tombé aux mains des Allemands, le colonel Funcke, commandant l'artillerie de corps du XII[e] corps (saxon), s'était occupé de porter ses batteries en avant. Laissant donc provisoirement le quatrième groupe en position en arrière, il gagnait, avec le troisième groupe, un emplacement au nord de Sainte-Marie.

La VI[e] batterie se place près du village, sur la route d'Auboué, pendant que les deux autres batteries du groupe (5 et V) essayent de s'établir plus au nord, entre la route d'Auboué et le chemin d'Homécourt. C'était le moment de l'action la plus vive entre les deux brigades saxonne et de Sonnay; les 5[e] et V[e] batteries saxonnes, dans l'instant où elles prennent position, sont reçues à coups de fusil par les fractions avancées de l'infanterie française, em-

busquées à 1 000 à 1 200 m en avant de leur gauche, dans les boqueteaux sud-est du bois d'Auboué. En quelques minutes, elles perdent une grande partie de leurs attelages et de leurs servants; le major Hoch, commandant du groupe, et le capitaine Hammer, de la Ve batterie, sont blessés (1). Les deux batteries abandonnent donc le terrain; elles se retirent à l'ouest de la route d'Auboué et viennent se placer sur le prolongement, mais à une assez grande distance, de la VIe batterie. Bientôt, c'est-à-dire un peu après 4 heures, les 3e, IIIe, IVe batteries (2) de la 24e division prennent position de part et d'autre de la VIe batterie. « Alors, ainsi établies, ces six bat« teries, dit l'Historique allemand, tout en entamant « la lutte avec l'artillerie française en position entre « Saint-Privat et Roncourt, ainsi qu'à l'ouest de ce « dernier village, concentraient surtout leurs feux « sur les masses d'infanterie que l'adversaire por« tait en avant, et qui, chaque fois qu'elles se dis« posaient à attaquer, se voyaient contraintes de « faire demi-tour (3). »

L'examen du terrain montre qu'en réalité ces batteries étaient bien mal placées, dans la dépression à l'ouest de la croupe 263-256, pour avoir une action

1. *Grand état-major allemand*, p. 730.

2. La quatrième batterie du groupe (4e légère) prit position au sud de Sainte-Marie, avant de se porter au nord du village, sur la grande ligne de batteries qui y fut constituée plus tard, comme on le verra dans la suite du récit.

3. *Grand état-major allemand*, p. 731.

efficace; elles ne pouvaient pas, sauf peut-être les VIe et IVe batteries, voir les fractions avancées de l'infanterie française, et elles se trouvaient à 2500 et 3000 m de la position principale de la défense. Elles pouvaient n'exécuter, surtout avec le matériel en usage en 1870, qu'un tir très incertain, et les troupes françaises paraissent en avoir été fort peu incommodées. Les 5e et V^e^ batteries occupaient même véritablement une position d'attente, de répit après leur premier échec, bien plutôt qu'un emplacement de combat.

Quant aux trois batteries de la 23e division (1re, 2e, IIe) qui avaient concouru à l'attaque de Sainte-Marie, elles étaient parties pour rejoindre leur division du côté d'Auboué.

Cependant, le prince royal de Saxe, placé avec son état-major sur la hauteur à l'ouest du grand ravin d'Auboué, supposait que la position française s'étendait au nord de Roncourt; on croyait en effet distinguer de l'artillerie française dans cette direction[1]. Dans cette hypothèse, la 23e division, en se dirigeant, par les bois, directement d'Auboué sur Roncourt, ainsi que l'ordre lui en avait été primitivement donné, risquait d'être amenée devant le front de l'ennemi, au lieu de tomber sur son flanc.

---

1. L'erreur s'explique par l'illusion que pouvait produire, sur un observateur occupant la croupe du bois de Batilly, les batteries françaises en position au S.-O, et à grande distance de Roncourt.

En conséquence, l'ordre était envoyé au général commandant la 24ᵉ division de se borner à l'occupation de Sainte-Marie, et au général commandant la 23ᵉ division, de prolonger la manœuvre par le nord pour réaliser le mouvement tournant projeté; à cet effet, cette dernière division était renforcée par la 48ᵉ brigade, jusque-là maintenue en réserve générale de corps d'armée. Enfin, la division de cavalerie saxonne, qui, arrivée au bois de Fleury [1] à 3 heures, s'était dirigée sur Coinville et Auboué, devait se placer à l'aile gauche du mouvement et se porter sur les derrières de l'ennemi.

Les progrès des troupes de la 23ᵉ division à travers les bois d'Auboué ne tardaient pas à donner à l'artillerie saxonne toute la sécurité nécessaire pour l'occupation de la croupe 263-256 au nord de Sainte-Marie. Le général commandant le XIIᵉ corps prescrit donc au général de Köhler, commandant l'artillerie du corps d'armée, de rapprocher toutes les batteries dont il peut disposer, pour appuyer la marche de l'infanterie sur la position de Saint-Privat.

Le quatrième groupe, qui avait été laissé en arrière, est appelé; il vient, avec le troisième groupe.

---

1. D'après le texte du *Grand état-major allemand*, ce serait le bois de Ponty; mais, sur la carte jointe à ce texte, le bois désigné sous le nom de Ponty est le bois « de Fleury » de la carte française au 1/80 000ᵉ; sur cette dernière, le *bois Ponty* est le petit bois situé entre Batilly et Anoux-la-Grange. On a adopté les appellations portées sur la carte au 1/80 000ᵉ.

porté en même temps en avant, se déployer le long du chemin de Sainte-Marie à Homécourt; l'artillerie de corps est ensuite prolongée à droite par les quatre batteries de la 24[e] division, et à gauche par la II[e] batterie (de la 23[e] division), qui était parvenue sur ces entrefaites à la lisière des bois d'Auboué. La formation de cette longue ligne de douze batteries (c'est-à-dire de la totalité de l'artillerie saxonne, moins quatre batteries [1]) était terminée un peu avant 6 heures.

La distance qui sépare les deux positions occupées par l'artillerie saxonne, d'abord à l'ouest du ravin d'Auboué, puis au nord de Sainte-Marie, est de 2 000 m environ; il n'existe point de position intermédiaire.

Cette distance était beaucoup trop considérable pour permettre à l'artillerie, surtout en 1870, de soutenir, de la première position, l'infanterie débouchant de Sainte-Marie après l'enlèvement du village. L'exécution rationnelle de l'opération aurait nécessité entre les mouvements des deux armes, artillerie et infanterie, une liaison qui fit défaut et dont l'absence fut successivement funeste à chacune d'elles. La cause semble pouvoir en être en partie attribuée à la confusion des rôles différents qui incombaient à l'artillerie.

1. Soit trois batteries (1-2-I) de la 23[e] division, et une batterie (1[re] c) attachée à la 12[e] division de cavalerie (saxonne).

Dans l'épisode de l'enlèvement de Sainte-Marie, point d'appui de la défense en avant de la position principale, l'artillerie de l'attaque devait en effet intervenir suivant les règles générales de son emploi. On sait que ces règles sont, en elles-mêmes, indépendantes de l'effet à produire, qu'il s'agisse d'une attaque principale ou secondaire; mais que leur application doit se plier aux circonstances. Si donc l'infanterie, qui avait enlevé Sainte-Marie, avait été suivie immédiatement par des batteries d'accompagnement, celles-ci auraient pu coopérer efficacement à arrêter la contre-attaque de la brigade de Sonnay et à protéger le débouché des troupes saxonnes. Ensuite, lorsque les progrès de l'infanterie en avant de Sainte-Marie, et surtout du côté du bois d'Auboué, auraient donné une zone de sécurité suffisante, la masse d'artillerie aurait été portée au nord de Sainte-Marie. C'est bien ainsi que la seconde partie de la manœuvre fut comprise et ordonnée par le commandant du XIIe corps; mais, déjà, six batteries avaient été lancées vers Sainte-Marie, trop tard si on les considère comme batteries d'accompagnement, et trop tôt si elles agissaient comme premier échelon de la masse. En fait, elles durent s'arrêter dans une sorte de position d'attente où elles ne paraissent pas, au moins la plupart d'entre elles, avoir pu produire une action efficace; deux furent même cruellement éprouvées.

La IIe batterie, au moment où elle s'installe à la

gauche de la ligne d'artillerie saxonne, aperçoit du côté de Roncourt un mouvement de la cavalerie ennemie; c'étaient des escadrons du général du Barail qui changeaient d'emplacement pour échapper au tir de l'artillerie allemande. La IIe batterie prend immédiatement ces escadrons pour objectif, pendant que la 2e batterie à cheval s'avance en avant de la ligne et franchit le ravin pour se porter à leur rencontre. Le régiment de cavalerie divisionnaire reçoit en même temps du général commandant le XIIe corps l'ordre de refouler la cavalerie ennemie; mais ce régiment, ayant eu la malencontreuse idée de passer au sud du bois d'Auboué, se trouve accueilli par le feu des batteries du colonel Jamet et se voit contraint de faire demi-tour.

Les batteries françaises qui prirent part à cet épisode, d'ailleurs peu important, étaient à peu près les seules qui restassent alors en action sur le front du 6e corps.

Les dernières batteries qui, des hauteurs de Saint-Privat, avaient continué à soutenir péniblement la lutte avec l'artillerie de la Garde prussienne, avaient dû, en effet, se retirer lorsqu'elles s'étaient trouvées également prises à partie par l'artillerie saxonne, dont les pièces de droite enfilaient la grande route.

La $\frac{5}{19}$ c (Jaubert), après avoir perdu en quelques

instants deux pièces mises hors de service et tous ses officiers blessés ou contusionnés, avait dû, sous peine d'une destruction complète, se retirer en arrière de Jérusalem.

Les six batteries du lieutenant-colonel de Montluisant s'étaient aussi retirées; les trois de droite $\left(\frac{8}{8}4, \frac{7}{8}4, \frac{9}{13}12\right)$ avaient eu à souffrir du feu de l'artillerie saxonne; les trois de gauche $\left(\frac{5}{8}4, \frac{12}{8}4, \frac{10}{13}12\right)$ avaient été entraînées par le mouvement de reflux de l'infanterie française vers les crêtes. De ces six batteries, quatre $\left(\frac{5\text{-}7\text{-}12}{8}4, \frac{10}{13}12\right)$ venaient prendre des positions de repli étagées sur la croupe des carrières de la Croix; une $\left(\frac{9}{13}12 \text{ Lequeux}\right)$, contournant Saint-Privat, venait renforcer vers Roncourt l'artillerie de la 3e division; la sixième $\left(\frac{8}{8}4 \text{ Flottes}\right)$ devait rester encore quelque temps en position près de Saint-Privat, avant de se retirer vers les carrières de la Croix.

Mouvement des Saxons sur Roncourt. — En exécution des instructions données par le général commandant le XIIe corps, le prince Georges de Saxe, commandant la 23e division, avait donné vers 4^{h}30 à la 45e brigade (général de Craushaar), déjà envoyée dans les bois d'Auboué, l'ordre de dé-

blayer ces bois et de se porter sur Roncourt. La 48e brigade (colonel de Schultz), renforcée d'un régiment de cavalerie et de trois batteries du premier groupe (1-2-II [1]), devait se porter, par Auboué et la la vallée de l'Orne, jusqu'à hauteur de Jœuf et de Montois, pour se rabattre sur Roncourt. L'emploi de la 46e brigade, en marche sur Moineville et Coinville, et avec laquelle se trouvait la Ire batterie, était provisoirement réservé. Enfin, une partie de la division de cavalerie saxonne, avec la 1re batterie à cheval, se joignait au mouvement tournant de la 23e division, pendant que l'autre surveillait vers le nord les routes d'Étain et de Briey.

Ainsi, pendant que *l'artillerie de la 24e division était réunie à l'artillerie de corps* pour constituer une puissante ligne de bouches à feu, *celle de la 23e division* (ou plus exactement trois batteries de cette dernière) *marchait avec des troupes de la 24e division* (48e brigade).

Entrée en ligne de la 2e division de la Garde prussienne. — La 2e division de la Garde était arrivée vers 1 heure à Saint-Marcel; là, elle avait reçu du quartier général d'armée l'ordre de prendre Habonville pour point de direction, et elle

---

1. La IIe batterie prit position, comme on le sait, pendant un certain temps, à la gauche de la grande ligne d'artillerie saxonne, au nord de Sainte-Marie; la Ire batterie marchait avec la 46e brigade.

s'était aussitôt dirigée sur la ferme de Caulre. L'avant-garde était parvenue vers 2h 30 entre Anoux-la-Grange et Jouaville, et le gros de la colonne s'était rassemblé au nord du petit bois (1) situé sur ce point. La 2e division envoya alors sur Habonville un bataillon, pour remplacer celui de la 1re division qui y avait été placé, dans le but d'assurer la sécurité du flanc droit de l'artillerie de la Garde, et qui venait d'être appelé vers Sainte-Marie par le général de Pape; les compagnies réparties en avant et sur les flancs de l'artillerie de la Garde chassèrent les tirailleurs français qui avaient jusque-là fort incommodé les pièces prussiennes (2). Ce fut seulement à ce moment, entre 3 et 4 heures, comme on l'a déjà fait remarquer, que la sécurité de cette artillerie se trouva complètement assurée.

Le commandant de la Garde mettait en même temps une brigade (la 3e) de la 2e division, avec une batterie (la 5e), à la disposition du commandant du IXe corps, prévenant ainsi l'ordre qui allait être donné par le commandant de l'armée.

A la suite de la mise à exécution de ces mesures, la 3e brigade était, un peu après 4 heures, dirigée, par le général de Manstein, sur Habonville, en soutien de la division hessoise; la 5e batterie venait renforcer la ligne des batteries en position au sud

1. Bois Ponty, d'après la carte au 1/80000e.
2. *Grand état-major allemand*, p. 736.

du bois de la Cusse sur la croupe 326. Le reste de la division était, bientôt après, acheminé vers Saint-Ail par le grand ravin d'Habonville.

Ce mouvement amena l'artillerie de la 2e division (ou plus exactement les Ve, 6e et VIe batteries) à venir s'établir, un peu avant 5 heures, au sud de Sainte-Marie, prolongeant ainsi vers le nord la ligne de l'artillerie de corps de la Garde; la 4e batterie servait de trait d'union entre les deux groupements de bouches à feu.

La division de cavalerie de la Garde avec deux batteries à cheval (1re et 3e) était rassemblée, formant réserve, à l'ouest de Batilly.

Situation de la IIe armée allemande vers 5 heures du soir. — Pendant que le XIIe corps (saxon) commence l'exécution de son mouvement tournant sur Roncourt, et que la Garde prussienne achève de se concentrer entre Sainte-Marie et Saint-Ail, jetons un regard en arrière pour fixer la situation d'ensemble de la IIe armée allemande, vers 5 heures du soir.

La manœuvre exécutée successivement par la Garde et par le XIIe corps, et qui se résumait en un immense mouvement de sur la droite en bataille, fut le développement logique de l'acte initial de la bataille entamée par le IXe corps. Dans l'exécution de cette manœuvre, le XIIe corps et la Garde firent de leur masse d'artillerie exactement le même em-

ploi; ils constituèrent avec elle un barrage protecteur derrière lequel leur masse d'infanterie put, en toute sécurité, se concentrer et prendre les dispositions préliminaires de l'attaque. Sans nous arrêter aux observations et aux critiques auxquelles peuvent donner lieu la conception et l'exécution de l'attaque, on peut affirmer que l'adoption du canon à tir rapide ne fera pas disparaître ce mode d'utilisation de la masse d'artillerie. Les arguments développés au commencement du chapitre II, pour justifier la mise en action, dès le début, de la masse d'artillerie, montrent également que, quelque puissant que soit individuellement un canon, la véritable puissance d'une ligne d'artillerie ne peut être obtenue que par la réunion de la masse.

Pendant que la Garde achevait sa manœuvre et que le XIIe corps continuait la sienne, il se produisait, vers 5 heures du soir, sur tout le front de la IIe armée, une suspension générale de la lutte : « L'artillerie allemande seule continuait un tir très mesuré[1]. » Cette expression de *tir lent et mesuré*, qui revient si souvent dans l'Historique allemand, répond à une conception du tir sur laquelle on s'est assez longuement étendu à propos du combat du IXe corps, et dont l'application s'imposera avec l'artillerie à tir rapide comme avec l'artillerie à tir lent.

1. *Grand état-major allemand*, p. 738.

En deuxième ligne se trouvaient : le IIIe corps et la 6e division de cavalerie, à l'ouest de Vernéville, derrière le IXe corps ; le Xe corps et la 5e division de cavalerie, aux environs de Batilly, « constituant « un repli pour la gauche de l'armée et particuliè- « rement pour la Garde (1) ».

Situation du 6e corps français vers 5 heures du soir. — La 4e division (Levassor-Sorval), bien que faisant face depuis plusieurs heures à l'artillerie de la Garde prussienne, avait eu peu à souffrir ; elle était en effet mal vue par les pièces ennemies placées en contre-bas près de Saint-Ail. Dans la 3e division (Lafont de Villiers), le 94e et la brigade de Sonnay s'étaient retirés sur les hauteurs de Saint-Privat et Roncourt, le premier après l'enlèvement de Sainte-Marie par les Allemands, la seconde après avoir exécuté la contre-attaque dont on a parlé. Les autres régiments étaient intacts, en sorte que l'on peut dire que l'infanterie du 6e corps, presque entièrement déployée, n'avait pas encore été entamée.

Par contre, la situation déplorable dans laquelle s'était trouvée l'artillerie du 6e corps avait été bien loin de s'améliorer. Sur les treize batteries dont se composait cette artillerie, six seulement se mainte-

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 739.

naient encore à grand'peine en position et pour peu de temps. C'étaient, entre Roncourt et Saint-Privat, les trois batteries de la 3[e] division (Lafont de Villiers), renforcées par les $\frac{9}{13}$ 12 (Lequeux), de la 1[re] division, et $\frac{6}{19}$ c (Bédarrides), de la division de cavalerie; celles de ces batteries qui avaient été portées entre Roncourt et Sainte-Marie allaient voir paraître sur leur gauche l'infanterie de la 1[re] brigade de la Garde prussienne, au nord de ce dernier village, pendant que sur leur droite les Saxons s'avançaient à travers les bois d'Auboué; exposées de plus au feu de l'artillerie saxonne, elles ne devaient pas tarder à rétrograder sur la crête militaire, entre Roncourt et Saint-Privat. Au sud de Saint-Privat, la $\frac{8}{8}$ 4 (Flottes), de la 1[re] division, se maintenait encore en position. Toutes les autres batteries s'étaient retirées, les unes pour aller s'établir sur une position de repli près des carrières de la Croix ($\frac{5\text{-}12}{8}$ 4, $\frac{10}{13}$ 12, $\frac{7}{8}$ 4[1]), les autres pour ne plus reprendre la

1. Les munitions étant épuisées, la $\frac{7}{8}$ 4 se plaça d'abord en réserve sur la route de Bricy, « en attendant les munitions qu'on était « allé chercher à Plappeville ». Quand ces munitions arrivèrent, la retraite était en train de s'effectuer; elles ne purent servir qu'à protéger le mouvement (*Historique du 8[e] régiment d'artillerie*).

lutte $\left(\frac{5}{19}\text{ c}\right.$[1], $\left.\frac{7\text{-}8}{18}\text{ c}\right)$[2]. Il est vrai qu'un peu plus tard les deux batteries du commandant de Contamine, de la réserve générale, vinrent prendre position à côté de la $\frac{8}{8}$ 4, et que, plus au sud, les batteries de la division de Cissey se reportèrent sur le mamelon 328, à la gauche du 6e corps.

En résumé, il s'était produit au 6e corps un fait semblable à celui qui a été relevé dans le combat du 4e, mais plus rapidement, parce que, à Saint-Privat, l'artillerie française était numériquement inférieure à l'artillerie opposée et que, de plus, elle manquait de munitions; elle se trouvait virtuellement annihilée.

La seule occasion dans laquelle les deux armes, artillerie et infanterie, auraient pu, avec quelque chance de succès, combiner leur action, au moment

1. Lorsque la $\frac{5}{19}$ c se retira, « toute l'artillerie du 6e corps était « disposée (près des carrières de la Croix) pour faire tête à l'ennemi; « n'ayant plus dans nos coffres que quelques coups dispersés, nous « avons continué à nous retirer vers Metz, en suivant au pas, en « dehors de la route, les bagages qui s'entassaient de plus en plus. « Nous avons rejoint notre réserve de batterie à 11 heures du soir, « à la porte de Metz » (Rapport du capitaine commandant la 5e batterie du 19e régiment d'artillerie).

2. On a déjà dit que les deux batteries de la division Levassor-Sorval $\left(\frac{7\text{-}8}{18}\text{ c}\right)$ avaient quitté le champ de bataille pour aller se ravitailler à Plappeville; elles furent prises dans la panique qui se manifesta vers 7 heures, sur la route de Saulny, et y perdirent quelques voitures; elles continuèrent leur route vers Plappeville, où elles s'arrêtèrent.

de l'apparition de l'artillerie de la Garde prussienne au sud de Saint-Ail, avait été perdue. Et maintenant l'infanterie française du 6e corps, de même qu'au 4e corps, va avoir à supporter, à elle seule, tout le poids de la lutte ; elle ne pourra que succomber sous les efforts combinés de l'artillerie et de l'infanterie de trois corps d'armée ennemis, mais elle fera payer cher à son vainqueur ce glorieux écrasement.

Situation des réserves françaises. Attitude du commandement en chef. — En arrière du 6e corps, à portée de le soutenir en temps utile, se trouvaient en réserve la Garde impériale tout entière et la réserve générale d'artillerie, sans compter la 3e division de cavalerie. Ces forces importantes, dont l'emploi opportun eût pu modifier profondément le résultat de la journée, demeurèrent inutilisées grâce à l'inertie inconsciente ou calculée du commandant en chef de l'armée française. Nous savons déjà quel secours dérisoire en artillerie il se décida à envoyer au 6e corps, sur les demandes réitérées du maréchal Canrobert; il conservait, sans motifs plausibles, la masse de la réserve générale d'artillerie (6 batteries à cheval et 4 batteries de 12) et une partie des batteries de la Garde sur les hauteurs du Saint-Quentin et de Plappeville.

Le maréchal Bazaine, dont l'esprit paraît avoir été hanté par l'idée de la présence de l'ennemi dans la vallée de la Moselle, avait adressé, le 18 au matin,

l'*ordre urgent* à l'artillerie de la Garde de placer quelques sous-officiers au Saint-Quentin pour surveiller cette direction. Se contentant ensuite de recevoir les comptes rendus de ses commandants de corps d'armée, il s'était immobilisé dans son quartier général de Plappeville, et il ne semble pas avoir, à aucun moment, cherché à élucider la situation d'ensemble de son armée. Son action de commandement (si on laisse de côté les mesures connues, insuffisantes et tardives, concernant l'artillerie) se borna à donner deux ordres : l'un, le matin, pour envoyer une brigade de voltigeurs de la Garde sur l'éperon de Châtel, où elle était inutile, et où elle parvint après des péripéties sans intérêt pour notre sujet; l'autre, pour diriger la division de grenadiers sur Saint-Privat, où son arrivée aurait été si précieuse. Le général Bourbaki avait prévenu ce dernier ordre, en sorte que, dès 5 heures, la division de grenadiers tout entière, avec ses trois batteries, se trouvait réunie sur le plateau de la ferme Saint-Vincent, prête à déboucher sur Amanvillers, à 4 km à peine de Saint-Privat; il avait ensuite prescrit à la réserve d'artillerie de la Garde $\left(\frac{3\text{-}4\text{-}5\text{-}6}{G}\ c\right)$ de se porter dans la direction de Saint-Privat; l'ordre parvint aux batteries entre 6 et 7 heures du soir.

Mais le commandant en chef de l'armée, s'obstinant dans cette conviction, réelle ou feinte, qu'il ne s'agissait que d'une affaire sans importance, et que

la journée était finie, ne tardait pas à envoyer à la Garde l'ordre de rentrer dans ses cantonnements; nous verrons plus tard les circonstances tragiques dans lesquelles cet ordre toucha le général Bourbaki.

Le maréchal Bazaine s'était bien décidé enfin à monter à cheval, un peu avant 4 heures; mais ç'avait été pour aller, sur le mont Saint-Quentin et sur la hauteur de Plappeville, s'absorber dans le tir à longue portée de quelques pièces de la réserve générale sur des groupes d'ennemis qui apparaissaient dans la vallée de la Moselle; il rentrait ensuite à 7 heures à son quartier général de Plappeville.

Attaque de Saint-Privat par la Garde prussienne. Échec de l'infanterie. Bond en avant de l'artillerie (5h15-7 heures). — D'après l'Historique officiel allemand, le commandant de la Garde, qui se tenait entre Habonville et Saint-Ail, apercevant, vers 5 heures, des troupes françaises en marche de Roncourt sur Saint-Privat, attribue ces mouvements à l'entrée en ligne du XIIe corps; de plus, il voit se constituer au nord de Sainte-Marie la grande batterie saxonne; il croit donc le moment venu de lancer l'infanterie à l'attaque de Saint-Privat et, avec l'agrément du commandant de l'armée, qui se tenait également dans les environs d'Habonville, il donne des instructions dans ce sens aux généraux de division.

La 4e brigade (la 3e, comme on le sait, était détachée avec le IXe corps) se trouvait au nord de Saint-Ail; elle reçoit l'ordre d'opérer au sud de la chaussée de Sainte-Marie et de prendre Jérusalem pour point de direction. La 1re division, rassemblée près de Sainte-Marie, devait se porter sur Saint-Privat en marchant au nord de la route.

On est peut-être en droit de se demander si la justification officielle de la décision prise par le commandement n'a pas été imaginée après coup, pour les besoins de la cause; si la décision ne doit pas plutôt être attribuée à l'impatience manifestée par le commandement lui-même, et si les fautes qui furent ensuite commises dans l'exécution ne sont pas imputables à l'énervement produit par cette impatience, aux différents échelons hiérarchiques.

Quoi qu'il en soit, pendant que le général de Budritzki, commandant la 2e division, met en marche la 4e brigade vers 5h 15, le prince Auguste de Wurtemberg, commandant de la Garde, après avoir donné ses ordres, se porte de sa personne auprès de la 1re division, à Sainte-Marie. Là, le général de Pape lui fait remarquer que « la colonne saxonne « chargée du mouvement tournant n'est pas encore « en vue, que le village a, par sa situation, la valeur « d'un poste fortifié; qu'une attaque directe, si elle « n'est pas préparée par l'artillerie, a bien peu de

« chances de succès [1] ». Mais, sur ces entrefaites, la 4e brigade a commencé son mouvement; l'ordre d'attaquer est maintenu, et la 1re division s'ébranle à son tour vers 5h 30.

L'infanterie prussienne s'avance, comme à une parade, sur les croupes et dans les dépressions que présentent ces pentes devenues fameuses sous le nom de « glacis de Saint-Privat », dédaignant toute protection, sans utiliser les cheminements qu'un examen un peu attentif du terrain eût fait reconnaître; aussi, dès son apparition, est-elle saluée par un feu meurtrier de mousqueterie de la défense.

Quel fut le rôle de l'artillerie dans les moments qui précédèrent l'attaque, et dans les premiers de son exécution?

Du côté allemand, l'Historique officiel est muet à cet égard.

Il est probable que les batteries de la Garde continuèrent leur tir lent et mesuré contre les positions françaises, sans se préoccuper de l'acte important qui se préparait; cette opinion se trouve confirmée par ce fait, implicitement reconnu dans l'Historique du grand état-major, que le commandement allemand se faisait de grandes illusions sur la facilité avec laquelle l'attaque devait réussir. Au reste,

1. Voir à ce sujet une discussion fort documentée dans la *Revue d'Histoire*, octobre 1904, p. 118 et suivantes.

un peu avant 5 heures, le général de Hohenlohe avait été avisé par le général commandant la Garde qu'il serait informé, au moins une demi-heure à l'avance, du moment où commencerait l'attaque de l'infanterie (1); or, cette attaque commença presque immédiatement après la première communication adressée au commandant de l'artillerie de la Garde. Quant à l'artillerie saxonne, qui, par sa situation au nord de la chaussée, était admirablement placée pour soutenir la 1re division de la Garde, elle n'intervint pas dans l'affaire; elle s'occupait seulement de l'infanterie de son corps d'armée. Le fait est formellement reconnu par l'Historique allemand : « Les bat-« teries saxonnes, y est-il dit, agissaient surtout « contre Roncourt, et les batteries de la Garde « contre les troupes et les batteries françaises éta-« blies au sud de Saint-Privat; il en résulta donc « que le centre de la position était encore intact au « moment où la Garde se portait à l'attaque (2). » Cette seule constatation fait ressortir clairement la nécessité éventuelle d'une direction tactique d'ensemble de l'artillerie d'une armée, s'exerçant sous l'autorité du commandant de l'armée.

« Le général de Colomier, commandant l'artille-« rie de la IIe armée, avait, d'après Hoffbauer (3),

1. D'après Kunz (*Revue d'Histoire*, octobre 1904, p. 119).
2. *Grand état-major allemand*, p. 828.
3. Hoffbauer, 2e vol., p. 149.

« paru sur le champ de bataille et approuvé toutes « les mesures qui avaient été prises. Après avoir « exécuté une reconnaissance, il s'était trouvé dans « les environs de Vernéville, et n'était plus parvenu « à retrouver le commandant de la IIe armée. » Autant dire que la liaison n'existait pas entre les artilleries de la Garde et du XIIe corps ; nous verrons, dans le chapitre suivant, que cette liaison se trouva assurée, dans des conditions beaucoup plus faciles, il est vrai, entre les artilleries de deux corps de la Ire armée.

L'artillerie de la défense, sur le front du 6e corps, comprenait, au sud de Saint-Privat, trois batteries seulement. La $\frac{8}{8}$ 4 (Flottes), de la 1re division, après s'être ravitaillée partiellement au moyen des caissons amenés par le capitaine de Chalus, avait repris sa position primitive près de Jérusalem; bientôt après, les deux batteries du commandant de Contamine $\left(\frac{6\text{-}7}{13}\right.$ 12 Reynaud de Villeverd, Bellorger$\left.\right)$, de la réserve générale, arrivées sur ces entrefaites dans les environs de Saint-Privat, étaient venues s'établir à 300 ou 400 m à gauche de la batterie précédente. Malheureusement, les trois batteries, surtout les deux dernières, placées à une cinquantaine de mètres en deçà de la crête, voyaient fort mal l'infanterie prussienne, qui s'était déjà assez avancée

pour se trouver dans l'angle mort; elles paraissent avoir surtout dirigé leur feu contre l'artillerie de la Garde; le soleil, qu'elles avaient dans les yeux, gênait leur tir.

Malgré des conditions physiques aussi défavorables et une infériorité numérique véritablement disproportionnée (3 batteries contre 12) les batteries françaises, en raison sans doute de leur position en arrière de la crête, subirent des pertes relativement faibles; elles durent néanmoins, sous peine d'être enlevées, se conformer au mouvement de retraite de l'infanterie voisine, sur lequel on reviendra. Les $\frac{6\text{-}7}{13}$ 12 se retirent avec peine; la 7e (Bellorger) n'avait tiré qu'une vingtaine de coups; la 6e (de Reynaud de Villeverd) est obligée de traîner une pièce à la prolonge, et ne peut en emmener une autre, à laquelle il ne restait plus que deux servants, qu'avec l'aide du capitaine Marcout et de quelques hommes du 70e régiment d'infanterie. La $\frac{8}{8}$ 4 (Flottes) avait perdu son lieutenant en premier Tournier, blessé.

Au nord de Saint-Privat, il n'y avait plus que quatre batteries en position: les trois batteries du lieutenant-colonel Jamet, de la 3e division $\left(\frac{5\text{-}6\text{-}7}{14}\right.$ 4 Grimard, Heintz, Delabrousse$\left.\right)$, et la $\frac{9}{13}$ 12 (Le-

queux), de la 1re division; la $\frac{6}{19}$ c (Bédarrides), de la division de cavalerie, s'était déjà retirée vers les carrières de la Croix. Mais ces batteries étaient engagées dans une action divergente, de concert avec les défenseurs de Roncourt, contre les troupes saxonnes, dont le mouvement tournant les inquiétait.

En résumé, et malgré l'affirmation contraire de l'Historique du grand état-major, les sept batteries françaises qui se trouvaient en position sur le front du 6e corps, lorsque se produisit l'attaque de l'infanterie prussienne, paraissent avoir eu peu d'action contre cette infanterie. La relation allemande, lorsqu'elle dit que « les batteries françaises de la « réserve, établies au sud de Saint-Privat, tenaient « sous un feu très efficace le terrain au nord de la « grande route [1] », énonce un fait fort peu probable et, en tout cas, très exagéré.

Cependant, les bataillons français avancés entre Saint-Privat et Sainte-Marie sont refoulés par l'attaque prussienne; ils se retirent sur la position principale, après avoir épuisé leurs munitions [2] et infligé à l'assaillant des pertes de plus en plus lourdes. La ligne française occupe alors la croupe 320-333, le long du chemin, bordé de haies, face à la 4e brigade de la Garde; au nord de la route, face

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 828.
2. Il semble que dans plusieurs corps les munitions consommées le 16 août n'avaient pas été remplacées.

à la 1re division, les tirailleurs de la défense garnissent la crête militaire, à 400 ou 500 m à l'ouest de Saint-Privat; enfin, à l'extrémité nord de la ligne, deux bataillons font face au bois d'Auboué.

L'infanterie prussienne n'avait, en réalité, comme on l'a vu, affaire qu'avec l'infanterie ennemie, non appuyée par l'artillerie, mais avec une infanterie intacte; elle-même, de son côté, n'avait pas été jusque-là appuyée par l'artillerie. Aussi, résultat fatal et fort instructif, malgré toute sa bravoure, se trouve-t-elle dans une terrible situation qui menace de se changer en catastrophe. Mais déjà l'artillerie de la Garde a commencé de la soutenir, par une reprise violente de son feu, et ne va pas hésiter, pour la sauver, à s'engager avec un esprit de sacrifice et une vigueur auxquels on doit rendre hommage. « C'est d'abord « le capitaine de Prittwitz qui, de lui-même, accourt « avec la IIe batterie lourde sur la croupe 320; son « apparition est saluée par une telle masse de pro- « jectiles qu'il ne peut mettre d'abord en batterie « que trois pièces. Bientôt après, la 3e batterie « légère et la IVe batterie lourde se portent égale- « ment sur ce point [1]. » Cette arrivée immédiate des batteries sur la ligne des tirailleurs, cette prise de possession par l'artillerie du terrain conquis par l'infanterie sont des exemples à retenir.

---

1. *Grand état-major allemand,* p. 825 et 835.
Le capitaine de Friderici, de la 3e batterie légère, était mortellement blessé.

Les batteries, sans se soucier du feu d'enfilade et de revers qui, partant de Saint-Privat, les faisait cruellement souffrir, font face au sud-est pour repousser la contre-attaque exécutée à ce moment par la 1re division du 4e corps.

Le général de Cissey, qui avait observé la contre-attaque conduite par la brigade de Sonnay, croyait, en effet, au succès du 6e corps et se tenait prêt à l'appuyer; aussitôt qu'il entend la reprise du feu des batteries de la Garde prussienne, il donne à son artillerie l'ordre de réoccuper le mamelon 328; lorsque celle-ci apparaît, le tir des batteries hessoises redouble de vivacité. Dans ce moment, la droite de la 4e brigade de la Garde prussienne apparaît sur la croupe 320, et le général de Cissey lance à la contre-attaque une brigade tout entière. Malheureusement, l'infanterie française, quoique supérieure à l'infanterie allemande, ne pouvait pas réussir, parce qu'elle était insuffisamment soutenue par l'artillerie; des trois batteries de la division de Cissey, deux étaient occupées avec l'artillerie hessoise; seule, la troisième (la batterie de canons à balles Boniface) contrebattait à 900 m avec quelque succès la batterie prussienne de Prittwitz. Les tirailleurs français ne dépassent donc pas le fond de la cuvette 308; la contre-attaque, si elle avait été poussée plus avant, aurait été prise d'enfilade par l'artillerie hessoise qui flanquait la droite de la 4e brigade de la Garde.

Cependant, devant la marche ininterrompue des

bataillons prussiens, qu'aucune perte n'arrête, les défenseurs de la crête 320-333 (1re brigade de la division Levassor-Sorval), presque à bout de munitions, criblés de projectiles par l'artillerie de la Garde, ont lâché pied; la 2e brigade de la division, qui a été portée en avant, s'est retirée à son tour; les débris de la 4e brigade prussienne, réduite à une ligne mince et où un seul officier supérieur reste debout, viennent tomber sur les emplacements évacués par les défenseurs, et s'y terrer, hors d'état de produire avant longtemps un nouvel effort. L'artillerie de la Garde, dont l'intervention opportune avait sauvé la situation de l'infanterie prussienne, sur cette partie du champ de bataille, va, comme nous le verrons dans un instant, faire sentir son action d'une façon plus puissante et rétablir les affaires. Voyons ce qui s'était passé au nord de la route.

Là, ainsi que nous le savons, l'infanterie de la 1re brigade de la Garde prussienne s'était engagée sans le concours de l'artillerie, puisque les batteries saxonnes, à qui revenait ce rôle, restèrent absorbées par une autre besogne. Les défenseurs de la crête militaire en avant de Saint-Privat s'étaient retirés spontanément jusqu'à la lisière du village, non sans avoir infligé à l'assaillant des pertes énormes. Ce mouvement rétrograde, exécuté sans ordre, paraît pouvoir être vraisemblablement attribué aux mêmes motifs que ceux qui provoquèrent la retraite des défenseurs de la croupe 320-333; mais il ne prit pas

comme cette dernière une allure de panique. Les compagnies prussiennes, décimées, épuisées, privées de presque tous leurs officiers, avaient été poussées en avant par les chefs restés debout, « pour atteindre « le point d'où le fusil allemand pourrait être employé « avec efficacité [1] » ; elles étaient ainsi parvenues sur le terrain abandonné par la défense et s'y cramponnaient, comme le faisait la 4e brigade sur la croupe 333 ; mais la position de la 1re brigade, presque sans appui de l'artillerie, en face d'une infanterie solide, était bien autrement critique. « On devait s'attendre « à tout instant, dit l'Historique du grand état-major, « à voir l'ennemi prononcer un vigoureux retour « offensif et culbuter sur Sainte-Marie les lignes « sans consistance de l'assaillant. Mais, chose sin-« gulière, rien de semblable ne se produisit [2]. »

Les Allemands, imbus de l'esprit offensif, eurent en effet lieu de s'étonner et, hélas ! de se louer de la passivité de la défense. La seule velléité de contre-attaque qui se manifesta, consista dans une menace prononcée par la cavalerie du Barail ; un feu à volonté des tirailleurs suffit à l'arrêter, avant que le 2e régiment de uhlans de la Garde [3], appelé de Sainte-Marie, où il se trouvait rassemblé, ait eu le temps d'arriver.

1. Relation du général de Kessel, commandant la 1re brigade de la Garde (*Revue d'Histoire*, octobre 1904, p. 447).
2. *Grand état-major allemand*, p. 834.
3. Cavalerie divisionnaire de la 2e division.

La situation de la 1re brigade de la Garde n'allait pas tarder à s'améliorer, par suite de l'entrée en ligne du reste de l'infanterie de la 1re division, puis de celle des Saxons à sa gauche, et de l'intervention de l'artillerie de la Garde à sa droite.

« Le général de Budritzki, commandant la 2e division de la Garde, qui assistait, au sud de la grande « route, aux engagements de la 4e brigade, partageait, dit l'Historique du grand état-major allemand, l'opinion précédemment émise par le général de Pape sur la nécessité de faire préparer par « le canon l'attaque projetée contre Saint-Privat. « Son artillerie divisionnaire était à portée; il lui « donnait donc des instructions dans ce sens. De « son côté, le général de Pape avait prescrit également aux batteries les plus voisines de se porter « plus avant [1]. »

Dans le but, sans doute, de rapporter le mouvement exécuté par l'artillerie de la Garde à un acte réfléchi du commandement, le texte officiel allemand crée ici une certaine confusion.

Que le général de Budritzki, commandant la 2e division, ayant sous sa main son artillerie divisionnaire, lui ait donné l'ordre de se porter en avant pour soutenir la 4e brigade, le fait est très vraisemblable. Mais quelles étaient à ce moment les batteries de la Garde les plus voisines du général de

1. *Grand état-major allemand*, p. 835.

Pape, commandant la 1re division, occupé au milieu de ses troupes, c'est-à-dire au nord de la route, à se « multiplier au premier rang », suivant les termes mêmes de l'Historique? C'étaient précisément les batteries du la 2e division, puis la 4e batterie légère de l'artillerie de corps. Le commandant de la 1re division ne pouvait évidemment pas songer à faire appel à l'artillerie de corps, ni, à plus forte raison, à son artillerie divisionnaire en position au sud de Saint-Ail, respectivement placées à plus de 1 000 et 2 000 m de la route.

L'artillerie à laquelle il était tout indiqué, pour le général de Pape, de s'adresser, était l'artillerie saxonne; rien ne permet de supposer qu'il le fit. S'il demanda leur coopération à des batteries de la Garde, ce ne put être qu'à celles de la 2e division, au risque d'aller à l'encontre des ordres donnés par le général de Budritzki, et peut-être aussi à la 4e batterie légère de l'artillerie de corps. Au reste, ces dernières batteries étaient bien placées pour soutenir la droite de la 1re brigade aussi bien que la gauche de la 4e brigade, et elles paraissent avoir rempli ce double rôle.

L'Historique du grand état-major, en affirmant que le mouvement des batteries de la Garde répondait à « la nécessité de faire préparer par l'artillerie « l'attaque projetée sur Saint-Privat », commet, dans l'énoncé de la suite des événements, une erreur

sans doute intentionnelle, afin d'atténuer l'erreur initiale commise par le commandement. Ce mouvement se produisit quand l'attaque prononcée par l'infanterie était en pleine voie d'exécution et se présentait mal; il avait donc pour objet, non pas de préparer l'attaque, mais bien d'empêcher celle-ci de se transformer en une catastrophe. Sa conception et sa justification se synthétisent dans l'acte d'initiative hardie du capitaine de Prittvitz; on est donc en droit de se demander si ce n'est pas un simple commandant de batterie qui entraîna toute la ligne d'artillerie de la Garde.

Le mouvement ne fut possible que parce que l'artillerie française, au sud de Saint-Privat, était éteinte; il n'y a pas lieu en effet de faire entrer en ligne de compte la reprise du tir par les trois batteries de la division de Cissey, contrebattues par le feu supérieur de l'artillerie hessoise. Quant à la préparation de l'attaque de Saint-Privat, elle ne fut véritablement exécutée qu'après l'occupation de Roncourt par le XIIe corps, quand l'artillerie saxonne eut complété un demi-cercle de bouches à feu qui écrasaient littéralement sous les projectiles le réduit de la défense du 6e corps. De plus, comme nous le verrons, l'attaque finale de la Garde sur Saint-Privat ne se produisit que sous la poussée du Xe corps, et dans l'entraînement général provoqué par l'attaque de flanc conduite par le XIIe corps. Sans cette circonstance, l'infanterie de la Garde, livrée à ses

forces, aurait été hors d'état de donner cet effort suprême et serait restée terrée à moins de 500 m des lignes françaises.

Quoi qu'il en soit, quelle qu'ait été la cause initiale de ce mouvement, toute la ligne des batteries de la garde déployées entre Sainte-Marie et Habonville s'était ébranlée, entre 6 heures et 7 heures, pour se porter en avant par échelons ; dans ce bond de 1 km d'amplitude, certaines batteries vinrent se placer au milieu des tirailleurs, d'autres un peu en arrière (de 200 à 500 m). Les batteries de la 2e division avaient exécuté leur mouvement en prenant une position intermédiaire. Les deux batteries à cheval de la garde, qui avaient été jusque-là attachées à la division de cavalerie $\left(\frac{1\text{-}3}{G}\ c\right)$, avaient quitté leur position de rassemblement, près de Batilly, pour se joindre au mouvement général ; elles se placèrent auprès de la $\frac{2}{G}$ c, en sorte que le groupe à cheval de la garde se trouva reconstitué. Le groupe à cheval de l'artillerie de corps du Xe corps $\left(\frac{1\text{-}3}{10}\ c\right)$ se porta également de Batilly sur la ligne de l'artillerie de la Garde.

Vers 7 heures, seize batteries se trouvaient donc en action à moins de 1 000 m des positions françaises ; la gauche de cette ligne (dix batteries) ca-

nonnait Jérusalem et Saint-Privat, qui étaient bientôt en flammes, tandis que la droite (six batteries) faisait face à Amanvillers et aux troupes du 4e corps français.

L'artillerie de la 1re division de la Garde se trouvait placée à l'extrême droite de la ligne. Par conséquent, cette artillerie, qui, de sa position près de Saint-Ail, avait coopéré au combat dirigé contre les hauteurs au sud de Saint-Privat par l'infanterie de son corps d'armée, mais *non de sa division*, se trouva amenée, après avoir exécuté son bond, à agir dans une direction divergente, pour appuyer l'infanterie de la division hessoise, appartenant à un *autre corps d'armée*.

Doit-on inférer du sanglant échec subi par l'infanterie de la Garde prussienne qu'une attaque directe sur Saint-Privat ne pouvait pas réussir ?

Il est bien certain que le mouvement tournant par Roncourt faisait tomber sûrement, et avec le moins de pertes possible pour l'assaillant, la défense de Saint-Privat ; mais l'exécution d'une pareille manœuvre exigeait un concours difficilement réalisable de conditions de terrain, de temps, de supériorité numérique. Du moment où ces conditions particulièrement favorables se trouvaient réunies, l'attaque aurait commis une faute lourde en n'en profitant pas. L'erreur des Allemands, en plus du défaut, déjà signalé, du manque de coordination dans l'emploi

des deux armes, est d'avoir lancé l'infanterie de la Garde avant que l'attaque de flanc saxonne ait fait sentir son action sur les défenseurs de Saint-Privat, c'est-à-dire une heure trop tôt. Mais tout cela, encore une fois, ne prouve pas qu'une attaque directe contre les positions de Saint-Privat ne pouvait pas réussir, à condition de faire agir les deux masses puissantes d'artillerie, déployées de part et d'autre de Sainte-Marie, en coopération avec l'infanterie.

La préparation de l'attaque aurait pu être faite simultanément, par l'artillerie de la Garde en position entre Habonville et Sainte-Marie, et par l'artillerie saxonne placée au nord de Sainte-Marie, à 2 000 m environ des positions principales de la défense.

Il est vrai que l'artillerie de la Garde, en contrebas au pied des pentes, pouvait atteindre difficilement les défenseurs; elle ne voyait pas Jérusalem, peu et mal Saint-Privat ; de plus, un inconvénient grave d'une pareille position est que les vues sont masquées par le moindre accident du sol en avant des pièces, et que le tir par-dessus l'infanterie est dangereux et même parfois impossible. Mais l'artillerie saxonne, placée sur une crête au nord de Sainte-Marie, se trouvait en excellente situation pour préparer l'attaque directe sur Saint-Privat ; bien qu'elle ne vît pas le pied même de la lisière du village, elle le tenait néanmoins sous son feu, de même que les crêtes au sud et au nord de la route ;

elle pouvait canonner Saint-Privat, l'incendier et en chasser les défenseurs.

Comme on l'a déjà fait observer, à propos de l'attaque d'Amanvillers, l'artillerie rencontrera fort rarement, dans la réalité, des positions remplissant les conditions didactiques demandées pour la préparation d'une attaque; elle devra se contenter de celles qu'elle trouvera et les utiliser au mieux des circonstances. On peut donc dire que la position de Sainte-Marie, au point de vue de la préparation de l'attaque de Saint-Privat, était, sinon théoriquement parfaite, du moins aussi bonne que celles sur lesquelles on doit raisonnablement compter. On peut ajouter que les Allemands disposaient de moyens suffisants (surtout en présence de l'annihilation de l'artillerie française) pour obtenir le succès d'une attaque directe sur Saint-Privat; leur échec paraît surtout tenir à ce qu'ils ne firent pas agir leur artillerie, et surtout l'*artillerie saxonne,* en coopération avec l'infanterie de la Garde. Le fait a déjà été relevé; il est assez important et instructif dans ses conséquences, en ce qui concerne l'organisation et la direction de l'artillerie, pour qu'il soit souligné.

La préparation de l'attaque aurait été continuée à des distances plus rapprochées, pendant la marche de l'infanterie, par des groupes d'artillerie qui se seraient successivement portés par échelons sur les emplacements qu'occupa réellement l'artillerie allemande, sur les ondulations de terrain, et qui furent

du reste parfaitement choisis. Mais ce déplacement de l'artillerie n'aurait pas affecté la forme d'un bond général, comme cela eut lieu, sous l'impérieuse nécessité de sauver l'infanterie; et il n'aurait pas été exécuté en vue de la préparation de l'attaque, comme le dit inexactement l'Historique du grand état-major. La relation allemande paraît, en effet, admettre implicitement que la préparation par l'artillerie devait être exécutée de l'emplacement que celle-ci occupa après son bond ; or, l'artillerie n'y put parvenir que grâce à la protection donnée par les débris de l'infanterie de la Garde; si elle avait tenté de s'y porter avant l'infanterie, elle aurait été décimée, comme le fut celle-ci, et comme l'avait été l'artillerie du IXe corps. Dans les deux cas, il devait en résulter un désastre, soit pour l'infanterie, soit pour l'artillerie. La préparation ne pouvait donc être commencée que par l'artillerie, placée hors de portée des fusils de la défense, dans les positions de Sainte-Marie et de Saint-Ail, et protégeant par ses feux la marche de l'infanterie.

On fera remarquer, à ce propos, que le rôle joué par l'artillerie allemande dans les combats livrés par les divers corps d'armée est essentiellement différent; au IXe corps, il se limita à rétablir une lutte mal engagée, puis à soutenir un combat d'usure, sans attaque à fond; dans la Garde, il fut caractérisé par une coopération tardive (il est vrai), mais énergique, à une attaque générale; au XIIe corps, i

consista à accompagner dans sa marche l'infanterie, qui aurait pu peut-être cheminer avec ses seules forces, tout au moins dans le mouvement débordant sur Roncourt, puis à participer à l'attaque de Saint-Privat. Le seul caractère commun que présente le combat d'artillerie, dans ces différents épisodes, est que l'artillerie allemande eut en face d'elle une artillerie ennemie inférieure, plus ou moins rapidement, mais sûrement annihilée.

Déploiement des Saxons devant Roncourt. Retraite des défenseurs de Roncourt. 6 heures-6h30. — Pendant que la Garde prussienne se fait décimer devant Saint-Privat avec une incomparable bravoure, la marche des Saxons, à travers les bois d'Auboué vers Montois, prépare l'événement qui va décider du sort de la journée. La 45e brigade occupe les lisières nord et nord-est des bois, face à Roncourt et à Montois; en arrière, arrive la 47e brigade, qui avait été dirigée de Sainte-Marie sur les bois, vers 5h30, au moment où allait se produire l'attaque de la 1re division de la Garde.

A la même heure, sur l'ordre du général commandant le XIIe corps, l'artillerie de corps saxonne en position le long du chemin d'Homécourt, sa zone de manœuvre se trouvant assurée par l'infanterie, fait un premier bond en avant de 800 m. Il est probable que, de cette position trop en contre-bas, les

vues étaient tout à fait insuffisantes. Sans insister sur cette circonstance, l'Historique du grand état-major se contente de relater qu'au bout d'une demi-heure, c'est-à-dire vers 6 heures, l'artillerie fait un nouveau bond, et qu'elle se met à canonner Roncourt et les batteries ennemies établies au sud du village [1]; c'étaient les quatre dernières batteries françaises $\left(\frac{5\text{-}6\text{-}7}{14}\ 4 \text{ et } \frac{9}{13}\ 12\right)$, qui ne tardent pas à disparaître.

Ainsi, le mouvement en avant de l'artillerie saxonne semble avoir précédé d'une demi-heure celui de l'artillerie de la Garde. Le défaut de liaison entre les deux masses d'artillerie ne fit que s'accentuer; il se produisit entre elles un intervalle de 1 500 m, où il n'y eut pas un seul canon pour soutenir la 1re division de la Garde. L'artillerie saxonne, hypnotisée par un seul objectif, Roncourt, concentrait toutes ses forces contre ce point d'appui à peine défendu; elle ne paraissait pas se douter qu'à sa droite, à portée de canon, se déroulait un drame où s'anéantissaient les régiments de la Garde; elle était pourtant assez puissante pour pouvoir, tout en soutenant le mouvement des Saxons sur Roncourt, prêter son appui à l'attaque prussienne; le fait est d'autant plus étrange que la 45e brigade (saxonne) se liait à cette dernière.

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 837.

L'artillerie de la 24e division, qui, par suite d'un ordre mal interprété, avait d'abord suivi la 47e brigade, se portait bientôt en ligne à la gauche de l'artillerie de corps. Toutefois, deux batteries $\left(\frac{3\text{-III}}{12}\right)$, qui n'avaient sans doute pas trouvé de place convenable, étaient momentanément maintenues en arrière.

Vers 6h15, la 48e brigade, avec l'artillerie (trois batteries [1]) et la cavalerie (quatre régiments et une batterie à cheval) qui lui avaient été attachées, débouchait sur Roncourt, après avoir déployé une partie de ses forces contre le village de Montois, qui lui avait été signalé à tort comme occupé par les Français.

La 46e brigade, avec la $\frac{\text{I}}{12}$ batterie (de l'artillerie de la 23e division), se tenait en réserve au sud-ouest des bois d'Auboué.

Il s'était donc produit dans les troupes allemandes deux attaques divergentes, l'une prononcée par la Garde contre Saint-Privat, l'autre exécutée par le XIIe corps contre Roncourt; par suite des circonstances, cette dernière entraîna les bataillons prussiens placés à l'extrême gauche de la 1re division de la Garde.

1. $\frac{\text{1-2-II}}{12}$. — Voir le renvoi de la page 264.

Les troupes de la défense, à Roncourt, comprenaient seulement deux bataillons déployés en avant du village, prolongés vers le sud, sur la croupe 304, par trois bataillons et demi, avec trois batteries placées en arrière ; de plus, la gauche de la ligne se trouvait à découvert, à la suite de la retraite que nous connaissons, sur la lisière de Saint-Privat, des défenseurs primitivement placés en avant sur la crête militaire. Dans ces conditions, les défenseurs de Roncourt s'étaient trouvés hors d'état de résister à une attaque concentrique exécutée au nord et à l'ouest par deux brigades d'infanterie avec l'appui d'une douzaine de batteries ; aussi s'étaient-ils repliés, partie dans les bois de Jaumont, partie à l'est de Saint-Privat.

La $\frac{9}{13}$ 12 (Lequeux), presque à bout de munitions et bien qu'ayant peu souffert, malgré la supériorité écrasante de l'artillerie saxonne, avait déjà vers 6 heures reçu l'ordre de rallier les batteries du lieutenant-colonel de Montluisant, aux carrières de la Croix. Les trois batteries du lieutenant-colonel Jamet, de la 3e division $\left(\frac{5\text{-}6\text{-}7}{14}\right.$ 4, Grimard, Heintz, Delabrousse), s'étaient maintenues jusqu'au dernier moment ; mais la retraite de l'infanterie les ayant obligées à se retirer, elles avaient amené leurs avant-trains à leur tour, sans avoir subi des pertes bien sérieuses, et s'étaient également portées sur la croupe des carrières de la Croix.

Situation générale vers 7 heures. — Lorsque l'attaque saxonne avait débouché sur Roncourt, le maréchal Canrobert, sentant vers 6h 30 que la retraite sur Saulny était inévitable, avait donné des ordres en conséquence; il avait en même temps informé de la situation les généraux de Ladmirault et Bourbaki, en les priant de protéger son mouvement si cela leur était possible (1).

Le village de Saint-Privat, qui possédait une garnison propre de six bataillons et demi, et où affluaient les défenseurs des crêtes situées à l'ouest, devenait le dernier point d'appui de la défense; sa possession permettait au 6e corps d'exécuter sa retraite, et c'est autour de lui que la lutte allait se localiser. Le maréchal Canrobert fait placer dans Saint-Privat un des deux régiments de la 1re division restés jusque-là en réserve ; il fait déployer l'autre, du village à la forêt de Jaumont, face à Roncourt, et rallier près de Marengo les régiments qui avaient abandonné, quelques-uns en désordre, les positions en avant de Saint-Privat. Pour se donner un peu d'air, il envoie en même temps à la division du Barail l'ordre de charger la ligne mince formée par la 1re division de la Garde prussienne ; nous avons vu que ce mouvement, sans en discuter l'opportunité ni la possibilité, se borna à une simple menace assez timide; la division vint ensuite se for-

---

1. L'avis ne parvint pas au général Bourbaki.

mer à côté de l'infanterie, dans la cuvette de Marengo, face à Roncourt.

De nombreux isolés, qui avaient abandonné ou perdu leur corps, s'étaient réfugiés dans les bois ou refluaient sur la route de Saulny.

Toute l'artillerie du 6ᵉ corps, moins trois batteries [1], renforcée des deux batteries du commandant de Contamine $\left(\frac{6\text{-}7}{13}\ 12\right)$, de la réserve générale et d'une batterie $\left(\frac{6}{17}\ c\right)$ du 4ᵉ corps, se trouvait entassée sur la croupe des carrières de la Croix; le mouvement avait commencé vers 5 heures, dans le but d'occuper une position éventuelle de repli. Vers 7 heures, douze batteries [2] se trouvaient étagées sur plusieurs lignes, prêtes à ouvrir le feu lorsque l'ennemi apparaîtrait sur la crête de Saint-Privat, située à 2 000 m en avant. En outre, les trois batteries de la division de Cissey, après avoir abandonné définitivement le mamelon 328, vinrent s'établir près de l'artillerie du 6ᵉ corps. Il faut ajouter que la plupart de ces batteries avaient leurs coffres

---

1. $\frac{7\text{-}8}{18}$ c et $\frac{5}{19}$ c étaient en route pour aller se ravitailler, les deux premières à Plappeville, la troisième à Metz.

2. Une treizième batterie $\left(\frac{7}{8}\ 4\right)$ se trouvait en arrière, près de la route de Saulny; elle vint prendre position, après s'être ravitaillée avec des caissons qu'elle avait envoyé chercher à Plappeville.

presque vides, et que quelques-unes paraissent n'avoir pas tiré. Un peu plus au sud, onze batteries (1) du 4e corps se trouvaient également en position, mais surveillant les hauteurs d'Amanvillers.

Nous avons laissé à 5 heures la division des grenadiers de la Garde impériale sur le plateau de Saint-Vincent, en marche sur Saint-Privat. Vers 6h45, le général Bourbaki, répondant à un appel pressant du général de Ladmirault qui réclamait son secours à Amanvillers, débouchait, à la tête de la division, du taillis qui sépare les bois de Saulny des bois de Rappes; à la vue du désordre qui se manifeste sur les derrières des 4e et 6e corps, le commandant de la Garde, cédant à un sentiment peu explicable, fait faire demi-tour à la division, pour la ramener sur la *magnifique position* de Saint-Vincent. Ce mouvement de retraite impressionne fâcheusement quelques groupes de débandés, qui se trouvaient à la lisière nord du taillis, et provoque un commencement de panique qui se propage parmi les impedimenta entassés sur la route. Les troupes de la Garde elles-mêmes s'inquiétaient déjà, lorsque le lieutenant-colonel Delatte, qui se trouvait sur le plateau Saint-Vincent avec les deux batteries du commandant Bobet, de la réserve du 3e corps $\left(\frac{3-4}{17}\right.$ c

1. C'est-à-dire toutes les batteries du 4e corps moins la $\frac{6}{17}$ c, qui se trouvait avec l'artillerie du 6e corps, et les trois batteries de la division de Cissey.

Limbourg, Loire), eut l'heureuse inspiration de placer celles-ci en travers de la route, à 600 m du taillis d'où débouchaient les fuyards ; la fermeté de l'attitude de l'artillerie et l'obstacle matériel qu'elle opposait au mouvement de reflux suffirent à rétablir l'ordre.

Malheureusement, le fait n'en reste pas moins acquis qu'au moment où les 4e et 6e corps pliaient sous des forces supérieures, toute une division intacte, avec son artillerie, à portée de leur fournir un secours immédiat, exécutait un mouvement rétrograde.

Rappelons en quelques mots la situation d'ensemble de l'assaillant.

Pendant que les Saxons avaient exécuté leur mouvement (attaque serait trop dire) sur Roncourt, les débris de la Garde prussienne se cramponnaient au terrain, à l'ouest et au sud-ouest de Saint-Privat, avec quatre bataillons pour toute réserve à Sainte-Marie. Au nord de la chaussée, se trouvaient onze batteries saxonnes ; au sud de la chaussée, l'artillerie de la Garde (moins une batterie [1]), renforcée par le groupe à cheval du Xe corps, formait une masse de seize batteries.

En arrière, le Xe corps et la 5e division de cava-

1. $\frac{5}{G}$ détachée, avec la 3e brigade d'infanterie de la Garde, au IXe corps.

lerie, sur l'ordre du prince Frédéric-Charles, se sont mis en mouvement de Batilly sur Saint-Ail; l'artillerie de corps du Xe corps a pris les devants; son groupe monté arrive aux abords de Saint-Ail, tandis que son groupe à cheval est déjà en ligne au milieu des batteries de la Garde.

Ici encore, on peut signaler l'emploi de l'artillerie de corps du Xe corps, de deuxième ligne, comme réserve d'artillerie.

Enlèvement de Saint-Privat (7^{h}30-8 heures). — Le mouvement de retraite prescrit par le maréchal Canrobert avait été exécuté, au nord de Saint-Privat, avec une « incontestable habileté », à laquelle l'Historique du grand état-major rend hommage [1].

Les Saxons, auxquels les manœuvres des défenseurs avaient été dérobées par les crêtes du terrain, étaient entrés sans coup férir à Roncourt, tout étonnés de n'y rencontrer aucune résistance.

Sollicités par le général de Pape d'intervenir le plus promptement possible, ils s'avancent en se reliant avec les bataillons de gauche de la Garde, et au prix de lourdes pertes, jusqu'aux clôtures les plus avancées de la lisière nord de Saint-Privat; là, une fusillade s'engage à moins de 300 m avec les défenseurs.

1. *Grand état-major allemand*, p. 842.

Dans cette circonstance encore, l'exécution de l'attaque avait commencé sans la coopération de l'artillerie ; l'affaire se traitait entre les deux infanteries opposées. L'artillerie saxonne, en position près des bois d'Auboué, continuait à faire face à Roncourt, dans une direction où son action était devenue plus superflue que jamais ; le prince royal de Saxe lui prescrit alors de se porter en avant par batterie et de faire face au sud-est. Les batteries viennent donc s'établir autour de la lisière nord de Saint-Privat, à 1 100 m du village ; la $\frac{I}{12}$, qui était attachée à la 46e brigade, les $\frac{1-2}{12}$, qui accompagnaient la 48e brigade à l'aile marchante, s'intercalent sur la ligne.

Quatorze batteries saxonnes [1] forment donc une ligne d'artillerie dont la droite, au nord de la route, se trouve à moins de 800 m de la gauche de l'artillerie de la Garde placée au sud. C'est seulement dans cette dernière phase du combat que se trouva enfin réalisé l'accord des artilleries des deux corps d'armée.

Vingt-quatre batteries [2], rangées en un demi-

1. Sans compter les $\frac{II}{12}$ et $\frac{1}{12}$ c qui viennent se placer près de la lisière sud-est de Roncourt, à l'extrême-gauche de l'attaque saxonne.

2. On sait que, sur les seize batteries de la masse d'artillerie en position au sud de la chaussée, dix canonnaient Jérusalem et Saint-Privat, et que les six autres faisaient face au sud-est vers Amanvillers.

cercle presque continu, quelques-unes à moins de 600 m de Saint-Privat, canonnent le malheureux village où les maisons s'écroulent et les incendies s'allument. La plupart des batteries, ne pouvant ni voir ni atteindre les lisières basses du village où s'embusquaient les défenseurs, se contentaient de concourir au tir de bombardement. Au bout d'une vingtaine de minutes d'une pareille canonnade, d'un aussi formidable tir de préparation, la crise avait atteint une tension telle que la situation ne pouvait pas se prolonger. Vers 7h30, spontanément, sous l'impulsion des chefs subordonnés, les lignes de tirailleurs, soutenues en arrière par des groupes en formations plus compactes, se précipitent donc à l'assaut du village, drapeaux au vent et clairons sonnant, les Saxons au nord et au nord-ouest, les Prussiens à l'ouest et au sud. Les défenseurs ont abandonné les lisières au moment de l'assaut; mais ils continuent à l'intérieur du village, jusque dans l'obscurité naissante, un combat acharné de rues et de maisons.

« Il n'y eut, dit le général de Kessel, qui comman-
« dait la 1re brigade de la Garde, aucun ordre donné
« pour un assaut général. Chacun avait agi de la
« place où il était, quand il eut l'impression que le
« moment décisif était arrivé (1). »

L'artillerie n'avait reçu aucune instruction; la fumée de la poudre et l'arrivée de la nuit limitant les

1. *Revue d'Histoire*, novembre 1904, p. 415.

vues, nombre de batteries ne se rendirent pas compte de l'entrée des troupes d'assaut dans Saint-Privat, et continuèrent à tirer dans le village après que les Allemands y étaient entrés, occasionnant ainsi des pertes à leurs propres troupes. De plus, les premières batteries prussiennes portées, comme on le verra plus tard, sur la crête 326 au sud-ouest de Saint-Privat, pendant l'assaut, furent prises pour des batteries ennemies par l'artillerie saxonne. L'erreur s'explique par ce fait que les coups longs dirigés par des batteries françaises, en position aux carrières de la Croix, sur les batteries prussiennes, passaient par-dessus Saint-Privat et paraissaient, pour un observateur placé au nord du village, provenir des batteries installées sur la croupe 326 [1] Le général de Pape, qui était entré dans le village à la suite des premières troupes, et qui s'employait à y mettre un peu d'ordre, envoya immédiatement prévenir l'artillerie d'avoir à suspendre son tir. « Mais l'exécution « de cet ordre fut d'autant plus difficile sur toute la « ligne d'artillerie, qu'il arrivait constamment d'au- « tres ordres prescrivant de continuer le feu [2]. »

Sans doute, la physionomie de l'assaut donné à Saint-Privat répond beaucoup plus à la réalité des faits que celle de l'acte final de la bataille décrit dans les règlements et dans les cours didactiques.

---

1. Voir Hoffbauer, 2e vol., p. 243-244.
2. idem., *ibid.*, p. 244.

Sans doute également, dans l'enchevêtrement des événements qui se précipitent et se multiplient, dans un moment de crise aussi violente, il serait illusoire de prétendre assurer l'action du commandement d'une façon précise et absolue. Néanmoins, la prévoyance la plus élémentaire impose de ne négliger aucune mesure préventive de nature, non pas certes à supprimer (ce serait impossible), mais à atténuer tout au moins les causes des erreurs et des fautes mises en évidence dans l'épisode que nous étudions. Parmi ces mesures, figure en première ligne une forte organisation du commandement tactique de l'artillerie dans le corps d'armée et dans l'armée. Avec les canons à longues portées, placés à 1 500 et 2 000 m de l'objectif et non pas à 600 et 1 000 mètres comme à Saint-Privat, la masse d'artillerie aura beaucoup plus de difficultés qu'autrefois à apprécier le moment où elle devra soit suspendre, soit modifier son tir de préparation ; elle ne verra souvent pas *mieux* le pied de ses objectifs, que les batteries allemandes ne voyaient les clôtures de Saint-Privat. Si, grâce à la poudre sans fumée, l'artillerie ne risque plus aujourd'hui de s'aveugler elle-même, en revanche, avec le canon à tir rapide, elle enveloppera l'objectif d'un nuage de fumée beaucoup plus dense et beaucoup plus étendu qu'autrefois.

Si l'artillerie, prenant au pied de la lettre les prescriptions réglementaires, suspend ou allonge son tir lorsque les troupes d'attaque arrivent à 500 m de

l'ennemi, elles laissent celles-ci exposées au feu le plus meurtrier de la mousqueterie, dans la période la plus critique. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'artillerie devra continuer son tir *aussi longtemps* que possible, tant qu'il ne sera pas dangereux pour l'infanterie amie ; c'est que le moment de suspendre ou d'allonger le tir dépendra d'une foule de circonstances : genre de tir exécuté (percutant, fusant), nature des projectiles (chargés en poudre noire ou explosifs), degré de visibilité des troupes tant amies qu'ennemies, situation respective des deux adversaires (en amphithéâtre, en contre-bas, etc...).

Ces considérations amènent à conclure que la coopération de l'artillerie dans le dernier acte de la bataille, c'est-à-dire dans l'attaque, nécessite, aujourd'hui bien plus impérieusement qu'autrefois, une direction d'ensemble des masses d'artillerie.

Conduite de l'artillerie allemande après l'assaut de Saint-Privat (7h30-8h30). Pendant que l'infanterie allemande se porte à l'assaut de Saint-Privat, le groupe à cheval de l'artillerie de la Garde se précipite sur la croupe 333 ; puis, tandis que la lutte se poursuit dans l'intérieur du village, les batteries qui, de leurs emplacements au sud de la chaussée, ont coopéré à la préparation de l'attaque, accourent, « rivalisant d'ardeur [1] », sur la

1. HOFFBAUER, 2e vol., p. 250.

nouvelle position ; le groupe monté de l'artillerie de corps du Xe corps, les batteries de la 19e division d'infanterie, celles de la 5e division de cavalerie viennent s'intercaler sur la ligne ; les dernières batteries arrivent sur la hauteur à nuit close. Lorsque cette formidable poussée de l'artillerie est terminée, vingt-trois batteries, sur un front de 2 200 m, couronnent la crête 320-333, dont la partie supérieure est jalonnée par un chemin bordé de haies ; leur droite se reliait aux six batteries du IXe corps placées au nord de la voie ferrée.

Comme nous le verrons dans un instant, nombre de batteries saxonnes et prussiennes s'étaient, pendant ce temps, portées sur la hauteur au nord de Saint-Privat. Sous la protection d'un pareil déploiement d'artillerie, les troupes qui ont donné l'assaut, harassées et confondues, se reforment péniblement ; le Xe corps tout entier, en deuxième ligne, se porte en avant, en formations massées, sur la position conquise.

La masse d'artillerie, au fur et à mesure qu'elle se formait sur la croupe 320-333, se trouvait en l'air, exposée à un retour offensif de l'ennemi ; car les troupes qui avaient donné l'assaut à Saint-Privat étaient trop occupées de leur propre situation pour songer à la sécurité de l'artillerie. Ce sont donc les troupes de deuxième ligne qui vont y pourvoir, de leur propre initiative. Tandis que le commandant de

la 20ᵉ division envoie deux compagnies de soutien à l'aile gauche de la ligne d'artillerie, le commandant du Xᵉ corps lui-même détache deux bataillons à l'aile droite.

Nous avons vu qu'au début de l'action, les Allemands, par suite d'une trop grande précipitation à engager leur masse d'artillerie, négligeaient le plus souvent de lui assurer la zone de sécurité nécessaire; en revanche, dans le cours du combat, tous les chefs, à Saint-Ail comme à Saint-Privat, se préoccupaient de fournir d'eux-mêmes à l'artillerie, *que celle-ci appartînt ou non à leur division ou à leur corps d'armée,* les soutiens qu'ils jugeaient nécessaires. Il existait donc, à cet égard, dans l'armée allemande, une règle de doctrine bien précise.

De même que dans le premier bond exécuté par l'artillerie de la Garde en avant de Saint-Ail, toutes les batteries s'étaient précipitées sur la hauteur de Saint-Privat, à laquelle elles avaient donné un véritable assaut de canons. Un pareil mouvement témoigne sans doute d'une remarquable vigueur et d'un esprit offensif qui seul procure la victoire; mais, s'il ne donna lieu à aucun mécompte pour les Allemands, c'était parce que le 6ᵉ corps français était écrasé, hors d'état d'exécuter une contre-attaque ou un retour offensif.

Avec les armes actuelles, ces grands déplacements d'artillerie, sous peine de devenir de dange-

reuses aventures et d'occasionner des catastrophes, doivent être préparés et ordonnés par le commandement supérieur d'artillerie chargé de répartir les rôles entre les différents groupements de la masse; ils doivent être exécutés par échelons, sous la protection de batteries restées sur les positions en arrière et qui, grâce à la puissance protectrice du canon à tir rapide, soutiendront les troupes, portées en avant, contre les dernières résistances de la défense et ses ripostes imprévues. Cette dernière éventualité est d'autant plus redoutable aujourd'hui, qu'avec l'armement actuel, une petite réserve énergique et intacte de la défense peut obtenir des résultats considérables contre les troupes désorganisées de l'assaillant. En ce qui concerne spécialement l'artillerie, quelques batteries de canons à tir rapide, bien servies, décidées à se sacrifier, attendant pour se démasquer le moment opportun, peuvent produire sur l'attaque déjà victorieuse un effet foudroyant.

La menace d'un pareil danger impose à l'artillerie de l'assaillant une circonspection à laquelle elle n'était pas aussi sérieusement tenue autrefois, avec le canon à tir lent.

Les premières batteries ont l'obligation absolue d'arriver avec l'infanterie sur la position conquise et de se mettre en mesure de faire sentir *immédiatement* leur action. La manœuvre qui répond le mieux à cette obligation est celle d'une mise en batterie à

découvert. D'autre part, les premières batteries, en se présentant à découvert sur la crête, sans avoir pris aucune précaution, risquent d'être anéanties par le tir repéré de l'artillerie ennemie avant d'avoir pu elles-mêmes tirer un coup de canon. Il semble donc qu'il y aurait lieu de procéder à des mises en batterie masquées, en prévision de la lutte à soutenir avec les batteries ennemies dont on doit prévoir l'existence.

La question ainsi envisagée est fort complexe; elle comprend des éléments de discussion contradictoires ; sa solution ne saurait être subordonnée à des principes fixes, elle dépendra exclusivement des circonstances. Le seul fait certain, c'est que, dans cette période de crise intense, l'action de l'artillerie doit se faire sentir avec une vigueur, une décision, une rapidité poussées jusqu'à leur degré le plus extrême. Un semblable résultat ne peut s'obtenir que par l'exercice de l'initiative la plus large chez tous les chefs de l'artillerie, à toute l'échelle hiérarchique; ceux-ci, sans perdre de vue leur premier devoir, auquel tout le reste est subordonné, et qui est d'arriver avec l'infanterie et de la soutenir, devront également, par des reconnaissances, par l'utilisation des moindres accidents du sol, par tous les expédients dépendant des circonstances, s'ingénier à amener leurs batteries avec le moins de risques possible et à les mettre en meilleure posture possible pour lutter contre l'artillerie adverse; c'est ainsi que, dans la

situation où se trouvait l'artillerie allemande, le masque formé par les haies situées sur la crête 333 aurait été d'un secours précieux. En même temps, il conviendra de tenir grand compte de l'état de dépression et de crise dans lequel se trouve l'ennemi. Ce facteur moral est en effet prépondérant, surtout à ce moment : « En tirant avec du 4, fût-ce « à poudre, écrivait le colonel Marion au commen- « cement du siècle dernier, sur des troupes déjà en « désordre, on leur fera mettre bas les armes (1). » « On les chasserait avec des vessies (2) », avait déjà dit, plus énergiquement, le maréchal de Saxe.

Quoi qu'il en soit, si les premières batteries arrivant sur la position conquise sont reçues par le feu réglé de l'artillerie ennemie placée sur une position de repli, il sera indispensable d'amener immédiatement d'autres batteries, en nombre suffisant, et par des mouvements défilés, pour prendre la supériorité sur cette artillerie. Cette éventualité doit entrer dans les prévisions des chefs de l'artillerie et faire l'objet de leurs préoccupations, afin qu'en cas de besoin les dispositions commandées par les circonstances soient prises avec vigueur et rapidité.

L'aile gauche (douze batteries) de la masse d'artillerie, déployée sur la crête 333-320, canonnait l'in-

---

1. Decker, p. 354.
2. *Mes Rêveries*, p. 140.

fanterie française en retraite de Saint-Privat sur les bois de Saulny et les batteries en position près des carrières de la Croix; l'aile droite (onze batteries) « agissait dans la direction d'Amanvillers contre le « flanc découvert du 4e corps [1] ». C'est encore un exemple de l'intervention de l'artillerie d'un corps d'armée sur la zone d'action d'un corps voisin.

Au nord de la route de Briey, la droite de l'artillerie saxonne, au moment de l'assaut de Saint-Privat, avait été renforcée par l'artillerie de la 20e division et par une batterie à cheval de l'artillerie de corps du Xe corps $\left(\frac{1}{10}\ c\right)$. Après l'enlèvement du village, une partie des batteries font un bond en avant; mais le développement de la position entre la lisière est de Saint-Privat et les bois de Jaumont (1 000 m à peine) ne permettait pas d'y placer les vingt et une batteries qui avaient pris part, de ce côté, à la préparation de l'attaque; les autres batteries restent donc à l'ouest de Saint-Privat.

Dans cet immense déploiement de l'artillerie de trois corps d'armée, les batteries et les groupes, qui arrivent successivement en ligne, s'intercalent dans les emplacements qu'ils trouvent libres. Il ne peut être question, ni pour les artilleries de corps, ni pour les artilleries divisionnaires, de coopérer avec les

1. *Grand état-major allemand*, p. 856.

troupes auxquelles elles sont organiquement affectées. Quant à l'artillerie du Xe corps tout entière, elle joue, pour la Garde prussienne, le rôle d'une réserve d'artillerie et s'engage dans le combat soutenu par ce corps d'armée, sans se préoccuper de sa propre infanterie, qu'elle précède.

Un fait à signaler, c'est que, le mouvement une fois exécuté et les pièces amenées en ligne, non seulement les batteries (unités techniques) n'ont pas leurs éléments mélangés, mais encore que nombre de groupes se présentent avec leurs quatre batteries réunies. C'est surtout dans la dernière phase du combat qu'il sera difficile de réaliser ce maintien des unités techniques et tactiques, sur l'importance duquel on a déjà insisté ; il est toutefois juste d'ajouter que l'on y parviendra plus aisément avec des batteries et des groupes constitués respectivement à quatre et douze pièces, au lieu de six et vingt-quatre pièces, comme autrefois.

Du bois de Jaumont à l'extrémité sud de la croupe 333-320, toute place où pouvait se mettre une batterie était occupée. Malgré cette accumulation d'artillerie, une dizaine de batteries restaient en deuxième ligne, non employées. On peut en conclure que, dans cette circonstance, le nombre de pièces dont disposaient les corps d'armée allemands était plus que suffisant pour répondre aux besoins de la situation.

Il est vrai qu'en réduisant les intervalles on aurait

pu amener en ligne un nombre plus considérable de bouches à feu; cette pratique était recommandée autrefois avec le canon à tir lent, en vue d'obtenir des feux d'un effet moral et matériel irrésistible. Il n'en est plus de même aujourd'hui, où un nombre plus restreint de canons à tir rapide permet de produire les mêmes effets. De plus, avec le dispositif qui consiste à placer les caissons à côté des pièces en batterie, l'accumulation des bouches à feu produirait rapidement une sorte de barrage, très préjudiciable à l'exécution des mouvements de l'infanterie et aussi de l'artillerie.

Il ne suffit pas d'amener des canons, il faut surtout leur assurer des munitions : or, l'opération du ravitaillement, dans ces moments de crise, sera malaisée, surtout si l'on considère que les coffres auront été en grande partie vidés dans la lutte qui aura précédé l'assaut. Si le nombre de pièces réunies sur la position conquise est moindre qu'autrefois, — avantage des plus importants, au point de vue de l'encombrement sur la ligne de feu, — en revanche, il sera encore plus indispensable aujourd'hui de faire arriver, à tout prix, derrière cette ligne, les munitions nécessaires pour alimenter le tir. La difficulté se trouve ainsi déplacée, sans cesser d'exister. Toutefois, tout compte fait, la puissance du nouveau canon paraît faciliter le déplacement de l'artillerie au moment de l'assaut, en raison, d'une part, de la diminution du nombre de batteries à lancer immédia-

tement en avant et, d'autre part, de la protection donnée à celles-ci par les batteries provisoirement maintenues sur leurs emplacements de préparation de l'attaque.

Conduite de l'artillerie française après l'assaut de Saint-Privat (7h30-8 heures). — Avant que l'infanterie allemande ait donné l'assaut à Saint-Privat, le maréchal Canrobert, sentant l'impossibilité d'une plus longue résistance, avait envoyé des ordres pour la retraite ; dès 7h30, les troupes qui formaient la garnison du village avaient commencé à l'évacuer. Nous savons qu'à ce moment la presque totalité de l'artillerie des 6e et 4e corps, soit vingt-quatre batteries, malheureusement à bout de munitions, se trouvaient en position sur la hauteur des carrières de la Croix, face, les unes à la crête de Saint-Privat, les autres à celle d'Amanvillers.

A la tombée de la nuit, cette masse se trouve encore renforcée par quelques batteries fraîches, dont l'arrivée beaucoup trop tardive ne pouvait plus être d'un secours efficace, et dont, au reste, l'entrée en action hésitante et comme parcimonieuse, témoigne de l'idée défectueuse, que se faisait le commandement français, de l'emploi tactique de l'artillerie.

A 7h45, le général Bourbaki s'était en effet enfin décidé à faire franchir à nouveau, à une partie de la division Jeanningros, la bande boisée qui relie les bois de Saulny et des Rappes. Précisément à cet

instant, arrivaient les quatre batteries à cheval de la réserve de la Garde. Le commandant de la Garde avait donc sous la main neuf batteries (les trois batteries de la division Jeanningros, les quatre batteries de la réserve de la Garde, et enfin les $\frac{3\text{-}4}{17}$ c, de la réserve du 3ᵉ corps, qui se trouvaient sur le plateau Saint-Vincent). Cette masse d'artillerie, au lieu d'être résolument lancée en avant, se fractionne. Quatre batteries restent en deçà du taillis $\left(\frac{5\text{-}6}{G}\text{ c}, \frac{3\text{-}4}{17}\text{ c}\right)$ et ouvrent le feu dans la direction de Jérusalem, à une distance beaucoup trop considérable pour pouvoir produire un effet utile (3 500 m). Cinq batteries se portent au delà de la bande boisée ; mais l'une $\left(\frac{6}{G}\text{ M}\right)$ est maintenue en réserve derrière la crête, tandis que les quatre autres $\left(\frac{3\text{-}4}{G}\text{ 4}, \frac{3\text{-}4}{G}\text{ c}\right)$ viennent se déployer à hauteur d'Amanvillers, pour diriger leur feu, à 2 000 m, sur Saint-Privat.

Les deux batteries allemandes $\frac{5\text{-}6}{X}$, de l'artillerie de corps du Xᵉ corps, se portent alors en avant de l'alignement général des pièces, pour canonner le nouvel objectif qui se présente à elles ; mais, aussitôt prises à partie par un violent feu de mousqueterie sur leur droite, elles font face dans cette direction et dirigent leur tir contre l'infanterie en retraite sur Amanvillers.

En définitive, l'artillerie française placée à l'ouest des bois comprenait trente-trois batteries. Celles du 6[e] corps ouvrent le feu dès que les premières batteries allemandes apparaissent sur la crête de Saint-Privat. Mais un grand nombre d'entre elles avaient leurs coffres à peu près vides, comme nous le savons. La distribution incomplète (1) des munitions du faible convoi du commandant Abraham, et celles des munitions contenues dans les quelques caissons amenés par le capitaine de Chalus, cédés par le général de Ladmirault ou trouvés sur le champ de bataille, avaient constitué un secours véritablement dérisoire. Les batteries qui prirent une part active à cette dernière phase de la bataille furent celles de la division Lafont de Villiers $\left(\frac{5\text{-}6\text{-}7}{14}\right.$ 4 Grimard, Heintz, Delabrousse) ainsi que les quatre batteries de 12 $\left(\frac{6\text{-}7\text{-}9\text{-}10}{13}\right.$ 12 de Reynaud de Villeverd, Bellorger, Lequeux, Lippmann). Les autres ne tirèrent que quelques coups de canon, ou ne tirèrent pas du tout, soit parce qu'elles étaient à bout de munitions, soit parce qu'elles se reportaient en ligne seulement à la tombée de la nuit, après s'être ravitaillées partiellement.

Les batteries du 4[e] corps, qui faisaient face aux crêtes d'Amanvillers, ne purent pas tirer sur ces

1. Les munitions de 4 et les cartouches d'infanterie furent distribuées à différentes troupes. Quant aux munitions de 12, dont l'arrivée n'avait pas été signalée aux batteries intéressées, elles restèrent inutilisées.

crêtes, où l'infanterie de la division de Lorencez prolongeait une défense énergique; se confinant dans leur rôle inactif d'observation, elles ne paraissent pas non plus avoir tiré contre l'artillerie allemande de Saint-Privat. Quant à l'artillerie de la Garde impériale, nous avons vu que son tir se réduisit à une canonnade tardive et inoffensive.

Pour toutes ces raisons, l'intensité du feu exécuté par la masse de l'artillerie française entre 7h 30 et 8 heures ne fut d'aucun rapport avec le nombre de batteries. De plus, les objectifs devenaient de moins en moins visibles, dans l'obscurité de la nuit tombante, que sillonnaient les lueurs des coups de canon.

Les batteries allemandes, si elles furent assez sérieusement éprouvées par le feu de mousqueterie parti soit du bois de Jaumont au nord, soit de la tranchée du chemin de fer d'Amanvillers au sud, souffrirent peu du tir de l'artillerie française. Seules, les batteries placées dans la zone éclairée par les incendies de Saint-Privat paraissent avoir été atteintes; quelques caissons sautèrent, mais, au dire d'Hoffbauer, les obus éclataient trop haut pour causer des dommages importants.

Inversement, l'artillerie française ne souffrit pas davantage du feu convergent de l'artillerie allemande placée au nord et au sud de Saint-Privat; si elle commença à se retirer définitivement vers 8 heures du soir, ce ne fut pas à cause des pertes éprouvées,

comme le crurent les Allemands, mais à cause de l'épuisement des munitions, et aussi en exécution du mouvement général de retraite ordonné par le commandement.

Entre 8 heures et 8h 30, les derniers groupes des héroïques défenseurs de Saint-Privat s'éloignaient du village dans toutes les directions; les régiments plus ou moins profondément désorganisés du 6e corps s'engouffraient sur la route de Saulny, au milieu d'un encombrement inexprimable de voitures de toute sorte; d'inévitables mouvements partiels de panique venaient augmenter encore la confusion et le désordre inséparables d'une opération exécutée dans de pareilles conditions. Près de la ferme de Marengo, en avant de l'entrée du défilé que forme la route pour la traversée des bois, se tenait le 94e de ligne, formé en ordre, dans la main de son chef, le colonel de Geslin; celui-ci, avec un sentiment très exact de la situation, avait, de sa propre initiative, arrêté son régiment, pour assumer la tâche d'arrière-garde du 6e corps, et couvrait les batteries encore en position sur les pentes des carrières de la Croix.

Sans l'extrême lassitude du vainqueur, et sans l'arrivée de la nuit qui mit fin au combat, la retraite pouvait se transformer en un désastre; dans ce moment, l'artillerie avait un rôle suprême à remplir.

Le maréchal Canrobert qui, sur ces entrefaites,

descendait de Saint-Privat, après l'écrasement définitif de la résistance dont il avait été l'âme, par quelques mots jetés en passant au colonel de Geslin, précisait la mission confiée à ces dernières troupes. « Le maréchal Bazaine, dit-il, m'informe qu'il m'en« voie enfin de l'artillerie ; ces batteries (il s'agissait « des batteries de la Garde qui allaient incessam« ment apparaître) se placeront sur la lisière des « bois du côté d'Amanvillers. Quant au 94e, il se « portera à gauche (c'est-à-dire au nord) de la route, « à hauteur de l'artillerie, qui a ordre de tirer jus« qu'à son dernier projectile, pour arrêter l'ennemi « et l'empêcher de sortir de Saint-Privat. Vous ne « vous remettrez en marche que derrière le dernier « caisson [1]. »

Malheureusement, ce rôle qui lui incombait, l'artillerie, en présence d'un ennemi mordant, n'aurait pas pu le remplir, faute de munitions, les projectiles faisant défaut au moment où leur abondance eût été si nécessaire. D'autre part, il était peu rationnel d'accumuler et d'étager sur les pentes des carrières de la Croix, c'est-à-dire dans une position où elles étaient très exposées, de nombreuses batteries, manquant de munitions, destinées par conséquent à se retirer bientôt après avoir exécuté un tir insignifiant. Il eût été préférable de renvoyer de bonne heure vers l'arrière les batteries devenues un impe-

1. *Revue d'Histoire*, novembre 1904, p. 432.

dimentum, après leur avoir retiré les quelques projectiles qui leur restaient, pour les distribuer aux batteries maintenues en position. On eût ainsi constitué une artillerie d'arrière-garde, moins nombreuse, mais mieux approvisionnée et partant plus puissante.

Il semble qu'étant donnée l'heure à laquelle les premières batteries vinrent s'établir sur la position de repli, on aurait eu tout le temps nécessaire pour procéder à la désignation des batteries d'arrière-garde et à la répartition des projectiles. Faut-il faire remarquer qu'une pareille opération préjuge d'une forte organisation du haut commandement de l'artillerie ?

L'artillerie du 4ᵉ corps, n'ayant plus à s'employer contre l'ennemi qui lui avait été directement opposé pendant la bataille, devait, tout en se tenant prête à reprendre la lutte contre celui-ci, renforcer, au moins avec une partie de ses batteries, l'action de l'artillerie du 6ᵉ corps. Au reste, en venant ainsi au secours du corps d'armée voisin, elle aurait soutenu son propre corps d'armée ; elle aurait, en effet, coopéré à couvrir son flanc droit, qui était débordé.

Les observations qui précèdent, sur l'emploi qui fut fait de la masse d'artillerie française dans la dernière phase de la bataille, s'appliqueraient, avec peut-être encore plus de justesse, à l'artillerie à tir rapide.

Les batteries placées en avant de la lisière du bois de Saulny se trouveraient aujourd'hui fort compromises, par le fait seul de leur position; plusieurs d'entre elles seraient vraisemblablement vouées à un rôle de sacrifice, sans retraite possible. Il y aurait donc intérêt à en diminuer le nombre, sous la réserve expresse de profiter, en même temps, de la propriété du canon à tir rapide, pour donner à cette artillerie sacrifiée une puissance de résistance en rapport avec son rôle, en lui assurant un approvisionnement suffisant de munitions.

Ce serait le cas de s'ingénier à placer les batteries à la lisière même des bois, en leur aménageant des chemins de retraite, si les circonstances et la nature des bois permettaient l'exécution des travaux nécessaires.

Enfin, les batteries de la défense, en utilisant les perfectionnements apportés aux différents organes du matériel, devraient préparer tous leurs éléments de tir, de manière à réaliser une ouverture du feu immédiate et terrible contre tout ennemi, infanterie ou artillerie, apparaissant sur les crêtes de Saint-Privat ou débouchant du village.

CHAPITRE V

COMBAT DES VIIe, VIIIe ET IIe CORPS ALLEMANDS CONTRE LES 2e ET 3e CORPS FRANÇAIS

Engagement de l'artillerie des VIIe et VIIIe corps allemands (midi 45-1h 15). — Vers midi la majeure partie de la Ire armée ([1]) se trouvait massée sur le plateau de Gravelotte — Rezonville, savoir :

VIIIe corps.	La 15e division au nord La 16e division au sud L'artillerie de corps à l'est	de Rezonville.
1re division de cavalerie au sud du VIIIe corps.		
VIIe corps.	La 14e division et la 25e brigade au sud-ouest de Gravelotte ([2]). L'artillerie de corps commençait à se mettre en marche d'Ars sur Gravelotte. La 26e brigade avec la $\frac{5}{7}$ à Ars et à Vaux.	

---

1. Le Ier corps et la 3e division de cavalerie étaient restés sur la rive droite de la Moselle, pour observer la place de Metz.

2. Avec trois batteries divisionnaires de la 13e division $\left(\frac{\text{V-VI-6}}{7}\right)$; la quatrième $\left(\frac{5}{5}\right)$ se trouvait avec la 26e brigade à Ars.

Le général de Steinmetz s'était tenu près de Gravelotte pendant les dernières heures de la matinée et il avait observé personnellement les mouvements des 2e et 3e corps français sur les hauteurs du Point-du-Jour et de Moscou. Il avait reçu, vers 11^{h}30, l'ordre du grand quartier général daté de 10^{h}30 et lui prescrivant de « n'entamer l'action que quand, à « sa gauche, la IIe armée aurait gagné du terrain et « se trouverait en mesure de s'engager elle-même ».

Vers midi, le canon se fait entendre du côté de Vernéville; le général de Gœben, commandant le VIIIe corps, fait porter la 15e division sur Gravelotte. Le général de Steinmetz, pensant que le moment est venu pour la Ire armée de s'engager, donne des instructions pour le déploiement général de l'artillerie. En conséquence, l'ordre est envoyé : aux artilleries divisionnaires des 15e, 13e et 14e divisions de prendre position, la première au nord de Gravelotte, les deux autres au sud; à l'artillerie de corps du VIIIe corps, de se porter en avant, et à la 16e division, de venir se masser au sud-ouest du village.

Les batteries divisionnaires des 14e et 15e divisions entrent en ligne vers midi trois quarts; « les « premières, dérobées aux vues de l'ennemi par un « large dos de terrain, s'avancent au trot, en colon-« nes par section, et, faisant tête de colonne à droite, « elles gagnent les emplacements déterminés depuis « la veille par le commandant du groupe, major « d'Eynatten. La mise en batterie avait été conduite

« avec tant d'ordre et de promptitude que les pre-« miers projectiles tombent à l'improviste sur l'en-« nemi, qui paraît surpris (1). » « Elle avait été exécu-« tée, dit Hoffbauer, avec la même régularité que « sur le terrain d'exercice (2). »

Après ce mouvement, l'artillerie de la 14e division se trouve établie derrière le chemin qui descend de Gravelotte vers Ars, trois batteries face à l'est, la quatrième $\left(\frac{I}{7}\right)$, à l'extrême droite, faisant un crochet face au nord-est. Quelques minutes plus tard, l'artillerie de la 15e division se déploie, 500 m à l'ouest de la route de Gravelotte à la Malmaison, à l'origine des pentes occidentales du plateau, c'est-à-dire à 800 ou 1 000 m des parties les plus élevées de ce plateau. Vers 1h15, l'artillerie de corps du VIIIe corps tout entière se porte sur l'alignement des batteries de la 15e division, qu'elle encadre entre son groupe à cheval à droite, contre la route, et trois batteries $\left(\frac{3\text{-}4\text{-}IV}{8}\right)$ de son groupe monté à gauche, vers la Malmaison ; la quatrième batterie montée $\left(\frac{III}{8}\right)$ occupe un emplacement disponible entre deux batteries du groupe divisionnaire. En même temps, les trois batteries (3) $\left[\frac{V\text{-}VI\text{-}6}{7}\right]$ de la 13e division viennent s'inter-

1. *Grand état-major allemand*, p. 741.
2. Hoffbauer, 2e vol., p. 108.
3. La quatrième $\left(\frac{5}{7}\right)$ était détachée avec la 26e brigade.

caler entre les batteries, déjà placées, de la 14e division. La relation du grand état-major dit que cette artillerie divisionnaire fut appelée pour atténuer « l'évidente supériorité numérique du canon en« nemi [1] ». C'est une inexactitude ; le nombre de batteries françaises, en action simultanément au Point-du-Jour, était de trois ou quatre au maximum, comme on le verra plus loin ; quant aux batteries tenues en réserve derrière la crête ou placées dans une autre direction, les Allemands ne les voyaient pas, de Gravelotte, et ils ne pouvaient pas en soupçonner l'existence.

Ainsi, vers 1^{h}15, dix-huit batteries allemandes se trouvaient en action, sept batteries du VIIe corps au sud de Gravelotte, onze batteries du VIIIe corps au nord, sur un front total de près de 3 km, depuis la Malmaison jusqu'aux pentes descendant vers les bois de la Mance. Un large intervalle de 800 m séparait les artilleries des deux corps d'armée ; mais ce terrain, situé en arrière de Gravelotte, n'était pas utilisable par l'artillerie. Par conséquent, la ligne allemande comprenait presque le nombre maximum de batteries qui pouvaient être placées sur le front de la position avec les intervalles normaux.

Les onze batteries du VIIIe corps, artillerie de corps et artillerie de la 15e division, avaient été réu-

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 741.

nies sous le commandement du colonel de Kamecke, commandant l'artillerie du corps d'armée ; le général de Zimmermann, commandant l'artillerie du VIIe corps, ne tardait pas, de son côté, à prendre la direction des batteries de son corps d'armée. Enfin, la ligne générale d'artillerie des deux corps d'armée était placée sous la direction supérieure du lieutenant général de Schwartz, commandant l'artillerie de l'armée; elle se trouvait ainsi, comme le fait observer Hoffbauer, commandée avec *unité de commandement,* avec beaucoup d'ordre et de calme [1]. Un peu plus tard, le général de Hindersin lui-même, inspecteur général d'artillerie, arrivait sur les lieux, « pour suivre en personne les effets du « tir [2] ».

Contrairement à ce qui se produisait presque à la même heure au IXe corps et à la Garde prussienne, ce grand déploiement d'artillerie avait été parfaitement couvert par l'infanterie. Il est toutefois juste d'ajouter qu'à Gravelotte les conditions n'étaient pas du tout les mêmes qu'à Vernéville et Saint-Ail. Le commandement avait, en effet, eu tout le loisir, pendant la matinée, de faire reconnaître le plateau de Gravelotte et de se rendre compte des faits et gestes de l'ennemi sur les pentes des hauteurs opposées, au delà du ravin de la Mance. De plus, l'exécution

1. Hoffbauer, p. 115 et 117.
2. *Grand état-major allemand,* p. 748.

des premiers mouvements prescrits par le général de Steinmetz se trouvait singulièrement facilitée, par suite de l'insuffisance des dispositions prises par la défense, dans les bas-fonds boisés du ravin et sur la lisière sud du bois des Génivaux.

A droite, la sécurité de l'artillerie se trouvait complètement assurée par l'infanterie du VIIe corps; dans le saillant nord du bois des Ognons, face à la carrière du Point-du-Jour, se trouvaient, depuis la veille, trois bataillons d'avant-postes; quatre autres bataillons étaient jetés dans le bois, à hauteur du moulin de la Mance, sur la rive gauche du ravin; enfin, un cinquième bataillon était déployé sur la rive droite, en avant même de l'artillerie du VIIe corps.

Dans le VIIIe corps, l'infanterie de la 15e division avait tout d'abord mis la main sur Gravelotte, qu'elle tenait solidement avec trois bataillons, et placé un bataillon en avant des batteries; à gauche, la Malmaison était occupée par la cavalerie divisionnaire, bientôt renforcée par un bataillon. De plus, les pièces, en raison de leur position sur le rebord occidental du plateau de Gravelotte, échappaient aux vues des quelques tirailleurs ennemis qui pouvaient se trouver sur les lisières des bois de la Mance et des Génivaux.

Mais le commandement allemand connaissait, par des rapports de reconnaissance, l'occupation des bois par l'ennemi; il était donc en droit de ne con-

sidérer la sécurité de l'artillerie que comme assurée d'une manière incertaine et provisoire ; de plus, la libre disposition de la zone de manœuvre nécessaire pour les mouvements ultérieurs de l'artillerie ne serait définitivement acquise que lorsque l'infanterie aurait refoulé les tirailleurs embusqués à la lisière des bois et pris pied elle-même dans ces bois. C'est pourquoi le général de Weltzien, commandant la 15e division, en même temps qu'il prescrivait à son artillerie de se déployer, donnait des instructions à son infanterie pour faire déboucher les deux brigades de Gravelotte sur les bois, l'une (la 29e) le long et au sud de la chaussée, l'autre (la 30e) au nord. Mais, avant même que cet ordre leur soit parvenu, les chefs subordonnés de la 29e brigade, voyant le groupe à cheval se porter en ligne, jugent qu'il y a lieu de se conformer au mouvement général en avant ; cédant donc à cet esprit d'offensive et à ce sentiment d'initiative dont étaient profondément imbus tous les officiers allemands en 1870, ils entraînent immédiatement vers les bois les compagnies de première ligne. Il était alors 1h15.

A ce moment, le général de Steinmetz recevait l'ordre, envoyé à midi, par lequel le grand quartier général lui enjoignait « d'éviter de montrer des for- « ces considérables et de se borner à faire agir son « artillerie ». « Les dispositions adoptées jusqu'a- « lors par le commandant de la Ire armée, fait re-

« marquer imperturbablement l'Historique du grand « état-major, répondaient à ces intentions [1]. »

En réalité, dans le VIIIe corps, le déploiement de la 15e division tout entière était en voie d'exécution. Dans le VIIe corps, huit bataillons, sur les dix-neuf dont se composaient les trois brigades présentes [2] sur cette partie du champ de bataille, étaient engagés ou tout au moins portés en avant; de plus, comme un démenti donné cinq lignes plus loin à son affirmation, l'Historique ajoute que « la 27e brigade n'allait pas tarder à être déployée tout entière au sud-ouest de Gravelotte ». La bataille venait donc indubitablement d'être engagée sur le front de la Ire armée, et elle allait, sans temps d'arrêt, continuer à se développer.

On a fait remarquer, à propos de l'engagement du IXe corps, combien est irréalisable, en règle générale, cette conception du commandement allemand en 1870, suivant laquelle la masse d'artillerie pouvait entrer en action sans entamer *ipso facto* la bataille. Mais, dans le cas particulier de la Ire armée, la situation était si exceptionnelle qu'il aurait peut-être été possible de se conformer aux intentions du grand quartier général. Les VIIe et VIIIe corps, en effet, maîtres du plateau de Gravelotte, se trou-

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 742.
2. La 26e brigade, on le sait, se trouvait sur la Moselle, à Ars et à Vaux.

vaient, en raison de la configuration du terrain, hors d'atteinte de l'infanterie de l'ennemi ; ils disposaient d'une artillerie supérieure à la sienne, sinon comme nombre, du moins comme puissance. Enfin, dans le cas où l'ennemi se départirait de ses habitudes d'immobilité défensive, l'obstacle interposé par le ravin de la Mance diminuait très sensiblement le danger que l'on pouvait appréhender d'une pareille éventualité. Au reste, les événements se chargèrent de démontrer que, là où échouèrent les efforts de l'infanterie allemande soutenue par une artillerie formidable, une tentative en sens contraire de l'infanterie française, sans appui efficace de l'artillerie, aurait eu bien peu de chances de succès. Pour tous ces motifs, il semble que la Ire armée aurait pu momentanément conserver une attitude expectante et se borner à engager sa masse d'artillerie. Toutefois, avant la sanction des événements, les craintes des chefs de la Ire armée étaient légitimes ; les déterminations qu'ils prirent n'étaient peut-être pas commandées, mais elles étaient certainement justifiées par les circonstances ; la Ire armée, par l'enchaînement fatal des faits, se trouvait engagée dans la bataille.

Riposte de l'artillerie des 2e et 3e corps français. — A midi, les troupes occupaient les emplacements qui leur avaient été assignés pour la défense des positions ; on travaillait encore à l'achèvement des épaulements et des tranchées-abris.

En ce qui concerne l'artillerie, les dispositions suivantes avaient été prises.

Dans le 2e corps :

Quatre batteries étaient en position au Point-du-Jour, face aux crêtes situées au sud de Gravelotte. C'étaient : les trois batteries de la 1re division $\left(\frac{5\text{-}12}{5}\right.$ 4 Maréchal, Martimor, $\frac{6}{5}$ M Besançon$\left.\right)$ et une batterie de 12 de la réserve $\left(\frac{11}{5}\right.$ 12 Humann$\left.\right)$;

Quatre batteries étaient établies face à la lisière nord du bois de Vaux; deux $\left(\frac{8}{5}\right.$ 4 Benoit, $\frac{9}{5}$ M Dupré, de la 2e division) en position derrière la voie romaine, deux $\left(\frac{10}{5}\right.$ 12 Petitpas [1], de la réserve, et $\frac{7}{2}$ 4 Dulon, de la brigade Lapasset$\left.\right)$ sur la croupe 334-332. La 3e batterie de la 2e division $\left(\frac{7}{5}\right.$ 4 Bobet$\left.\right)$ rejoignit les deux premières dès l'ouverture du feu;

Quatre batteries $\left(\frac{6\text{-}10}{15}\right.$ 4, $\frac{7\text{-}8}{17}$ c de la réserve$\left.\right)$ se tenaient en réserve derrière les crêtes.

Dans le 3e corps :

Cinq batteries se trouvaient en position sur les

1. Le capitaine commandant Carbonnel avait été tué le 16 août. Le capitaine Petitpas était le capitaine en second de la batterie.

pentes de la crête de Moscou, face aux hauteurs de Mogador et de la Malmaison. C'étaient les trois batteries de la 4ᵉ division $\left(\frac{9-10}{11}\right.$ 4 de Guibert, Bonnefond, $\left.\frac{8}{11}\right.$ M Vivenot) et les deux batteries de 4 de la 3ᵉ division $\left(\frac{6-7}{11}\right.$ 4 Perruchot, Bubbe); la batterie de mitrailleuses de la 3ᵉ division $\left(\frac{5}{11}\right.$ M Mignot), après avoir été d'abord portée en ligne comme les précédentes, avait été ensuite ramenée derrière les crêtes ;

Deux batteries $\left(\frac{6}{4}\right.$ 4, $\frac{8}{4}$ M de la 1ʳᵉ division) avaient été envoyées à la Folie pour soutenir l'artillerie du 4ᵉ corps ; la 3ᵉ batterie de la division $\left(\frac{5}{4}\right.$ 4) se tenait en réserve derrière la ferme de Leipzick, où elle resta toute la journée ;

Treize batteries se tenaient en réserve $\left(\frac{11-12}{4}\right.$ 4, $\frac{9}{4}$ M de la 2ᵉ division, $\frac{5}{4}$ 4 de la 1ʳᵉ division, $\frac{5}{11}$ M de la 3ᵉ division et les huit batteries de la réserve). En réalité, les batteries de la 2ᵉ division étaient en batterie ; mais elles ne prirent pas part au combat d'artillerie, à cause de la distance trop considérable qui les séparait de l'artillerie allemande [1].

1. *Historique du 4ᵉ régiment d'artillerie.*

Les batteries en position étaient presque toutes plus ou moins couvertes par des épaulements rapides ou par des levées de terre naturelle. Les épaulements construits sur un terrain en pente, en avant de la crête, protégeaient suffisamment les servants, mais nullement les attelages. Toutefois, la $\frac{9}{11}$ 4 était très bien couverte et avait ses attelages abrités derrière les bâtiments de la ferme de Moscou.

Dans le 2e corps, il n'y aurait eu certainement pas besoin d'affecter quatre batteries à la surveillance de la lisière du bois de Vaux; deux batteries auraient suffi pour remplir ce rôle éventuel et secondaire. Le 2e corps aurait donc pu disposer de onze batteries dans la lutte entreprise contre l'artillerie allemande de Gravelotte et de la Malmaison.

Dans le 3e corps, en défalquant les deux batteries de la 1re division et quatre batteries de la réserve qui furent envoyées au 4e corps, il restait quatorze batteries pour prendre part à cette lutte.

En résumé, les 2e et 3e corps possédaient vingt-cinq batteries pour l'occupation des crêtes qui se développent de la carrière du Point-du-Jour à la ferme de Leipzick, sur une étendue de 2 500 à 3 000 m au maximum. Au delà de Leipzick, les positions étaient beaucoup trop éloignées de celles de l'ennemi pour être utilement occupées.

Au lieu de ces vingt-cinq batteries, les deux corps d'armée n'en mirent d'abord en ligne que neuf.

Cette mesure n'était certainement pas inspirée par les considérations tactiques qui font rejeter l'occupation préventive d'une position défensive ; elle est contraire au système des déploiements prématurés, si fort en honneur dans l'armée française à cette époque. Bien plus, le cas de l'occupation des hauteurs de la rive gauche de la Mance par des corps d'armée encadrés (1), au moins pour le 3e, était précisément l'un de ceux dans lesquels le déploiement à l'avance, sinon de la totalité, au moins de la plus grande partie de l'artillerie, aurait été justifié.

La cause des dispositions adoptées par l'artillerie des 2e et 3e corps doit donc être recherchée dans un autre ordre d'idées; elle tient à une conception tactique toute spéciale du mode d'emploi de l'artillerie, que nous avons déjà pu pressentir dans les combats livrés par les 4e et 6e corps, et qui se révèle ici comme dans un cas synthétique de démonstration. Cette conception avait reçu une sorte de consécration officielle dans l'artillerie française.

On peut lire, en effet, les lignes suivantes dans une instruction ministérielle parue en 1869, sous le titre d'*Observations sur le service de l'artillerie en campagne* (2) : « L'artillerie divisionnaire, dans l'offensive,

1. On a vu dans le premier chapitre que la gauche du 2e corps n'avait rien à craindre; soutenu en arrière sur sa gauche par des troupes de seconde ligne, ce corps pouvait être considéré, jusqu'à un certain point, comme encadré.
2. Paris, Dumaine, 1869.

« réunit tous ses efforts sur le point attaqué... Dans « la défensive, *répartie par batterie,* elle se place de « manière à battre d'écharpe tout le terrain que l'as- « saillant doit parcourir..... L'artillerie de réserve a « pour missions spéciales : de renforcer les points « où l'artillerie divisionnaire se trouve insuffisante, « de combler une lacune qui serait survenue dans « l'ordre de bataille, de produire, par des effets con- « sidérables et imprévus, un mouvement offensif « destiné à décider de la lutte....., de produire ce « que l'empereur Napoléon Ier appelait l'événement « de la journée et, enfin, de couvrir un grand mou- « vement de retraite (1)..... C'est principalement vers « les ailes de l'ordre de bataille et *par batterie, au-* « *tant que possible,* que l'artillerie divisionnaire doit « se placer. Le général de division, en employant à « propos *sa troisième batterie maintenue en réserve,* « peut, par une manœuvre imprévue, frapper un « coup sérieux..... Lancée à propos, l'artillerie de « réserve d'un corps d'armée, d'une armée, peut « avoir une très grande part aux succès de la jour- « née....., rétablir les choses (2)..... Les grandes bat- « teries sous un même chef, qui ont joué un rôle si « éclatant dans les dernières guerres de l'empereur « Napoléon Ier, *pourront trouver encore quelques ap-* « *plications* dans les guerres à venir.....; *il est pro-* « *bable cependant que la nouvelle mousqueterie en ren-*

1. Pages 41, 42, 43.
2. Page 64.

« *dra l'emploi plus rare*..... C'est ordinairement par « douze, dix-huit *ou vingt-quatre pièces, au plus,* que « les réserves d'artillerie devront se mouvoir et en- « trer en ligne [1]. »

L'instruction ministérielle condamnait bien la dissémination de l'artillerie par pièces ; mais elle considérait la section comme une unité de combat et lui attribuait une puissance propre : « Les deux ca- « nons d'une même section, avait-elle dit d'abord, « comme en formulant une règle, sont deux cama- « rades qu'il ne faut jamais séparer [2]. »

Fait singulier, le principe de la masse qui, dans les idées officielles, était rejeté pour l'emploi des canons, se trouvait au contraire recommandé lorsqu'il s'agissait des mitrailleuses. On trouve, en effet, la phrase suivante dans une note sur l'emploi des canons à balles, émanée du ministère (direction de l'artillerie), au moment de la mise en usage, en 1870, de ces nouveaux engins : « Si l'on adoptait, en principe, « de ne jamais *diviser la batterie* et, en même temps, « de *réunir plusieurs batteries,* on se créerait une « force qui triompherait de toute résistance [3]. » Il est vrai que la répartition des batteries de mitrailleuses dans les artilleries divisionnaires, à raison d'une batterie par division, s'opposait au mode d'emploi préconisé.

---

1. Pages 65-66.
2. Page 36.
3. Archives de la section technique, carton 4-*b*-28.

De pareilles prescriptions pour l'emploi du canon sont la négation de l'emploi de la masse, de ce principe fécond auquel l'artillerie allemande est redevable de ses plus éclatants succès; elles furent inspirées par les idées erronées qu'adopta l'armée française, comme une conséquence scientifique de l'augmentation de puissance du fusil; *si on n'y prend pas garde, l'impression semblable, produite aujourd'hui par une augmentation considérable de la puissance du canon, aboutirait à la même erreur funeste.*

Lutte d'artillerie (midi 45-1^{h}30). Artillerie du VIIe corps allemand et du 2e corps français. — Les quatre batteries du 2e corps en position au Point-du-Jour dominaient le terrain découvert entre Gravelotte et le bois des Ognons. Elles avaient donc pu voir, dans la matinée du 18, les colonnes du VIIe corps allemand qui, « sortant « des bois, se dirigeaient vers le nord [1] » pour aller se rassembler dans la grande cuvette située au sud-ouest du village. Ces mouvements purent s'exécuter impunément ; ils étaient, dit l'Historique français, « hors de portée de nos canons ». En réalité, la distance était de 3 000 m environ ; elle correspondait donc presque à l'évent, et il semble que quelques coups bien ajustés auraient pu inquiéter et gêner les manœuvres allemandes.

1. *Historique du 5e régiment d'artillerie.*

Malheureusement, comme le fait remarquer l'Historique du 5e régiment d'artillerie, « on avait négligé « de réapprovisionner la veille les batteries de 4 de « la 1re division; celles-ci, ne possédant que quatre-« vingts obus ordinaires par pièce, ne tirèrent pas, « pour ménager leurs munitions ». Cette observation ne justifie pas le silence complet de l'artillerie française; elle ne s'applique pas en tout cas à la batterie de 12 en position au sud du Point-du-Jour, et dont l'approvisionnement était complet. On aurait pu appeler la seconde batterie de 12, et on aurait pu surtout procéder, avant la bataille, à un nivellement des munitions restant dans les coffres des batteries et dont le total, pour l'ensemble du corps d'armée, s'élevait à près de 70 % de l'approvisionnement normal (1).

Vers midi, les batteries françaises aperçoivent les batteries de la 15e division allemande qui, dit l'Historique du 5e régiment, « de derrière Gravelotte, « viennent en colonne vers nous pour prendre po-« sition...... se placent sans être inquiétées et com-« mencent le feu, auquel nos batteries répondent « enfin ».

Il semblait aux officiers français en observation au Point-du-Jour que la plupart des batteries allemandes

(1) [illegible]

« étaient abritées derrière des épaulements ([1]) » et qu'elles comprenaient une « quarantaine de pièces « placées en amphithéâtre sur la pente faisant face « aux positions que nous occupions ([2]) ».

L'erreur commise au sujet des épaulements tient sans doute à la disposition du terrain en contre-pente sur lequel vinrent s'établir les batteries allemandes, et qui put procurer à un certain nombre d'entre elles un défilement partiel; il fut peut-être aussi dû à l'existence de talus ou de tas de pierres sur les bords de la route en arrière de laquelle se déploya l'artillerie allemande. De plus, certaines batteries « se trouvaient, d'après Hoffbauer, défilées « par des arbres placés en avant ([3]) ».

Quant aux autres renseignements mentionnés dans le rapport du général Gagneur, ils se rapprochent beaucoup de la vérité; les deux lignes, bien *distinctes,* auxquelles il est fait allusion, sont évidemment les deux lignes formant entre elles un angle presque droit, et dont l'aspect général, vu du Point-du-Jour, était celui d'un dispositif en amphithéâtre. Le nombre de pièces allemandes, au sud de Gravelotte, avait été d'abord de vingt-quatre (artillerie de la 14e division); mais, au bout d'un quart d'heure, il

1. Rapport du général Gagneur, commandant l'artillerie du 2e corps.

2. Rapport du général Gagneur.

3. HOFFBAUER, 2e vol., p. 108.

avait été porté à quarante-deux, par l'entrée en ligne des batteries de la 13e division.

L'intérêt de cette digression, un peu longue, est de faire ressortir combien sont délicates et sujettes à erreurs les observations faites par une artillerie, même dans des conditions très favorables, sur l'artillerie adverse.

Le feu échangé entre les batteries du Point-du-Jour et celles de Gravelotte devient immédiatement très vif, mais sans produire de résultats bien sérieux, ni d'un côté ni de l'autre. La distance de tir (2 000 m) n'était pas exagérée pour les canons de l'époque. Mais, d'une part, les pièces françaises étaient, comme le constate l'Historique allemand, « bien défilées » aux coups des batteries allemandes, placées en contre-bas. D'autre part, celles-ci bénéficiaient d'une sécurité relative, due aux dispositions naturelles du terrain, qui donnèrent lieu à l'erreur commise par les officiers français au sujet de l'existence d'épaulements. De plus, la distance de 2 000 m était particulièrement défavorable au tir des pièces françaises, puisque la fusée ne possédait pas d'évent correspondant à cette distance. La $\frac{5}{5}$ 4 (Maréchal) fut ainsi amenée à tirer quelques obus à balles sans décoiffer la fusée; de pareils projectiles ne pouvaient évidemment pas faire beaucoup de dégâts.

Les Historiques des artilleries allemande et française sont unanimes à constater le peu d'effet pro-

duit par le tir de l'adversaire, sans se faire également beaucoup d'illusion sur l'efficacité du leur.

Toutefois, la $\frac{5}{5}$ 4 (Maréchal) placée au nord du Point-du-Jour, prise sans doute à partie, dès les premiers coups de canon, par les feux croisés des artilleries des 14[e] et 15[e] divisions allemandes, dans le but de se couvrir de ces derniers, change d'emplacement et passe au sud des bâtiments de la ferme. La $\frac{6}{5}$ M (Besançon), dont la situation est jugée compromise après l'échange de quelques coups de canon, se retire.

Les deux batteries de 4 de la 1[re] division $\left(\frac{5\text{-}12}{5}\right.$ 4 Maréchal, Martimor) ont bientôt fait de consommer les quatre-vingts coups par pièce qu'elles possédaient à l'ouverture du feu; elles se reportent, en arrière [1] du mamelon 346, à la lisière des bois. Les trois batteries de la 1[re] division se trouvent alors réunies sur cet emplacement; leurs réserves étaient descendues sur la route de Moulins.

Cependant, la $\frac{11}{5}$ 12 (Humann), de la réserve, qui avait également épuisé ses coffres et qui avait subi

1. Telle est du moins la version de l'Historique du 5[e] régiment. D'après le rapport du général Gagneur, la $\frac{12}{5}$ 4 ne serait entrée en action qu'au moment de la retraite des deux autres batteries de la division et se serait retirée elle-même plus tard.

des pertes assez sérieuses relativement aux autres batteries, s'est retirée, sur l'ordre du commandant Rebillot, commandant du groupe, et a regagné son emplacement de bivouac du matin ; sur ces entrefaites, cet officier supérieur revient avec la seconde batterie de 12 de la réserve $\left(\frac{10}{5}\right.$ 12 Petitpas$\left.\right)$ qu'il est allé chercher à sa position, primitivement assignée, face au bois de Vaux. « Prise en rouage par « une artillerie très supérieure, la 10e batterie ne « peut occuper exactement la position qu'avait la 11e « et doit s'abriter d'abord derrière une dépression « de terrain, ce qui lui permet, aussitôt après la « mise en batterie, de tirer avec avantage sur une « colonne prussienne qui quittait Gravelotte... Cette « batterie se retira ensuite en arrière, ne voulant « pas épuiser toutes ses munitions dans une lutte « d'artillerie contre artillerie qui semblait ne devoir « donner aucun résultat décisif[1]. »

L'idée de l'inutilité de la lutte contre l'artillerie ennemie revient à plusieurs reprises dans le rapport du général Gagneur; ce sentiment, justifié par l'infériorité du matériel, mais inspiré également, semble-t-il, par le nombre des batteries allemandes opposées et surtout par le mode d'emploi en masse de ces batteries, paraît avoir été général dans l'ar-

1. Rapport du général Gagneur.

tillerie française. L'impression morale ainsi produite par la masse est fort significative.

Au début de la bataille, quatre batteries de la réserve [1] $\left[\frac{6\text{-}10}{15}\,4,\ \frac{7\text{-}8}{17}\,c\right]$ se trouvaient à leur bivouac derrière la crête 346-347 ; quelques coups trop longs destinés aux batteries du Point-du-Jour étaient tombés dans leur camp. Le colonel Beaudoin, commandant la réserve, avait aussitôt fait atteler ; il avait envoyé une batterie montée $\left(\frac{10}{15}\,4\right.$ Petelle$\left.\right)$ se placer en observation face au bois de Vaux, à côté de la batterie de 12 $\left(\frac{10}{5}\,12\right.$ Petitpas$\left.\right)$. En même temps, il s'était porté en avant avec les trois autres batteries et les avait arrêtées derrière le Point-du-Jour, dans la cuvette comprise entre la crête du Point-du-Jour et le mamelon 346.

Lorsque les batteries de la 1re division se retirèrent, on chercha donc à les remplacer par des batteries de la réserve ; ce fut la $\frac{7}{17}$ c (Saget) qui fut désignée. « Mais le lieutenant-colonel de Franchessin, « chef d'état-major de l'artillerie du 2e corps, envoyé « en avant avec le capitaine commandant, ayant re-

1. Les deux batteries de 12 de la réserve étaient à ce moment, comme on le sait, en position, l'une face à Gravelotte, l'autre, face au bois de Vaux.

« connu que la batterie serait bientôt écrasée par « les batteries prussiennes, très supérieures en « nombre, l'on renonça à soutenir, sur la droite du « 2e corps, une lutte d'artillerie contre artillerie[1]. » La batterie avait eu seulement le temps de mettre en batterie sur la route deux pièces immédiatement retirées.

La $\frac{8}{17}$ e (d'Esclaibes d'Hust) essaya aussi, sans résultat, de prendre position. Après cette tentative, les trois batteries de la réserve amenées par le colonel Beaudoin furent reportées sur leur emplacement de bivouac.

Dans l'artillerie de la 2e division, la $\frac{7}{5}$ 4 (Bobet) avait été portée en avant, pour remplacer dans son poste de surveillance la $\frac{10}{5}$ 12 (Petitpas) de la réserve, emmenée au Point-du-Jour par le commandant Rebillot ; les deux autres batteries de la division se maintenaient dans leur emplacement d'observation derrière la voie romaine.

Ainsi, l'artillerie du 2e corps français n'essaya pas de lutter contre l'artillerie du VIIe corps allemand ; ou plutôt l'essai qu'elle fit témoigne à la fois du sentiment de sa propre infériorité et de la mécon-

(1) [illegible]

naissance de l'action de son arme employée en masse. Elle n'affecta à cette lutte que cinq batteries, dont deux incomplètement approvisionnées; sur les cinq batteries, trois ou quatre, tout au plus, agirent simultanément; les autres se succédèrent sur la ligne de feu.

Dans ces chassés-croisés, les batteries agissaient individuellement, comme au 4e corps, et encore plus peut-être, aucune direction d'ensemble ne présidant à leur emploi, sous l'autorité et l'impulsion des officiers supérieurs, dans le sens des intentions du commandement; la notion du groupe tactique d'artillerie paraît avoir été absente. Ces mouvements, crânement enlevés, étaient des sortes de brillantes passes d'armes qui aujourd'hui, en face d'une artillerie à tir rapide, aboutiraient à l'anéantissement des batteries assez héroïques ou assez folles pour les tenter; ils étaient d'autant moins justifiés qu'au Point-du-Jour il s'agissait de la défense de front d'une position organisée; le rôle de l'artillerie, jusqu'au moment de la prise de l'offensive, si elle avait été prise, comportait donc la fixité des batteries sur la position principale.

« Les capitaines commandants, écrit le général « Gagneur dans son rapport, commencent à com« prendre qu'il vaut mieux ne pas engager de lutte « sérieuse d'artillerie contre une artillerie presque « toujours supérieure en nombre, et qu'il est pré« férable de supporter passivement les pertes, tant

« en hommes qu'en matériel, que les projectiles « peuvent occasionner quand ils tombent dans nos « batteries, que d'épuiser les munitions, sans obte- « nir de résultat sérieux, et de ne plus pouvoir en- « suite être d'aucun secours pour l'infanterie, quand « les positions que nous occupons seront attaquées « par les colonnes prussiennes. »

Il est assez curieux de remarquer que ces lignes, par le seul exposé de quelques principes nets de l'emploi de l'artillerie, contiennent implicitement la critique de la conduite de l'artillerie du 2e corps.

S'il est vrai, en effet, que l'artillerie ne doit pas s'épuiser dans une lutte inutile contre une artillerie ennemie incontestablement supérieure; si elle doit, en supportant au besoin passivement les pertes infligées par son adversaire, attendre l'occasion de rentrer en action et se réserver pour le moment où elle aura à intervenir dans le combat d'infanterie, cela ne veut pas dire que les batteries doivent se retirer du feu lorsqu'elles croient avoir constaté l'inanité de leur tir, ou bien sous le prétexte de se ravitailler et de se reconstituer. On s'est, à propos du combat soutenu par le 4e corps, assez longuement étendu sur les erreurs d'une pareille pratique, pour qu'il ne soit pas besoin d'y revenir. Au 2e corps, les batteries avaient d'autant moins de raisons pour se retirer, qu'en abritant leurs servants derrière les épaulements et en ayant soin de renvoyer les attelages au delà de la crête, elles auraient pu, sans subir de

dommages sérieux, se maintenir passivement sous le feu de l'artillerie allemande. Le plateau occupé par le 2e corps était si étroit, les troupes accumulées y étaient si nombreuses, que les batteries tenues en réserve subirent quelques pertes, assez insignifiantes à la vérité, mais pas beaucoup plus faibles néanmoins que celles éprouvées par certaines batteries portées sur la ligne de feu; mieux eût donc valu, à ce point de vue, déployer toute l'artillerie.

Et puis, la supériorité de l'artillerie à laquelle on refuse le combat doit être réelle et résulter d'une lutte préalable, dans laquelle on aura soi-même employé tous ses moyens d'action; sinon, l'abandon de la lutte reste injustifié.

Or, l'artillerie du 2e corps, et c'est ici que se manifeste clairement ce sentiment préconçu dont il a été parlé, n'était nullement inférieure à l'artillerie ennemie, au moins en nombre, comme l'affirme le rapport du général Gagneur; elle aurait été en état d'opposer dix batteries aux sept batteries du VIIe corps allemand.

Nous verrons, dans un instant, que le 3e corps, placé à la droite du 2e, aurait été à même d'opposer, de son côté, treize batteries aux onze batteries du VIIIe corps allemand. Par conséquent, la supériorité numérique aurait pu appartenir à l'artillerie française, au moins jusqu'à l'arrivée de l'artillerie de corps du VIIe corps et de l'artillerie de la 16e division, c'est-à-dire jusque vers 2 heures.

L'artillerie française possédait, le fait est incontestable, un outil fort inférieur à celui de son adversaire; mais on doit reconnaître, en même temps, qu'elle ne sut pas en obtenir tout le rendement qu'elle aurait pu lui faire produire. On est fondé à se demander si, avec une connaissance plus exacte des propriétés de son arme, avec une entente plus juste de son emploi tactique, elle n'aurait pas pu, à défaut d'un succès marqué, empêcher l'artillerie ennemie d'affirmer si rapidement et si sûrement sa supériorité.

En résumé, un peu après 1h30, dans le 2e corps : une seule batterie $\left(\frac{10}{5}\ 12\ \text{Petitpas}\right)$ restait en position en face des sept batteries du VIIe corps allemand; cette unique batterie avait à ce moment pour objectif l'infanterie ennemie, emploi du feu d'ailleurs très judicieux et imposé par les circonstances;

Cinq batteries $\left(\frac{7\text{-}8}{5}\ 4,\ \frac{9}{5}\ \text{M},\ \frac{10}{15}\ 4,\ \frac{7}{2}\ 4\right)$, y compris celle de la brigade Lapasset, étaient maintenues en surveillance, face au bois de Vaux, dans une position d'où elles n'eurent pas l'occasion de faire sentir efficacement leur action;

Cinq batteries $\left(\frac{5\text{-}12}{5}\ 4,\ \frac{6}{5}\ \text{M},\ \frac{11}{5}\ 12,\ \frac{7}{17}\ \text{c}\right)$ avaient été retirées du feu, après avoir été plus ou moins sérieusement engagées;

Deux batteries $\left(\frac{6}{15} 4, \frac{8}{17} c\right)$ étaient restées *complètement inutilisées.*

La conduite de l'artillerie allemande sur le plateau de Gravelotte fut exactement le contre-pied de celle de l'artillerie française sur les hauteurs du Point-du-Jour. La reconnaissance de la position, exécutée, dès le 17, par le commandant de l'artillerie de la 14e division, en vue de l'action offensive du lendemain, le renforcement successif de la ligne d'artillerie, non pas par batteries isolées, mais par groupements tactiques, enfin la direction d'ensemble ainsi que l'organisation du commandement de cette masse d'artillerie, restent comme des exemples typiques de l'engagement et de l'emploi de l'artillerie d'un corps d'armée et d'une armée.

L'arrivée en ligne de groupes tactiques de quatre et de trois batteries, l'ouverture simultanée du feu, par de longues lignes de pièces, ne devaient pas peu contribuer à donner une singulière impression de nombre et de force à une artillerie ennemie habituée à manœuvrer et à combattre par batterie.

Artilleries du VIIIe corps allemand et du 3e corps français. — Les observations qui viennent d'être formulées, à propos de l'engagement de l'artillerie du VIIe corps allemand et de celle du 2e corps français, s'appliquent également à l'artillerie

du VIII[e] corps allemand et à celle du 3[e] corps français, avec toutefois certaines atténuations pour cette dernière; il serait donc superflu de les répéter, et on se bornera à un récit sommaire des événements.

Au moment où les têtes de colonnes de la 15[e] division allemande s'avançaient sur le front Gravelotte — la Malmaison, le 3[e] corps avait en position, comme nous le savons, cinq batteries ($\frac{6-7-9-10}{11}$ 4 Perruchot, Bubbe, de Guibert, Bonnefond, $\frac{8}{11}$ M Vivenot), momentanément renforcées par une sixième ($\frac{5}{11}$ M Mignot).

D'après l'Historique allemand[1], « les têtes de « colonnes, après avoir franchi la voie romaine, « furent accueillies par un feu très vif, mais presque « sans effet, des batteries françaises »; les troupes achevèrent leur mouvement et vinrent se former dans la dépression de terrain à l'ouest de Gravelotte, où elles trouvèrent un abri.

Ce tir exécuté à 4000 m ne se trouve pas mentionné dans les Historiques français. Il serait justifié aujourd'hui, avec le canon à tir rapide, contre des masses suffisamment denses et se déplaçant lentement; en 1870, il ne pouvait produire aucun résultat. De plus, il n'était pas dans les habitudes de l'artil-

1. *Grand état-major allemand*, p. 740.

lerie française ; nous en avons vu un exemple lorsque l'artillerie du 2e corps s'abstint de tirer sur les colonnes du VIIe corps, qui défilaient à 3 000 m, entre le bois des Ognons et Gravelotte.

En admettant donc que la 15e division prussienne ait subi un feu d'artillerie pendant l'exécution de son mouvement, il ne s'agissait certainement que de quelques coups isolés, et non pas d'un « tir très vif ». A ce moment, comme le relate l'Historique du grand état-major, « la canonnade croissait » du côté de Vernéville ; on s'explique ainsi que, sous l'impression produite par le bruit de ce tir, les troupes de la 15e division, par suite d'une confusion toute naturelle, aient été portées à s'exagérer l'intensité du feu dirigé sur elles.

Les cinq ou six batteries françaises, bientôt renforcées par les deux batteries de 12 de la réserve du 3e corps ($\frac{11-12}{11}$ 12 Ducher, Brocard), engageaient avec l'artillerie du VIIIe corps allemand une lutte sur laquelle les renseignements fournis par les Historiques français et allemands sont très concis ; la distance de tir était considérable, 2 800 à 3 000 m. D'ailleurs, la retraite prématurée de l'artillerie du 2e corps ne devait pas tarder à entraîner celle de la $\frac{10}{11}$ 4 (Bonnefond), placée à l'extrême gauche du 3e corps, puis de la $\frac{8}{11}$ M (Vivenot).

L'artillerie française paraissait se rendre compte de l'inefficacité de son tir contre les batteries allemandes. Mais voici qu'une occasion se présente à elle de prendre sous son feu, efficace cette fois, un autre objectif; c'était l'infanterie ennemie marchant en formations denses.

Tir de l'artillerie française contre l'infanterie allemande; occupation par celle-ci des bois de la Mance. — Nous avons laissé la 29e brigade prussienne à Gravelotte, au moment où certaines de ses fractions s'élançaient du village dans le ravin de la Mance, au sud de la chaussée. Celles-ci avaient refoulé les faibles avant-postes français établis dans les bois, et en avaient gagné la lisière orientale, d'où elles avaient même pu déboucher sur quelques points; mais elles avaient été alors arrêtées par le feu de mousqueterie parti des hauteurs du Point-du-Jour.

Pendant ce temps, la 30e brigade, conformément aux ordres qu'elle avait reçus, avait débouché de Gravelotte pour se porter dans la partie du ravin située au nord de la chaussée, et qui était plus solidement gardée par le défenseur que la partie sud (deux bataillons au lieu de deux compagnies).

« Dès l'apparition de ces nouveaux assaillants, « raconte l'Historique allemand, le tir des batteries « françaises redouble de violence »; les compagnies

prussiennes descendent les pentes découvertes « sous « un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie [1] ».

Il était à ce moment un peu moins de 2 heures, et il devait y avoir sept ou huit batteries françaises en position sur les hauteurs du Point-du-Jour et de Moscou. En tout cas, cinq batteries ($\frac{10}{5}$ 12 Petitpas du 2e corps, $\frac{8}{11}$ M Vivenot, $\frac{9}{11}$ 4 de Guibert, $\frac{11-12}{11}$ 12 Ducher, Brocard du 3e corps), abandonnant une lutte sans issue contre l'artillerie, dirigent immédiatement leur tir contre l'infanterie prussienne; la $\frac{11}{4}$ 4 (d'Hennin) de la 2e division, et la $\frac{5}{11}$ M (Mignot) de la 3e division, qui s'était portée en avant sur ces entrefaites, paraissent avoir également tiré contre l'infanterie prussienne débouchant de Gravelotte.

Ce sont sans doute les effets meurtriers de ce feu que mentionne l'Historique du grand état-major.

Le rôle joué par l'artillerie française dans cette circonstance est conforme aux vrais principes; il mérite d'être signalé d'une façon particulière et provoque quelques réflexions sur l'emploi de l'artillerie à tir rapide.

Aujourd'hui, une infanterie qui tenterait d'exécu-

1. *Grand état-major allemand*, p. 751.

ter la manœuvre de la 30e brigade prussienne, sans être efficacement protégée par le feu de l'artillerie, courrait à un désastre. Cette protection effective sera réalisée lorsque l'artillerie, après avoir pris la supériorité sur l'artillerie ennemie, tiendra celle-ci en échec sous la menace constante du feu de puissantes contre-batteries.

L'offensive allemande réussit parce que le tir de l'artillerie en 1870 n'était pas doué d'une puissance et d'une instantanéité capables d'arrêter net une troupe d'infanterie, un peu nombreuse, marchant à 2 000 m sur un terrain découvert. Néanmoins, les résultats obtenus par les batteries françaises, dans des conditions de tir fort défectueuses, sont concluants. En même temps, ils confirment la nécessité de maintenir en position une artillerie momentanément inactive ; des batteries qui auraient été retirées n'auraient pas pu revenir en ligne, assez rapidement et assez sûrement, pour agir contre un objectif aussi fugitif que l'infanterie en marche.

Laissons les bataillons de la 30e brigade prussienne pénétrer dans les bois de la Mance, en chasser les défenseurs et déboucher sur la lisière est, face aux fermes de Moscou et de Saint-Hubert. Il s'agit là d'un combat mené exclusivement par l'infanterie, dans les bas-fonds boisés du ravin, sans coopération possible de l'artillerie. Revenons à l'artillerie allemande.

Bond en avant de l'artillerie allemande. — Tandis que la 15e division d'infanterie prenait ses dispositions préparatoires de déploiement aux abords de Gravelotte, la 1re division de cavalerie était venue, de Rezonville, se rassembler à l'ouest de la Malmaison. Son chef, le général de Hartmann, qui s'attendait à agir ultérieurement dans la direction de Vernéville, envoyait immédiatement sa batterie $\left(\frac{1}{1}\text{ c}\right)$ prendre position au sud-est de la ferme, pour renforcer l'artillerie du VIIIe corps. Ce renfort d'une batterie, apporté à une ligne d'artillerie déjà fort nombreuse, était à la vérité insignifiant; mais on y voit l'affirmation de la doctrine de l'engagement de la masse d'artillerie dès le début de la bataille, de ce principe fondamental de l'éducation tactique de l'armée allemande, qui faisait accourir sur la ligne de feu de l'artillerie toutes les batteries disponibles, qui entraînait les corps de deuxième ligne, fût-ce des divisions de cavalerie, à se démunir de leurs batteries pour les envoyer soutenir celles déjà engagées. De pareils principes, lorsqu'ils ont penétré dans une armée, lui donnent une singulière cohésion et une redoutable puissance de choc; ils sont un premier gage de la victoire.

Cependant, à partir de 2 heures, les progrès de l'infanterie prussienne dans les bois de la Mance donnaient à l'artillerie déployée sur le plateau de

Gravelotte une zone de sécurité suffisante pour lui permettre de se porter en avant.

Dans le VIII[e] corps, ce sont d'abord cinq batteries, des deux groupes montés de l'artillerie de la 15[e] division et de l'artillerie de corps, qui viennent couronner le mamelon 322, au nord-est de Mogador, dans une position particulièrement avantageuse. Bientôt, les trois autres batteries montées s'établissent plus à droite. A l'extrême droite, le groupe à cheval avait traversé Gravelotte et s'était remis en batterie à la lisière est du village, sa gauche à la grande route de Metz.

Presque au même moment, l'artillerie du VII[e] corps exécutait une manœuvre analogue. Les batteries divisionnaires, en position à l'ouest du chemin de Gravelotte à Ars, se portent en avant de la crête. L'artillerie de corps, qui était arrivée sur le plateau à 2 heures, et qui n'avait pas pu, sauf la $\frac{III}{7}$ (1), se mettre en batterie faute de place, porte également en avant trois batteries $\left(\frac{III\text{-}IV}{7}, \frac{2}{7} c\right)$; celles-ci s'installent à la lisière de Gravelotte, à la droite du groupe à cheval du VIII[e] corps, tandis que les trois autres batteries $\left(\frac{3\text{-}4}{7} \frac{3}{7} c\right)$ restent provisoirement en réserve, en arrière de la crête.

1. $\frac{III}{7}$ avait pu se placer entre $\frac{2}{7}$ et $\frac{V}{7}$.

La manœuvre d'ensemble exécutée par la longue ligne d'artillerie des VIIe et VIIIe corps est tout à fait remarquable; elle met en lumière l'entente, que possédait à un si haut degré l'artillerie allemande en 1870, de la direction et de l'emploi des masses, et qui s'était déjà affirmée au moment de l'occupation du plateau de Gravelotte.

La seule modification qui serait apportée aujourd'hui à l'exécution du mouvement résulte de l'obligation de protéger de pareils déplacements, contre la reprise des rafales ennemies, par de puissantes contre-batteries restant en position défilée.

L'occupation de la partie sud du bois des Génivaux par l'infanterie française rendait assez précaire la sécurité des batteries de gauche du VIIIe corps; la batterie à cheval de la 1re division de cavalerie, en particulier, était sérieusement incommodée par le feu des tirailleurs embusqués à la lisière des bois. Les nombreux escadrons massés à la Malmaison ne pouvaient être d'aucun secours dans la circonstance; ordre est donc donné à quelques compagnies de nettoyer le terrain et de pénétrer dans les bois. Heureusement pour les Allemands, la défense n'y avait pas été organisée, et les bataillons français qui s'y trouvaient reculèrent devant cette attaque numériquement inférieure. Il n'en reste pas moins acquis que le bois des Génivaux, qui continua à être occupé toute la journée par l'infanterie fran-

çaise, aurait pu être utilisé par les défenseurs pour menacer très sérieusement l'artillerie du VIII[e] corps.

Les distances qui séparaient les batteries allemandes des batteries françaises étaient encore bien considérables, dit l'Historique du grand état-major; « mais il n'était pas possible de s'avancer davan« tage, car, au delà, le terrain tombait en pente « dans le ravin [1]. »

Quoi qu'il en soit, les Allemands avaient réussi à amener et à déployer leur masse d'artillerie à une distance des positions ennemies aussi rapprochée que le leur permettait la configuration du sol, à portée suffisante pour le matériel de l'époque. Leurs batteries, ainsi placées, devaient en quelques minutes achever de prendre sur l'artillerie française une supériorité définitive et complète; de plus, de leur position sur la crête ou légèrement en avant, elles pourraient participer au combat d'infanterie qui allait se livrer sur les pentes opposées, et auquel elles préludaient en canonnant et en incendiant les fermes, points d'appui de la défense.

Entre 2 et 3 heures, de la hauteur de la Malmaison jusqu'au coude de la route descendant sur Ars, se développait, sur un front de 2 500 m, un formidable déploiement de vingt-deux batteries. La ligne des pièces était continue, sauf un intervalle de 500 m au nord de la route, qui ne devait pas tar-

1. *Grand état-major allemand*, p. 755.

der à être occupé par l'artillerie de la 16e division. En arrière, se trouvaient trois batteries provisoirement réservées.

On remarquera, en passant, qu'un plus grand nombre de batteries, sur cette partie du champ de bataille, aurait été inutilisable, faute de place.

L'artillerie française entre 2 et 3 heures. — Avant que l'artillerie allemande eût entamé son bond en avant, les quelques batteries françaises qui lui avaient été opposées, en nombre systématiquement beaucoup trop restreint, avaient commencé à se retirer les unes après les autres. Ce mouvement « rétrograde (1) », constaté par l'ennemi, allait s'accentuant, après la manœuvre exécutée par les batteries allemandes; la canonnade, du côté des Français, diminuait progressivement et ne tardait pas à devenir insignifiante, eu égard au nombre de batteries dont les 2e et 3e corps disposaient.

Au Point-du-Jour, la dernière batterie restée en position $\left(\frac{10}{5}\ 12\ \text{Petitpas}\right)$ se retirait à son tour, en sorte que, un peu avant 3 heures, *pas une seule* batterie ne se trouvait sur le front du 2e corps, face à Gravelotte.

A ce moment, le général Vergé, commandant la *1re division,* dont les batteries s'étaient depuis long-

1. *Grand état-major allemand*, p. 763.

temps retirées du combat, fait appel à la $\frac{9}{5}$ M (Dupré) de la 2ᵉ *division*, pour tirer contre l'infanterie prussienne qui, après avoir débouché de la Mance, gravissait les pentes du plateau.

« A peine la mitrailleuse (batterie de mitrailleuses) « avait-elle pris la position qui lui avait été indiquée « malheureusement, et commencé son feu sur les « colonnes d'infanterie à demi cachées par la pous- « sière et la fumée, et qui, disait-on, lâchaient pied, « qu'elle fut accueillie par un épouvantable feu croisé « d'infanterie et de plusieurs batteries prussiennes « retranchées au pied d'un ravin. » (Il s'agit probablement des batteries du VIIᵉ corps, placées en avant de Gravelotte, et qui se trouvaient très fortement dominées par la hauteur du Point-du-Jour; ces batteries n'étaient du reste pas retranchées.) « En moins « de dix minutes, vingt-trois chevaux, dont deux « d'officiers, furent tués; le capitaine en second de « la batterie (Cornet) tombait frappé d'une balle à « la tête; le capitaine Dupré avait son képi enlevé « par un éclat de projectile; deux caissons atteints « par des projectiles ennemis sautaient en l'air, et « enfin le personnel et le matériel de la batterie « étaient menacés d'une destruction complète. » (D'après l'Historique du 5ᵉ régiment d'artillerie, les canonniers étaient préservés par l'épaulement, qui ne pouvait couvrir les chevaux.)

« Le commandant Collangettes, qui avait accom-

« pagné la batterie sur le lieu du combat, au milieu « des projectiles qui tombaient de tous côtés, donne « l'ordre de se retirer, d'après l'avis d'un général qui « n'avait pas tardé à s'apercevoir que l'arrivée de « la mitrailleuse avait attiré un feu des plus meur- « triers sur les troupes voisines. A l'aide de nou- « veaux attelages, conduits au milieu du feu, et du « concours de quelques soldats d'infanterie, la bat- « terie put se retirer avec ses six pièces, dans un « endroit moins dangereux [1]. »

L'épisode de la batterie Dupré n'avait duré que quelques minutes. Un peu après 3 heures, le front du 2e corps, du côté de Gravelotte, c'est-à-dire de l'attaque principale, se retrouvait de nouveau sans une seule batterie. « A partir de ce moment, le feu « de l'artillerie française dans cette direction fut in- « signifiant [2]. » En réalité, le rôle de l'artillerie y était terminé; il s'était réduit à fort peu de chose. Et, cependant, en arrière, se trouvaient rassemblées neuf batteries, dont la plupart n'avaient subi que peu de pertes, et dont trois n'avaient pas paru sur la ligne de feu; les munitions étaient loin d'être épuisées [3].

---

1. Rapport du commandant Collangettes, commandant de l'artillerie de la 2e division (le lieutenant-colonel de Maintenant avait été blessé mortellement le 16 août).

2. Rapport du général Gagneur.

3. Il existait au 2e corps, le 18 au soir, après la bataille (en munitions de 4), dans les batteries, 47 % de l'approvisionnement nor-

Pour être juste, il faut ajouter que, le plus souvent, les batteries s'étaient retirées du combat par ordre; le personnel, lorsque les occasions se présentèrent de s'engager à fond, montra une bravoure et une abnégation auxquelles des hommages unanimes ont été rendus, et par les troupes voisines et par l'adversaire. L'abandon des positions était la conséquence d'une conception erronée de l'emploi de l'artillerie.

Quant au rôle des quatre batteries (y compris celle de la brigade Lapasset) maintenues en position de surveillance dans la direction du bois de Vaux, il fut très secondaire et sans grand intérêt; voici dans quels termes il est apprécié par le général Gagneur: « Les batteries n'eurent que peu à agir « pendant toute la journée, l'attaque sur la gauche « ayant été réduite à un combat de tirailleurs. Quel- « ques coups furent cependant tirés, avec assez de « succès, sur des troupes prussiennes que l'on aper- « cevait dans les éclaircies des bois, et cherchant à « pénétrer dans le village de Jussy, pour de là do- « miner la position qu'occupait une batterie de la « Garde, au delà du village de Sainte-Ruffine. »

Du reste, le général Frossard avait donné lui-même l'ordre de cesser le feu, pour épargner les munitions, dont on craignait de manquer, et de ne

---

mal; les réserves étaient placées à portée des batteries de combat. Le 2e corps se trouvait donc, au point de vue des munitions, dans de bonnes conditions, fort différentes de celles des 4e et 6e corps.

tirer que si l'attaque prenait un caractère plus sérieux [1]. Or, cette attaque que l'on redoutait ne se produisit pas [2].

---

1. *Historique du 15e régiment d'artillerie.*

2. En arrivant à hauteur de Vaux, vers 4 heures, l'avant-garde de la brigade von der Goltz, qui s'était portée en avant, conformément aux ordres donnés par le général de Steinmetz, avait reçu quelques coups de canon des pièces de gros calibre du Saint-Quentin (à 4000 m) sans grands dommages, puis des batteries de 12 de la réserve générale $\left(\frac{5\text{-}8}{13}\ 12\right)$, que le maréchal Bazaine avait fait avancer sur le rebord sud du plateau du Saint-Quentin et qu'il s'était occupé à faire pointer lui-même. (*Revue d'Histoire*, octobre 1904, p. 113.)

La $\frac{2}{G}$ c de la division de cavalerie de la Garde se porta près de Chazelles, mais ne tira pas; une section de la $\frac{1}{G}$ c vint prendre position sur la croupe de Sainte-Ruffine, mais se vit bientôt obligée de se retirer, par suite de l'occupation de Jussy par l'ennemi.

L'infanterie prussienne, quand elle voulut franchir ensuite la croupe 305, se trouva arrêtée par le feu de mousqueterie de la brigade Lapasset, combiné avec celui des batteries françaises établies sur la croupe 334-332 $\left(\frac{7}{5}\ 4,\ \frac{10}{15}\ 4,\ \frac{7}{2}\ 4\right)$ et des batteries du Saint-Quentin. L'unique batterie de la brigade von der Goltz, après la prise de Jussy, s'était portée sur la croupe 236, d'où elle put canonner, jusqu'à la nuit, le village de Sainte-Ruffine et les colonnes de l'ennemi en marche sur la route de Moulins (la 3e division de cavalerie probablement); mais elle était hors d'état de venir s'installer sur la croupe 305, dominée par l'artillerie française, et où sa présence aurait été indispensable pour permettre à l'infanterie prussienne de progresser.

Une batterie du Ier corps $\left(\frac{5}{1}\right)$ établie près de la ferme d'Orly, sur la rive droite de la Moselle, hors de la portée des canons du Saint-Quentin (5500 m), essaya bien d'appuyer la brigade von der Goltz; mais son tir à grande distance (4000 m) contre les défenseurs de Sainte-Ruffine ne pouvait avoir aucune efficacité. Le combat, très secondaire d'ailleurs, ne tarda donc pas à prendre une tournure exclusivement passive.

Dans le 3e corps (artillerie de la 4e division), la retraite de la $\frac{10}{11}$ 4 (Bonnefond) avait été amenée par le départ des batteries du 2e corps placées à sa gauche ; la $\frac{8}{11}$ M (Vivenot) se retira ensuite, vers $2^{h}45$, lorsqu'elle se trouva en butte aux feux convergents des batteries du VIIIe corps transportées sur leur seconde position. La troisième batterie de la 4e division $\left(\frac{9}{11}\right.$ 4 de Guibert$\left.\right)$ était bien abritée et elle put rester en place ; mais elle avait renoncé à lutter contre l'artillerie allemande et elle « se ré- « servait pour le cas d'une attaque de l'ennemi « contre la ferme de Moscou [1] ».

Les deux batteries de 12 de la réserve $\left(\frac{11-12}{11}\right.$ 12 Ducher, Brocard), placées en avant de la ferme, s'étaient retirées vers 2 heures. Bien qu'ayant subi des pertes peu sensibles, elles avaient cru devoir chercher une autre position. Le mouvement, « tenté « sous un feu trop vif, dit le général de Rochebouët, « eut les plus fâcheux résultats : l'une des deux « batteries ne put arriver à la position ; l'autre, ne « pouvant réussir à se ravitailler, dut se retirer ». Cet incident confirme une fois de plus la nécessité, pour une batterie, de ne pas changer de position sans

1. Rapport du lieutenant-colonel Maucourant, commandant l'artillerie de la 4e division.

motif tactique défini, ou hors le cas de circonstances impérieuses.

Dans l'artillerie de la 3e division, une seule batterie était restée en position $\left(\frac{6}{11}\right.$ 4 Perruchot$\left.\right)$; elle devait s'y maintenir jusqu'à 6 heures. La $\frac{7}{11}$ 4 (Bubbe) s'était retirée vers 2 heures; la $\frac{5}{11}$ M (Mignot), qui s'était portée en avant, comme on le sait, pour tirer contre l'infanterie prussienne descendant du plateau de Gravelotte, s'était également retirée vers 3 heures, après une action de courte durée.

Par conséquent, vers 3^h 30, il ne restait plus en position que deux batteries $\left(\frac{9-6}{11}\right.$ 4 de Guibert, Perruchot$\left.\right)$ sur les sept qui avaient été engagées par le 3e corps aux abords de la ferme de Moscou. Mais quatre nouvelles batteries y étaient venues s'établir. C'étaient les trois batteries de la 2e division $\left(\frac{11-12}{4}\right.$ 4 d'Hennin, Huet, $\frac{9}{4}$ M Bernadac$\left.\right)$ et une batterie à cheval $\left(\frac{1}{17}\right.$ c de Mallier$\left.\right)$ de la réserve.

Les deux batteries de 4 de la 2e division $\left(\frac{11-12}{4}\right.$ 4 d'Hennin, Huet) s'étaient portées derrière les épaulements abandonnés par les batteries de 12; la bat-

terie de mitrailleuses $\left(\frac{9}{4}\text{ M Bernadac}\right)$ restait à découvert et n'éprouvait néanmoins que peu de pertes, parce que, dit son Historique, « elle avait pris de « larges intervalles et que les projectiles ennemis, « tombant sur des terres légères et friables, s'enfon- « çaient dans le sol et n'éclataient pas ».

Le groupe à cheval de Latouche, de la réserve, avait été mis vers 2 heures à la disposition du général commandant la 4e division. L'une des deux batteries $\left(\frac{1}{17}\text{ c de Maillier}\right)$, sous la conduite du commandant de Latouche et du colonel de Lajaille, était venue se placer sur la crête à l'est de la ferme de Moscou, à côté d'une des deux batteries de 12 qui, en battant en retraite, y avait pris une position de repli pendant quelques instants; l'autre $\left(\frac{2}{17}\text{ c Gebhart}\right)$ était restée en réserve derrière la crête, où elle reçut quelques coups trop longs qui passaient par-dessus la $\frac{1}{17}$ c [1].

Les batteries de la 2e division tirèrent contre les objectifs suivants : la $\frac{9}{4}$ M (Bernadac) contre l'infanterie allemande qui débouchait des bois de la Mance; la $\frac{12}{4}$ 4 (Huet) contre l'artillerie ennemie.

1. Rapport du commandant de Latouche.

La $\frac{11}{4}$ 4 (d'Hennin) « dut ne pas tirer », se contente de dire son Historique, sans donner aucune explication de ce silence; elle avait subi des pertes assez sérieuses en hommes et en chevaux pendant son changement de position, mais ce n'était point un motif pour ne pas tirer, une fois installée derrière son épaulement.

La $\frac{1}{17}$ c (de Maillier) après avoir tiré quelques salves sur l'artillerie allemande, qui dirigeait sur elle un feu très vif, mais peu meurtrier, et après avoir vu se retirer la batterie de 12, reculait pour « se « couvrir légèrement de la crête »; elle tirait encore quelques coups, dans cette deuxième position, et finissait par être ramenée, avec la $\frac{2}{17}$ c (Gebhart), sur la lisière des bois. « Il s'agissait surtout de veiller « à l'attaque de la ferme de Saint-Hubert, d'être « prêts à recevoir les colonnes prussiennes qui, si « elles parvenaient à s'en emparer, allaient déboucher sur Moscou et le Point-du-Jour..... Les officiers eurent soin d'aller reconnaître le terrain en « avant et de se tenir, de leur personne, en vue « de la ferme de Saint-Hubert, afin que la batterie « $\left(\frac{1}{17} c\right)$ fût de suite portée en avant, si cette ferme « était emportée [1]. » La précaution était certes

1. *Historique du 17e.*

excellente, et les batteries à cheval avaient une idée très nette et très juste de leur rôle; mais la question est de savoir si ces batteries (et aujourd'hui, avec l'artillerie à tir rapide et à boucliers, le doute n'est pas possible) n'auraient pas mieux agi, en vue de l'accomplissement de leur rôle éventuel, en maintenant les pièces et les servants en place sur la position et en abritant les chevaux derrière la crête. Nous verrons la conduite que ces mêmes batteries eurent à tenir sous le feu, dans une circonstance semblable, lorsqu'elles furent reportées en ligne deux heures plus tard.

En résumé, un peu après 3 heures, cinq batteries seulement, dont trois de la 2e division, une de la 3e et une de la 4e, se trouvaient engagées sur le front du 3e corps aux abords de la ferme de Moscou, avec les troupes des 3e et 4e divisions; neuf batteries, dont deux n'avaient pas été engagées $\left(\frac{2}{17} \text{ c}, \frac{5}{4} 4\right)$, se trouvaient en réserve (sans compter les six batteries mises à la disposition du 4e corps).

La faible efficacité, à 2 500 et à 3 000 m, de l'artillerie allemande en 1870 explique, comment les batteries françaises purent impunément exécuter leurs évolutions sur un terrain découvert, battu par le feu de vingt-deux batteries ennemies. Retenons ce renseignement qui expliquera aussi l'échec subi plus tard par l'infanterie allemande, malgré l'appui d'une pa-

reille masse d'artillerie, renforcée encore par quatre batteries nouvelles.

Il serait superflu de répéter ici les observations formulées à propos de l'emploi de l'artillerie des 2ᵉ et 4ᵉ corps. Mais il peut être utile d'insister sur ce fait, qu'une artillerie qui, avec le canon à tir rapide, se conduirait d'après les mêmes principes de l'entrée en ligne successive et de l'action individuelle des batteries, c'est-à-dire d'après le système du « goutte-à-goutte », quel que soit l'euphémisme employé, et qui aurait en face d'elle une artillerie d'égale puissance procédant par l'entrée en ligne et l'emploi de la masse, serait encore plus rapidement et plus sûrement annihilée que ne le fut l'artillerie française par l'artillerie allemande en 1870; sa destruction serait d'autant plus complète que le canon est devenu plus puissant.

De l'artillerie allemande franchit le ravin de la Mance (3ʰ30-4ʰ30). — Un peu après 3 heures, la ferme de Saint-Hubert, canonnée par l'artillerie placée près de Gravelotte et attaquée par dix-sept compagnies sorties des bois de la Mance, tombe aux mains de l'ennemi. Le 2ᵉ bataillon du 80ᵉ (commandant Molière), menacé d'être enveloppé, sur le point de manquer de munitions, avec la moitié de son effectif hors de combat, mais après avoir infligé lui-même des pertes sanglantes à l'assaillant,

venait d'évacuer ce point d'appui, *sorte de tête de pont très importante,* dit l'Historique du grand état-major, placée en avant du défilé [1].

Il semble qu'une offensive vigoureuse, prise à ce moment par les nombreux bataillons tenus en réserve derrière les crêtes du Point-du-Jour, eût facilement pu culbuter dans le ravin les compagnies prussiennes qui affluaient pêle-mêle dans la ferme. Mais la contre-offensive de l'infanterie, pour se produire avec succès, aurait dû être soutenue par l'artillerie; or, nous savons qu'à ce moment les batteries françaises avaient disparu ou avaient renoncé à riposter à l'artillerie allemande, restée maîtresse de la situation. Aussi les quelques fractions d'infanterie française qui essayèrent, dans des tentatives partielles, de se porter en avant pour mieux battre le terrain, furent-elles accueillies par un tel feu d'artillerie qu'elles durent rétrograder.

Le commandement ne paraît pas d'ailleurs avoir songé à organiser un mouvement d'ensemble, qui eût peut-être réussi, même avec une infériorité d'artillerie aussi marquée. La défensive passive se borna à l'occupation des tranchées-abris, des épaulements abandonnés par l'artillerie et des fossés de la route; l'infanterie, ainsi placée, souffrait fort peu du feu de l'artillerie ennemie.

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 768.

En résumé, nous constatons que l'efficacité du tir de l'artillerie allemande, d'une part, était suffisante pour empêcher, ou du moins pour rendre dangereux les mouvements de l'infanterie française sur les pentes de la position, mais que, d'autre part, elle était impuissante à paralyser l'action de cette infanterie couchée dans les tranchées. Cette double constatation explique, jusqu'à un certain point, si elle ne la justifie pas, la passivité de la défense, et elle expliquera l'échec que va subir l'attaque.

Au moment de la prise de Saint-Hubert, la 15e division prussienne ne se trouvait pas seulement engagée tout entière ; « elle avait fait œuvre de « toutes ses forces dans la plus extrême limite et « presque jusqu'à complet épuisement ;... elle se trou- « vait dans une situation déjà très pénible, qui « pouvait s'aggraver à chaque instant devant un « retour offensif de l'adversaire (1). »

Cette appréciation de la situation avait conduit le général de Gœben, commandant le VIIIe corps, à donner l'ordre à la 31e brigade de franchir le ravin pour soutenir la 15e division dans la direction de Moscou ; en même temps, il faisait venir l'artillerie de la 16e division, jusque-là tenue en réserve à l'ouest de Gravelotte, de manière à remplir le vide qui existait, au nord de la route, dans la ligne d'artil-

1. *Grand état-major allemand*, p. 769.

lerie, entre le groupe à cheval et les batteries montées.

L'examen de la même situation amenait le général de Steinmetz, arrivé depuis 2h30 aux abords de Gravelotte, à des conclusions tout à fait différentes. La diminution d'intensité du feu de l'artillerie de la défense, la disparition de la plupart des batteries françaises, les mouvements offensifs de l'infanterie allemande, la retraite vers les crêtes de groupes égrenés (avant-postes ou défenseurs de Saint-Hubert), la prise de cette ferme, l'incendie des fermes de Moscou et du Point-du-Jour, sont, pour le commandant de la Ire armée, autant d'indices « d'un « grand ébranlement chez l'adversaire [1] » ; ils lui donnent cette impression qu'un vigoureux effort contre le front et contre le flanc du défenseur auront raison de ses dernières résistances.

Ainsi, dans l'instant où le commandant du VIIIe corps donnait des ordres pour soutenir la 15e division, en posture difficile et périlleuse, le commandant de la Ire armée, placé à quelques centaines de mètres de son subordonné, envoyait des instructions en vue de la *poursuite* de l'ennemi : la 26e brigade, laissée à Ars-sur-Moselle, est invitée à se porter sur Vaux, « avec mission d'opérer contre l'extrême « gauche française » ; la 1re division de cavalerie reçoit l'ordre « de passer le défilé formé par la

1. *Grand état-major allemand*, p. 772.

« route, afin de se trouver à portée pour agir, contre « l'ennemi *en retraite,* dans la direction de Metz [1] ». L'artillerie du VIIe corps, couverte par une brigade d'infanterie, qui se portera jusqu'à la lisière est des bois de la Mance, doit franchir le défilé de la route « et venir se mettre en position sur la rive opposée « du ravin, au sud de la grande route de Metz ».

En exécution de ces différents ordres, émanés de chefs différents, sans entente préalable, et inspirés par des appréciations tout opposées de la situation, les troupes suivantes se trouvaient, entre 3 et 4 heures, engagées sur la chaussée, l'unique voie praticable à l'artillerie et à la cavalerie pour franchir le ravin :

Un régiment d'infanterie (de la 31e brigade);

Quatre batteries du VIIe corps $\left(\frac{4\text{-}3\text{-}3\ \text{c-IV}}{7}\right)$;

Deux régiments de cavalerie divisionnaire (qui s'étaient joints au mouvement);

La 1re division de cavalerie (avec sa batterie).

Aux termes des ordres donnés, ce n'est point seulement quatre batteries qui devaient franchir le ravin, mais bien *toute l'artillerie du VIIe corps.* Le mouvement général eut un commencement d'exécution. En tête de la colonne d'artillerie, se trouvait l'artillerie de corps; les trois batteries provisoire-

1. *Grand état-major allemand*, p. 773.

ment maintenues en réserve derrière Gravelotte avaient été appelées les premières. Puis, l'artillerie divisionnaire se tenait prête à marcher [1].

D'après le récit du grand état-major, la colonne d'artillerie se trouva coupée par la 1re division de cavalerie, en sorte que les quatre premières batteries s'engagèrent seules sur la route; les autres, « se trouvant « dans l'impossibilité de passer, revinrent se mettre « en position à l'est de Gravelotte $\left(\frac{\text{V-VI-6-2 c-III-II}}{7}\right)$ « ou allèrent s'établir en réserve derrière le village « $\left(\frac{\text{1-I-2}}{7}\right)$, l'action d'artillerie obtenue de concert « avec le VIIIe corps suffisant amplement et rendant « leur concours inutile [2] ».

D'après les renseignements fournis par la *Revue d'Histoire* [3], le maintien, sur la rive droite du ravin, de la majorité de l'artillerie du VIIe corps pourrait être attribué, du moins en partie, à une tout autre cause. En effet, selon F. Hœnig, l'exécution de l'ordre donné par le général de Zastrow, commandant le

---

1. L'Historique du grand état-major dit que les trois batteries de la 13e division conservèrent leurs anciens emplacements. Cela est peut-être vrai pour la $\frac{6}{7}$; mais il semble que la $\frac{\text{VI}}{7}$ et, au moins certainement, la $\frac{\text{V}}{7}$ exécutèrent un changement de position. Ces deux dernières prirent donc part au mouvement général d'abandon momentané de la position.

2. *Grand état-major allemand*, p. 774.

3. *Revue d'Histoire*, numéro de septembre 1904, p. 666.

corps d'armée, n'aurait pas été sans rencontrer quelque opposition de la part du général de Zimmermann, commandant l'artillerie; « les officiers supérieurs « d'artillerie auraient même été invités subrepticement à trouver moyen de faire n'importe quoi les « empêchant, sur le moment, d'amener les avant-« trains, pour gagner quelques minutes. Ces quel-« ques minutes pouvaient sauver la situation. Cela « ne dépendait que d'une hésitation d'un moment. »

Quoi qu'il en soit, que l'incident fût uniquement dû aux circonstances, ou bien que la prévoyante temporisation du général de Zimmermann y ait aidé, le mouvement ordonné ne reçut son exécution complète, heureusement pour les Allemands, que pour une très faible partie de l'artillerie du VIIe corps.

Parmi cette masse confuse d'escadrons, de batteries et de bataillons qui encombrent le défilé et ses abords, cible grouillante exposée aux feux de la défense, nous n'avons à considérer que l'artillerie. Le mieux est de laisser ici la parole au récit officiel du grand état-major (1) : « Les 4e et 3e légères, la « 3e à cheval et la IVe lourde s'avançaient au trot sur « la grande route, dans l'ordre où nous venons de « les énumérer. Les commandants de batterie avaient « pris les devants pour se rendre compte de la con-

1. *Grand état-major allemand*, p. 744-775 et 776.

« figuration du terrain et de la situation du combat; « deux d'entre eux, les capitaines Trautmann, de la « 4e légère, et Lemmer, de la IVe lourde, sont blessés « dans cette reconnaissance, le premier très grièvement, le second mortellement. Dans la batterie de « tête, le feu de l'ennemi abat, sur la route même, « un attelage tout entier. Après avoir dépassé les « carrières, les cinq pièces restantes peuvent enfin « quitter la chaussée et, gagnant le terrain découvert situé au sud, elles prennent position sur l'alignement des tirailleurs du 1er bataillon du 60e et « ouvrent le feu sur Moscou. Aussitôt après, la 3e « à cheval débouche à son tour, sur leur gauche, « au complet et en bon ordre, tandis que la 3e légère, continuant vers Saint-Hubert, s'établit également face à Moscou, dans une position relativement bonne, sur la route et masquée par la clôture « de jardins..

« Aussitôt que l'ennemi avait aperçu la tête des « batteries prussiennes, son feu, un instant ralenti, « reprenait avec une nouvelle violence sur toute la « ligne. Malgré ses terribles effets, la IVe batterie « lourde parvient, elle aussi, à gagner encore la « pente découverte au sud de la chaussée; mais il « lui est impossible de se déployer, et elle rétrograde bientôt vers le ravin. La 4e légère avait à « peine tiré quelques coups que déjà elle se trouvait pareillement dans une situation désespérée. « Prise en flanc par un feu d'une excessive violence,

« partant de l'extrémité nord des carrières du Point-
« du-Jour, elle essuyait de telles pertes en hommes
« que deux de ses pièces seulement restaient en
« mesure de continuer la lutte. Ce n'est que grâce
« aux plus extrêmes efforts que l'on parvenait à la
« ramener peu à peu jusqu'à la lisière du bois. Les
« chevaux, pour la plupart blessés, avaient été ren-
« voyés vers le ravin, avec les avant-trains; par
« suite, quelques pièces étaient laissées sur place et
« ne pouvaient être mises en sûreté que vers la fin
« de la bataille.

« Tandis que ces deux batteries se trouvaient
« ainsi hors d'état de reparaître efficacement en
« ligne, les deux autres se soutenaient avec une iné-
« branlable fermeté, mais au prix de lourds sacri-
« fices, sur les emplacements où elles avaient pris
« pied. La 3e à cheval, commandée par le capitaine
« Hasse, luttait surtout, avec un succès marqué,
« contre une grande ligne de pièces ennemies qui
« s'étendait à l'ouest de Moscou. C'est en vain que
« l'infanterie française criblait de balles cette batte-
« rie, lui mettant hors de combat jusqu'à trente-sept
« hommes et soixante-quinze chevaux, et blessant
« même légèrement le capitaine Hasse; rien ne pou-
« vait la contraindre à abandonner la place.

« La 3e légère, sous les ordres du capitaine
« Gnügge, se maintenait avec tout autant d'énergie
« dans la position bien choisie où elle s'était établie,
« derrière le jardin de Saint-Hubert. Le mur d'en-

« clos l'abritait bien un peu sur son front; mais, « sur sa droite, entièrement à découvert, un feu « incessant de mousqueterie et de mitrailleuses la « battait, d'enfilade et de revers, et lui causait des « pertes sérieuses. Mais, d'autre part, en raison de « sa position au poste le plus avancé occupé par « l'infanterie prussienne, le capitaine Gnügge se « trouvait tellement rapproché des points à battre « que son tir acquérait une extrême puissance. »

Les détails des mouvements exécutés par les batteries allemandes, à moins de 600 m de l'infanterie, et de 1 000 m de l'artillerie de la défense, montrent qu'une artillerie vigoureuse et hardie peut, à la faveur du tumulte du combat, tenter les actions les plus téméraires, dans lesquelles elle semblerait, *a priori*, devoir trouver un anéantissement aussi certain qu'inutile.

La cavalerie prussienne, au lieu de charger et de poursuivre, n'eut qu'un parti à prendre, celui de repasser le ravin. La cohue tourbillonnante, non sans éprouver des pertes sérieuses, disparut dans la direction d'où elle était venue ; à 4h 30, la 1re division de cavalerie, avec sa batterie, avait repris ses anciens emplacements près de la Malmaison.

A la suite du désastre survenu le long de la chaussée, la situation des Allemands était des plus

critiques. Une contre-attaque, énergiquement conduite par quelques compagnies françaises dans les carrières du Point-du-Jour, avait rejeté sur les bois les groupes allemands qui avaient réussi, de ce côté, à prendre pied sur le plateau. L'entrée en ligne de trois régiments (la 31e brigade au nord de la chaussée, un régiment du VIIe corps au sud) avait toutefois, grâce à la passivité de la défense, enrayé le mouvement de recul des premières lignes allemandes et maintenu le *statu quo*.

L'idée de l'envoi d'un certain nombre de batteries au delà du ravin de la Mance, sur les hauteurs du Point-du-Jour, est, en principe, parfaitement juste ; elle rentre, d'ailleurs, dans la conception générale de l'emploi de l'artillerie que les Allemands appliquèrent en 1870 avec une si remarquable unité de vues; ces batteries étaient celles que l'on appellerait aujourd'hui, d'après la terminologie en usage, des batteries d'accompagnement. L'erreur consista dans l'appréciation de l'opportunité du mouvement, et dans l'exécution; elle est imputable au haut commandement; au point de vue spécial de l'artillerie, elle était singulièrement grave.

Toute l'artillerie du VIIe corps ayant reçu l'ordre de franchir le ravin, il ne serait plus resté au sud de Gravelotte *une seule batterie* pour protéger le mouvement et pour parer à un retour offensif de la défense sur cette partie du champ de bataille. En

disant, pour essayer de justifier les dispositions prescrites par le général de Steinmetz, que « la « retraite était doublement assurée, en première « ligne, par la lisière fortement gardée des bois et, « en tout cas, par le puissant déploiement de bou- « ches à feu en batterie au nord et *au sud* de Gra- « velotte [1] », l'Historique allemand commet donc une inexactitude. Les batteries ou groupes d'accompagnement auraient dû être pris, partie dans l'artillerie du VIII[e] corps, partie dans celle du VII[e]. On voit ainsi que le commandement peut être amené par les circonstances à désigner, même pour accompagner l'infanterie dans l'attaque, des batteries ne faisant pas partie des mêmes grandes unités tactiques que cette infanterie.

« L'emploi de l'artillerie au delà du ravin, dit « Hoffbauer, était une entreprise dangereuse qui « n'était justifiée qu'autant que la décision pût être « amenée sur ce point... L'infanterie n'avait pas « encore assez gagné de terrain au moment où l'ar- « tillerie franchit le défilé [2]. » Aussi, d'après F. Hœnig, le général commandant l'artillerie aurait eu, comme on l'a dit, conscience de la faute ordonnée; il aurait fait tout ce que lui permettaient les règles de la subordination pour en atténuer la portée.

1. *Grand état-major allemand*, p. 773.
2. Hoffbauer, p. 301.

Avec l'armement en usage en 1870, les batteries d'accompagnement pouvaient occuper une position intermédiaire entre la lisière est des bois de la Mance et les crêtes du Point-du-Jour; cette position, en raison des formes du terrain, était très restreinte; elle se réduisait à celle sur laquelle s'établirent les batteries allemandes, et son occupation était très précaire.

Aujourd'hui, il n'en serait plus de même; la mousqueterie de la défense rendrait cette position intenable, et même inabordable pour l'artillerie. D'ailleurs, les batteries placées sur le plateau de Gravelotte auraient assurément une puissance suffisante pour rendre inutile cet arrêt intermédiaire; l'artillerie d'accompagnement se porterait, d'un seul bond, de Gravelotte au Point-du-Jour, en exécutant un déplacement de plus de 2 000 m.

Nous avons vu qu'au début de la bataille les artilleries des VIIe et VIIIe corps firent des bonds d'une amplitude respective de 800 à 1 000 m, pour la première, de 100 à 200 m seulement pour la seconde. Nous avions déjà vu que l'artillerie de la Garde prussienne, près de Saint-Ail, avait fait un bond de 500 m et que plus tard elle exécuta des déplacements successifs d'amplitudes très variables, pour soutenir l'infanterie dans l'attaque de Saint-Privat. Par conséquent, on peut affirmer que les déplacements de l'artillerie dans la marche en avant dépendent exclusivement des circonstances et du terrain; ils peuvent

varier de quelques dizaines de mètres à plusieurs kilomètres; on ne peut énoncer aucun chiffre à cet égard.

La puissance à longue portée des canons actuels permet de donner une grande élasticité aux mouvements de l'artillerie, et ce serait une erreur grave que de ne pas profiter de cette possibilité.

La communauté d'action de l'infanterie et de l'artillerie est un principe tactique absolu, c'est entendu une fois pour toutes. Mais, sauf dans des cas spéciaux où l'on demande aux batteries d'accompagnement, même inertes, de produire un effet moral réconfortant sur les troupes voisines, par le fait seul de leur présence, l'infanterie et l'artillerie resteront en liaison en utilisant chacune les propriétés de son arme. Cette liaison, en raison des différences des portées et du mode d'action des armes, n'implique pas un coude-à-coude permanent, comme jadis avec les armes à petites portées.

Cet argument, dû précisément à l'augmentation de puissance du canon, vient s'ajouter à ceux fort nombreux qui firent proscrire jadis l'artillerie régimentaire; il s'oppose d'une façon péremptoire à la rénovation de cette ancienne conception, condamnée par l'expérience, et vers laquelle certains esprits paraissent aujourd'hui incliner, en préconisant, sous le couvert de mots nouveaux, la dissémination systématique de l'artillerie.

De l'échec subi par les Allemands devant le Point-du-Jour, doit-on inférer que l'attaque de cette posi-

tion serait, à plus forte raison avec la puissance des armes actuelles, nécessairement vouée aujourd'hui à un sort semblable?

Nullement; un examen un peu attentif de la question montre, au contraire, que le canon à tir rapide a donné à l'offensive le moyen de réussir là où elle échouait lamentablement il y a trente-cinq ans. Il ne s'agit pas, bien entendu, de cette poussée inconsidérée de masses de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie, qui constitua un véritable non-sens tactique, mais d'une attaque rationnellement conduite.

L'artillerie de l'attaque, quelque formidable que fût son déploiement sur le plateau de Gravelotte, n'avait pas, en raison des distances de tir, une puissance suffisante pour entamer l'infanterie de la défense, abritée dans ses tranchées, ni pour l'empêcher de faire usage de son arme; d'autre part, elle ne pouvait pas rapprocher davantage ses batteries de l'objectif, c'est-à-dire les porter sur la rive gauche du ravin, sans les faire pénétrer dans la zone meurtrière du chassepot; *d'où impossibilité pour l'artillerie de l'attaque de donner à son tir l'efficacité nécessaire pour agir en liaison avec l'infanterie.* Par conséquent, cette infanterie, après avoir débouché des bois de la Mance, se trouvait en prise au feu de mousqueterie de la défense, plus puissant que le sien, sans appui efficace de son artillerie; *d'où impossibilité pour elle, infanterie, d'aborder le terrain découvert qui la séparait des lignes ennemies.*

Aujourd'hui, les conditions ne seraient plus les mêmes. L'artillerie à tir rapide établie sur le plateau de Gravelotte, après avoir pris la supériorité sur l'artillerie ennemie, posséderait une puissance suffisante, non pas pour détruire l'infanterie de la défense, couchée dans ses tranchées, mais pour l'empêcher de tirer, pour la *neutraliser;* c'est grâce à ce pouvoir de *neutralisation* qu'elle permettra à l'infanterie assaillante de franchir la zone dont le parcours lui était autrefois interdit.

Cette vérité, que l'augmentation de puissance de l'artillerie favorise l'offensive, n'est certes pas nouvelle. Il est assez piquant d'en trouver l'affirmation dans les lignes suivantes des *Observations sur le service de l'artillerie en campagne de 1869 :* « L'a-« doption des nouvelles armes portatives, y est-il « dit, en élevant au plus haut degré la puissance de « l'infanterie, surtout dans la défensive, a grandi le « rôle réservé à l'artillerie dans l'offensive. » Cette phrase résumait toute une doctrine de combat, dans le simple énoncé de deux idées. Malheureusement, l'infanterie prit la première au pied de la lettre; elle en fit une application générale et absolue qui fut fatale à nos armes. Par contre, l'artillerie paraît avoir ignoré la seconde, qui a pour corollaire obligé l'emploi de la masse.

Situation des Allemands vers 5 heures. — Vers 5 heures, toute l'infanterie du VIII[e] corps

(sauf la 32e brigade) et celle du VIIe corps (sauf six bataillons) se trouvaient engagées. Deux ou trois compagnies seulement, abritées dans les sablières ou cramponnées au terrain, en deçà du changement de pente qui les masquait aux vues de la défense, se tenaient à 200 ou 300 m en avant de la lisière est des bois de la Mance. Au débouché de la chaussée, dans le creux et les carrières de la ferme Saint-Hubert, s'abritaient des fractions désorganisées appartenant à tous les corps engagés. La ferme était occupée, et de nombreuses compagnies garnissaient les crêtes à proximité immédiate, couvrant ainsi en même temps les deux batteries restées en position $\left(\frac{3}{7}\text{ c}, \frac{3}{7}\right)$. Tout le reste de l'infanterie se tenait à l'abri des feux de la défense, sur la lisière est des bois et dans les bas-fonds de la Mance.

La masse d'artillerie se trouvait toujours sur le plateau de Gravelotte ; deux batteries $\left(\frac{3\text{-}3\text{ c}}{7}\right)$ se maintenaient sur la rive gauche de la Mance.

« Cependant, la $\frac{3}{7}$ c se trouvait à bout de forces ;
« c'est à peine s'il lui restait assez d'hommes valides
« pour servir une bouche à feu. Toutefois, il ne fal-
« lait rien moins que les injonctions réitérées de ses
« chefs pour décider le capitaine Hasse à quitter
« cette position si valeureusement maintenue. Le
« commandant du groupe, major Cœster, amenait

« lui-même des attelages de renfort pour enlever les « pièces, et, un peu après 5 heures, la batterie se « mettait lentement en retraite, emportant avec elle, « sur ses avant-trains criblés de projectiles, ceux de « ses hommes le plus sérieusement blessés (1). »

Cette retraite, dit Hoffbauer, fut « un véritable « triomphe. La batterie fut reçue avec enthousiasme « à Gravelotte, et le général de Schwartz embrassait « son commandant devant les troupes, au milieu de « l'émotion générale (2). »

A la suite du départ de la batterie Hasse, la $\frac{3}{7}$ (Gnügge) « restait seule en action dans la position « avancée de Saint-Hubert, derrière l'enclos du « jardin (3) ».

L'artillerie française après l'attaque de Saint-Hubert. — Situation vers 5 heures. — Parmi les causes qui contribuèrent à leur cruel échec, les Allemands placent la reprise du feu par l'artillerie française. « Au moment, dit l'Historique du « grand état-major, où, du côté des Prussiens, chefs « et soldats se prenaient déjà à croire qu'il ne s'a- « gissait plus que d'un dernier effort contre un ad- « versaire en retraite, l'attaque se heurtait à une « résistance aussi vigoureuse qu'inattendue. Jus-

1. *Grand état-major allemand*, p. 783.
2. Hoffbauer, 2e vol., p. 170.
3. *Grand état-major allemand*, p. 784.

« qu'alors l'ennemi avait bien perdu ses postes avan-
« cés ; mais les troupes qui gardaient la position
« principale étaient à peu près encore intactes ; l'ar-
« tillerie elle-même, après avoir renoncé momenta-
« nément à lutter contre l'action supérieure du ca-
« non prussien, n'attendait que l'instant propice
« pour reprendre son feu. »

Cette tactique de l'artillerie de la défense était en effet fort judicieuse; elle est mentionnée dans les historiques de plusieurs batteries, pour en justifier la conduite ; en réalité, elle fut loin d'être aussi rigoureusement appliquée que le dit la relation allemande.

Sur le front du 2e corps, face au plateau de Gravelotte, aucune batterie, comme on l'a dit, ne parut après l'incident de la batterie Dupré, qui se produisit un peu après 3 heures.

Au 3e corps, au moment de l'enlèvement de Saint-Hubert, cinq batteries se trouvaient en position dans les environs de Moscou; nous avons vu qu'annihilées par l'artillerie ennemie, elles ne paraissent pas être intervenues dans cette action.

Un peu plus tard, lorsque les escadrons allemands débouchent de la chaussée, les deux batteries de mitrailleuses ($\frac{5-8}{11}$ M Mignot, Vivenot, des 3e et 4e divisions), qui s'étaient retirées du feu, franchissent

de nouveau la crête, la première pour s'arrêter au nord-est de Moscou, la seconde pour reprendre son ancien emplacement [1]. Toutes les deux, après avoir ouvert le feu contre les masses de cavalerie et d'infanterie dont les têtes de colonnes apparaissaient dans le vallon de Saint-Hubert, dirigèrent leur tir contre les deux batteries allemandes qui étaient parvenues à s'établir au sud de la ferme. La $\frac{9}{11}$ 4 (de Guibert, de la 4ᵉ division), bien abritée derrière son épaulement, canonnait énergiquement les assaillants groupés autour de Saint-Hubert.

La $\frac{9}{4}$ M (Bernadac, de la 2ᵉ division), installée à la droite de la batterie précédente, avait fait un mouvement en avant et à gauche pour mieux voir les colonnes ennemies du côté de Saint-Hubert et avait contribué à les arrêter; elle reprit ensuite son tir contre l'artillerie ennemie du plateau de Gravelotte.

Des trois autres batteries restées en position plus au nord, l'une $\left(\frac{12}{4}\right.$ 4 Huet, de la 2ᵉ division$\left.\right)$ s'était retirée à son bivouac et avait été remplacée par la $\frac{7}{11}$ 4 (Bubbe, de la 3ᵉ division); elle revint peu après, mais c'était pour tirer quelques coups seulement et disparaître ensuite d'une façon définitive. La seconde

1. La $\frac{8}{11}$ M devait se retirer définitivement avant 5 heures.

$\left(\frac{11}{4}\right.$ 4 de la 2e division$\left.\right)$ continuait à ne pas tirer. Quant à la troisième $\left(\frac{6}{11}\right.$ 4 Perruchot, de la 3e division), placée à l'extrême droite des batteries en position devant Moscou, elle ne semble pas avoir été en situation d'intervenir dans les événements qui se passaient du côté de Saint-Hubert.

Les deux batteries à cheval de la réserve $\left(\frac{1\text{-}2}{17}\right.$ c de Maillier, Gebhart) furent reportées vers 5 heures sur la crête, à hauteur de l'Arbre-Mort, où elles furent accueillies par un feu très violent de l'artillerie allemande de Mogador; quoique exécuté à grande distance (2 800 à 3 000 m) le tir bien réglé de l'ennemi, auquel les canons français ne pouvaient pas riposter, ne laissait pas de devenir dangereux; « un « seul obus tombant au milieu d'un peloton de ser« vants de la 1re batterie tuait quatre chevaux et « blessait les quatre canonniers qui les montaient, « dont un mortellement; la 2e batterie, qui avait pris « de grands intervalles entre les pièces, fut indemne. « Le général de Berkheim prescrivait alors aux bat« teries de ne pas bouger, afin que l'ennemi ne s'a« perçût pas de l'effet produit »; celui-ci en effet modifiait son tir, qui devint bientôt trop long, et finit par le cesser complètement [1]. Ce maintien des bat-

---

1. Rapport du commandant de Latouche et *Historique du 17e régiment d'artillerie*.

teries sous le feu, sans riposter, méritait d'autant plus de retenir l'attention qu'il n'entrait malheureusement pas dans les habitudes de l'artillerie française en 1870, et nous n'en avons vu que deux ou trois exemples.

En résumé, la reprise du feu par l'artillerie française, au moment de l'attaque allemande, fut loin d'être générale. Elle fut surtout marquée par l'entrée en ligne des deux batteries de mitrailleuses $\left(\frac{5\text{-}8}{11}\right.$ M Mignot, Vivenot, des 3e et 4e divisions) qui renforcèrent l'action de la $\frac{9}{11}$ 4 (de Guibert, de la 4e division) et de la $\frac{9}{4}$ M (Bernadac, de la 2e division); *ces quatre* batteries, agissant dans la direction de Saint-Hubert, contribuèrent sans doute très efficacement à l'échec des assaillants. Quant au tir des trois ou quatre autres batteries qui entrèrent ou restèrent en action pendant cette période, il fut dirigé contre l'artillerie allemande du plateau de Gravelotte; il était peu soutenu et sans efficacité.

Néanmoins, les résultats obtenus contre l'attaque, dans la région de Saint-Hubert, permettent de se rendre compte de ce qu'ils auraient pu être, si la reprise du feu avait été générale, coordonnée, au lieu d'être laissée à l'initiative des batteries, agissant individuellement et exécutant ces mouvements de va-et-vient habituels à l'artillerie française de l'époque.

Une des conditions essentielles pour régler cette reprise du feu et lui donner une efficacité foudroyante aurait été, et nous retombons toujours sur la même conclusion, de maintenir, à moins d'impossibilité absolue, les batteries derrière des épaulements, sur leurs emplacements judicieusement choisis. La remarque serait encore plus fondée avec l'artillerie rapide à boucliers.

En raison de la configuration du terrain, objectera-t-on, l'artillerie placée soit au Point-du-Jour, soit sur la crête au nord de Moscou, n'aurait eu aucune vue sur les troupes ennemies placées à Saint-Hubert ; seules pouvaient agir dans cette direction les batteries établies dans les environs de Moscou. C'est vrai; mais d'abord on aurait pu réunir sur ce point et sous un commandement unique (groupement tactique) un plus grand nombre de pièces. Et puis, comme on l'a fait observer à propos du combat soutenu par le 4e corps, l'artillerie, lorsqu'il lui est impossible de tirer contre la première ligne de l'assaillant, peut néanmoins avoir une action très puissante en prenant pour objectif les troupes suivantes; elle paralyse ainsi l'attaque, dont elle empêche le renforcement. Or, on ne trouve pas mention dans l'Historique allemand que les masses compactes allemandes (infanterie, cavalerie, artillerie), qui descendaient du plateau de Gravelotte dans le ravin de la Mance pour se porter vers Saint-Hubert, aient eu à souffrir du feu de l'artillerie française, pendant la traversée

du terrain découvert, comme avait souffert la 30e brigade.

L'artillerie tout entière du VIIe corps allemand put exécuter cette manœuvre insensée d'amener ses avant-trains, de stationner et d'évoluer, comme sur un champ de manœuvre, sur un terrain dominé à 2 000 m par les hauteurs du Point-du-Jour. Si les batteries du 2e corps, au lieu d'être retirées en arrière des crêtes [1], avaient été maintenues abritées sur leurs emplacements, elles auraient pu, par une reprise de feu inopinée, profiter de l'occasion extraordinaire qui se serait offerte à elles; leur tir, malgré la faible puissance du matériel de l'époque, aurait peut-être produit des ravages et aurait certainement occasionné un désordre extrême au milieu de ces masses d'hommes et de chevaux.

Une vigoureuse contre-attaque générale, malgré les conditions théoriquement défavorables que l'on a précédemment signalées, mettant alors à profit l'affolement dans lequel se serait trouvé l'ennemi, aurait eu des chances sérieuses de culbuter l'assaillant dans le ravin de la Mance et de venir même le menacer sur les hauteurs de Gravelotte. L'artillerie de l'attaque ne possédait pas en 1870, comme aujourd'hui, une puissance assez instantanée pour arrêter une pareille manœuvre.

---

1. Il n'est pas question, bien entendu, des cinq batteries qui restèrent toute l'après-midi en position sur le front du 2e corps, face au bois de Vaux, et qui y furent à peu près inutiles.

Entrée en ligne du IIe corps allemand. — Après la catastrophe à laquelle avait abouti l'attaque allemande, la Ire armée se trouvait dans une situation très précaire, à la merci d'un mouvement offensif de l'ennemi. Heureusement pour elle, des troupes de renfort débouchaient à ce moment en arrière sur le champ de bataille ; c'était tout le IIe corps, qui avait quitté Pont-à-Mousson à 2 heures du matin, et qui, énergiquement conduit par son chef, le général de Fransecky, avait commencé à se rassembler dès 4 heures du soir près de Rezonville.

Sur ces entrefaites, le grand quartier général était arrivé à 5 heures entre ce dernier village et Gravelotte. Le roi, après avoir pris connaissance de la situation, mettait le IIe corps à la disposition de la Ire armée, ainsi que le général de Steinmetz le lui faisait demander. A 5^{h} 45, la 3e division et l'artillerie de corps du IIe corps s'acheminent donc de Rezonville sur Gravelotte, suivies à trois quarts d'heure d'intervalle par la 4e division.

Vers 6 heures, les têtes de colonne du IIe corps s'approchaient de Gravelotte. La 32e brigade, de Rex (dernière réserve du VIIIe corps), était, avec le 9e hussards, dirigée par la chaussée sur Saint-Hubert ; mais elle s'arrêtait dans le fond du ravin. Le général de Gœben venait en effet, par une reconnaissance personnelle, de constater que la défense de la ferme de Saint-Hubert se trouvait suffisamment assurée ; il

avait en même temps contemplé « le spectacle peu « réjouissant [1] » de la cohue des isolés qui s'entassaient de chaque côté de la route, dans le vallonnement entre la ferme et les bois. Le commandant du VIIIe corps avait donc donné des ordres pour faire évacuer vers l'arrière ces *non-valeurs,* plus nuisibles qu'utiles, dont la vue pouvait ne pas être sans influence sur les troupes fraîches qui arrivaient ; et il avait décidé de surseoir à une attaque fort peu opportune.

Pendant ce temps, du côté des Français, le feu d'artillerie et de mousqueterie avait presque complètement cessé. Cédant à une habitude invétérée, le commandement donnait des ordres pour faire relever les régiments sur la ligne de feu.

La mesure non seulement n'était pas motivée par le manque de munitions, la fatigue des hommes ou les pertes subies; elle était éminemment dangereuse. Bien que l'épisode concerne exclusivement l'infanterie, on croit devoir s'y arrêter un peu longuement, parce qu'on peut en faire une application saisissante à l'artillerie à tir rapide.

Le colonel de Waldener, commandant le 55e régiment d'infanterie, placé au sud du Point-du-Jour, répondait à l'officier qui lui apportait l'ordre de ramener son régiment en arrière : « Veuillez, je vous

1. F. Hœnig.

« prie, dire au général que je suis engagé depuis ce « matin, il est vrai, mais que la position est excel- « lente ; que je réponds de la tenir au moins jusqu'à « 10 heures du soir, et que je ne l'évacuerai que de « nuit. Si, de jour, je traversais à découvert, avec « mon régiment rallié, le terrain que vous venez de « parcourir, je perdrais, pour me retirer, plus de « monde que je n'en ai perdu jusqu'à cette « heure (1). »

Au nord du Point-du-Jour, « les hommes, ayant « épuisé toutes leurs cartouches, refusaient de battre « en retraite pour ne pas avoir à traverser le terrain « couvert de feux en arrière (2) ».

Si l'infanterie se trouvait *immobilisée* à ce point par la puissance des feux des armes en usage en 1870, que ne sera pas la puissance d'immobilisation du canon à tir rapide ? Si une ligne mince d'infanterie hésitait alors à sortir de ses tranchées pour battre en retraite en terrain découvert, sur un parcours de 200 m, quelle serait aujourd'hui la situation de batteries en position en avant d'une crête et qui devraient se retirer, en présence d'une artillerie adverse supérieure ?

Ainsi se trouvent corroborées deux observations déjà faites, à savoir que ces batteries seraient terriblement compromises, et que la propriété de l'im-

---

1. *Revue d'Histoire*, octobre 1904, p. 617.
2. Rapport du général Mangin, commandant la 1re brigade de la 2e division du 2e corps.

mobilisation est une des plus fécondes et des plus essentielles, parmi celles qui servent à déterminer les modes d'emploi de l'artillerie à tir rapide.

« Cependant, dit l'Historique du grand état-major, « le redoublement de la canonnade du côté du nord « permettait de supposer que l'action décisive était « engagée par la IIe armée..... Le jour baissait; l'ad- « versaire montrait tous les indices d'une profonde « lassitude; le moment semblait donc opportun pour « prononcer également un effort puissant contre la « gauche française, et le roi donne l'ordre au géné- « ral de Steinmetz de lancer contre les hauteurs du « Point-du-Jour toutes les forces disponibles (1). »

Il était alors 7 heures environ.

Mais, tandis que les ordres sont en voie d'exécution, « voici que tout à coup les lignes françaises se « voilent d'un épais nuage de fumée ; les batteries « françaises encore en état de combattre venaient de « reprendre le feu depuis longtemps interrompu et « criblaient les bois, ainsi que le plateau de Grave- « lotte, de projectiles de toute espèce qui portaient « jusqu'au point où se tenait le roi de Prusse (2) ».

A l'apparition des masses allemandes sur le plateau de Gravelotte, le feu s'était en effet spontanément rallumé sur tout le front des positions fran-

1. *Grand état-major allemand*, p. 800.
2. *Grand état-major allemand*, p. 801.

çaises; mais, en ce qui concerne l'artillerie, nous retrouvons dans la relation allemande l'exagération déjà relevée à propos de la première reprise du feu. En réalité, les seules batteries qui rentrèrent en action paraissent avoir été les cinq batteries restées en position dans les environs de Moscou [1], renforcées par les deux batteries de 12 de la réserve $\left(\frac{11-12}{11}\right.$ 12 Ducher, Brocard) et la $\frac{5}{11}$ M (Mignot de la 3e division). Les deux premières s'établissent sur la crête de l'Arbre-Mort. La batterie de mitrailleuses se porte à la gauche des batteries de la ferme de Moscou; le capitaine Mignot, « après avoir formé sa batterie « dans un angle relativement sûr, dessiné par les « murs et le jardin de la ferme, et avoir pris ses dis- « positions, se lance dans le feu et ouvre à 600 m « environ le tir des cartouches à balles multiples [2] ». Cette batterie semble avoir été la seule, avec la $\frac{9}{11}$ 4 (de Guibert) placée immédiatement à sa droite et en avant, qui ait tiré, en ce dernier épisode, dans la direction de Saint-Hubert; les autres batteries contrebattaient l'artillerie du VIIIe corps.

Au total, huit batteries françaises (dont pas une

---

1. $\frac{12}{4}$ 4, $\frac{9}{4}$ M, $\frac{6-7-9}{11}$ 4, sans compter la $\frac{11}{4}$ 4, qui resta sans tirer, comme on le sait.

2. Historique du capitaine Mignot, commandant la $\frac{5}{11}$ M.

seule du 2e corps), sur les vingt [1] présentes à ce moment sur le plateau du Point-du-Jour et de Moscou, ne constituaient certes pas un déploiement d'artillerie bien formidable en face des vingt-deux batteries allemandes en action sur le plateau de Gravelotte. Néanmoins, la reprise du feu par ces quelques batteries, venant appuyer heureusement la vive fusillade qui partait de toutes les lignes occupées par l'infanterie française, contribua à produire des effets désastreux dans les troupes de l'assaillant.

Sous le coup d'une épouvantable panique, la masse confuse qui se trouvait réunie dans le creux de Saint-Hubert s'enfuit affolée vers le plateau de Gravelotte; elle débouche des bois de la Mance, au sud de la chaussée, traverse les batteries, où l'on crut un instant à une attaque française, et ne va s'arrêter que bien au delà en arrière.

A la suite de cette débâcle, le point d'appui de Saint-Hubert se trouvait presque complètement évacué. Trois pièces de la batterie Gnügge avaient été entraînées par « le torrent des fuyards »; l'une d'elles vint culbuter les faisceaux d'un bataillon de la 32e brigade, rangée sur la chaussée. Toutefois, le capitaine Gnügge remplaçait les canonniers manquants par des fantassins arrêtés au passage; « il sentait toute « l'importance de la position de Saint-Hubert et du

1. Sans compter les six batteries du 3e corps qui avaient été mises à la disposition du 4e corps, et les cinq du 2e corps en position face au bois de Vaux.

« rôle que jouait sa batterie pour sa conserva« tion (1). » Aussi, approuvé et encouragé par le général de Gœben et le colonel de Kamecke, parvenait-il à ramener toutes ses pièces en ligne, et à se maintenir avec une admirable opiniâtreté dans une position exceptionnellement critique.

Au moment où se produisait la panique, le général de Barnekow, commandant la 16e division, enlevait la 32e brigade arrêtée sur la chaussée dans le ravin et la lançait, tambours battant, sur Saint-Hubert. « C'était, dit F. Hoenig, la première atta« que d'infanterie importante de la journée contre « le Point-du-Jour. » Elle ne fut pas plus heureuse que les précédentes tentatives. Le point d'appui est de nouveau solidement occupé; mais les compagnies, lorsqu'elles veulent en déboucher, se voient vigoureusement refoulées par les feux de la défense.

Le 9e hussards (cet entêtement, après l'échec de la 1re division de cavalerie, à lancer de la cavalerie sur la rive gauche du ravin, est véritablement étrange) avait suivi la 32e brigade; il se trouve assailli de balles, et le colonel fait sonner la retraite pour le ramener en arrière. Malheureusement, un escadron de réservistes, montés sur des chevaux non dressés, accélère l'allure et finit par s'emballer, entraînant avec lui la moitié d'un autre escadron; dans leur course folle, les cavaliers débouchent sur le plateau de Gra-

1. Hoffbauer, 2e vol., p. 185.

velotte, aux regards anxieux du grand état-major, et font faire demi-tour aux voitures, chevaux de main et ordonnances réunis derrière le village ; toute la cohue s'enfuit sur Rezonville, dans une épouvantable confusion.

Les effets de la crise se firent sentir sur tout le front et sur les derrières de la Ire armée ; le commandement en fut d'autant plus vivement impressionné que cette nouvelle panique se produisait quelques minutes après celle qui avait lancé l'infanterie allemande à travers les batteries en position à Gravelotte. Le grand état-major aurait même, dit-on, prévu, à ce moment, des dispositions préparatoires en vue d'une retraite éventuelle sur la Moselle.

Pendant ce temps, les derniers bataillons du VIIe corps allaient s'engager devant les carrières du Point-du-Jour, et la 3e division, réunie au sud de Gravelotte, rompait pour marcher à l'attaque. L'ordre, émanant du roi lui-même, de porter le IIe corps en masse contre les positions françaises, allait à l'encontre du sentiment du général de Moltke et des généraux chargés de l'exécution. Les conditions déplorables d'énervement, de précipitation, d'ignorance de la situation, dans lesquelles eut lieu cette exécution, en pleine crise d'une gravité extrême, aggravèrent encore les inconvénients et les dangers inhérents à la conception elle-même.

Le général de Fransecky « avait senti l'impossibi-

« lité, au déclin du jour, de conduire des troupes dé-
« ployées à travers bois, dans un terrain inconnu ; il
« avait donc pris la parti de faire marcher toute son
« infanterie sur la chaussée, pour la déployer au
« débouché du défilé [1]. »

Instruit peut-être par l'expérience des faits, dont une partie s'était passée sous ses yeux, il avait enfin décidé de laisser la cavalerie et l'artillerie sur la rive droite de la Mance.

L'artillerie de la 3e division et l'artillerie de corps du IIe corps étaient arrivées près de Gravelotte, au moment où les batteries en position des VIIe et VIIIe corps accéléraient leur tir pour riposter à la reprise du feu de la défense. Il n'avait donc pu être question de faire resserrer les intervalles aux batteries déjà établies, pour faire de la place aux nouvelles arrivées. Les $\frac{3\text{ c-III}}{2}$ et une section de la $\frac{2}{2}$ c trouvèrent seules à s'installer à la droite de l'artillerie du VIIe corps ; les autres batteries restèrent en réserve en arrière. Trois des batteries de la 3e division essayèrent bien d'entrer en ligne, mais elles ne parvinrent à tirer qu'un nombre insignifiant de projectiles.

La nuit était en effet arrivée sur ces entrefaites, et les batteries établies sur les hauteurs de Gravelotte, pas plus celles des VIIe et VIIIe corps que celles

1. *Grand état-major allemand*, p. 804.

du IIe, n'étaient en situation de prêter un appui quelconque à l'infanterie opérant de l'autre côté du ravin. Au reste, l'artillerie française se taisait, pour le même motif, et le dernier acte du drame allait se dérouler dans l'obscurité, entre les deux infanteries.

« Il était 8 heures du soir lorsque les premiers « bataillons du IIe corps, tambours battant, fanfares « en tête, franchissent rapidement le ravin, sous les « yeux du général de Moltke et du général comman- « dant la Ire armée, entourés de leur état-major [1]. »

A partir de ce moment, et pendant plus de deux heures, les pentes du terrain sur la rive gauche de la Mance vont être le théâtre de scènes indescriptibles de désordre et d'affolement, auprès desquelles les premières paniques ne sont rien. Les bataillons, au fur et à mesure qu'ils débouchent du défilé, s'accumulent, se confondent, se fusillent entre eux, sans pouvoir entamer sur aucun point les lignes françaises, reconnaissables seulement à la lueur des coups de fusil, jusqu'à ce qu'enfin le général commandant le IIe corps mette un terme à cette lamentable situation sans issue, en faisant sonner « cessez le feu », vers 9h30.

Sans doute, l'attaque fut entravée par l'obscurité; mais la même cause paralysa aussi la défense, et les observations formulées sur l'emploi de l'artillerie, à

---

1. *Grand état-major allemand*, p. 804.

propos de l'attaque de cavalerie, conservent toute leur valeur. On est en droit de présumer qu'en plein jour, la dernière attaque aurait eu le sort des précédentes; que les efforts de l'infanterie du IIe corps auraient été arrêtés au pied des positions françaises, là où avaient échoué les VIIe et VIIIe corps tout entiers.

Hoffbauer paraît exprimer implicitement cet avis, lorsqu'il dit : « La masse d'artillerie de la Ire armée « était impuissante à déloger complètement l'en« nemi de derrière ses abris. Si la chose eût été « possible, l'infanterie seule aurait pu amener ce « résultat, mais ses attaques étaient d'autant plus « difficiles que l'artillerie ne pouvait pas toujours « les appuyer (1). »

Sans employer des formes aussi euphémiques, on peut affirmer qu'en présence d'un défenseur tenace, en raison des conditions topographiques du champ de bataille et de la puissance relative des différentes armes, le succès de l'attaque n'était pas possible en 1870, parce que l'infanterie ne pouvait pas trouver dans l'artillerie l'appui indispensable; aujourd'hui, elle le trouverait.

La formidable ligne d'artillerie allemande paraît avoir donné au feu qui précéda l'attaque de l'infanterie tout le degré extrême de puissance auquel elle pouvait atteindre. Ce fut en vain; elle ne parvint

(1) Hoffbauer, 2e vol., p. 300.

pas seulement à ébranler l'infanterie ennemie abritée dans des tranchées et des fossés. « Les hauteurs « de Gravelotte, dit l'Historique du 8e régiment d'in- « fanterie française, semblaient embrasées par les « éclairs des batteries; pendant une demi-heure, le « sol fut bouleversé par les obus. Les bataillons, « couchés, supportèrent cette rude épreuve sans en « être ébranlés, et, lorsque l'infanterie prussienne « s'avança à l'attaque des positions, elle fut accueillie « par une telle fusillade qu'elle se rejeta vivement « dans les ravins. » Le 8e régiment n'avait perdu que quarante-six hommes, tués ou blessés, sous cette effroyable canonnade, qui avait été une préparation insuffisante et inefficace.

Les derniers événements qui marquèrent la fin du combat livré par la Ire armée allemande apportent une nouvelle confirmation à deux remarques formulées à plusieurs reprises et relatives : l'une à la proportion de l'artillerie dans une armée, l'autre à l'emploi des feux de l'artillerie.

Le grand nombre de batteries inutilisées, et inutilisables, faute de place, sur le plateau de Gravelotte, au moment de l'entrée en ligne du IIe corps, montre que la proportion de l'artillerie dans l'armée allemande, en 1870, était largement suffisante, à condition de faire jouer le rôle de réserve à l'artillerie des corps de deuxième ligne.

Les effets considérables, au double point de vue moral et matériel, produits sur les masses allemandes

par les reprises de feu subites et violentes de l'artillerie et de l'infanterie de la défense, restent comme des exemples typiques. Ce mode d'emploi judicieux des feux, par le jeu intermittent de rafales et de silences plus ou moins complets, est susceptible d'acquérir avec le canon à tir rapide une puissance d'action véritablement formidable; il est la véritable caractéristique de l'artillerie à tir rapide, et sa puissance est d'autant plus redoutable qu'elle peut être réalisée avec un nombre relativement restreint de bouches à feu.

CHAPITRE VI

RAVITAILLEMENT EN MUNITIONS D'ARTILLERIE

§ Ier — ARTILLERIE FRANÇAISE

On a vu, dans le chapitre II, que la situation de l'artillerie française, au point de vue des munitions, n'était pas, dans la matinée du 18 août, aussi mauvaise que le supposait le commandement français; elle devait le devenir, par suite des vices d'exécution du service de ravitaillement, ou, à plus proprement parler, de l'absence de ce service.

Le 6e corps d'armée était, sans aucun doute, le plus mal partagé. Mais l'impression erronée suivant laquelle il se serait trouvé presque complètement dépourvu de munitions le 18 au matin, bien qu'il possédât en réalité près des trois quarts de l'approvisionnement normal des batteries, tenait en partie à ce que le manquant était très inégalement réparti entre les batteries; certaines d'entre elles (les $\frac{5\text{-}6}{19}$ c, par exemple, affectées le matin même au 6e corps) avaient leurs coffres pleins, tandis que d'autres de-

vaient les avoir presque vides. De plus, il n'y avait pas eu de ravitaillement le 17, et on éprouvait sans doute, au 6e corps, le sentiment pénible que les batteries allaient être réduites à leurs seules ressources par suite de l'absence du parc du 6e corps ; ce furent tous ces motifs qui firent économiser les munitions dès le début de la bataille.

La première opération, à laquelle on aurait dû procéder dans chaque corps d'armée (et elle eût été surtout nécessaire au 6e corps), aurait été un nivellement des munitions entre les batteries [1]. Le général Soleille, commandant l'artillerie de l'armée, prévoyait bien, dans un ordre en date du 18 août, les mesures à prendre, et adressait les recommandations suivantes aux généraux commandant l'artillerie des corps d'armée : « Après l'expérience de « nos premiers engagements et, surtout, de la bataille du 16, il ne vous a pas échappé qu'il y avait « aujourd'hui, dans les deux armées, une tendance « très prononcée à engager et à soutenir de loin « les combats d'artillerie..... Nous éprouvons péni« blement aujourd'hui la difficulté de satisfaire à « ces consommations énormes et souvent peu effi« caces.....

« Je vous invite à généraliser la mesure qui a été « prescrite de compléter, après tout engagement, les

1. On a relevé les inconvénients du défaut de nivellement des munitions dans les batteries du 2e corps. (Voir chapitre V, p. 338.)

« pièces à un nombre moyen de coups, ainsi que « cela a été prescrit après la journée du 16. Ces « échanges de munitions doivent avoir lieu entre « l'artillerie des différentes divisions du corps, qui « sont habituellement inégalement engagées. »

Ces conseils étaient assurément de tous points excellents, mais ils se faisaient entendre beaucoup trop tardivement, en pleine bataille, alors qu'ils se serait agi d'appliquer des procédés d'exécution familiers, en conformité d'une doctrine dès longtemps connue. A ce moment, on n'improvise pas plus avec un discours l'éducation tactique d'un corps d'officiers, qu'on ne supprime avec un ordre tout un ensemble d'errements vicieux.

Au reste, ce nivellement de munitions pouvait s'étendre d'un corps d'armée à l'autre. Il aurait été, par exemple, de bonne pratique de prélever, au profit du 6e corps, une certaine quantité de munitions, sur les approvisionnements d'autres corps mieux pourvus, comme le 3e et le 4e. Celui-ci, au cours du combat, céda spontanément, comme on le sait, quatre caissons au 6e corps ; ce très léger secours fut le très bien venu, dans les circonstances pénibles où se trouvait ce dernier corps d'armée. Mais ce n'était qu'un acte isolé, acte de bonne camaraderie de combat, et non pas une mesure générale, prescrite au besoin par le commandement, comme cela aurait dû être.

Ces opérations de nivellement, dans l'intérieur des corps d'armée et entre les corps d'armée, nécessitent la centralisation du service de ravitaillement; elles supposent l'intervention du commandement, s'exerçant par l'intermédiaire d'une énergique direction d'ensemble de l'artillerie.

RAVITAILLEMENT PAR LES RÉSERVES DES BATTERIES

Pendant la bataille (on a suffisamment insisté sur cette lamentable situation), il y eut pénurie complète de munitions sur la ligne de feu du 4[e] et, surtout, du 6[e] corps. Et cependant, il se trouva que les batteries (pour l'ensemble des corps d'armée) avaient encore dans leurs coffres, après la bataille, du cinquième au quart de leur approvisionnement normal. Le manque de nivellement ne suffit pas à expliquer un pareil fait. La cause paraît surtout devoir en être attribuée au mode de ravitaillement vers l'arrière, en usage dans l'artillerie, des batteries de combat aux réserves. Ces dernières, qui portaient près du quart de l'approvisionnement des batteries, avaient été généralement renvoyées en arrière, le long des bois, où elles se trouvaient d'ailleurs exposées aux coups trop longs de l'artillerie ennemie ; elles y restèrent, attendant que les batteries de combat, dont elles avaient perdu au reste la liaison, rétrogradassent pour se ravi-

tailler, au lieu de pousser elles-mêmes des caissons vers la ligne de feu. Pour comble d'infortune, au 4e corps, vers 5h 30, « une sorte de panique, qui « s'était déclarée sur les derrières de l'armée, en-« traîna dans une retraite précipitée la plupart des « réserves de batterie [1] ».

Au 3e corps, où pourtant la situation ne fut, à aucun moment, critique pour le défenseur, la liaison entre les réserves et les batteries de combat ne fut pas toujours assurée. Ainsi, les réserves des batteries à cheval du lieutenant-colonel Delatte se trouvaient à Lorry, avec le parc du 3e corps; ce fut le général de Berkheim qui le fit savoir au lieutenant-colonel Delatte en quête de ses réserves; il fallut alors envoyer à Lorry les chefs de la ligne des caissons pour ramener des munitions [2]. On doit ajouter que la liaison entre les réserves et les batteries de combat resta établie pour d'autres batteries. Au 2e corps, elle paraît avoir été assurée d'une façon normale; il est vrai que les batteries de combat y restèrent inactives, derrière la ligne de feu, pendant la plus grande partie de la bataille.

En définitive, nombre de batteries en furent réduites aux seules munitions portées par les voitures de la batterie de combat.

---

1. *Historique du 1er régiment d'artillerie.*
2. Rapport du lieutenant-colonel Delatte.

RAVITAILLEMENT PAR LES PARCS DE CORPS D'ARMÉE

Quant au ravitaillement, pendant le combat, des batteries par les parcs, il vaut mieux n'en pas parler. Il consista [1] : pour le 4e corps, en une quinzaine de caissons faisant partie du convoi du commandant Voisin, amené de Metz dans l'après-midi, et qui furent poussés sur le champ de bataille ; pour le 6e corps, en douze caissons fournis par le parc mobile, et dans les quatre caissons amenés par le capitaine Chalus [2].

Aux autres corps d'armée, les batteries ne reçurent pas de munitions du parc pendant le cours de la bataille ; elles possédaient encore, le soir du 18, la moitié de leur approvisionnement normal. De plus, les troupes n'ayant pas été entamées sur cette partie du champ de bataille, les réserves ne s'étaient pas trouvées, comme au 4e corps, momentanément perdues pour leurs batteries de combat. Le besoin d'un ravitaillement des batteries par les parcs n'avait donc pas été indispensable.

Enfin, les formalités prohibitives, auxquelles était soumise la cession des munitions par les parcs aux

1. Voir la pièce annexe n° 4.
2. Non compris les quatre caissons cédés par le 4e corps et les trois caissons trouvés abandonnés sur le champ de bataille. Ces munitions ne sauraient vraiment être considérées comme fournies par le fonctionnement régulier du service de ravitaillement.

corps de troupe, contribuaient encore à entraver le fonctionnement du service. Nous avons vu qu'il fallut l'intervention du commandant de l'armée lui-même, pour faire donner quatre caissons au capitaine de Chalus et en faire envoyer ensuite douze au 6e corps; deux heures s'écoulèrent ensuite avant que ces derniers se missent en marche du plateau de Plappeville sur Saint-Privat.

RAVITAILLEMENT PAR L'ARSENAL DE METZ (TENANT LIEU DE GRAND PARC)

Le ravitaillement des parcs de corps d'armée par l'arsenal de Metz, qui tenait lieu de grand parc, fut tout aussi précaire.

Les seuls parcs de corps d'armée qui se ravitaillèrent à l'arsenal de Metz, pendant la journée du 18, incomplètement d'ailleurs, furent ceux du 4e corps (1 570 coups de 4 et 482 coups de 12), et celui de la Garde (1 108 coups de 4).

Les $\frac{11}{5}$ 12 du 2e corps et $\frac{6}{8}$ 4 du 4e corps se ravitaillèrent directement, le 18, à l'arsenal et reçurent : la première, 262 obus de 12, et la seconde, 648 obus de 4.

Un ravitaillement partiel, auquel prirent part les 2e, 4e et 6e corps, ainsi que les batteries de la réserve générale et de la 3e division de cavalerie, fut effectué le 18, à partir de 4 heures du soir, par le parc

mobile installé, dès le 17, sur le plateau de Plappeville, par les soins de la direction d'artillerie de Metz. Les ressources de ce parc mobile, surtout après le prélèvement des huit caissons de 4 et des quatre caissons de 12 emmenés au 6e corps par le commandant Abraham, sur l'ordre du maréchal Bazaine, dans l'après-midi du 18, ne représentaient qu'une très faible partie des déficits existant dans les corps d'armée; elles se réduisaient à :

2664 obus de 4;
357 obus de 12;
4608 boîtes à balles.

§ 2 — ARTILLERIE ALLEMANDE

RAVITAILLEMENT DANS LES BATTERIES PAR LES CAISSONS

Dans les batteries, l'échelon suivait généralement la batterie de tir aux distances réglementaires. Toutefois, dans une partie de l'artillerie de la Garde (groupe à cheval et troisième groupe monté) on fit venir les caissons à proximité immédiate des pièces, afin de pouvoir ne pas toucher aux munitions portées par les avant-trains.

Par contre, les batteries du VIIe corps qui franchirent la Mance ne furent pas suivies de leurs caissons. Cette mesure, prescrite par le commandement supé-

rieur, était sans doute justifiée par la préoccupation de ne pas augmenter l'encombrement qui se produisait sur la chaussée dans le défilé; mais elle eut pour conséquence d'aggraver encore la situation déjà fort pénible de la batterie Gnügge, par une pénurie regrettable de munitions.

Dans le même ordre d'idées, nombre de batteries du IXe corps, tant au nord qu'au sud du bois de la Cusse, ne furent pas suivies de leurs caissons; ceux-ci, pour éviter des pertes trop considérables, durent chercher un abri dans les bois et se trouvèrent à 200 et 400 m des pièces, qui furent bientôt à bout de munitions. On connaît les pertes, énormes pour certaines batteries, que subit l'artillerie du IXe corps; il fallut, pour reconstituer les attelages des pièces, emprunter ceux des caissons; ces dernières voitures se trouvèrent donc immobilisées, ne purent pas se porter vers les sections de munitions et le service de ravitaillement resta en souffrance. C'est en partie à ce motif qu'est dû le ralentissement du feu dans l'artillerie du IXe corps, après son retour en position. Alors, *pendant un certain temps, les batteries du IXe corps se ravitaillèrent aux caissons de l'artillerie du IIIe corps* [1]. Il suffit de souligner ces lignes, sans commentaires, et de les rapprocher des observations précédemment faites à propos du ravitaillement dans l'artillerie française.

---

1. HOFFBAUER, 2e vol., p. 97.

RAVITAILLEMENT PAR LES SECTIONS DE MUNITIONS[1]

Garde. — Le premier échelon de sections de munitions s'était rendu le 18 de bon matin à Mars-la-Tour; il avait suivi les troupes combattantes sur Doncourt et était venu s'établir, pour la bataille, à Habonville. Les opérations du ravitaillement fonctionnèrent ensuite régulièrement, et sur « aucun « point de la ligne de feu, les munitions ne firent « défaut au cours de la lutte de plusieurs heures [2] ».

Le deuxième échelon de sections de munitions avait été dirigé le 18 de Dieulouard sur Mars-la-Tour, où il arriva dans la journée (40 km); de là, deux sections de munitions d'artillerie furent poussées sur Habonville (12 km), où elles parvinrent à la fin de la bataille.

IIIe corps. — On sait que le premier échelon de sections de munitions, vidé à la suite de la bataille du 16, avait été renvoyé vers l'arrière. Le deuxième échelon (reconstitué dans les conditions que l'on a dites au chapitre II) quittait le bivouac des Baraques le 18, à 5 heures de l'après-midi, et arrivait près de Vernéville à la tombée de la nuit. Il n'y eut pas de ravitaillement pendant la bataille.

1. D'après Hoffbauer, 2e vol., p. 268.
2. *Grand état-major allemand*, p. 716.

VIIe corps. — Le premier échelon resta le 18 à Ancy-sur-Moselle, et c'est là qu'eut lieu une partie du réapprovisionnement des batteries, dans la nuit du 18 au 19 (pas de ravitaillement pendant la bataille).

VIIIe corps. — Le premier échelon se trouvait, avant et pendant la bataille, dans le ravin de Rezonville, au sud de la chaussée qui conduit à Mars-la-Tour. Le ravitaillement s'exécuta pendant et après la bataille. Au cours des opérations, un incident se produisit, sans grande importance par lui-même, mais qui est une manifestation très nette de l'esprit suivant lequel était compris, dans l'armée allemande, le service du ravitaillement vers l'avant, jusque sur la ligne de combat ; il mérite d'être signalé pour ce motif.

A la suite d'un malentendu, le commandant du parc avait reçu l'ordre d'envoyer une section de munitions d'infanterie dans la direction de Gravelotte. « Le capitaine Hermann, raconte Hoffbauer, fut « chargé, à 5 heures de l'après-midi, de se porter « au trot sur la chaussée, avec la troisième colonne « de munitions d'infanterie. Conformément aux ins« tructions qu'il avait reçues, il se dirigea vers la « ferme qui est située au nord de Gravelotte ; mais « le grand nombre de projectiles ennemis qui vin« rent tomber dans sa colonne, et qui occasionnè« rent pas mal de pertes, engagea ce capitaine à

« prendre position avec sa colonne dans un chemin « creux et à envoyer à la ferme, à la plus forte « allure, deux voitures sous le commandement du « chef artificier, pour y placer les munitions. La co- « lonne voulut répéter cette opération, mais elle eut « bientôt la conviction que l'infanterie était encore « suffisamment pourvue de munitions. Le général « comte de Gneisenau engagea le capitaine à rester « avec le premier échelon de sa colonne, pendant « le combat, dans la position qu'il occupait ; la 2e di- « vision fut renvoyée au bivouac, par ordre du gé- « néral de Gœben [1]. »

IXe corps. — Vers 3h 30, après avoir reçu du colonel de Iagemann l'avis que l'artillerie de corps s'était portée dans la direction de Vernéville, le capitaine de Luttwitz, commandant les sections de munitions prussiennes, prenait, de sa propre initiative, la décision de se diriger sur Villers-au-Bois, tant pour ne pas s'exposer à être coupé par le IIe corps, dont les têtes de colonnes approchaient, que pour être à portée de ravitailler les batteries. Le mouvement était en train de s'exécuter, lorsque le capitaine de Luttwitz reçut du général de Puttkammer l'ordre de se porter sur le champ de bataille avec toutes ses sections ; l'ordre ajoutait que les batteries fortement engagées manquaient de munitions et qu'elles

1. Hoffbauer, 2e vol., p. 271.

n'étaient pas en état d'envoyer leurs caissons se ravitailler aux sections. Dans cette occurrence, le capitaine de Luttwitz prit des dispositions qui peuvent être citées comme un modèle du genre ; on se saurait d'ailleurs mieux faire que de citer textuellement son rapport :

« Après avoir reçu cet ordre, je fis monter les « hommes sur les voitures ; je fis rompre par sections « et me portai avec la division, au trot, par Villers-« au-Bois, à Vernéville. Arrivé en cette localité, je « me rendis près du lieutenant-général von Wran-« gel, commandant de la division. Je laissai les co-« lonnes de munitions d'infanterie à Vernéville et « traversai le village au trot avec une colonne et « quart de munitions d'artillerie ; je me dirigeai en-« suite vers la 2e batterie à cheval (Kœnig) et fis dé-« ployer la colonne au galop. Les voitures arrivèrent « donc en ordre déployé jusque tout près des bat-« teries qui étaient en action, et elles s'arrêtèrent à « dix pas de ces dernières. Toutes les batteries se « précipitèrent immédiatement sur les voitures, « parce que toutes manquaient de munitions. Mal-« heureusement, le chef artificier Græger, en se por-« tant avec deux voitures vers une batterie de 9 cm, « avait emporté la clef ; il ne resta d'autres moyens « que de briser tous les cadenas.

« Voici comment on procéda à la distribution des « munitions :

« Au premier moment, chaque batterie avait en-

« voyé un homme à cheval qui était chargé de ra-
« mener une voiture ; l'on indiqua, comme place de
« rassemblement de toutes les voitures vides, un
« point situé à 500 pas en arrière de la ligne de
« front. Lorsque le premier besoin fut passé, je fis
« faire demi-tour au reste des voitures et je les pla-
« çai en arrière de la hauteur, au point de rassem-
« blement convenu. Je fis connaître à toutes les bat-
« teries l'emplacement de la colonne. Ces dernières
« envoyèrent des hommes à cheval qui étaient char-
« gés de conduire les voitures, au trot, vers les bat-
« teries. Les voitures vides furent alors ramenées.
« Bientôt, je vis retourner un attelage sans voiture et
« je le fis arrêter. Les conducteurs me firent con-
« naître qu'arrivés dans la batterie, ils avaient reçu
« l'ordre de dételer, de retourner vers la colonne et
« de revenir, une demi-heure après, chercher la voi-
« ture vide ; sans cette précaution, les chevaux eus-
« sent été inutilement tués dans la batterie. Cette
« mesure fut considérée comme très pratique et
« appliquée aux autres voitures de la colonne. Le
« lieutenant Klinger, adjudant de la division, le lieu-
« tenant Rœhrig, le lieutenant Schlenter et moi,
« nous parcourûmes à cheval tout le terrain situé en
« arrière du front de la batterie, afin de pouvoir
« nous assurer si toutes les voitures de la colonne
« étaient vides ; je donnai l'ordre au lieutenant
« Rœhrig de faire veiller surtout, par les sous-offi-
« ciers et les trompettes, qu'au moment de l'appel

« aucune voiture ne vînt à manquer. Je dois ajouter « que la colonne était arrivée en position à 4 heures « et qu'elle se retrouva de nouveau à 9 heures en « bon ordre sur la place de rassemblement. Pendant « ces cinq heures, elle avait été exposée à un feu « continuel de chassepots, ainsi que la place de ras- « semblement qui, quoique dérobée à la vue de « l'ennemi, n'avait pas été épargnée par les projec- « tiles.

« Quand je fis sonner l'appel, toutes les voitures « étaient au complet, sauf un avant-train qui avait « été laissé à une batterie. Un timon avait été dé- « truit, deux sous-officiers, un homme et quelques « chevaux avaient été blessés, et un homme avait « disparu [1]. »

Quant aux sections hessoises, elles avaient reçu l'ordre de se diriger le 18 au matin sur Vionville et d'y former le parc. Sur les ordres des commandants de l'artillerie et de l'infanterie, le premier échelon (1 S. M. A. — 1 S. M. I.) fut poussé sur le champ de bataille; mais il n'arriva que le soir près de la hauteur du télégraphe à Vernéville.

Xe corps. — Le 18 au matin, le premier échelon suivit les troupes combattantes du Xe corps jusqu'à Doncourt, où il s'arrêta pour attendre des ordres

1. HOFFBAUER, 2e vol., p. 273.

ultérieurs; le combat paraissant s'éloigner, il se porta à Jouaville et y forma le parc. Dans la soirée, il remit à l'artillerie de la Garde, sur réquisition, les munitions de quatre caissons d'artillerie. Il n'avait pas eu occasion d'exécuter de ravitaillement pendant la bataille, en raison de l'entrée en action tardive du Xe corps.

XIIe corps. — Le premier échelon avait suivi, dans la journée du 18, la 24e division; il s'était établi pendant la bataille à l'ouest du ravin d'Habonville-Auboué, près du croisement de la route d'Auboué à Batilly avec celle de Hatrize à Sainte-Marie-aux-Chênes; plus tard, il se rapprocha de ce dernier village.

Le reste des sections avaient établi leur parc à Mars-la-Tour.

Pendant la préparation de l'attaque de Roncourt, le lieutenant-colonel Schœrmer, commandant le parc, qui s'était rendu de sa personne sur le champ de bataille et qui assistait au réapprovisionnement des batteries, fut blessé grièvement.

Si le service de ravitaillement laissa à désirer sur plusieurs points du champ de bataille, on doit du moins reconnaître que la pénurie de munitions qui en résulta est imputable soit aux événements eux-mêmes, soit à des erreurs d'exécution. Mais les principes d'après lesquels était réglé ce service, et

dont le personnel était pénétré, sont ceux de nos règlements actuels ; l'artillerie française paraissait alors les ignorer, et ils ont été aujourd'hui confirmés et accentués par l'importance prépondérante dévolue au ravitaillement dans l'utilisation de l'artillerie à tir rapide. On peut les résumer comme il suit : ravitaillement de l'arrière vers l'avant, poussée des sections de munitions sur le champ de bataille, au besoin jusque sur la ligne de feu (à l'exemple du capitaine de Luttwitz), organisation des liaisons de l'arrière vers l'avant, reconnaissances du champ de bataille exécutées par les commandants des unités de ravitaillement, chacun dans sa zone spéciale, comme le fit le lieutenant-colonel commandant le parc du XII[e] corps, enfin renvoi immédiat vers l'arrière des voitures vides.

Il est juste également d'ajouter que les retards mis par certains échelons à prendre le contact des troupes sur le champ de bataille, et qui furent sans inconvénients majeurs pour l'armée allemande le 18 août, pourraient aujourd'hui, avec l'artillerie à tir rapide, avoir les plus funestes conséquences.

CHAPITRE VII

CONCLUSIONS

L'emploi que les Allemands ont fait de l'artillerie, sur le champ de bataille du 18 août, pourrait, dans ses grandes lignes, servir de modèle à celui qui en devrait être fait aujourd'hui, en des circonstances semblables, avec le canon à tir rapide, sous les réserves précédemment formulées.

Ces restrictions se rapportent principalement au rôle de l'artillerie dans la prise de contact et l'engagement de l'avant-garde. Avec la tactique d'offensive à outrance des Allemands, d'une part, et la tactique de défensive passive des Français d'autre part, étant donnée en outre l'absence complète du service d'exploration chez chacun des adversaires, il n'y a pas eu place, le 18 août, pour cette première phase de la bataille désignée, suivant la terminologie usuelle, sous le nom de préliminaires; il ne pouvait pas y en avoir. Or, c'est précisément au cours de cette phase que l'artillerie à tir rapide trouvera les occasions les plus nettement indiquées de profiter des propriétés de son matériel pour faire, dans son emploi, une application justifiée du principe de l'économie des forces.

Il est infiniment probable que les masses principales des deux armées ne se trouveraient pas aujourd'hui en contact presque immédiatement, comme le furent les armées allemande et française le 18 août. Mais, afin de ne pas entamer une discussion théorique, à grand renfort d'hypothèses sur les dispositions qu'aurait pu ou qu'aurait dû prendre chacun des adversaires, nous ferons abstraction de tous les épisodes susceptibles de se produire, quelque importants qu'ils puissent être, jusqu'au moment où la masse de l'assaillant aborde la position principale de la défense. En un mot, nous prenons la situation telle qu'elle se présentait le 18 août.

Suivant le même ordre d'idées, on n'entrera pas dans le détail des opérations. La discussion de chaque point particulier, pour être fructueuse et rester dans la vraisemblance, devrait être faite sur le terrain même; sinon, elle reste un travail d'imagination.

Il s'agit seulement de résumer dans son ensemble la conduite qu'aurait à tenir aujourd'hui l'artillerie dans des circonstances semblables à celles où elle se trouvait le 18 août; d'examiner si la doctrine magistralement affirmée dans cette journée par l'artillerie allemande subsiste, et de se rendre compte des modifications que comporterait son application avec l'emploi du canon à tir rapide.

Les premières positions que devrait occuper au-

jourd'hui la masse de l'artillerie de l'attaque sont indiquées par le terrain lui-même; elles s'étendent sur un front de 12 km environ, depuis les pentes sud du plateau de Gravelotte jusqu'à celles qui descendent, vers Coinville, sur l'Orne. Elles sont formées par les hauteurs de Gravelotte, Mogador, La Malmaison, sur la rive droite de la Mance, et se prolongent au nord par celles du cimetière et du télégraphe de Vernéville; elles comprennent ensuite le seuil du bois de la Cusse, dont on fait remarquer l'importance, et qui sépare les grandes cuvettes de Vernéville et d'Habonville; se rejetant à l'ouest, elles suivent enfin la croupe de terrain qui sépare jusqu'à l'Orne le ravin d'Habonville de celui de Batilly.

Il est, du reste, bien entendu qu'il ne saurait être question de placer une ligne de batteries ininterrompue sur cette série de positions. Certaines parties du terrain ne peuvent pas être, en effet, occupées par l'artillerie, à cause de la présence de localités, de bois ou de masques; ce sont principalement celles qui se trouvent à hauteur de Gravelotte, à l'ouest du bois des Génivaux, entre Vernéville, Habonville et Batilly [1], à hauteur du bois de Batilly, etc.

Au sud, sur la rive droite de la Mance, les posi-

---

1. Néanmoins, une reconnaissance détaillée du terrain montre l'existence de bons emplacements, pour quelques batteries, entre Vernéville, Habonville et Batilly, pour agir soit dans la direction d'Amanvillers, soit dans celle de Saint-Privat.

tions ont été réellement occupées par l'artillerie de la Ire armée allemande; ce furent même les seules, si on excepte les emplacements sur lesquels se portèrent les $\frac{3\text{-}3\ c}{7}$, sur la rive gauche, près de Saint-Hubert.

Au centre, un certain nombre de batteries du IXe corps et de la Garde essayèrent d'abord, comme nous le savons, de s'établir sur différents emplacements situés entre Vernéville et Habonville; mais elles se portèrent ensuite plus en avant, après avoir jugé qu'elles se trouvaient trop éloignées des lignes ennemies.

C'est sur la partie nord des positions que l'artillerie saxonne exécuta son premier déploiement. Comme on l'a fait remarquer, cette dernière partie de la position se trouve très éloignée des hauteurs de Saint-Privat (les artilleries adverses *défilées* ne seraient pas aujourd'hui à moins de 5 à 6 km l'une de l'autre); la distance est beaucoup trop considérable. La première position de l'artillerie saxonne conviendrait surtout pour l'attaque des points d'appui de Sainte-Marie, Saint-Ail, etc.; mais, pour l'attaque de la position principale de la défense, la véritable position d'artillerie serait celle que prirent l'artillerie de la Garde prussienne, sur les rebords est du ravin de Saint-Ail, et l'artillerie saxonne (après son premier bond), sur la crête située au nord de Sainte-Marie.

Le défilement n'était pas nécessaire en 1870 à l'artillerie allemande; aujourd'hui, il est indispensable pour l'occupation des premières positions. Par conséquent, la distance qui séparerait les deux artilleries (défilées) de l'attaque et de la défense serait, au moment du déploiement de l'artillerie de l'attaque, de 2 500 à 3 500 m, aussi bien à Gravelotte et au Point-du-Jour qu'à Vernéville et Amanvillers, qu'à Sainte-Marie, Saint-Ail et Saint-Privat (1).

Les hauteurs occupées par la défense ayant un grand commandement sur le terrain de l'attaque, dont les pentes ouest sont de plus généralement assez douces, sauf dans le ravin d'Habonville, les batteries de l'assaillant devraient, pour se couvrir, rester très en deçà de la crête (quelquefois de plusieurs centaines de mètres). Par contre, les batteries de la défense peuvent se porter jusqu'au rebord du plateau, au delà de la ligne de faîte des hauteurs, tout en restant défilées.

La conduite à tenir par l'artillerie de la défense a été indiquée au cours de l'étude qui a été faite des combats soutenus par les différents corps d'armée français; elle consisterait dans l'occupation des hauteurs (en position défilée), avec quelques batteries

---

1. Voir à ce sujet : *Emploi de l'artillerie de campagne à tir rapide*, p. 89. Une reconnaissance détaillée du terrain permet de constater que les batteries de l'assaillant pourraient trouver des emplacements défilés sur les pentes du ravin d'Habonville.

(des mitrailleuses portatives de préférence) placées en avant, derrière des abris naturels ou artificiels. Les positions seraient, bien entendu, organisées défensivement et le tir préparé.

Le corps d'armée de droite devrait conserver un certain nombre de batteries disponibles pour manœuvrer et parer à une attaque de flanc; celui occupant Amanvillers pourrait avoir aussi quelques batteries disponibles, car le terrain situé en avant de la position se prête encore à la manœuvre. Mais les corps d'armée dont le front serait couvert par les bois des Génivaux et la Mance pourraient déployer toute leur artillerie.

Dans l'artillerie prussienne, seules les batteries des VII[e] et VIII[e] corps avaient pris une première position demi-défilée, qui les avait encore éloignées des batteries françaises (3000 m pour celles du VIII[e] corps).

D'une façon générale, les batteries allemandes se trouvaient, de leur première position, à la limite de la portée efficace de leurs pièces; cette distance se trouverait, avec l'artillerie actuelle, augmentée de 400 à 500 m, pour tenir compte du défilement. Elle n'aurait rien d'exagéré.

Au reste, le terrain est imposé, et on ne peut émettre la règle de placer immédiatement l'artillerie à une distance telle de ses objectifs, qu'elle produise son effet meurtrier maximum; c'est précisément en

admettant de pareilles hypothèses que l'on arrive à se faire de la puissance pratique de l'armement une idée exagérée. A la veille d'entrer en campagne, le général de Colomier, commandant l'artillerie de la II[e] armée, avait donné l'ordre de ne tirer qu'à 1 800 pas. « J'étais fermement résolu, écrit le prince « de Hohenlohe, à agir en conséquence, quand, le « 18 août, j'abordai le champ de bataille. La situa- « tion fut plus forte que notre volonté [1]. » Il en sera de même, à bien plus forte raison, avec l'armement actuel.

En présence des effets obtenus par le tir de l'artillerie actuelle, réglé sur les crêtes couvrant les objectifs, on s'est demandé s'il était suffisant de défiler le personnel et le matériel aux vues de l'ennemi; si l'on ne devait pas placer les batteries, non pas en arrière des crêtes, mais bien dans les creux, à la seule condition que le tir ne fût pas rendu matériellement impossible par la tension de la trajectoire. Le capitaine commandant, qui se serait porté en avant de sa batterie, de plusieurs centaines de mètres au besoin, pour voir l'ennemi, assurerait le commandement de sa troupe et la direction du tir par des signaux ou par l'intermédiaire d'agents de liaison.

D'abord, comme on ne s'est jamais battu et qu'on ne se battra jamais pour la possession des bas-fonds,

1. HOHENLOHE, 13[e] lettre.

mais bien pour celle des hauteurs, l'artillerie de la défense devrait se placer en deçà de la position à défendre, et celle de l'attaque en deçà de la hauteur lui servant de masque ; le moindre inconvénient du dispositif préconisé serait donc d'augmenter (surtout si les adversaires emploient tous les deux le même procédé) les distances de tir dans une proportion inacceptable.

Le système emprunté à la guerre de forteresse, où l'organisation du tir est prévue à l'avance dans ses moindres détails, où des dispositifs permanents ont été étudiés, réglés dans les loisirs du temps de paix, n'est pas applicable à la guerre de campagne, c'est-à-dire à la guerre de mouvement. Le capitaine ne sera jamais assuré de sa liaison avec sa batterie, surtout dans les moments critiques ; s'il vient lui-même à être mis hors de combat, s'il est empêché de rejoindre sa batterie pour une cause quelconque (ne serait-ce que par les rafales de l'artillerie ennemie), que fera son lieutenant, laissé dans l'ignorance la plus complète de la situation tactique, et obligé de se porter, à son tour, sur la crête, pour voir ce qui se passe au delà ?

Cette conception de l'utilisation du terrain, comme celle de l'économie à outrance et de la dissémination systématique de l'artillerie, ne considère que le duel théorique des deux artilleries ; elle fait, comme elle, abstraction des éléments moraux qui interviennent si puissamment dans le combat ; elle ne tient aucun

compte de la coopération de l'infanterie. Que dans certaines circonstances particulières, quelques batteries puissent exécuter un véritable tir indirect de siège, nul certes n'y contredira. Mais tout autre chose est de se hâter d'établir une règle générale d'après certains exemples qui se seraient produits dans la guerre russo-japonaise, et qui demandent à être contrôlés, à être appréciés suivant les conditions dans lesquelles ils se sont produits.

L'idée est certainement séduisante de mettre le personnel à l'abri des pertes ; mais, enfin, d'autres considérations interviennent dans la conduite des troupes sur le champ de bataille ; on ne peut prétendre faire la guerre sans risques. En principe, au triple point de vue technique, tactique et moral, le capitaine doit, au feu, rester en contact immédiat avec sa batterie.

Ainsi que l'on a essayé de le faire ressortir, l'attaque est aujourd'hui favorisée par la puissance du canon à tir rapide ; elle pourrait, toutes choses égales d'ailleurs, réussir là où elle échoua il y a trente-cinq ans, même devant les hauteurs du Point-du-Jour.

Néanmoins, il est bien évident qu'en présence de positions aussi formidables que celles qu'occupait l'armée française le 18 août, l'assaillant, à moins de conditions exceptionnelles de supériorité de son artillerie, et sur lesquelles on ne peut pas raisonna-

blement compter, se contenterait de se maintenir sur les positions de la rive droite de la Mance. Sur cette partie du champ de bataille, la disposition du terrain donnerait même aujourd'hui un nouvel avantage à la défense; celle-ci pourrait, en effet, faire intervenir, contre les batteries placées à la Malmaison, l'artillerie installée au nord-ouest de Leipzick, ce qu'elle ne pouvait pas faire en 1870, à cause de la trop grande distance.

Il est évident également que l'assaillant, s'il dispose de forces suffisantes et du temps nécessaire, rééditera le mouvement tournant du XIIe corps; mais cela n'infirme en rien l'opinion précédemment formulée, à savoir qu'il pourrait exécuter, avec plus de chances de succès qu'en 1870, grâce au canon à tir rapide, une attaque directe sur le terrain de la Garde et du XIIe corps.

Une attaque sur la position d'Amanvillers, entre les bois des Génivaux et les bois de la Cusse, serait peu favorable, parce que la défense dispose sur ce front d'une magnifique ligne d'artillerie, tandis que les positions d'artillerie de l'attaque sont assez médiocres. Or, l'on sait que le meilleur terrain pour un combat est celui qui permet l'action concordante des deux armes.

Les emplacements successifs que devrait occuper l'artillerie de l'attaque soit sur le plateau de Gravelotte, soit devant Saint-Privat, sont ceux sur les-

quels se portèrent les batteries allemandes. Les seules différences essentielles que ces mouvements présenteraient avec ceux qui furent exécutés réellement, c'est qu'ils n'affecteraient pas la forme d'un bond général et presque simultané de grandes lignes d'artillerie ; ce seraient des déplacements successifs de groupes tactiques, exécutés sous la protection de contre-batteries restées en position, se liant avec les progrès de l'infanterie, jusques et y compris sur la position conquise.

Pour ce qui est du terrain d'attaque du IXe corps, nous connaissons toutes les réserves à faire sur les positions de la croupe 326 et sur celles du bois de la Cusse.

Au cours de la lutte, sur aucun point du champ de bataille, l'artillerie ne fit jamais défaut aux Allemands ; sur le plateau de Gravelotte, il y eut véritablement pléthore de batteries. Il y en aurait eu assez du côté français si le commandement avait su employer, en temps utile, la masse d'artillerie immobilisée à Plappeville et au Saint-Quentin. On est donc fondé à dire que la quantité d'artillerie (de 3,5 à 4,5 pièces par 1 000 fusils), qui était suffisante avec le canon à tir lent, au seul point de vue de l'utilisation du terrain, répond parfaitement aujourd'hui aux conditions de l'emploi du canon à tir rapide. Il est vrai qu'avec la puissance de l'armement actuel, il est prudent de prévoir la mise hors de service ou

l'immobilisation d'un certain nombre de batteries; mais les vides seront comblés par l'excédent des batteries obtenu avec la fixation en question.

Au surplus, la question des munitions intervient aujourd'hui comme un argument de première valeur. Si on veut avoir un canon à tir rapide, en possession de toute sa puissance, il faut lui fournir des munitions en nombre suffisant pour lui permettre de l'exercer; la proportion du nombre des unités de ravitaillement à celui des batteries est donc plus forte aujourd'hui qu'autrefois, et on ne pourrait augmenter le nombre de pièces qu'au prix d'un encombrement inacceptable d'impedimenta.

Nous n'avons pas à rechercher ici les bases et les principes de l'organisation du temps de paix de l'artillerie; il est hors de discussion, toutefois, que cette organisation doit être réglée en prévision de l'emploi de l'artillerie en temps de guerre, c'est-à-dire de l'emploi en masses. A cet égard, maints exemples, dans l'attaque comme dans la défense, ont fait ressortir cette vérité que le commandement de l'artillerie, dans un corps d'armée et même dans une armée, doit être fortement constitué, non pas seulement en vue du service de ravitaillement, comme certains se plaisent à le dire, mais également en vue de la direction tactique de l'artillerie. Les faits nous ont aussi prouvé qu'il est indispensable que les chefs des grandes unités tactiques

s'habituent à cette idée qu'il leur arrivera d'être dépossédés momentanément de leur artillerie, en partie ou en totalité, comme aussi d'être appelés, en d'autres circonstances, à exercer la direction d'une artillerie supérieure à celle de leur unité. Ce sont là des conditions inéluctables de l'emploi de l'artillerie en masses, la seule tactique, on ne saurait trop le répéter, qui fut jamais féconde en grands résultats, la seule qui le restera, même ou, plutôt, surtout avec le canon à tir rapide.

PIÈCE ANNEXE N° 1

ORDRE DE BATAILLE SOMMAIRE DE L'ARMÉE ALLEMANDE

(*Bataille du 18 août*) [1]

COMMANDEMENT DES ARMÉES

Commandant des armées. . . .	S. M. le roi GUILLAUME DE PRUSSE.
Chef d'état-major général . . .	Général d'infant. B^on^ DE MOLTKE.
Inspecteur général de l'artillerie.	Général d'infanterie DE HINDERSIN.

---

1. Un corps d'armée allemand, de composition normale, comprenait, en plus des éléments énumérés, un certain nombre d'éléments secondaires ou administratifs qui ne sont pas indiqués.

Les brigades d'infanterie étaient à deux régiments (sauf la 2e brigade de la Garde et la 1re brigade saxonne, qui en comprenaient trois, les 3e et 4e brigades saxonnes et les brigades hessoises, qui comprenaient deux régiments et un bataillon de chasseurs).

Les régiments d'infanterie étaient à trois bataillons (sauf les régiments hessois, qui en comprenaient seulement deux).

Les bataillons étaient à quatre compagnies.

Les divisions de cavalerie étaient à deux brigades (1re, 6e et saxonne) ou à trois brigades (5e et Garde).

Les brigades de cavalerie étaient soit à deux régiments (saxonne, hessoise et Garde), soit à trois régiments (1re, 5e et 6e divisions, sauf une brigade de cette dernière qui n'en avait que deux).

Les régiments de cavalerie étaient à quatre escadrons.

Indication conventionnelle des batteries. Le numérateur de la fraction indique le numéro de la batterie (chiffres romains pour les batteries lourdes, chiffres arabes pour les batteries légères), et le dénominateur, celui du régiment (G pour la Garde, h pour les batteries hessoises); la lettre c indique que la batterie est une batterie à cheval.

Ire ARMÉE (1)

COMMANDEMENT DE L'ARMÉE

Commandant en chef	Général d'infanterie de Steinmetz.
Chef d'état-major	Général-major de Sperling.
Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-général Schwartz, inspecteur de la 2e inspection d'artillerie.

VIIe CORPS D'ARMÉE

Commandant en chef	Général d'infanterie de Zastrow.
Commandant de l'artillerie.	Général-major de Zimmermann, commandant la 7e brigade d'artillerie.

13e Division d'infanterie (Lieutenant-général de Glümer).	25e brigade d'infanterie. 26e brigade d'infanterie. 7e bataillon de chasseurs. 8e hussards. *Artillerie :* Major Wilhemi. 3e groupe monté du 7e régiment. Batteries $\frac{\text{V-VI-5-6}}{7}$.
14e Division d'infanterie (Lieutenant-général de Kamecke).	27e brigade d'infanterie. 28e brigade d'infanterie. 15e hussards. *Artillerie :* Major baron d'Eynatten. 1er groupe monté du 7e régiment. Batteries $\frac{\text{I-II-1-2}}{7}$.

1. Le Ier corps d'armée, qui avait été rattaché à la Ire armée après l'entrée en campagne, et la 3e division de cavalerie, qui en faisait organiquement partie, opérèrent pendant la journée du 18 sur la rive droite de la Moselle et ne prirent pas part à la bataille ; ou, plus exactement, la participation de quelques troupes du Ier corps fut insignifiante.

Artillerie de corps (Colonel HELDEN-SARNOWSKI, commandant le 7e régiment [Westphalie]).	Major Cœster. Groupe à cheval du 7e régiment. Batteries $\frac{2\text{-}3}{7}$ c. Lieutenant-colonel de Wellmann. 2e groupe monté du 7e régiment. Batteries $\frac{\text{III-IV-3-4}}{7}$.
Parc d'artillerie (Major DE FRAGSTEIN-NIEMSDORFF).	Groupe des sections de munitions du 7e régiment. S. M. A. — Nos 1-2-3-4-5. S. M. I. — Nos 1-2-3-4.

VIIIe CORPS D'ARMÉE

Commandant en chef. . . .	Général d'infanterie DE GŒBEN.
Commandant de l'artillerie.	Colonel DE KAMECKE, commandant la 8e brigade d'artillerie.
15e Division d'infanterie (Lieutenant-général DE WELTZIEN).	29e brigade d'infanterie. 30e brigade d'infanterie. 8e bataillon de chasseurs. 7e hussards. *Artillerie :* Major Mertens. 1er groupe monté du 8e régiment. Batteries $\frac{\text{I-II-1-2}}{8}$.
16e Division d'infanterie (Lieutenant-général DE BARNEKOW).	31e brigade d'infanterie. 32e brigade d'infanterie. 9e hussards. *Artillerie :* Lt-colonel Hildebrandt. 3e groupe monté du 8e régiment. Batteries $\frac{\text{5-6-V-VI}}{8}$.

Artillerie de corps (Colonel DE BRŒCKER, commandant le 8e régiment [rhénan]).	Lieutenant-colonel de Borkenhagen. Groupe à cheval du 8e régiment. Batteries $\frac{1\text{-}2\text{-}3}{8}$ c. Major Zwirnemann. 2e groupe monté du 8e régiment. Batteries $\frac{III\text{-}IV\text{-}3\text{-}4}{8}$.
Parc d'artillerie (Capitaine EGGERS).	Groupe des sections de munitions du 8e régiment. S. M. A. — Nos 1-2-3-4-5. S. M. I. — Nos 1-2-3-4.

IIe CORPS D'ARMÉE [1]

Commandant en chef	Général d'infanterie DE FRANSECKY.
Commandant de l'artillerie.	Général-major DE KLEIST, commandant la 2e brigade d'artillerie.
3e Division d'infanterie (Général-major DE HARTMANN).	5e brigade d'infanterie. 6e brigade d'infanterie. 2e bataillon de chasseurs. 3e dragons. *Artillerie :* Major baron d'Eynatten. 1er groupe monté du 2e régiment. Batteries $\frac{I\text{-}II\text{-}1\text{-}2}{2}$.
4e Division d'infanterie (Lieutenant-général HANN DE WEIHERN).	7e brigade d'infanterie. 8e brigade d'infanterie. 11e dragons. *Artillerie :* Lieutenant-colonel Bauer. 3e groupe monté du 2e régiment. Batteries $\frac{V\text{-}VI\text{-}5\text{-}6}{2}$.

1. Le IIe corps d'armée, qui ne faisait pas partie organiquement de la Ire armée, fut mis à la disposition du général de Steinmetz dans la soirée du 18.

Artillerie de corps (Colonel PETZEL, commandant le 2e régiment [Poméranie]).	Lieutenant-colonel Maschke. Groupe à cheval du 2e régiment. Batteries $\frac{2\text{-}3}{2}$ c. Major Hübner. 2e groupe monté du 2e régiment. Batteries $\frac{\text{III-IV-3-4}}{2}$.
Parc d'artillerie (Major GRABE).	Groupe de sections de munitions du 2e régiment. S. M. A. — Nos 1-2-3-4-5. S. M. I. — Nos 1-2-3-4.

1re DIVISION DE CAVALERIE [1]

Lieutenant-général DE HARTMANN.

1re brigade de cavalerie.
2e brigade de cavalerie.

Artillerie. . . . . $\frac{\text{I}}{\text{c}}$ (Capitaine DE SELLE.)

---

1. La 1re division de cavalerie, qui ne faisait pas, au début des opérations, organiquement partie de la Ire armée, avait été rattachée à cette armée après l'entrée en campagne.

IIe ARMÉE [1]

COMMANDEMENT DE L'ARMÉE

Commandant en chef . . .	S. A. R. le prince FRÉDÉRIC-CHARLES DE PRUSSE, général de cavalerie.
Chef d'état-major général. .	Général-major DE STIEHLE.
Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-général DE COLOMIER, inspecteur de la 4e inspection d'artillerie.

GARDE

Commandant en chef. . . .	S. A. le prince DE Wurtemberg, général de cavalerie.
Commandant de l'artillerie.	Général-major KRAFT, prince de Hohenlohe-Ingelfingen, commandant la brigade d'artillerie de la Garde.
1re Division d'infanterie de la Garde (Général-major DE PAPE).	1re brigade d'infanterie de la Garde. 2e brigade d'infanterie de la Garde. Bataillon de chasseurs de la Garde. Hussards de la Garde. *Artillerie :* Lt-colonel Bychelberg. 1er groupe monté du régiment d'artillerie de la Garde. Batteries $\frac{\text{I-II-1-2}}{\text{G}}$.
2e Division d'infanterie de la Garde (Lieutenant-général DE BUDRITZKI).	3e brigade d'infanterie de la Garde. 4e brigade d'infanterie de la Garde. Bataillon de tirailleurs de la Garde. 2e uhlans de la Garde. *Artillerie :* Lt-colonel de Rheinbaben. 3e groupe monté du régiment d'artillerie de la Garde. Batteries $\frac{\text{V-VI-5-6}}{\text{G}}$.

1. Le IVe corps d'armée, qui faisait partie de la IIe armée, se trouvait trop éloigné pour prendre part à la bataille du 18.

Division de cavalerie [1] *de la Garde* (Lieutenant-général comte DE GOLTZ).	1re brigade de cavalerie de la Garde (cuirassiers). 2e brigade de cavalerie de la Garde (uhlans). 3e brigade de cavalerie de la Garde (dragons).
Artillerie de corps (Colonel DE SCHERBENING, commandant le régiment d'artillerie de la Garde).	Major de Buddenbrock. Groupe à cheval du régiment d'artillerie de la Garde. Batteries $\frac{1\text{-}2\text{-}3}{G}$ c. Major de Krieger. 2e groupe monté du régiment d'artillerie de la Garde. Batteries $\frac{III\text{-}IV\text{-}3\text{-}4}{G}$.
Parc d'artillerie (Major DE HEINECCIUS).	Groupe des sections de munitions du régiment d'artillerie de la Garde. S. M. A. — Nos 1-2-3-4-5. S. M. I. — Nos 1-2-3-4.

IIIe CORPS D'ARMÉE

Commandant en chef. . . .	Lieutenant-général D'ALVENSLEBEN II.
Commandant de l'artillerie.	Général-major DE BÜLOW, commandant la 3e brigade d'artillerie.
5e Division d'infanterie (Lieutenant-général DE STÜLPNAGEL).	9e brigade d'infanterie. 10e brigade d'infanterie. 3e bataillon de chasseurs. 12e dragons. *Artillerie :* Major Gallus [2]. 1er groupe monté du 3e régiment. Batteries $\frac{I\text{-}II\text{-}1\text{-}2}{3}$.

1. La division de cavalerie de la Garde n'avait pas de batteries d'artillerie affectées d'une manière permanente; elle en recevait suivant les besoins.

2. Blessé mortellement le 16 août.

6e Division d'infanterie (Lieutenant-général DE BUDDENBROCK).	11e brigade d'infanterie. 12e brigade d'infanterie. 2e dragons. *Artillerie :* Major Beck. 3e groupe monté du 3e régiment. Batteries $\frac{V\text{-}VI\text{-}5\text{-}6}{3}$.
Artillerie de corps (Colonel DE DRESKY, commandant le 3e régiment [Brandebourg]).	Major Lentz. Groupe à cheval du 3e régiment. Batteries $\frac{1\text{-}3}{3}$ c. Major de Lyncker. 2e groupe monté du 3e régiment. Batteries $\frac{III\text{-}IV\text{-}3\text{-}4}{3}$.
Parc d'artillerie (Capitaine BURCHARD).	Groupe des sections de munitions du 3e régiment. S. M. A. — Nos 1-2-3-4-5. S. M. I. — Nos 1-2-3-4.

IXe CORPS D'ARMÉE

Commandant en chef . . .	Général d'infanterie DE MANSTEIN.
Commandant de l'artillerie.	Général-major baron DE PUTTKAMMER, commandant la 9e brigade d'art.
18e Division d'infanterie (Lt-général baron DE WRANGEL).	35e brigade d'infanterie. 36e brigade d'infanterie. 9e bataillon de chasseurs. 6e dragons. *Artillerie :* Major de Gayl. 1er groupe monté du 9e régiment. Batteries $\frac{I\text{-}II\text{-}1\text{-}2}{9}$.

25e Division d'infanterie (hessoise) (Lieutenant-général prince Louis de Hesse).	49e brigade d'infanterie (1re hessoise). 50e brigade d'infanterie (2e hessoise). 25e brigade de cavalerie (hessoise). — *Artillerie :* $\frac{C}{H}$ (Capitaine baron de Schäffer-Bernstein). *Artillerie :* Major de Herget. Groupe de batteries de campagne. Batteries $\frac{\text{I-II-1-2-3}}{\text{H}}$.
Artillerie de corps (Colonel de Iagemann, commandant le 9e régiment [Schleswig-Holstein]).	Capitaine Kœnig. Batterie $\frac{2}{9}$ c. Lieutenant-colonel Darapski. 2e groupe monté du 9e régiment. Batteries $\frac{\text{III-IV-3-4}}{9}$.
Parc d'artillerie	Capitaine de Lüttwitz. Groupe de sections de munitions du 9e régiment. S. M. A. — Nos 1-2-3. S. M. I. — Nos 1-2. Major Bickel. Groupe de sections de munitions hessoises. S. M. A. — Nos 1-2. S. M. I. — Nos 1-2.

Xe CORPS D'ARMÉE

Commandant en chef. . . .	Général d'infanterie de Voigts-Rhetz.
Commandant de l'artillerie.	Colonel baron de Becke, commandant la 10e brigade d'artillerie.
19e Division d'infanterie (Lt-général de Schwarzkoppen).	37e brigade d'infanterie. 38e brigade d'infanterie. 9e dragons. *Artillerie :* Lt-colonel Schaumann. 1er groupe monté du 10e régiment. Batteries $\frac{\text{I-II-1-2}}{10}$.

20e Division d'infanterie (Général-major DE KRAATZ-KOSCHLAU).	39e brigade d'infanterie. 40e brigade d'infanterie. 10e bataillon de chasseurs. 16e dragons. *Artillerie :* Major Krause. 2e groupe monté du 10e régiment. Batteries $\frac{\text{III-IV-3-4}}{10}$.
Artillerie de corps (Colonel baron DE GOLTZ, commandant le 10e régiment [Hanovre]).	Major Kœrber. Groupe à cheval du 10e régiment. Batteries $\frac{1\text{-}3}{10}$ c. Lieutenant-colonel Cotta (1). 3e groupe monté du 10e régiment. Batteries $\frac{\text{V-VI-5-6}}{10}$.
Parc d'artillerie (Major STRACKERJAN).	Groupe de sections de munitions du 10e régiment. S. M. A. — Nos 1-2-3-4-5. S. M. I. — Nos 1-2-3-4.

XIIe CORPS D'ARMÉE (SAXON)

Commandant en chef. . . .	S. A. R. le prince royal de Saxe, général d'infanterie.
Commandant de l'artillerie.	Général-major KŒHLER, commandant la 12e brigade d'artillerie.
23e Division d'infanterie (*1re saxonne*) [S. A. R. le prince GEORGES DE SAXE, Lieutenant-général].	45e brigade d'infanterie (1re saxonne). 46e brigade d'infanterie (2e saxonne). 1er régiment de cavalerie. *Artillerie :* Lieutenant-colonel de Watzdorf. 1er groupe monté du 12e régiment. Batteries $\frac{\text{I-II-1-2}}{12}$.

1. Grièvement blessé le 16 août.

24e Division d'infanterie (2e saxonne) [Général-major Nehroff de Holderberg].

- 47e brigade d'infanterie (3e saxonne).
- 48e brigade d'infanterie (4e saxonne).
- 2e régiment de cavalerie.

Artillerie : Major Richter.

2e groupe monté du 12e régiment.

Batteries $\frac{\text{III-IV-3-4}}{12}$.

12e Division de cavalerie (Général-major comte de Lippe).

- 23e brigade de cavalerie (1re saxonne).
- 24e brigade de cavalerie (2e saxonne).

Artillerie : Capitaine Zenker.

Batterie $\frac{1}{12}$ c.

Artillerie de corps (Colonel Funcke, commandant le 12e rég.).

Major Hoch.

3e groupe monté du 12e régiment.

Batteries $\frac{\text{V-VI-5}}{12}$.

Lieutenant-colonel Œrtel.

4e groupe monté du 12e régiment.

2e batterie à cheval du 12e régiment.

Batteries $\frac{\text{VII-VIII-6}}{12}$, $\frac{2}{12}$ c.

Parc d'artillerie (Lt-colonel Schœrmer).

Groupe des sections de munitions du 12e régiment.

S. M. A. — Nos 1-2-3-4-5.

S. M. I. — Nos 1-2-3-4.

5e DIVISION DE CAVALERIE

Lieutenant-général baron de Rheinbaben

- 11e brigade de cavalerie.
- 12e brigade de cavalerie.
- 13e brigade de cavalerie.

Artillerie. . . . .
- $\frac{1}{4}$ c. (Capitaine Bode.)
- $\frac{2}{10}$ c. (Capitaine Schirmer.)

6e DIVISION DE CAVALERIE

S. A. le duc GUILLAUME DE MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN

14e brigade de cavalerie.
15e brigade de cavalerie.

Artillerie. . . . . $\frac{2}{3}$ c. (Capitaine WITTSTOCK.)

ORDRE DE BATAILLE SOMMAIRE DE L'ARMÉE FRANÇAISE (1)

(18 août au matin)

COMMANDEMENT DE L'ARMÉE

Commandant en chef . . .	Maréchal BAZAINE.
Chef d'état-major	Général de division JARRAS.
Commandant de l'artillerie.	Général de division SOLEILLE.

GARDE IMPÉRIALE (2)

Commandant en chef . . .	Général de division BOURBAKI.
Commandant de l'artillerie.	Général de division PÉ DE ARROS.

1re Division d'infanterie (voltigeurs) [DELIGNY].	1re brigade (bataillon de chasseurs, 1er et 2e voltigeurs). 2e brigade (3e et 4e voltigeurs). *Artillerie :* Lt-colonel Gerbaut. $\frac{1\text{-}2}{G}$ 4, $\frac{5}{G}$ M, détach. $\frac{1^{\text{pale}}}{\text{T. A.}}$.

---

1. *Indication conventionnelle des batteries d'artillerie et compagnies du train d'artillerie.* Le numérateur de la fraction indique le numéro de la batterie ou de la compagnie, le dénominateur, celui du régiment (G pour la Garde, T. A. pour le train d'artillerie). Le facteur désigne le calibre ou l'espèce des pièces (4, 12, Mitrailleuses), ou bien indique que la batterie est une batterie à cheval (c).

2. L'artillerie de la Garde comprenait :
   1 régiment d'artillerie montée.
   1 régiment d'artillerie à cheval.
   1 escadron du train d'artillerie.

2e *Division d'infanterie* (*grenadiers*) [PICARD].	1re brigade (régiment de zouaves, 1er grenadiers). 2e brigade (2e et 3e grenadiers). *Artillerie :* Lieutenant-colonel Denecey de Cevilly. $\frac{3\text{-}4}{G}$ 4, $\frac{6}{G}$ M, détach. $\frac{2^{\text{pale}}}{\text{T. A.}}$.
Division de cavalerie (DESVAUX).	1re brigade (guides et chasseurs). 2e brigade (lanciers et dragons). 3e brigade (cuirassiers et carabiniers). *Artillerie :* Chef d'escadron Roux Joffrenot de Montlebert. $\frac{1\text{-}2}{G}$ c.
Réserve d'artillerie (Colonel CLAPPIER commandant le régiment d'art. à cheval de la Garde).	$\frac{3\text{-}4\text{-}5\text{-}6}{G}$ c.

Parc d'artillerie. — Colonel DE VASSOIGNE. commandant le régiment d'artillerie montée de la Garde.

2e CORPS D'ARMÉE (1)

Commandant en chef. . . .	Général de division FROSSARD.
Commandant de l'artillerie.	Général de brigade GAGNEUR.
1re *Division d'infanterie* (VERGÉ).	1re brigade (3e bataillon de chasseurs, 32e et 55e régiments d'infanterie). 2e brigade (76e et 77e régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lt-colonel Chavaudret. $\frac{5\text{-}12}{5}$ 4, $\frac{6}{5}$ M, détach. $\frac{»}{\text{2 T. A.}}$.

1. La 3e division (de Laveaucoupet) du 2e corps avait été laissée à Metz, le 14 août, pour concourir à la défense de la place. Par contre, la brigade mixte Lapasset, du 5e corps, séparée depuis le 5 août de son corps d'armée, était rattachée au 2e corps depuis le 7 août.

2e Division d'infanterie (Bataille [1]).	1re brigade (12e bataillon de chasseurs, 8e et 23e rég. d'infanterie). 2e brigade (66e et 67e rég. d'inf.). *Artillerie :* Lieutenant-colonel de Maintenant [2]. $\frac{7\text{-}8}{5}$ 4, $\frac{9}{5}$ M, détach. $\frac{»}{2\ T.\ A.}$.
Brigade mixte (Lapasset).	2e compagnie du 14e bataillon de chasseurs. 84e et 97e régiments d'infanterie. 3e régiment de lanciers. *Artillerie :* Capitaine Dulon. $\frac{7}{2}$ 4.
Division de cavalerie (Général de brigade Valabrègue).	1re brigade (4e et 5e chasseurs). 2e brigade (7e et 12e dragons).
Réserve d'artillerie (Colonel Beaudoin).	$\frac{6\text{-}10}{15}$ 4, $\frac{10\text{-}11}{5}$ 12, $\frac{7\text{-}8}{17}$ c.

Parc d'artillerie. — Colonel Brady.

3e CORPS D'ARMÉE

Commandant en chef. . . . Maréchal Lebœuf.
Commandant de l'artillerie. Général de division de Grimaudet de Rochebouët.

1re Division d'infanterie (Montaudon).	1re brigade (18e bataillon de chasseurs, 51e et 62e rég. d'infanterie). 2e brigade (81e et 95e rég. d'inf.). *Artillerie :* Lieutenant-colonel Fourgous. $\frac{5\text{-}6}{4}$ 4, $\frac{8}{4}$ M, détach. $\frac{1^{pale}}{1\ T.\ A.}$.

1. Grièvement blessé le 16 août, remplacé par le général Fauvart-Bastoul.
2. Grièvement blessé le 16 août.

2[e] *Division d'infanterie* (NAYRAL).	1[re] brigade (15[e] bataillon de chasseurs, 19[e] et 41[e] régiments d'infanterie). 2[e] brigade (69[e] et 90[e] régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lieutenant-colonel Delange. $\frac{11\text{-}12}{4}$ 4, $\frac{9}{4}$ M, détach. $\frac{1^{bis}}{1 \text{ T. A.}}$.
3[e] *Division d'infanterie* (METMAN).	1[re] brigade (7[e] bataillon de chasseurs, 7[e] et 29[e] régiments d'infanterie). 2[e] brigade (59[e] et 71[e] régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lieutenant-colonel Sempé. $\frac{6\text{-}7}{11}$ 4, $\frac{5}{11}$ M, détach. $\frac{7^{pale}}{1 \text{ T. A.}}$.
4[e] *Division d'infanterie* (AYMARD).	1[re] brigade (11[e] bataillon de chasseurs, 44[e] et 60[e] régiments d'infanterie). 2[e] brigade (80[e] et 35[e] régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lieutenant-colonel Maucourant. $\frac{9\text{-}10}{11}$ 4, $\frac{8}{11}$ M, détach. $\frac{7^{bis}}{1 \text{ T. A.}}$.
Division de cavalerie (DE CLÉREMBAULT).	1[re] brigade (3[e] et 10[e] chasseurs) [1]. 2[e] brigade (2[e] et 4[e] dragons). 3[e] brigade (5[e] et 8[e] dragons).

1. La 1[re] brigade de cavalerie (de Bruchard, 2[e], 3[e] et 10[e] chasseurs) avait été mise à la disposition du 6[e] corps. Le 2[e] chasseurs se trouvait seul au 6[e] corps le 18 au matin; le 3[e] chasseurs (avec le général de Bruchard) le rejoignit vers 2 heures de l'après-midi. Quant au 10[e] chasseurs, qui fournissait la cavalerie divisionnaire du 3[e] corps et l'escorte du commandant du corps d'armée, il resta au 3[e] corps.

Réserve et parc d'artillerie (Général de brigade DE BERCKHEIM).	*Réserve :* Colonel de Lajaille. $\frac{7\text{-}10}{4}$ 4, $\frac{11\text{-}12}{11}$ 12, $\frac{1\text{-}2\text{-}3\text{-}4}{17}$ c. *Parc :* Colonel de Bar.

4e CORPS D'ARMÉE

Commandant en chef. . . . Général de division DE LADMIRAULT.
Commandant de l'artillerie. Général de brigade LAFFAILLE.

1re Division d'infanterie (COURTOT DE CISSEY).	1re brigade (20e bataillon de chasseurs, 1er et 6e régiments d'infanterie). 2e brigade (57e et 73e régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lieutenant-colonel de Narp. $\frac{5\text{-}9}{15}$ 4, $\frac{12}{15}$ M, détach. $\frac{2^{\text{pale}}}{2\ \text{T. A.}}$.
2e Division d'infanterie (GRENIER).	1re brigade (5e bataillon de chasseurs, 13e et 43e régiments d'infanterie). 2e brigade (64e et 98e régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lieutenant-colonel de Larminat. $\frac{6\text{-}7}{1}$, $\frac{5}{1}$ M, détach. $\frac{2^{\text{bis}}}{1\ \text{T. A.}}$.
3e Division d'infanterie (LATRILLE DE LORENCEZ).	1re brigade (2e bataillon de chasseurs, 15e et 33e régiments d'infanterie). 2e brigade (54e et 65e régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lieutenant-colonel Legardeur. $\frac{9\text{-}10}{1}$ 4, $\frac{8}{1}$ M, détach. $\frac{11^{\text{pale}}}{1\ \text{T. A.}}$.

Division de cavalerie (LEGRAND[1]).	1re brigade (2e et 7e hussards). 2e brigade (3e et 11e dragons).
Réserve d'artillerie (Colonel SOLEILLE).	$\frac{6-9}{8}$ 4, $\frac{11-12}{1}$ 12, $\frac{5-6}{17}$ c.

Parc d'artillerie. — Colonel LUXER.

6e CORPS D'ARMÉE (2)

Commandant en chef. . . . Maréchal CANROBERT.
Commandant de l'artillerie. »

1re Division d'infanterie (TIXIER).	1re brigade (9e bataillon de chasseurs, 4e et 10e régiments d'infanterie). 2e brigade (12e et 100e régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lieutenant-colonel de Montluisant. $\frac{5-7-8-12}{8}$ 4, $\frac{9-10}{13}$ 12.
2e Division d'infanterie (BISSON).	9e régiment d'infanterie.

1. Tué le 16 août, remplacé par le général de Gondrecourt.
2. Par suite de différents incidents, le 6e corps n'était pas arrivé au complet à Metz :

La division Bisson était réduite à un régiment et une batterie.

La division de cavalerie n'avait pas rejoint; elle avait été remplacée par la 1re division de cavalerie (du Barail), réduite elle-même à un seul régiment (2e chasseurs d'Afrique), par suite du départ de la brigade Margueritte pour Verdun avec l'empereur, et à laquelle avait été adjointe la brigade de Bruchard de la division de cavalerie du 3e corps; mais, sur les trois régiments qui composaient cette brigade, un seul (le 2e chasseurs) était présent au 6e corps pendant la matinée du 18 août, un autre (le 3e) rejoignit le 6e corps dans l'après-midi.

Une grande partie de l'artillerie n'avait également pas rejoint le 6e corps (état-major de l'artillerie du 6e corps, artillerie de la 2e di-

3e Division d'infanterie (LAFONT DE VILLIERS).	1re brigade (75e et 91e régiments d'infanterie). 2e brigade (93e et 94e régiments d'infanterie). *Artillerie :* Lieutenant-colonel Jamet. $\frac{5\text{-}6\text{-}7}{14}$ 4.
4e Division d'infanterie (LEVASSOR-SORVAL).	1re brigade (25e et 26e régiments d'infanterie). 2e brigade (28e et 70e régiments d'infanterie). *Artillerie :* Chef d'escadron Kesner. $\frac{7\text{-}8}{18}$ c.
Division de cavalerie (DU BARAIL).	1re brigade (2e chasseurs d'Afrique, 2e chasseurs). 2e brigade (3e chasseurs). *Artillerie :* Chef d'escadron Loyer. $\frac{5\text{-}6}{19}$ c.
Réserve d'artillerie.	N'avait pas rejoint.
Parc.	N'avait pas rejoint.

---

vision, sauf une batterie $\left[\frac{12}{8}\ 4\right]$, artillerie de la 4e division, réserve et parc d'artillerie). Le 6e corps avait reçu, le 17 août, de la réserve générale, deux batteries à cheval $\left(\frac{7\text{-}8}{18}\ c\right)$ et deux batteries de 12 $\left(\frac{9\text{-}10}{13}\ 12\right)$. Les deux premières constituaient l'artillerie de la 4e division, les deux dernières étaient, avec la $\frac{12}{8}$ 4, rattachées à l'artillerie de la 1re division, qui se trouvait ainsi comprendre six batteries.

3e DIVISION DE CAVALERIE

DE FORTON.	1re brigade (1er et 9e dragons). 2e brigade (7e et 10e cuirassiers). *Artillerie* : Chef d'escadron Clerc. $\frac{7-8}{20}$ c.

RÉSERVE GÉNÉRALE D'ARTILLERIE (1)

Général de division CANU.	13e régiment : Colonel Salvador. $\frac{5-6-7-8-11-12}{13}$ 12. 18e régiment : Colonel Toussaint. $\frac{1-2-3-4-5-6}{18}$ c.
Parc.	N'avait pas rejoint.

GRAND PARC

(N'avait pas rejoint.)

1. Les $\frac{9-10}{13}$ 12 et $\frac{7-8}{18}$ c étaient détachées au 6e corps.

PIÈCE ANNEXE N° 3

ORGANISATION DÉTAILLÉE DE L'ARTILLERIE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

(le 18 août au matin).

Situation nominative des officiers et employés

La présente liste a pour objet de donner, autant que possible, l'organisation, à la date du 18 août au matin, de l'artillerie qui a pris part à la bataille, avec la situation nominative [1] des officiers. Malgré tout le soin apporté à son établissement, il est à présumer que quelques inexactitudes ont pu s'y glisser, par suite des mutations qui se seraient produites depuis le début des opérations et qui ne figureraient pas sur les situations du 31 août et du 1er septembre [2].

---

1. Pour que le travail présentât l'organisation d'ensemble de l'artillerie, on y a fait figurer les batteries de la Garde et de la réserve générale, qui ont été tenues à proximité immédiate du champ de bataille, sans prendre part à l'affaire.

2. Le travail a été établi d'après les documents suivants :

a) Situation du personnel de l'artillerie affecté à l'armée du Rhin, établie par les soins de la direction d'artillerie au ministère de la guerre, au début de la campagne. Cette liste autographiée, non datée ni signée, ne donne les noms ni des lieutenants, ni des médecins, ni des vétérinaires ;

b) États nominatifs des officiers établis aux dates soit du 31 août, soit du 1er septembre, par les chefs d'état-major de l'artillerie des corps d'armée et de la réserve générale (états datés et signés) [Archives de la section technique, carton 3-*b*-159];

c) État nominatif des officiers tués, blessés ou disparus dans les journées des 4, 6, 14, 16, 18, 31 août, 1er septembre. — Cet état, qui ne porte pas de signature, a été établi probablement à l'état-

Il n'a pas été fait mention des compagnies de pontonniers. qui entraient cependant dans la composition normale des parcs d'artillerie des corps d'armée, parce qu'elles ne faisaient plus partie pour ainsi dire de l'armée d'opérations de Metz, depuis qu'elles avaient été affectées à la défense de la place.

Il n'a pas été possible d'établir avec une exactitude satisfaisante la situation des médecins et vétérinaires attachés à l'artillerie; on a dû y renoncer, parce que les différents documents consultés n'ont pas fourni d'indications suffisamment concordantes.

En principe, il devait y avoir :

1 vétérinaire principal à l'état-major du commandement de l'artillerie de l'armée.

1 médecin 1 vétérinaire	à chaque état-major d'artillerie divisionnaire ou d'artillerie de division de cavalerie.
1 médecin 2 vétérinaires	à chaque état-major de réserve d'artillerie ou de parc de corps d'armée.
2 médecins 3 vétérinaires	à chaque état-major des deux régiments d'artillerie formant la réserve générale d'artillerie (13e et 18e).

major de l'artillerie de l'armée, à Metz, à la fin du mois d'août; les indications relatives aux affaires du 31 août et du 1er septembre ont été inscrites après coup (Archives de la section technique, carton 3-*b*-159);

d) Note établie par la direction de la cavalerie (bureau des remontes) le 7 août, pour la direction d'artillerie, et donnant la répartition *arrêtée* des vétérinaires (Archives de la guerre);

e) Note établie par la direction de l'administration le 29 juillet, pour la direction d'artillerie, et donnant la répartition qui *paraît devoir être faite* des médecins (Archives de la guerre);

f) *L'état nominatif par affaires et par corps des officiers tués ou blessés dans la première partie de la campagne de 1870-71* (*du 25 juillet au 29 octobre*), par T.-A. Martinien. — Paris, Chapelot, 1902. — Cette liste a été établie d'après les états de services des officiers. Dans les cas douteux, on s'est référé à cet état;

g) Annuaire de l'artillerie de 1870, *surtout pour l'orthographe des noms;*

h) Annuaire de l'artillerie de 1872 (officiers tués ou morts de leurs blessures, p. 511 et suivantes).

Les renseignements concernant le train d'artillerie présentent quelques lacunes; on a mis entre parenthèses ceux qui ont paru douteux.

On a inscrit en lettres italiques les noms des officiers qui, tués ou grièvement blessés (hôpital ou ambulance) antérieurement au 18 août, n'ont pas pris part à la bataille.

COMMANDEMENT DE L'ARTILLERIE DE L'ARMÉE

Commandant de l'artillerie.	Général de division Soleille (M. J. L.).
Aides de camp	Chef d'escadron Sers. Capitaine Dubouays de la Bégassière.
Chef d'état-major général.	Colonel Vasse Saint-Ouen.
Sous-chef d'ét.-maj. général.	Lieutenant-colonel Ducos de la Hitte.
Officiers	Chef d'escadron Maignien. — Hürstel. — Couturier. — Abraham. — Piarron de Mondésir. Capitaine Morlière. — Anfrye. — Deloye.
Gardes.	Garde de 1re cl. Besson. — Pingenet. — Simon. Garde de 2e cl. Bouvard.

GARDE IMPÉRIALE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de l'artillerie.	Général de brigade Pé de Arrôs.
Aide de camp.	Capitaine Saillard.
Chef d'état-major	Colonel Melchior.
État-major	Capitaine Mercier (A.). — de Geoffre de Chabrignac.

1re DIVISION D'INFANTERIE

Commandant l'artillerie . .	Lieutenant-colonel Gerbaut, blessé le 16 août.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Voilliard.
Officier adjoint	Lieutenant en 1er Garat.
$\frac{1}{G}$ 4.	Capitaine en 1er Clairin. — en 2e Bodin. Lieutenant en 1er Foäche. — en 2e Pinte.
$\frac{2}{G}$ 4.	Capitaine en 1er Belin (C. H.). — en 2e Boreau de Roincé. Lieutenant en 1er Cossins de Belvalle. — en 2e Mathieu de Vienne.
$\frac{5}{G}$ M	Capitaine en 1er Pihan. — en 2e Constant. Lieut. en 1er Poulle. — en 2e Naquet, blessé le 16 août.
Réserve divisionnaire $\frac{1^{pale}}{T.A.}$.	Lieutenant en 1er Paris (F. F.).

2e DIVISION D'INFANTERIE

Commandant l'artillerie . .	Lieut.-colonel Denecey de Cevilly.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Léveillé.
$\frac{3}{G}$ 4	Capitaine en 1er Barjou. — en 2e Le Bouteiller. Lieutenant en 1er Magron. — en 2e Marie.
$\frac{4}{G}$ 4.	Capitaine en 1er *Malcor*, blessé le 16 août (ambulance). Capitaine en 2e » .. Lieutenant en 1er Lambert. — en 2e Thomas de Pange.

$\frac{6}{G}$ M	Capitaine en 1er Robert. — en 2e Marchal. Lieutenant en 1er Bernard (J. B. C.), blessé le 16 août. Lieutenant en 2e Mertian.
Réserve divisionnaire $\frac{2^{pale}}{T.A.}$.	Lieutenant en 1er Junière.

DIVISION DE CAVALERIE

Commandant l'artillerie . .	Chef d'escadron Roux Joffrenot de Montlebert.
$\frac{1}{G}$ c.	Capitaine en 1er Forqueray. — en 1er Marsillon, faisant fonctions de capitaine en 2e. Lieut. en 1er Fouquet. — en 2e André de la Fresnaye.
$\frac{2}{G}$ c.	Cap. en 1er Donop. — en 2e Coujard de Laplanche. Lieutenant en 1er *d'Esparbès de Lussan*, tué le 16 août. Lieutenant en 1er Montigny, faisant fonctions de lieutenant en 2e.

RÉSERVE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de la réserve.	Colonel Clappier.
Officiers adjoints	Capitaine Méliodon. — Nicolle.

1re DIVISION

Commandant supérieur. . .	Chef d'escadron de Montfort.
$\frac{3}{G}$ c.	Capitaine en 1er Meurdra. — en 2e Séard. Lieut. en 1er Cattaert. — en 2e d'Astier de la Vigerie.

$\frac{4}{G}$ c.	Capitaine en 1er de Lanet. — en 2e » Lieut. en 1er Gourgaud. — en 2e Gravelle (H. A. C. A.).

2e DIVISION

Commandant supérieur. . .	Chef d'escadron Dejean.
$\frac{5}{G}$ c.	Capitaine en 1er Delaroze, blessé le 16 août. Capitaine en 2e Bourjat. Lieut. en 1er Bonnichon. — en 2e de Moloré de Saint-Paul.
$\frac{6}{G}$ c.	Capitaine en 1er Gay. — en 2e Larquet. Lieutenant en 1er Moureau. — en 2e de Poilloüe de Saint-Périer.

PARC

État-major	*Directeur*. . .	Colonel de Vassoigne.
	Sous-directeur.	Chef d'escadron Dorlodot des Essarts.
	Officiers adj. .	Capitaine Ancelin. — Noël.
	Gardes d'art. .	Garde principal Ponsardin. Garde de 1re classe Düringer (F.). Chef-artificier Marills.

Détachement de la 1re batterie bis *(à pied) du 11e rég.*	Lieutenant en 2e Déprez.
Détachement de la 9e comp. d'ouvriers	» »
Détachement de la 1re comp. d'artificiers	» »

Escadron T. A.	*Commandant*	Chef d'escadron Guillemard.
	1re comp. princ. (subdiv. du parc affectée à la 1re div. d'inf.).	Capitaine en 1er Stahl. Lieutenant en 1er Paris, réserve divisionnaire de la 1re division.
	1re comp. bis (subdiv. du parc affectée à la réserve d'artillerie.).	Capitaine en 2e Lallement. Lieutenant en 1er Decosne, faisant fonctions de lieutenant en 2e.
	2e comp. princ. (subdiv. du parc affectée à la 2e div. d'inf.).	Capitaine en 1er Castay. Lieutenant en 1er Junière, réserve divisionnaire de la 2e division. Lieutenant en 2e Pitoiset.

2e CORPS D'ARMÉE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de l'artillerie.		Général de brigade Gagneur.
Aide de camp		Capitaine d'Aumale.
Chef d'état-major		Lieutenant-colonel de Franchessin.
État-major	*Officiers* . . .	Capitaine Aron. — Gravelle (C. E.).
	Garde	Garde de 2e classe Cotte.

1re DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-colonel Chavaudret.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Rey.
$\frac{5}{5}$ 4	Capitaine en 1er Maréchal. — en 2e Delort de Mialhe. Lieutenant en 1er Pla (A.). — en 2e Hæring.
$\frac{12}{5}$ 4	Capitaine en 1er Martimor, blessé le 16 août. Capitaine en 2e Dupuy (J. P.). Lieutenant en 1er Weber (G. A.). Sous-lieutenant Mouchard.

$\frac{6}{5}$ M	Capitaine en 1er Besançon. — en 2e de Cabanel de Sermet, blessé le 16 août. Lieutenant en 1er Le Marchand. Sous-lieutenant Faure (J. E. A. E.). — Peltrisot.
Réserve divisionnaire $\frac{3^{pale}}{2 T. A.}$	Lieutenant en 1er Rieuneau (?).

2e DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-colonel *de Maintenant*, blessé le 16 août, mort le 17.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Collangettes.
$\frac{7}{5}$ 4	Capitaine en 1er Bobet (E. H. A.). — en 2e Piguiet. Lieutenant en 1er Chapellier. Sous-lieutenant Burger.
$\frac{8}{5}$ 4	Capitaine en 1er Benoît. — en 2e Brunet. Lieutenant en 1er Borgnis-Desbordes, blessé le 16 août. Lieutenant en 2e Schmitt.
$\frac{9}{5}$ M	Cap. en 1er Dupré, blessé le 16 août. — en 2e Cornet, blessé le 18 août (ambulance). Lieutenant en 2e Zimmermann. — Lennuyeux. Sous-lieutenant Duboscq.
Réserve divisionnaire $\frac{4^{pale}}{2 T. A.}$	Sous-lieutenant Gonard.

BRIGADE MIXTE LAPASSET

$\frac{7}{2}$ 4	Capitaine en 1er Dulon. — en 2e Dombre. Lieutenant en 1er Beaumarchais. — Lemoine (J. O.). Sous-lieut. *Desq*, blessé le 16 août (ambulance).

RÉSERVE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de la réserve. Colonel Beaudoin.

1re DIVISION

Commandant supérieur. . . Chef d'escadron *de Germay*, tué le 16 août.

$\frac{6}{15}$ 4 . . . .
Capitaine en 1er *Calemard de Genestoux*, grièvement blessé le 16 août (ambulance, prisonnier).
Capitaine en 2e Bernard (P. A. M.).
Lieutenant en 1er Belin (J. F.).
Lieutenant en 2e *Jouatte*, grièvement blessé le 16 août (ambulance).

$\frac{10}{15}$ 4 . . . .
Capitaine en 1er Petelle.
— en 2e Charrière.
Lieutenant en 1er Chapert, blessé le 16 août.
Sous-lieutenant Vuitton.

2e DIVISION

Commandant supérieur . . Chef d'escadron Rebillot.

$\frac{10}{5}$ 12. . . . .
Capitaine en 1er *Carbonnel*, tué le 16 août.
Capitaine en 2e Petitpas.
Lieutenant en 1er Berquin.
Lieutenant en 2e *Gazères*, blessé le 16 août, évacué sur Metz.

$\frac{11}{5}$ 12. . . . .
Capitaine en 1er Humann.
— en 2e Vincent.
Lieutenant en 1er Tournier, blessé le 16 août.
Sous-lieutenant Caudry.

3e DIVISION

Commandant supérieur . . Chef d'escadron Gougis, blessé le 16 août.

$\frac{7}{17}$ c	Capitaine en 1er Saget. — en 2e Billet. Lieutenant en 1er Rossin. Lieutenant en 2e *Chabord* (*L. F.*), grièvement blessé le 6 août, prisonnier.
$\frac{8}{17}$ c	Capitaine en 1er d'Esclaibes d'Hust. Capitaine en 2e Vellicus, adjoint au commandant de la réserve, blessé le 16 août. Lieutenant en 1er Commaille. Sous-lieutenant Dazet.

PARC

Etat-major	*Directeur* . . .	Colonel Brady.
	Sous-directeur.	Chef d'escadron Welter.
	Officiers adj. . .	Capitaine Schültz. — Lespinats. — Rovel.
	Gardes	Garde de 2e classe Choisy. — Lecompte. Chef artificier Tribillac.

Détachement de la $\frac{1^{bis}}{5}$ *à pied*	Lieutenant en 1er Genreau.
Détachement de la 3e comp. d'ouvriers	» »
Détachement de la 3e comp. d'artificiers	» »

3e Régiment T. A.	$\frac{3^{ème}}{2}$ (subdiv. du parc affectée à la 1re div. d'inf.)	Capitaine en 1er Chauderlot. Lieutenant en 1er Rieuneau (réserve divisionnaire de la 1re division ?)
	$\frac{4^{ème}}{2}$ (subdiv. du parc affectée à la 2e div. d'inf.)	Capitaine en 1er Le Gros. Sous-lieutenant Gonard, réserve divisionnaire de la 2e division.

2e Régiment T. A. (suite).

$\frac{4^{bis}}{2}$ (subdiv. du parc affectée à la 3e div. d'inf. ?).	Capitaine en 2e Roland. Sous-lieut. Debat-Ponsan (réserve divisionnaire de la 3e division ?)
$\frac{9^{pale}}{2}$ (subdiv. du parc affectée à la réserve d'artillerie ?).	Capitaine en 1er Bayard. Lieutenant en 2e Renard (L. C.).
$\frac{9^{bis}}{2}$ (équip. de ponts ?).	(Pour mémoire.)

3e CORPS D'ARMÉE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de l'artillerie.	Général de division de Grimaudet de Rochebouët.
Aide de camp	Chef d'esc. Berge, blessé le 18 août.
Chef d'état-major	Colonel Saint-Remy.
État-major — *Officiers* . . .	Chef d'escadron Dumas de Champvallier. Chef d'escadron Abrial. — Jamont. Capitaine Namur.
État-major — *Garde*	Delsaut.

1re DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-colonel Fourgous.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Le Clerc (L.).
$\frac{5}{4}$ 4	Capitaine en 1er *de Picciotto*, grièvement blessé le 14 août, mort le 15. Capitaine en 2e Josselin. Lieutenant en 1er *Clerget-Vaucouleur*, grièvement blessé le 14 août, prisonnier. Lieutenant en 2e Jourdy, blessé le 16 août, à l'ambulance de Metz le 17, rejoint sa batterie le 18 dans la soirée.

$\frac{6}{4}$ 4.	Capitaine en 1er Crassous. — en 2e Michon. Lieutenant en 1er Manset. — en 2e Ledoux.
$\frac{8}{4}$ M	Capitaine en 1er Barbe. — en 2e Gœrtner. Lieutenant en 1er Mégnin. — en 2e Guitry. Sous-lieutenant Piebourg.
Réserve divisionnaire $\frac{1^{pale}}{T.A.}$.	Lieutenant en 1er Dubus.

2e DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-colonel Delange.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Teissèdre.
$\frac{9}{4}$ M	Capitaine en 1er Bernadac. — en 2e Trespaillé. Lieutenant en 1er Finot. Lieut. en 2e d'Opeln-Bronikowski. — Douradou.
$\frac{11}{4}$ 4	Capitaine en 1er d'Hennin, blessé le 14 août. Capitaine en 2e Bourdon. Lieutenant en 1er Brachet. — en 2e Vanneau.
$\frac{12}{4}$ 4	Capitaine en 1er Huet. — en 2e Bertier. Lieutenant en 1er Banchereau. — en 2e Igot.
Réserve divisionnaire $\frac{1^{bis}}{1\ T.A.}$.	Sous-lieutenant Ferré.

3e DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-colonel Sempé.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Dumont.

$\frac{5}{11}$ M.	Capitaine en 1er Mignot. — en 2e Berger (E. F.). Lieutenant en 1er Claudet. Sous-lieutenant de Poulpiquet du Halgouët. Sous-lieut. Moll, blessé le 18 août (ambulance).
$\frac{6}{11}$ 4	Capitaine en 1er Perruchot. — en 2e Rivet. Lieutenant en 1er Proth. — en 2e de Lacondamine.
$\frac{7}{11}$ 4	Capitaine en 1er Bubbe. — en 2e Telle (P. A.). Lieutenant en 2e Rigaud, faisant fonctions de lieutenant en 1er, tué le 18 août. Lieutenant en 2e Martin (T. E.).
Réserve divisionnaire $\frac{7^{pale}}{1\ T.\ A.}$.	Sous-lieutenant Thoret.

4e DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-colonel Maucourant.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Bosquillon de Freschville.
$\frac{8}{11}$ M.	Capitaine en 1er Vivenot. — en 2e Margot (V. C.). Lieutenant en 1er *Cochard*, blessé le 14 août (ambulance). Lieutenant en 2e Tronsens.
$\frac{9}{11}$ 4	Capitaine en 1er de Guibert. — en 2e Caillet. Lieutenant en 1er Latruffe. — en 2e Vincent (J.).
$\frac{10}{11}$ 4	Capitaine en 1er Bonnefond. — en 2e Nicolas (N.). Lieut. en 1er Gérardin (C. J. F. S.). — en 2e Ferreux.
Réserve divisionnaire $\frac{7^{bis}}{1\ T.\ A.}$.	Sous-lieutenant Auzoux.

COMMANDEMENT DE LA RÉSERVE ET DU PARC

Commandant de la réserve et du parc	Général de brigade de Berkheim, blessé le 18 août.
Aide de camp	Capitaine Zurlinden.
Chef d'état-major	Lieutenant-colonel Lanty.
État-major	Capitaines en 2e à prendre dans les batteries.

RÉSERVE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de la réserve. Colonel de Lajaille.

Lieutenant-colonel Guevel.

1re DIVISION

Commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Dauvergne.
$\frac{7}{4}$ 4.	Capitaine en 1er Lécrivain. — en 2e Muzeau. Lieut. en 1er *Bommersbach*, blessé le 16 août (ambulance). Lieutenant en 2e *Garien*, blessé le 16 août (ambulance).
$\frac{10}{4}$ 4	Capitaine en 1er Margot (J. C. C.). — en 2e de Baudreuil. Lieutenant en 1er Santigny, grièvement blessé le 18 août, amputé du bras droit. Lieutenant en 2e Boca.

2e DIVISION

Commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Jacquot.
$\frac{11}{11}$ 12.	Capitaine en 1er Ducher. Capitaine en 2e Brzumienski, blessé le 1er septembre. Lieutenant en 1er Page. Sous-lieutenant Zwicker.

$\frac{12}{11}$ 12. . . . .
- Capitaine en 1er Brocard.
- — en 2e Plessix.
- Lieutenant en 1er Hüter.
- Lieut. en 2e Lebon, blessé le 14 août.

Lieutenant-colonel Delatte.

3e DIVISION

Commandant sup. des batt. Chef d'escadron de Latouche.

$\frac{1}{17}$ c . . . .
- Capitaine en 1er de Maillier.
- — en 2e Danède.
- Lieutenant en 1er Durand (P. A. H.), blessé le 18 août.
- Lieutenant en 2e Mazin.

$\frac{2}{17}$ c . . . .
- Capitaine en 1er Gebhart.
- — en 2e Doyen.
- Lieutenant en 1er George.
- — en 2e Gonnaud.

4e DIVISION

Commandant sup. des batt. Chef d'escadron Bobet (H. C. A.).

$\frac{3}{17}$ c . . . .
- Capitaine en 1er Limbourg.
- — en 2e Salmon.
- Lieutenant en 1er Girard (N. E.).
- Sous-lieutenant Jacquemin (F.).

$\frac{4}{17}$ c . . . .
- Capitaine en 1er Loire.
- — en 2e Boudet.
- Lieutenant en 1er Dedouvres.
- — en 2e Piet.

PARC

État-major
- *Directeur*. . . Colonel de Bar.
- *Sous-directeur*. Chef d'escadron de Tinseau.
- *Officier adj*. . Capitaine Joyeux.
- *Gardes*. . . .
  - Chef-artificier Goullard.
  - Garde de 1re classe Bruneau.
  - — de 2e classe Lacaze.
  - — Weber.
  - — Amiand.

Détachement de la $\frac{1^{bis}}{4}$ *à pied.*	Lieutenant en 2[e] Canton.
Détachement de la 7[e] comp. d'ouvriers.	» »
Détachement de la 3[e] comp. d'artificiers.	» »

1[er] Régiment T. A.

$\frac{1^{pale}}{1\ T.\ A.}$ (subdiv. du parc affectée à la 1[re] div. d'inf.).	Capitaine en 1[er] Humez. Lieutenant en 1[er] Dubus, réserve divisionnaire de la 1[re] division.
$\frac{1^{bis}}{1\ T.\ A.}$ (subdiv. du parc affectée à la 2[e] div. d'inf.).	Capitaine en 2[e] Cordier. Sous-lieutenant Ferré, réserve divisionnaire de la 2[e] division.
$\frac{7^{pale}}{1\ T.}$ (subdiv. du parc affectée à la 3[e] div. d'inf.).	Capitaine en 1[er] Syrugue. Lieutenant en 1[er] Thoret, réserve divisionnaire de la 3[e] division.
$\frac{7^{bis}}{1\ T.\ A.}$ (subdiv. du parc affectée à la 4[e] div. d'inf.).	Capitaine en 2[e] Bouvard. Sous-lieutenant Auzoux, réserve divisionnaire de la 4[e] division.
$\frac{6^{pale}}{1\ T.\ A.}$ (équip. de ponts ?).	» »
$\frac{13}{1\ T.\ A.}$ [1] [subdiv. du parc affectée à la réserve d'artillerie ?].	Capitaine Vaganay.

4[e] CORPS D'ARMÉE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de l'artillerie.	Général de brigade Laffaille, blessé le 31 août.
Aide de camp.	Capitaine Héricart de Thury.
Chef d'état-major	Lieutenant-colonel Deville, blessé les 16 et 18 août.

1. (Lieutenant Girard et lieutenant Vallard ?)

État-major	*Officiers* . . .	Capitaine Gillet, blessé le 14 août. — Cazal, blessé le 14 août.
	Garde	Garde de 2e classe Le Roi.

1re DIVISION

Commandant de l'artillerie..	Lieutenant-colonel de Narp.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Putz, blessé le 14 août.
$\frac{5}{15}$ 4	Cap. en 1er Boniface, tué le 18 août. Capitaine en 2e Cahen. Lieut. en 1er Baillot Ducup de St-Paul. Lieutenant en 2e Duprez, blessé le 18 août (hôpital).
$\frac{9}{15}$ 4	Capitaine en 1er Gibouin (R.). — en 2e Caillard. Lieutenant en 1er *Laugel,* blessé le 16 août, mort le 15 septembre. Lieutenant en 2e Vignot.
$\frac{12}{15}$ M.	Capitaine en 1er *Bottard,* grièvement blessé le 16 août. Capitaine en 2e Reuflet. Lieutenant en 1er Gateau. — en 2e Martinais. Sous-lieutenant de Saint-Laurent.
Réserve divis., détach. $\frac{2^{pale}}{1\ T.\ A.}$.	Lieutenant en 1er Beaujard.

2e DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-colonel de Larminat.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Vigier, blessé le 18 août, mort le 24 août.
$\frac{5}{1}$ M	Cap. en 1er de Saint-Germain (A. G.). Capitaine en 2e Pion (P. T.). Lieutenant en 1er Genet, blessé le 18 août (hôpital). Lieutenant en 2e Feldmann, blessé le 18 août (hôpital). Sous-lieutenant *Doumenc,* blessé le 14 août (hôpital).

$\frac{6}{1}$ 4.	Capitaine en 1er Erb. — en 2e Héberlé. Lieutenant en 1er Mounier. Sous-lieutenant Scheider, blessé le 31 août.
$\frac{7}{1}$ 4.	Capitaine en 1er Prunot, blessé le 18 août, mort le 16 novembre. Capitaine en 2e Mathieu (J. H.). Lieutenant en 1er Miciol, blessé le 18 août, mort le 28 août. Lieutenant en 2e Coutances, blessé le 18 août.
Réserve divis. détach. $\frac{2^{bis}}{1\ T.\ A.}$.	Adjudant Parmentier.

3e DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieutenant-colonel Legardeur.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Legrand (J. I.), blessé le 31 août.
$\frac{8}{1}$ M	Capitaine en 1er Guérin (V. A. E.). — en 2e Dampierre. Lieutenant en 1er Le Pommelec, blessé le 1er septembre, mort le 3 septembre. Lieutenant en 2e Orbion. Sous-lieutenant Bartholomot.
$\frac{9}{1}$ 4.	Capitaine en 1er Baritot. — en 2e Migurski. Lieutenant en 2e Tivollier. Sous-lieutenant *Camps*, blessé le 14 août (hôpital).
$\frac{10}{1}$ 4	Capitaine en 1er Desveaux. — en 2e Sireau. Lieutenant en 1er Priou. — en 2e Bertaut.
Réserve divis. détach. $\frac{11^{pale}}{1\ T.\ A.}$.	— en 2e Poncelet.

RÉSERVE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de la réserve. Colonel Soleille (J. C. F.).

1re DIVISION

Commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Heurtevent-Prémer, tué le 18 août.
$\frac{6}{8}$ 4.	Capitaine en 1er Maringer. — en 2e Bellier. Lieutenant en 1er Belin (L. A.). Lieutenant en 2e Lelièvre, tué le 18 août.
$\frac{9}{8}$ 4.	Capitaine en 1er Masson (N. E.). — en 2e Basset. Lieutenant en 1er Palle, blessé le 18 août. Lieutenant en 2e Blanchard.

2e DIVISION

Commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Ladrange.
$\frac{11}{1}$ 12.	Capitaine en 1er Florentin, grièvement blessé le 31 août. Capitaine en 2e Boissenot. Lieutenant en 1er Segondat, blessé le 18 août. Lieutenant en 2e Schneider.
$\frac{12}{1}$ 12.	Capitaine en 1er Gastine, blessé les 18 et 31 août. Capitaine en 2e » Lieutenant en 1er Gueny. Lieutenant en 2e Chériot, blessé le 18 août.

3e DIVISION

Commandant sup. des batt. Chef d'escadron Poilleux.

$\frac{5}{17}$ c	Capitaine en 1er Cahous. — en 2e Heydt. Lieutenant en 1er *Morel* (*F. P. E.*), tué le 16 août. Lieutenant en 2e Guillon.
$\frac{6}{17}$ c	Capitaine en 1er Albenque. — en 2e Hoummel. Lieutenant en 1er Beaudoin-Douchain, blessé le 16 août. Lieutenant en 2e Alméras, blessé le 16 août.

PARC

État-major	*Directeur*	Colonel Luxer.
	Sous-directeur	Chef d'escadron Voisin (B.).
	Officier adj.	Capitaine Lestaudin.
	Gardes	Garde de 1re classe Lacombe. Chef-artificier Pollart. Garde de 2e classe Dewailly.
Détachem. de la $\frac{1^{bis}}{15}$ *à pied.*		Sous-lieutenant Koch.
Détachement de la 5e comp. d'ouvriers.		» »
Détachement de la 2e comp. d'artificiers.		» »
1er Régiment T. A.	$\frac{2^{pale}}{1\ T.\ A.}$ (subdiv. du parc affectée à la 1re div. d'inf.).	Capitaine en 1er Prunaire. Lieutenant en 1er Beaujard, réserve divisionnaire de la 1re division.
	$\frac{2^{bis}}{1\ T.\ A.}$ (subdiv. du parc affectée à la 2e div. d'inf.).	Capitaine en 2e Sagansan. Sous-lieutenant Charles-Guichon. Réserve divisionnaire de la 2e division, adjudant Parmentier.

1er Rég. T. A. (suite).			
	$\frac{6^{\text{pale}}}{1\text{ T. A.}}$	Cap. en 1er Dulieux. Lieut. en 1er Ragot.	L'une de ces deux compagnies attelait l'équipage de ponts et l'autre la subdivision affectée à la réserve d'artillerie.
	$\frac{6^{\text{bis}}}{1\text{ T. A.}}$	Cap. en 2e Durand. Sous-lieut. Barbet.	
	$\frac{11^{\text{pale}}}{1\text{ T. A.}}$ (subdiv. du parc affectée à la 3e div. d'inf.).	Capitaine en 1er Champeaux. Lieutenant en 1er Poncelet, réserve divisionnaire de la 3e division.	

6e CORPS D'ARMÉE

1re DIVISION

Commandant de l'artillerie.		Lieutenant-colonel de Montluisant.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.		Chef d'escadron Vignotti.
Batteries faisant partie organiquement de l'artillerie de la 1re division.	$\frac{5}{8}$ 4.	Capitaine en 1er *Abord*, blessé le 14 août, prisonnier. Capitaine en 2e Lethierry. Lieutenant en 1er Varloud, blessé le 16 août. Lieutenant en 2e Nouette.
	$\frac{7}{8}$ 4.	Capitaine en 1er Oster. — en 2e de Laroque. Lieutenant en 1er Œhmichen. Lieutenant en 2e *Samin*, blessé le 16 août (ambulance).
	$\frac{8}{8}$ 4.	Capitaine en 1er Flottes. — en 2e Dupuy (J. E. E.). Lieutenant en 1er Tournier (J. L. P.), blessé le 18 août. Sous-lieutenant Bertin-Boussu.
De l'artillerie de la 2e division.	$\frac{12}{8}$ 4	Capitaine en 1er Blondel. — en 2e Lacoffrette. Lieutenant en 1er » Sous-lieutenant Coffinet, blessé le 16 août.

De la réserve générale d'artillerie.	*Comm. supér. des batt.*	Chef d'escadron Brunel.
	$\frac{9}{13}$ 12.	Capitaine en 1er Lequeux. — en 2e Wolff. Lieutenant en 1er Rivot. — en 2e de Bréban.
	$\frac{10}{13}$ 12.	Capitaine en 1er Lippmann. Capitaine en 2e Huin, détaché auprès du général Canu. Lieutenant en 1er Thorel. — en 2e Valuy.

3e DIVISION

Commandant de l'artillerie.	Lieut.-colonel Jamet, blessé le 18 août.
Commandant en 2e, commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Bernadet.
$\frac{5}{14}$ 4	Capitaine en 1er Grimard. Cap. en 2e Riols, blessé le 16 août. Lieutenant en 1er de Pistoye. Lieutenant en 2e Talayrach, blessé le 16 août.
$\frac{6}{14}$ 4	Capitaine en 1er Heintz. — en 2e Dumousseau. Lieutenant en 1er *Lasserre* (*O.*), blessé le 16 août, mort le 19. Lieutenant en 2e Marchot.
$\frac{7}{14}$ 4	Capitaine en 1er Delabrousse. — en 2e de Chalus. Lieutenant en 1er Clément (J. E.). Sous-lieutenant *Judas du Souich*, blessé le 16 août (ambulance).

4e DIVISION

Commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Kesner.
$\frac{7}{18}$ c	Capitaine en 1er Charpaux. — en 2e Bessière. Lieutenant en 1er Pesret. — en 2e Claris.

$\frac{8}{18}$ c . . . .
- Capitaine en 1er Boyet.
- Capitaine en 2e Dufort, détaché à l'état-major du général Canu.
- Lieutenant en 1er Bedell (A.), blessé le 16 août, entré à l'ambulance, sorti le 18.
- Lieutenant en 2e Guilloux.

1re DIVISION DE CAVALERIE

Commandant de l'artillerie. Chef d'escadron Loyer.

$\frac{5}{19}$ c . . . .
- Capitaine en 1er Jaubert, blessé le 18 août.
- Capitaine en 2e Bayeux.
- Lieutenant en 1er Bardenet, blessé le 18 août.
- Sous-lieutenant Cornu.

$\frac{6}{19}$ c . . . .
- Capitaine en 1er Bédarrides.
- — en 2e Charpentier.
- Lieutenant en 1er Oudard.
- Sous-lieut. de Barberin.
- — de Franqueville d'Orthal.

3e DIVISION DE CAVALERIE

Commandant de l'artillerie. Chef d'escadron Clerc.

$\frac{7}{20}$ c . . . .
- Capitaine en 1er Coillot, blessé le 16 août.
- Capitaine en 2e Boucher (J. I.).
- Lieutenant en 1er Ondedieu, blessé le 16 août.
- Lieutenant en 2e *Marguet,* tué le 16 août.
- Sous-lieutenant Tocanier, trois blessures le 16 août.

$\frac{8}{20}$ c	Capitaine en 1er Chardin, blessé le 16 août. Capitaine en 2e » Lieutenant en 1er Vuillin. Sous-lieutenant Liénard, blessé le 16 août. Sous-lieutenant Hummel.
Détachement de la $\frac{10}{1}$ 7. A.	» »

RÉSERVE GÉNÉRALE D'ARTILLERIE

ÉTAT-MAJOR

Commandant de la réserve générale d'artillerie.		Général de division Canu.
Aide de camp		Capitaine Perreau.
Chef d'état-major		Lieutenant-colonel Laffon de Ladébat.
Etat-major	*Officiers*	Capitaines » (A prendre dans les capitaines en 2e des batteries de la réserve générale.)
	Garde	Garde de 1re classe Dabadie.

13e RÉGIMENT

ÉTAT-MAJOR

Commandant le régiment. .	Colonel Salvador.
Commandant en 2e	Lieutenant-colonel *Protche*. (Pour mémoire ; commandait le fort Saint-Julien.)

1re DIVISION

Commandant sup. des batt.	Chef d'escadron de Contamine.
$\frac{5}{13}$ 12.	Capitaine en 1er Leclerc (J. J.). — en 2e Favarcq (A.). Lieutenant en 1er de Maistre. — en 2e Chastang. Sous-lieutenant Chastellier.

$\frac{6}{13}$ 12.	Capitaine en 1er de Reynaud de Villeverd. Capitaine en 2e Barrère. Lieutenant en 1er Lefaure. Sous-lieutenant Meunier. — Calvel.

2e DIVISION

Commandant sup. des batt.	Chef d'escadron Peiffer.
$\frac{7}{13}$ 12.	Capitaine en 1er Bellorger. — en 2e Magnan. Lieutenant en 1er Pinault. — en 2e du Ligondès. Sous-lieutenant Bauret.
$\frac{8}{13}$ 12.	Capitaine en 1er Blavier. — en 2e Julien (L. F.). Lieutenant en 1er Guillemain. Sous-lieutenant Thomas.

3e DIVISION

$\frac{9\text{-}10}{13}$ 12.	» » (Pour mémoire, voir à la 1re division du 6e corps.)

4e DIVISION

Commandant sup. des batt.	Chef d'escadron de Levezou de Vesins.
$\frac{11}{13}$ 12.	Capitaine en 1er Audoy. — en 2e Sabbathier. Lieutenant en 1er Orcel. Sous-lieutenant Malvy.
$\frac{12}{13}$ 12.	Capitaine en 1er Zœgger. — en 2e Rodolphe. Lieutenant en 1er Dubruy, blessé le 16 août. Sous-lieutenant de la Brosse.

18e RÉGIMENT

ÉTAT-MAJOR

Commandant le régiment. . Colonel Toussaint.
Commandant en 2e. . . . . Lieutenant-colonel Desfaudais.

1re DIVISION

Commandant sup. des batt. Chef d'escadron Masson (E. V. J. B.).

$\frac{1}{18}$ c	Capitaine en 1er Gouzy. — en 2e de Mont d'Eoux. Lieutenant en 1er Richard (A. G.). — en 2e Ruellan.
$\frac{2}{18}$ c	Capitaine en 1er Mengaud. — en 2e Barès. Lieutenant en 1er Lucot. Sous-lieutenant Teufel.

2e DIVISION

Commandant sup. des batt. Chef d'escadron Bonnet (J. M. M. G.).

$\frac{3}{18}$ c	Capitaine en 1er Arveuf. — en 2e *d'Adhémar de Cransac,* tué le 16 août. Lieutenant en 1er *Veysset,* blessé le 16 août (hôpital). Sous-lieutenant Dargaignon.
$\frac{4}{18}$ c	Capitaine en 1er *Biot,* grièvement blessé le 16 août, amputé du bras droit. Capitaine en 2e Robineau-Bourgneuf. Lieutenant en 1er *Rauber,* tué le 16 août. Lieutenant en 2e Lecuir (A. E.).

3e DIVISION

Commandant sup. des batt. Chef d'escadron Rey (H. L.).

$\frac{5}{18}$ c	Capitaine en 1er de Cambolas. — en 2e Brugère. Lieutenant en 1er du Marché. — en 2e Bodin de Galembert.

$\frac{6}{18}$ c	Capitaine en 1er Mondon. — en 2e Million. Lieutenant en 1er Barrat. — en 2e *Cothenet,* blessé le 16 août, mort le 10 décembre.

4e DIVISION

$\frac{7\text{-}8}{18}$ c	» » (Pour mémoire, voir à la 4e division du 6e corps.)

PIÈCE ANNEXE N° 4

ÉTAT PRÉSENTANT LA SITUATION ET LE MOUVEMENT DES MUNITIONS D'ARTILLERIE DANS LA JOURNÉE DU 18 AOUT

Les chiffres des existants et des consommations sont extraits du travail de la *Revue d'Histoire* (n° 49, janvier 1905); comme le fait remarquer la *Revue*, ils doivent être largement arrondis et non pas pris avec l'apparente rigueur sous laquelle ils se présentent. Dans les calculs on a négligé les boîtes à mitraille, qui n'ont été tirées qu'en très petit nombre et dans des cas exceptionnels; de plus, le chargement des coffres a été décompté sur le taux de 37 obus par coffre de 4, 17 obus par coffre de 12 et 36 boîtes à balles par caisse blanche de canons à balles.

Quoi qu'il en soit, les chiffres, tels qu'ils sont donnés, possèdent une exactitude plus que suffisante pour servir de bases aux considérations développées dans le présent ouvrage.

Composition des parcs (1)

	4			12			MITRAILLEUSES			
	Caissons mod. 58 pour munitions d'artillerie	Affûts de 4	Nombre de coups (non compris les boites à mitraille)	Caissons mod. 1827 pour munitions d'artillerie	Affûts de 12	Nombre de coups (non compris les boites à mitraille)	Chariots de parc pour munitions de canons à balles	Nombre de boîtes à balles	NOMBRE TOTAL DE VOITURES y compris les voitures de munitions pour armes portatives et les voitures de service (non compris les réserves divisionnaires et l'équipage de ponts)	OBSERVATIONS
Garde. . . .	48	5	5513	»	»	»	8	4608	112 (1)	1. Le parc d'un corps d'armée fournissait une réserve divisionnaire de munitions d'infanterie à chaque division d'infanterie du corps d'armée. Une réserve divisionnaire comprenait : 14 caissons à 2 roues 5 caissons à 4 roues 1 chariot —— 20 voitures.
2e corps. . .	48	5	5513	24	1	1241	12	6912	152	
3e corps. . .	68	7	7807	24	1	1241	16	9216	189	
4e corps. . .	48	5	5513	24	1	1241	12	6912	152	

1. Archives de la Section technique, et *Revue d'Histoire*, n° 49, janvier 1905.

		APPROVISIONNEMENT NORMAL COMPLET					SITUATION DES MUNITIONS le 18 août dans la matinée			
		Batteries (A)			Parcs des corps d'armée	Total	dans les batteries		dans les parcs	
		Batteries de tir.	Réserves	Total			Nombre de coups	°/o de l'approvisionnement normal des batteries	Nombre de coups	°/o de l'approvisionnement normal des parcs
2e corps	4.	7 992	2 331	10 323 (1)	5 513	15 836	7 085	68	»	»
	12.	816	646	1 462	1 241	2 703	1 462	100	113	[illegible]
	M.	3 888	1 134	5 022	6 912	11 934	5 022	100	3 753	[illegible]
3e corps	4.	12 432	3 626	16 058	7 807	23 865	13 431	83	5 809	[illegible]
	12.	816	646	1 462	1 241	2 703	908	62	772	[illegible]
	M.	7 776	2 268	10 044	9 216	19 260	8 410	80	8 747	[illegible]
4e corps	4.	8 880	2 590	11 470	5 513	16 983	10 691	94	3 474 (2)	[illegible]
	12.	816	646	1 462	1 241	2 703	1 281	87	845 (2)	[illegible]
	M.	5 832	1 701	7 533	6 912	14 445	7 477	99	5 765	[illegible]
6e corps	4.	9 768	2 849	12 617	»	12 617	9 131	72 (4)	»	»
	12.	816	646	1 462	»	1 462	1 168	80	»	»
Garde	4.	8 880	2 590	11 470	5 513	16 983	11 470	100	3 313 (5)	[illegible]
	M.	3 888	1 134	5 022	4 608	9 630	5 022	100	3 264	[illegible]
Réserve générale	4.	5 323	1 554	6 882	»	6 882	4 519	65	»	»
	12.	2 448	1 938	4 386	»	4 386	3 861	89	»	»
3e division de cavalerie	4.	1 776	518	2 294	»	2 294	1 134	50	»	»

(A) Nombre de batteries

CORPS	4	12	CANONS à balles	OBSERVATIONS
2e corps	9	2	2	(a) Y compris les deux batteries $\frac{7-8}{18}$ c de la réserve générale affectées au 6e corps depuis le 16 août et les deux batteries $\frac{5-6}{19}$ c de la division de cavalerie du Barail.
3e —	14	2	4	(b) $\frac{9-10}{13}$ 12 affectées au 6e corps depuis le 16 août.
4e —	10	2	3	(c) Y compris les deux batteries de la division de cavalerie de la Garde.
6e —	11 (a)	2 (b)	»	(d) Non compris les deux batteries $\frac{7-8}{18}$ affectées au 6e corps.
Garde	10 (c)	»	2	(e) Non compris les deux batteries $\frac{9-10}{13}$ affectées au 6e corps.
Réserve générale	6 (d)	6 (e)	»	
3e division de cavalerie	2	»	»	
	62	14	11	

CONSOMMATIONS pendant la journée du 18 — Nombre de coups	CONSOMMATIONS pendant la journée du 18 — °/o de l'existant dans les batteries au début de la bataille	MUNITIONS reçues par les batteries pendant la bataille	MUNITIONS restant dans les coffres des batteries après la bataille — Nombre	MUNITIONS restant dans les coffres des batteries après la bataille — °/o de l'approvisionnement des batteries
2 234	31	»	4 851	47
804	55	»	658	45
450	9	»	4 572	91
5 634	41	»	7 797	48
405	44	»	503	34
2 400	28	»	5 010	48
8 143	76	849 (3)	3 397	29
994	70	333	620	42
3 060	41	»	4 417	57
8 365	91	2 109 (5)	2 875	22
967	82	204	405	27
997	8	»	10 473	92
»	»	»	5 022	100
»	»	»	4 519	65
816	»	»	3 045	69
»	»	»	1 134	50

OBSERVATIONS

(1) Y compris la $\frac{7}{2}$ 4 de la brigade Lapasset.

(2) Y compris : 1 570 obus de 4
492 obus de 12
touchés par le commandant Voisin le 18 au matin à l'arsenal de Metz.

(3) Caissons faisant partie du convoi du commandant Voisin et poussés en avant.

(4) Ce °/o est aussi élevé parce que le 18 au matin le 6e corps reçut les 2 batteries à cheval $\frac{5\text{-}6}{19}$ c de la division de cavalerie, qui avaient leur approvisionnement complet, mais le °/o, en faisant abstraction de ces batteries, était de 67 seulement.

	4	12
(5) 4 caissons cédés par le 4e corps . .	444	»
Amenés du parc mobile par le commandant Abraham. — 8 caissons:	888	»
Amenés du parc mobile par le commandant Abraham. — 4 caissons.	»	204
4 caissons amenés par le capitaine de Chalus	444	»
3 caissons trouvés abandonnés sur le champ de bataille et provenant probablement du 4e corps.	333	»
	2 109	204

(6) Y compris 1 108 coups touchés à l'arsenal de Metz dans la journée du 18 août.

Les seuls parcs de corps d'armée qui se ravitaillèrent directement à l'arsenal de Metz pendant la journée du 18 (incomplètement d'ailleurs), furent ceux du 4e corps (1 570 coups de 4 et 492 coups de 12) et celui de la Garde (1 108 coups de 4).

Les $\frac{11}{5}$ 12 du 2e corps et $\frac{6}{8}$ 4 du 4e corps se ravitaillèrent directement le 18 à la direction et reçurent la première 262 obus de 12 et la seconde 648 obus de 4.

Un ravitaillement partiel auquel prirent part les 2e, 4e et 6e corps, ainsi que les batteries de la réserve générale et de la 3e division de cavalerie, fut effectué le 18 à partir de 4 heures du soir, par le parc mobile installé, dès le 17, sur le plateau de Plappeville, par les soins de la direction d'artillerie de Metz. Les ressources de ce parc mobile, surtout après le prélèvement des huit caissons de 4 et des quatre caissons de 12 emmenés au 6e corps par le commandant Abraham, sur l'ordre du maréchal Bazaine, dans l'après-midi du 18, ne présentaient qu'une très faible partie des déficits existant dans les corps ; elles se réduisaient à :

2 664 obus de 4;
357 obus de 12;
4 608 boîtes à balles.

PIÈCE ANNEXE N° 5

PERTES EN PERSONNEL ET CONSOMMATION EN MUNITIONS D'ARTILLERIE DANS LA BATAILLE DU 18 AOUT

I. — Armée française (1)

	NUMÉROS des batteries	OFFICIERS			HOMMES DE TROUPE				CHEVAUX		MUNITIONS				
		Tués	Blessés	Totaux	Tués	Blessés	Dis-parus	Totaux	Tués	Blessés	Obus	Obus à balles	Boîtes à mi-traille	Totaux	
Garde															
1re division	1/G 4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	2/G 4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	5/G M	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
2e division	3/G 4	»	»	»	1	5	»	6	4	7	182	»	»	182	
	4/G 4	»	»	»	»	2	»	2	»	2	182	»	»	182	
	6/G M	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Réserve	3/G c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	633	»	»	633	
	4/G c	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
	5/G c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	6/G c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Division de cavalerie	1/G c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	La 1re section de la 1re batterie tira toutefois quelques coups.
	2/G c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Totaux de l'artillerie de la Garde		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	

2e corps

1re division	5/5 4	»	»	»	»	2	»	2	2	»	495	»	»	495	
	6/5 4	»	»	»	1	2	»	3	3	»	976	»	»	976	
	12/5 M	»	»	»	1	2	»	3	7	»	438	»	»	438	
2e division	7/5 4	»	»	»	»	1	»	1	1	1	245	»	»	245	
	8/5 4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200	»	»	200	
	9/5 M	»	1	1	»	6	»	6	24	»	12	»	»	12	Capitaine en 2e Cornet.
Brigade Lapasset	7/2 4	»	»	»	»	1	»	1	»	5	258	»	»	258	
Réserve	10/5 12	»	»	»	1	5	»	6	7	»	84	»	»	84	
	11/5 12	»	»	»	3	8	»	11	5	2	720	»	»	720	
	6/15 4	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	
	10/15 4	»	»	»	»	2	»	2	»	1	60	»	»	60	
	7/17 c	»	»	»	»	1	1	2	2	4	»	»	»	»	
	8/17 c	»	»	»	»	2	»	2	1	»	»	»	»	»	
Totaux de l'artillerie du 2e corps.		»	1	1	6	33	1	40	52	13	3488	»	»	3 488	
Totaux de l'artillerie de la Garde et du 2e corps.		»	1	1	7	40	1	48	56	22	4485	»	»	4 485	

1. D'après les tableaux de la *Revue d'Histoire* (nº 49, janvier 1905); toutefois, en ce qui concerne les officiers, on s'est référé aux renseignements donnés par la pièce annexe nº 3.

	Numéros des batteries	Officiers: Tués	Officiers: Blessés	Officiers: Totaux	Hommes de troupe: Tués	Hommes de troupe: Blessés	Hommes de troupe: Disparus	Hommes de troupe: Totaux	Chevaux: Tués	Chevaux: Blessés	Munitions: Obus	Munitions: Obus à balles	Munitions: Boîtes à mitraille	Munitions: Totaux	
3e corps															
État-major		»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Commandant Berge.
1re division	5/4 4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	6/4 4	»	»	»	3	5	1	9	12	»	»	»	»	257	
	8/4 M	»	»	»	»	11	»	11	9	4	»	»	»	650	
2e division	9/4 M	»	»	»	»	1	»	1	2	3	»	»	»	493	
	11/4 4	»	»	»	1	5	»	6	20	»	»	»	»	440	
	12/4 4	»	»	»	1	3	»	4	8	»	»	»	»		
3e division	5/11 M	»	1	1	2	7	»	9	4	2	»	»	»	646	Sous-lieutenant Moll.
	6/11 4	»	»	»	1	5	»	6	5	4	»	»	»	1 132	Lieutenant en 2e Rigaud.
	7/11 4	1	»	1	»	12	»	12	6	6	»	»	»		
4e division	8/11 M	»	»	»	»	1	1	2	»	»	»	»	»	611	
	9/11 4	»	»	»	1	6	»	7	23	16	»	»	»	857	
	10/11 4	»	»	»	1	10	1	12							

	É.-m.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Réserve	$\frac{7}{4}$ 4	»	»	»	5	8	»	13	»	»	»	»	»	508	Lieut. en 1er Santigny.
	$\frac{10}{4}$ 4	»	1	1	1	6	»	7	11	»	»	»	»		
	$\frac{11}{11}$ 12	»	»	»	»	8	»	8	»	»	»	»	»	405	
	$\frac{12}{11}$ 12	»	»	»	»										
	$\frac{1}{17}$ c	»	1	1	1	7	»	8	3	2	»	»	»	240	Lieut. en 1er Durand.
	$\frac{2}{17}$ c	»	»	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	
	$\frac{3}{17}$ c	»	»	»	»	6	»	6	1	9	»	»	»	1 324	
	$\frac{4}{17}$ c	»	»	»	»	8	»	8	5	7	»	»	»	876	
Totaux du 3e corps		1	5	6	17	110	3	130	110	53	»	»	»	8 439	
Totaux de l'artillerie de la Garde et des 2e et 3e corps		1	6	7	24	150	4	178	166	75	4485	»	»	12 924	
4e corps															
État-major		»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Lieut.-colonel Deville.
1re division	$\frac{5}{15}$ 4	1	1	2	5	6	1	12	5	2	»	»	»	910	Cap. en 1er Boniface T. Lieut. en 2e Duprez B.
	$\frac{9}{15}$ 4	»	»	»	1	8	1	10	4	»	»	»	»	577	
	$\frac{12}{15}$ M	»	»	»	1	10	»	11	18	7	»	»	»	1 380	
2e division	É.-m.	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Commandant Vigier.
	$\frac{5}{1}$ M	»	2	2	3	14	»	17	20	5	»	»	»	1 020	Lieutenant en 1er Genet. Lieut. en 2e Feldmann.
	$\frac{6}{1}$ 4	»	»	»	»	6	»	6	7	8	»	»	»	647	
	$\frac{7}{1}$ 4	1	2	3	»	16	»	16	4	5	»	»	»	727	Lieut. en 1er Miciol T. Cap. en 1er Prunot B. Lieut. en 2e Coutances B.
A reporter		3	6	9	10	60	2	72	58	27	»	»	»	5 261	

	NUMÉROS des batteries	OFFICIERS Tués	OFFICIERS Blessés	OFFICIERS Totaux	HOMMES DE TROUPE Tués	HOMMES DE TROUPE Blessés	HOMMES DE TROUPE Disparus	HOMMES DE TROUPE Totaux	CHEVAUX Tués	CHEVAUX Blessés	MUNITIONS Obus	MUNITIONS Obus à balles	MUNITIONS Boîtes à mitraille	MUNITIONS Totaux	
Report.		3	6	9	10	60	2	72	58	27	»	»	»	5 261	
4e corps (*suite*)															
3e division	8/1 M	»	»	»	»	2	»	2	»	1	»	»	»	660 (1)	1. Dont 6 boîtes multiples.
	9/1 4	»	»	»	5	19	»	24	18	»	»	»	»	647	
	10/1 4	»	»	»	1	5	»	6	7	3	»	»	»	780	
	11/1 12	»	1	1	3	19	»	22	8	11	»	»	»	446	Lieut. en 1er Segondat.
Réserve	12/1 12	»	2	2	»	18	»	18	7	1	»	»	»	548	Capitaine en 1er Gastine. Lieutenant en 2e Chériot.
	É.-m.	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Command. Heurtevent-Prémer.
	6/8 4	1	»	1	3	10	3	16	17	»	»	»	»	1 100 (2)	Lieut. en 2e Lelièvre. 2. Environ.
	9/8 4	»	1	1	1	4	»	5	4	3	»	»	»	1 000 (2)	Lieutenant en 1er Palle. 2. Environ.
	5/17 c	»	»	»	4	26	18	48	78		»	»	»	719	
	6/17 c	»	»	»	1	6	4	11	1	4	»	»	»	1 036	
Totaux du 4e corps.		5	10	15	28	169	27	224	248		»	»	»	12 197	
Totaux de l'artillerie de la Garde et des 2e, 3e et 4e corps		[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]			[illegible]	

6e corps

1re division	$\frac{5}{8}$ 4	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	700 (1)	1. Environ.
	$\frac{7}{8}$ 4	»	»	»	»	11	»	11	»	2	»	»	»	600 (1)	
	$\frac{8}{8}$ 4	»	1	1	2	13	3	18	5	4	»	»	»	660	Lieut. en 1er Tournier.
	$\frac{12}{8}$ 4	»	»	»	»	7	»	7	4	»	»	»	»	600 (1)	
	$\frac{9}{13}$ 12	»	»	»	»	5	4	9	1	»	»	»	»	533	
	$\frac{10}{13}$ 12	»	»	»	1	7	2	10	9	2	»	»	»	434	
3e division	E.-m.	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Lieut.-colonel Jamet.
	$\frac{5}{14}$ 4	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	987	
	$\frac{6}{14}$ 4	»	»	»	»	»	»	»	4	2	»	»	»	550	
	$\frac{7}{14}$ 4	»	»	»	»	1	»	1	2	2	»	»	»	800	
4e division	$\frac{7}{18}$ c	»	»	»	1	8	»	9	18	5	»	»	»	900 (1)	
	$\frac{8}{18}$ c	»	»	»	»	1	»	1	15	»	»	»	»	650	
Division de cavalerie	$\frac{5}{19}$ c	»	2	2	4	7	1	12	15	2	»	»	»	1 023	Capitaine en 1er Jaubert. Lieut. en 1er Bardenet.
	$\frac{6}{19}$ c	»	»	»	»	1	»	1	8	»	»	»	»	875	
Totaux du 6e corps		»	4	4	8	62	10	80	82	19	»	»	»	9 312	
Totaux de l'artillerie de la Garde et des 2e, 3e, 4e et 6e corps		6	20	26	60	381	41	482	590		4485	»	»	34 433	

	NUMÉROS des batteries	OFFICIERS			HOMMES DE TROUPE				CHEVAUX		MUNITIONS				
		Tués	Blessés	Totaux	Tués	Blessés	Dis-parus	Totaux	Tués	Blessés	Obus	Obus à balles	Boîtes à mi-traille	Totaux	
Réserve générale	5/13 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	6/13 12	»	»	»	2	3	»	5	4	»	»	»	»	816	
	7/13 12	»	»	»	»	9	»	9	13	»	»	»	»		
	8/13 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	11/13 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	12/13 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	1/18 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Quelques coups tirés dans la direction de la Maison-Rouge	
	2/18 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
	3/18 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
	4/18 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
	5/18 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
	6/18 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Totaux de la réserve générale.		»	»	»	2	12	»	14	17	»	»	»	»	816	
3e division de cavalerie. . .	7/20 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Réserve de cavalerie. . . .	8/20 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Totaux généraux		6	20	26	62	393	41	496	607		4485	»	»	35 249	
Fort Saint-Quentin.		»	»	»	»	»	»	»	»		»	»	»	72	Dont 57 de 24, 15 de 12.

II. — Armée allemande[1]

	NUMÉROS des batteries	OFFICIERS Tués	OFFICIERS Blessés	OFFICIERS Totaux	HOMMES DE TROUPE Tués	HOMMES DE TROUPE Blessés	HOMMES DE TROUPE Disparus	HOMMES DE TROUPE Totaux	CHEVAUX Tués	CHEVAUX Blessés	MUNITIONS Obus	MUNITIONS Obus à balles	MUNITIONS Boîtes à mitraille	MUNITIONS Totaux
Commandement de l'artillerie de la Ire armée	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Commandement de l'artillerie de la IIe armée	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Garde														
	É.-m.	»	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
1re division. — 1er groupe monté	I	»	»	»	»	8	»	8	9	12	704	»	»	704
	II	»	1	1	2	13	»	15	10	18	662	»	»	662
	1	1	»	1	1	17	»	18	17	5	632	»	»	632
	2	»	2	2	3	19	»	22	12	23	494	»	»	494
2e division. — 3e groupe monté	V	»	1	1	»	15	»	15	9	5	590	»	»	590
	VI	»	1	1	»	10	»	10	6	9	179	»	»	179
	5	1	1	2	1	17	»	18	6	12	375	»	»	375
	6	»	»	»	3	12	»	15	6	7	632	»	»	632
Artillerie de corps. — 2e groupe monté	III	»	1	1	»	5	»	5	10	»	607	»	»	607
	IV	»	»	»	3	9	»	12	10	16	727	»	»	727
	3	»	2	2	2	18	»	20	28	15	762	»	»	762
	4	»	1	1	»	6	»	6	20	»	590	»	»	590
Artillerie de corps. — Groupe à cheval	1 c	»	»	»	»	7	»	7	7	5	342	»	»	342
	2 c	»	1	1	1	19	»	20	16	30	800	»	»	800
	3 c	»	»	»	»	3	»	3	9	6	320	»	»	320
Totaux de la Garde		2	12	14	16	178	»	194	175	164	8 416	»	»	8 416 (2)

1. D'après Hoffbauer, 2e vol., p. 324.
2. Hoffbauer ajoute, sans donner d'explications, 603 obus aux consommations des batteries, et obtient ainsi un total de 9 019.

	NUMÉROS des batteries	OFFICIERS			HOMMES DE TROUPE				CHEVAUX		MUNITIONS			
		Tués	Blessés	Totaux	Tués	Blessés	Dis-parus	Totaux	Tués	Blessés	Obus	Obus à balles	Boîtes à mi-traille	Totaux
Ier corps														
	VI	»	»	»	»	»	»	»	»	»	90	»	»	90
Totaux de la Garde et du Ier corps. . .		2	12	14	16	178	»	194	175	164	8 506	»	»	8 506
IIe corps														
3e division. — 1er groupe monté	I	»	»	»	»	»	»	»	2	5	»	»	»	»
	II	»	»	»	»	1	»	1	1	1	1	»	»	1
	1	»	»	»	»	1	»	1	2	1	15	»	»	15
	2	»	»	»	»	»	»	»	1	1	6	»	»	6
4e division. — 3e groupe monté	V	»	»	»	»	»	»	»	1	»	2	»	»	2
	VI	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»
	5	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
	6	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
Artillerie de corps. — 2e groupe monté	III	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1
	IV	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»
	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Artillerie de corps.	2 c	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
	3 c	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1
Totaux du IIe corps.		»	»	»	»	4	»	4	8	15	26	»	»	26
[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

IIIe corps

5e division. — 1er groupe monté.	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	47	»	»	47
	II	»	»	»	»	»	»	»	1	2	68	»	»	68
	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6e division. — 3e groupe monté.	É.-m.	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	V	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	3
	VI	»	»	»	»	»	»	»	1	2	21	»	»	21
	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Artillerie de corps. — 2e groupe monté	III	»	»	»	»	2	»	2	1	»	283	»	»	283
	IV	»	»	»	»	»	»	»	4	2	461	»	»	461
	3	»	»	»	»	3	»	3	1	»	382	»	»	382
	4	»	»	»	»	2	»	2	»	1	416	»	»	416
Artillerie de corps. — Groupe à cheval	É.-m.	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	1 c	»	»	»	1	26	»	27	32	21	253	»	»	253
	3 c	»	»	»	»	15	»	15	19	14	852	»	»	852
Totaux du IIIe corps		»	2	2	1	48	»	49	59	42	2 786	»	»	2 786
Totaux de la Garde, des Ier, IIe et IIIe corps		2	14	16	17	230	»	247	242	221	11 318	»	»	11 318

	Numéros des batteries	Officiers: Tués	Officiers: Blessés	Officiers: Totaux	Hommes de troupe: Tués	Hommes de troupe: Blessés	Hommes de troupe: Disparus	Hommes de troupe: Totaux	Chevaux: Tués	Chevaux: Blessés	Munitions: Obus	Munitions: Obus à balles	Munitions: Boîtes à mitraille	Munitions: Totaux
VIIe corps														
É.-m. de l'artillerie du corps d'armée		»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
13e division. — 3e groupe monté	É.-m.	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
	V	»	»	»	»	1	»	1	1	1	445	»	»	445
	VI	»	»	»	»	»	»	»	»	2	173	»	»	173
	5	»	1	1	1	6	»	7	4	6	183	»	»	183
	6	»	»	»	»	1	»	1	1	1	430	»	»	430
14e division. — 1er groupe monté	I	»	»	»	»	1	»	1	2	2	229	»	»	229
	II	»	»	»	»	»	»	»	»	3	470	»	»	470
	1	»	2	2	»	3	»	3	7	4	168	»	»	168
	2	»	1	1	2	13	»	15	13	5	306	»	»	306
Artillerie de corps. — État-major		»	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
Artillerie de corps. — 2e groupe monté	É.-m.	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
	III	»	»	»	1	4	»	5	2	3	143	»	»	143
	IV	»	1	1	»	6	»	6	10	»	52	»	»	52
	3	»	1	1	2	12	»	14	26	14	225	»	16	241
	4	1	1	2	3	12	»	15	30	7	10	»	»	10
Artillerie de corps. — Groupe à cheval	2 c	»	»	»	»	1	»	1	»	2	144	»	»	144
	3 c	»	2	2	5	30	»	35	67	10	243	»	»	243
Totaux du VIIe corps		1	10	11	14	90	»	104	164	63	3 [illegible]	»	16	3 237
Totaux de la Garde, des I[illegible], IIe, III[illegible] et VIIe corps		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

15e division. — 1er groupe monté.	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	386	»	»	386
	II	»	»	»	»	»	»	»	»	4	470	»	»	470
	1	»	»	»	»	6	»	6	5	3	606	»	»	606
	2	»	1	1	»	2	»	2	2	2	572	»	»	572
16e division. — 3e groupe monté.	V	»	»	»	»	»	»	»	»	»	261	»	»	261
	VI	»	»	»	1	1	»	2	3	»	178	»	»	178
	5	»	2	2	»	3	»	3	»	»	423	»	»	423
	6	»	»	»	»	2	»	2	»	8	345	»	»	345
Artillerie de corps. — 2e groupe monté.	III	»	»	»	»	»	»	»	1	3	468	»	»	468
	IV	»	»	»	»	»	»	»	»	2	544	»	»	544
	3	»	»	»	1	1	»	2	»	2	552	»	»	552
	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	416	»	»	416
Artillerie de corps. — Groupe à cheval.	1 c	»	»	»	»	5	»	5	5	3	260	»	»	260
	2 c	»	»	»	»	11	»	11	15	14	212	»	»	212
	3 c	»	»	»	1	4	»	5	14	»	226	»	»	226
Parc		»	»	»	1	»	»	1	»	1	»	»	»	»
Totaux du VIIIe corps		»	3	3	4	35	»	39	45	42	5 919	»	»	5 919
Totaux de la Garde, des Ier, IIe, IIIe, VIIe et VIIIe corps		3	27	30	35	355	»	390	451	326	20 458	»	16	20 474

		NUMÉROS des batteries	OFFICIERS Tués	OFFICIERS Blessés	OFFICIERS Totaux	HOMMES DE TROUPE Tués	HOMMES DE TROUPE Blessés	HOMMES DE TROUPE Disparus	HOMMES DE TROUPE Totaux	CHEVAUX Tués	CHEVAUX Blessés	MUNITIONS Obus	MUNITIONS Obus à balles	MUNITIONS Boîtes à mitraille	MUNITIONS Totaux
IXe corps															
18e division. — 1er groupe monté.		É.-m.	1	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		I	»	2	2	3	23	»	26	38	14	1 320	»	»	1 320
		II	»	2	2	8	17	»	25	60	10				
		1	»	3	3	5	34	»	39	54	8	1 930	»	»	1 930
		2	»	»	»	3	18	»	21	36	9				
25e division.	État-major		»	»	»	»	»	»	»	2	1	»	»	»	»
	3e groupe monté	É.-m.	»	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
		I	»	1	1	2	22	»	24	6	4	651	»	»	651
		II	»	»	»	2	7	»	9	4	1	564	»	»	564
		1	»	»	»	3	9	»	12	9	6	920	»	»	920
		2	»	2	2	3	10	»	13	8	5	960	»	»	960
		3	1	1	2	4	16	»	20	9	9	776	»	»	776
	Batterie à cheval		1	1	2	6	24	»	30	22	15	576	»	»	576
Artillerie de corps.	État-major		»	2	2	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»
	2e groupe monté	É.-m.	1	1	2	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
		III	1	1	2	4	32	»	36	44	8	261	»	4	265
		IV	1	2	3	11	34	»	45	45	4	145	»	»	145
		3	»	2	2	3	21	»	24	41	6	341	»	»	341
		4	»	2	2	3	26	»	29	41	8	533	»	»	533
	2e batterie à cheval		1	1	2	7	29	»	36	81	20	702	»	»	702
Totaux du IXe corps			7	25	32	67	323	»	390	502	129	9 679	»	4	9 683
Totaux de la Garde, des Ier, IIe, IIIe, VIIe, VIIIe et IXe [illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Xe corps

19e Division. — 1er Groupe monté.	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	3
	II	»	»	»	»	1	»	1	»	1	15	»	»	15
	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	59	»	»	59
	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	99	»	»	99
20e division. — 2e groupe monté.	III	»	»	»	»	»	»	»	»	»	37	»	»	37
	IV	»	»	»	»	»	»	»	»	»	32	»	»	32
	3	»	»	»	»	1	»	1	»	4	31	»	»	31
	4	»	»	»	»	1	»	1	3	»	81	»	»	81
Artillerie de corps. — 3e groupe monté.	V	»	»	»	»	»	»	»	»	»	157	»	»	157
	VI	»	»	»	»	»	»	»	»	»	127	»	»	127
	5	»	»	»	»	2	»	2	1	»	228	»	»	228
	6	»	»	»	1	»	»	1	»	»	181	»	»	181
Artillerie de corps. — Groupe à cheval.	É.-m.	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	1 c	»	2	2	»	4	»	4	10	10	99	»	»	99
	3 c	»	»	»	2	5	»	7	11	16	269	»	»	269
Totaux du Xe corps		»	3	3	3	14	»	17	25	34	1 418	»	»	1 418
Totaux de la Garde, des Ier, IIe, IIIe, VIIe, VIIIe, IXe et Xe corps		10	55	65	105	692	»	797	978	489	31 555	»	20	31 575

	Numéros des batteries	Officiers Tués	Officiers Blessés	Officiers Totaux	Hommes de troupe Tués	Hommes de troupe Blessés	Hommes de troupe Disparus	Hommes de troupe Totaux	Chevaux Tués	Chevaux Blessés	Munitions Obus	Munitions Obus à balles	Munitions Boîtes à mitraille	Munitions Totaux
XIIe corps														
23e division. — 1er groupe monté.	I	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	3	»	11
	II	»	»	»	»	2	»	2	»	1	102	62	»	164
	1	»	»	»	»	2	»	2	»	1	52	6	»	58
	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	96	»	»	96
24e division. — 2e groupe monté.	É.-m.	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	III	»	1	1	»	»	»	»	»	2	58	»	»	58
	IV	»	»	»	»	5	»	5	»	5	157	9	»	166
	3	»	»	»	»	1	»	1	»	»	177	»	»	177
	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	83	19	»	102
Artillerie de corps. — 3e groupe monté.	É.-m.	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	V	»	1	1	»	»	»	»	»	»	137	3	»	140
	VI	»	»	»	1	3	»	4	2	»	157	15	»	172
	5	»	»	»	1	9	»	10	11	8	138	23	»	161
Artillerie de corps. — 4e groupe monté.	VII	»	»	»	»	1	»	1	»	2	162	3	»	165
	VIII	»	»	»	1	1	»	2	»	1	173	11	»	184
	6	»	»	»	»	1	»	1	1	2	193	6	»	199
	1 c	»	»	»	»	1	»	1	1	9	42	13	»	55
	2 c	»	»	»	»	1	»	1	2	2	321	6	»	327
Parc		»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux du XIIe corps		»	5	5	3	27	»	30	17	35	2 056	179	»	2 235
1re division de cavalerie	1/1 c	»	3	3	1	28	»	29	12	20	693	»	»	693
5e division de cavalerie	1/4 c	»	»	»	»	»	»	»	»	3	87	»	»	87
	2/10 c	»	»	»	»	1	»	1	»	»	77	»	»	77
Totaux généraux		10	65	75	109	748	»	857	1 007	547	34 408	179	20	34 667

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE Ier

ORGANISATION ET ARMEMENT

CHAPITRE II

SITUATION GÉNÉRALE
DES DEUX ARMÉES ALLEMANDE ET FRANÇAISE
DANS LA MATINÉE DU 18 AOUT
SITUATION PARTICULIÈRE DE L'ARTILLERIE

CHAPITRE III

COMBAT DU IXe CORPS ET DE L'ARTILLERIE DU IIIe CORPS ALLEMAND CONTRE LE 4e CORPS FRANÇAIS

CHAPITRE IV

COMBAT DE LA GARDE PRUSSIENNE, DU XIIe CORPS (SAXON) ET DU Xe CORPS (PRUSSIEN) CONTRE LE 6e CORPS FRANÇAIS

CHAPITRE V

COMBAT DES VIIe, VIIIe ET IIe CORPS ALLEMANDS CONTRE LES 2e ET 3e CORPS FRANÇAIS

CHAPITRE VI

RAVITAILLEMENTS EN MUNITIONS D'ARTILLERIE

CHAPITRE VII

PIÈCE ANNEXE N° 1

PIÈCE ANNEXE N° 2

PIÈCE ANNEXE N° 3

PIÈCE ANNEXE N° 4

PIÈCE ANNEXE N° 5

PLANS ET CROQUIS

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

